DÉCÈS

1824

A

1840

1 G 3

ANNÉE 1821.

MAIRIE

d

ARRONDISSEMENT COMMUNAL

d

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

DÉCÈS.

REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1821.

PAR Nous J.L. Collangettes *Juge de* du Tribunal de *première instance séant à* Aubusson *arrondissement d'*Aubusson *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Décès pendant l'année mil huit cent vingt-un, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Six *feuillets.*

Fait double, à Aubusson *le* Vingt Six *décembre mil huit cent vingt.* Collangettes

1. janvier
N°. 1er
Martin Claudine

L'an mil huit cent vingt un, et le sept janvier a dix heures du matin, pardevant nous george chaboissier, maire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune D'Ahun, arrondissement d'Aubusson, département de puy de dome, sont comparus, antoine prulhiere, et antoine condeyras, d'age majeur, cultivateurs habitans du lieu de pareu en cette commune, lesquels nous ont declarés, que le jourdhier Six, a trois heures du Soir, claudine martin fille de feu claude, agée d'environ trente cinq ans, femme dud. prulhiere declarant et voisine dud. condeyras, est decedée en son domicile, jcommune en ce lieu de pareu en cette commune, ledit prulhiere a signé avec nous le present acte, led. condeyras a declaré ne le savoir faire, apres leur en avoir fait lecture les dits jour et an.

prulhieres — Chaboissier maire

8. Jer. 2. Courdot Marguerite

L'an mil huit cent vingt un, et le huit janvier a deux heures du soir pardevant nous george chaboissier faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Ahun, arrondissement d'Aubusson, département du puy de dome, sont comparus, françois Courdot, et Etienne Courdot d'age majeur, garde forestier et cultivateurs, habitans le chef lieu de la commune d'Ahun, lesquels nous ont declaré que le jourdhier a cinq heures du soir, est decedée en son domicile marguerite Courdot agée de sept ans, fille et soeur desdits declarans, et de feu Anne Jeanne dont bonne, sans profession habitante avec son pere le chef lieu de la commune d'Ahun, et ont les comparans signé avec nous le present acte apres leur en avoir fait lecture les dits jours et ans. Courdot

Courdot — Chaboissier maire

19 février

N°. 3.

Flot
Guillaume

L'an mil huit cent vingt un, le dix neuf février, a onze heures du matin, pardevant nous georges chaboissier maire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Chaudeli, arrondissement d'Ambert, département du puy de dome, sont comparus antoine Fargette et jean clavelier, dagemajeurs, lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy à trois heures du soir, guillaume flot leur voisin, agé de vingt mois, fils d'antoine flot et de Anne clavelier, est décédé au domicile de ses père et mere, journaliers habitant dud. lieu de buisson en cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte, nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier
maire

26. fév.

4.

Clavelier
antoine

L'an mil huit cent vingt un, et le vingt six février, a six heures du soir, pardevant nous georges chaboissier maire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Chaudeli, arrondissement d'Ambert, département du puy de dome, sont comparus, jean clavelier et antoine fargette, dagemajeurs, lesquels nous ont déclaré que les fonctions, a quatre heures du matin, antoine clavelier leur voisin, petit fils et neveux des comparans, agé d'environ huit mois, fils d'etienne clavelier, et de marie fargette, est décédé au domicile de ses père et mere, journaliers habitant dud. lieu de buisson en cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier
maire

28. fév.

5.

Chonion
anne
fanny

L'an mil huit cent vingt un, et le vingt huit février, onze heures du matin, pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de chaudeli, arrondissement d'Ambert, département du puy de dome, sont comparus blaise chonion, et blaise fougeres, dagemajeurs, lesquels habitant du lieu de fossore en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourdhier vingt sept a trois heures du soir, anne chonion fille dud. blaise déclarant, et de feue catherine flottet, agée de vingt deux ans, sans profession, est décédée hier en son domicile au lieu de fossore en cette commune, et ont les déclarans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier
maire

21. mars

6.

Buisson
jean

L'an mil huit cent vingt un, et le vingt un mars a onze heures du matin, pardevant nous georges chaboissier maire faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de chaudeli, arrondissement d'Ambert, département du puy de dome, sont comparus, marc longechal, et claude vaisse, dagemajeurs, journaliers habitant du lieu du marchedagie en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourdhier a deux heures du soir, est décédé en son domicile jean buisson veuf en premieres noces de jacqueline mallat et en second mari d'anne rouvet, agé de quarante trois ans, journalier habitant du lieu de chez lu cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier
maire

4. avril

7.

Vaurillon
anne

L'an mil huit cent vingt un, le quatre avril sept heures du soir, pardevant nous georges chaboissier maire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de chaudeli, arrondissement d'ambert, département du puy de dome, sont comparus pierre mayet et louis mayet dagemajeurs, propriétaires habitant du lieu de la fidat, en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourdhuy a trois heures du matin, anne vaurillon huitieme agée d'un an est décédé au domicile de ses père et mere, fille d'antoine vaurillon et de françoise Buisson, journalier habitant du lieu de la fidat en cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier
maire

18 avril
8.
Dutour marie

L'an mil huit cent vingt un, le dix huit avril a sept heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, faisant les fonctions de notre officier de l'état civil, arrondissement d'Aubert département du Puy de Dome sont comparus, Jacque et guilhaume dutour, d'age majeur, journalier habitans dudit lieu dans cette commune, lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin marie dutour femme de jacque a mis au monde une fille et de jeanne lagrange et decedée au domicile de ses pere et mere habitans dudit lieu dans cette commune, et ont les comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

20 avril
9.
Roche Marie

L'an mil huit cent vingt un, le vingt avril a cinq heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubert département du Puy de Dome sont comparus, Jean Roche et annet pointud d'age majeur, journalier habitans dudit lieu de la faye dans cette commune lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a deux heures du matin marie femme dudit Jean, et dame chassaigne agé d'un an sont profession habitans avec ses pere et mere audit lieu de la faye dans cette commune. Et ont les comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

27 avril
10.
Pairos françois antoine claude

+ L'an mil huit cent vingt un, a six heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis arrondissement d'Aubert, département du Puy de Dome sont comparus annet pointud, et françois pointud, d'age majeur, cultivateur habitans dudit lieu de la faye dans cette commune, lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin françois antoine claude pairos agé de trois mois fils de jacque et jeanne gardy ses pere et mere dudit lieu de la faye dans cette commune, et sont les declarans declarant ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an

+ Cette vingt sept avril, le renvoy approuvé

Chaboissier maire

6 mai
11.
Pointud marie

L'an mil huit cent vingt un, le six mai a sept heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, département du Puy de Dome, sont comparus, françois et annet pointud d'age majeur, journalier habitans dudit lieu de la faye dans cette commune, lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a trois heures du matin marie pointud agé de dix neuf ans, fille dudit françois et de marguerite pichat sa soeur dudit annet, et decedé ce matin, en son domicile audit lieu de la faye dans cette commune, et ont les comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

13 mai
12.
Moiras marie

L'an mil huit cent vingt un, le treize mai a huit heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert département du Puy de Dome sont comparus annet moiras, et guilhaume dutour, journalier d'age majeur habitans dudit lieu dans cette commune, lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin et decedé en son domicile marie moiras leur voisine et mere dudit moiras, agée de trente huit ans, femme de françois dutour journalier habitant dudit lieu dans cette commune, et ont les comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

14. mai
N° 73
Gravel
Etienne

L'an mil huit cent vingt un le quatorze mai a onze heures du matin, pardevant nous
georges chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de Chandelis
arrondissement d'aubet département d'agay ont comparus, michel gravel
et Barthelemy Faugeat, cultivateurs habitants du lieu de chabrejas en cette commune dage
majeurs, lesquels nous ont declaré que le jourdhuy a six heures du matin est decedé en son
domicile Etienne gravel leur voisin, age de trois mois sans profession fils d'antoine et de
jeanne longat habitants dud. lieu de chabrejas en cette commune. et ont les comparants
declarés ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé
ledit jour et an.

Chaboissier
maire

28. mai
14 anglade
Rosalie

L'an mil huit cent vingt un, le vingt huit mai dix heures du matin, pardevant nous georges chaboissier
maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'aubet
département d'agay d'aone, sont comparus Etienne longechal et pierre coiffier dage majeurs
journaliers habitants du lieu de Chard, en cette commune, lesquels nous ont declarés que le jourdhuy
a cinq heures du matin est decédé en son domicile jeanne anglade leur voisine dgée de vingt
deux mois, fille de Vincent et marguerite Navarre, sans profession habitants du lieu de chard de
cette commune, et ont les comparants declarés ne savoir signer de ce leur avoir fait lecture de
present acte les dit jour et an

Chaboissier
maire

16. juin
15.
Giraudie
jeanne

L'an mil huit cent vingt un le quatorze juin a sept heures du soir, pardevant nous georges chaboissier
maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement, d'aubert, département dagay
daone, sont comparus, jean gardy, et jeanne joinctures, journalières, dage majeur habitant du lieu
de la faye en cette commune, lesquels nous ont declaré que le jourdhuy a trois heures du matin est
decedé en son domicile audit lieu de la faye en cette commune jeanne giraudie leur voisine
veuve de jean la roche, agée de cinquante deux ans journalière habitante dudit lieu de la faye
en cette commune, et ont les comparants declarés ne savoir signer agrés leur avoir fait lecture
du present acte que nous avons signé lesdit jour et an

Chaboissier
maire

16. 16 juin
Thuniere
Antoine

L'an mil huit cent vingt un le quatorze juin a huit heures du soir, pardevant nous georges chaboissier
maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'aubert, département
gay d'aone, sont comparus, francois, et joseph Redon, dage majeur, propriétaire, habitants
du lieu de thorpenes, en cette commune, lesquels nous ont declaré que le jourdhuy a six heures
du matin Antoine Thuniere mari de claudine montabrut, leur beaupere, et grand pere
et voisins, agé de soixante huit ans, et decedé en son domicile, cultivateur habitant du
lieu de thorpenes en cette commune, et ont les declarants signé avec nous le present acte agres
leur en avoir fait lecture lesdit jour et an

Redon
Redon
Chaboissier
maire

18. juillet
17
juillat
jeanne

L'an mil huit cent vingt un, le dix huit juillet, a cinq heures du soir, pardevant nous georges
chaboissier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'aubert
département du puy d'aone, sont comparus Etienne Longechal et pierre coiffier, dage majeur
journaliers habitants du lieu de chard, en cette commune, lesquels nous ont declaré que le
jour d'hier a cinq heures du matin est decédé en son domicile jeanne juillat leur voisine
agé de dix sept ans fille d'antoine juillat, et de jeanne tourdias, decedée en
domicile de ses père et mere, journalière habitante dud. lieu de chard en cette
commune, et ont les comparants declarés ne savoir signer, après leur avoir
fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboissier
maire

18 juillet — L'an mil huit cent vingt un, le dix huit juillet a sept heure du soir pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse, sont comparus Jean Chambon, cultivateur, habitant du lieu de Chaumeil, commune d'Echandelis, lequel nous a déclaré que le jourd'hui à cinq heures du matin, Marie Chambon, son épouse, est accouchée dans son domicile d'une fille qu'il nous présente et à laquelle il a donné le prénom de Marie. Lesquels comparants ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte. Dont acte.

Chaboissier maire

5. Chambon Marie

26 juillet — L'an mil huit cent vingt un, le vingt six juillet à dix heures du matin pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse, sont comparus Antoine Chambon, cultivateur, habitant du lieu de Chaumeil, commune d'Echandelis, lequel nous a déclaré que le jourd'hui à cinq heures du matin, Marie Chambon, son épouse, est accouchée dans son domicile d'une fille qu'il nous présente et à laquelle il a donné le prénom de Marie. Lesquels comparants ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte. Dont acte.

Chaboissier maire

10. Chambon Marie

16 août — L'an mil huit cent vingt un, le seize août à sept heures du soir, pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse, sont comparus Simon Grenouille, cultivateur, et André Longeras, juge majeur, journalier, habitants du lieu du Chat en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui à quatre heures du matin, est décédé en son domicile, une Marie Grenouille, leur voisine, fille dudit Grenouille, âgée de trente neuf ans, femme de Barthélemy Grenouille, journalier, habitante dudit lieu du Chat en cette commune; et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an

Chaboissier maire

20. Marron Marie

18 août — L'an mil huit cent vingt un, le dix huit août, huit heures du soir pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse, sont comparus, Etienne Longechal, et Henri Lagrange, sieur de Longet habitants du lieu de Chaud en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Antoine Tourtelier, journalier, marié d'avec Anne Meissonnier est décédé en son domicile âgé de soixante trois ans, leur voisin, habitant dudit lieu de Chaud en cette commune; et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an. Et ce jourd'hui à trois heures du matin le sus nommé Antoine

Chaboissier maire

21. Tourtelier Antoine

22 août — L'an mil huit cent vingt un, le vingt sept août, à dix heures du matin, pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson, département de la Creuse, sont comparus, Claude Jauret et Michel Jouanet, sieur de Longet, âgé majeur, habitans du lieu de Chabrejeas en cette commune; lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui à trois heures du soir, est décédé en son domicile, Antoine Communal leur voisin, âgé d'un an fils d'Antoine, et de Marie Teraspe, habitans dudit lieu de Chabrejeas en cette commune; et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le dit jour et an

Chaboissier maire

22. Communal Antoine

6.bre

n.° 23

grenouille

Jeanne

L'an mil huit cent vingt un, le six Septembre a onze heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, département du puy de Dome, sont comparus Jean Grenouille, âgé de trente sept ans, cultivateur habitant du lieu de la Chassaigne, commune d'Echandelis, lequel nous a déclaré que le jourd'hier a cinq heures du matin, Jeanne Grenouille sa femme épouse de lui, est décédée en son domicile, sans profession, habitante dudit lieu de la Chassaigne en cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé avec eux les dits jour et an

Chaboissier
maire

Fait de biffé nul

6.bre

n.° 24

vaisse

pierre

L'an mil huit cent vingt un, le deux Septembre dix heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, département du puy de Dome, sont comparus Jean Vaisse, âgé de trente cinq ans, cultivateur habitant du lieu de la Chassaigne commune d'Echandelis, lequel nous a déclaré que le jourd'hier a cinq heures du soir, Pierre Vaisse leur fils, âgé de deux mois, fils dudit Jean Vaisse et de Antoinette grenouille dudit lieu de la Chassaigne commune d'Echandelis, est décédé en leur domicile audit lieu de la Chassaigne commune d'Echandelis, et ont les comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé avec eux les dits jour et an

Chaboissier
maire

8.bre

n.° 25

goutas

antoinette

L'an mil huit cent vingt un, le vingt sept Septembre a six heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, département du puy de Dome, sont comparus François Tourdot et Pierre Vacheron garde forestier, âgés chacun de trente ans, habitant d'Echandelis, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui a quatre heures du matin et décédé en son domicile Antoinette goutas leur voisine veuve de François Mouret, âgée de quatre vingt cinq ans habitante dudit Mouret d'Echandelis et ont les dits comparants signé avec nous le présent acte après leur avoir fait lecture les dits jour et an

Tourdot Vacheron Chaboissier
maire

26.8bre

n.° 26

Dutour

Annette

L'an mil huit cent vingt un, le vingt six octobre dix heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, département du puy de Dome, sont comparus Marie Fougere, et Marie Chomion, âgés majeurs, cultivateurs habitants du lieu de la Chassaigne en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hier a six heures du matin, est décédé en son domicile Annette Dutour leur voisine et nièce dudit Fougere femme de Marie Fougeres, âgée de trente huit ans, journalière habitante dudit lieu de la Chassaigne en cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et ans.

Chaboissier
maire

14.9bre

n.° 27

Menet

anne

L'an mil huit cent vingt un, le quatorze novembre a onze heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, département du puy de Dome, sont comparus François et Annet Pointud, âgés majeurs, cultivateurs habitants du lieu de la Chassaigne en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hier a huit heures du matin Anne Menet leur voisine, âgée de trois ans fille de Guillaume Menet et de Marie Gautier, est décédée en son domicile audit lieu de la Chassaigne en cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier
maire

18 gbre
28
gladel
anne

L'an mil huit cent onze, cet dix huit novembre neuf heures du matin par devant nous
georg. chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chaudeb, arrondissement
d'aubort, departement du puy de dome, sont comparus, marc et antoine longeval
dage majeur, tous deux cultivateurs habitants du lieu du monteix de cette commune
lesquels nous ont declaré que le jourd'hier avait heure du matin marie gladel leur
voisine agée de trois ans fille de jacque gladel et d'anne sautget ses deux habitants
domicile, audit lieu du monteix de cette commune, tous les comparans declarés
ne savoir signés apres leur avoir fait lecture du present acte que nous avons
signé lesdits jour mois et an

Chaboissier
maire

Lecture acte le present a été inscrit par nous, soussigné maire de la commune
d'Echandelys le trente un decembre mil huit cent vingt cinq

Chaboissier
maire

Table alphabetique des dites dossiers augmentant Registre 563

N°	nom & prenom	N° dossier	Date dossier
1	angladefrancoise	16	28. mai
2	Raiffon Jean	6.	21. mars
3	clavelier antoine	4.	26 fevrier
4	chorion anne	5.	28. fevrier
5	chantetombe marie	19.	26. juillet
6	Communal antoine	22.	27. aout
7	Dutour marie	8.	18. avril
8	dutour benoite	26.	28. 8bre
9	flot guilhaume	3.	19 fevr
10	grivel etienne	13.	14. mai
11	granouille jeanne	29.	6. 7bre
12	gerattet antoinette	25.	29. 7bre
13	gladel anne	28.	19 9bre
14	hirodie jeanne	15.	14. juin
15	martin claudine	1.	7. janvier
16	morras marie	18.	14. mai
17	menut anne	27.	14. 9bre
18	pauros jeanroy	10.	27. avril
19	pontet marie	21.	6. mai
20	piallat jeanne	17.	18. juillet
21	Roche blaise	9.	20. avril
22	Sarron anne	20.	16. aout
23	tournet marguerite	2.	8. janvier
24	thuaire antoine	16.	14. juin
25	thuaire guilhaume	18.	18. juillet
26	tournelier antoine	27.	18. aout
27	vaurillon anne	7.	4. avril
28	vaisse pierre	24.	17. 7bre

663

ANNÉE 1822.

MAIRIE

d

ARRONDISSEMENT COMMUNAL

d

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

DÉCÈS.

REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1822.

PAR Nous [illegible] *Juge de Paix du Tribunal de première instance séant à* Aubusson *arrondissement d'*Aubusson *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Décès pendant l'année mil huit cent vingt-deux, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Six *feuillets.*

Fait double, à Aubusson *le* Vingt quatre *décembre mil huit cent vingt-un.* [illegible]

N°. 1er. 8 janvier. L'an mil huit cent vingt deux, et le huit janvier à onze heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson département du Puy de Dome, sont comparus, jacques David, jean Mayt. anglade, et jean majets, d'âge majeur, cultivateurs, habitants du lieu de la Bastide commune d'Echandelis, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui sept du courant, et decedé en Son domicile jean Mayteite David leur voisin, marié de marie pomél, age de cinquante trois ans journalier habitant du lieu de la Bastide commune d'Echandelis, et ont les comparants signé avec nous le present acte après leur en avoir fait lecture les dits jour et an.

Majets Anglade Chaboissier maire

11. janvier 2. Vacheron guilhaume. L'an mil huit cent vingt deux, le onze janvier, dix heures du matin, pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson département du Puy de Dome, sont comparus, pierre vacheron et jean vacheron Laubert, cultivateurs, habitants du bourg d'Echandelis, en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui vingt, guilhaume vacheron fils dud. pierre âgé de majeur, garde forestier habitant dudit bourg d'Echandelis, en cette commune, lequel nous ont déclaré que le jourd'hui vingt, guilhaume vacheron fils dud. pierre déclarant, et de marianne vacheron, Et decedé en Son domicile, age de dix huit ans par profession habitant dudit bourg d'Echandelis en cette commune. Et ont les comparants signés avec nous le present acte après leur en avoir fait lecture les dits jour et an. Lourdos Vacheron Chaboissier maire

18 janvier 25

L'an mil huit cent vingt deux, le vingt six janvier a neuf heures du matin, pardevant nous georges chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'echaudelis, arrondissement d'embrun, sont comparus en leur domicile, pierre et etienne Davids, cultivateurs habitants dudit lieu de haut en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy vingt cinq du courant, sur les neuf heures du matin, est décédé en son domicile dudit lieu de haut, marie Davids leur voisine, veuve de jacques Bonnafoux, âgée de soixante dix huit ans, native de la commune d'Embrun, fille de feu guillaume david, et de marie longeaud, ainsi qu'il est connu de tous les comparants, déclarant ne savoir signer, après lecture faite. Chaboissier maire

David Marie

19 janvier

L'an mil huit cent vingt deux, le vingt sept janvier a dix heures du matin, pardevant nous georges chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'echaudelis, arrondissement d'embrun, département des hautes alpes, sont comparus, pierre et jacques Bonnafoux, cultivateurs habitants dudit lieu de haut en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy à cinq heures du matin, est décédé en son domicile dudit lieu de haut, vital Mouret, leur voisin et ami, époux de feu Marguerite Bonnafoux, âgé de soixante dix ans, cultivateur habitant du meme lieu de haut en cette commune, et ont les comparants déclaré ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. Chaboissier maire

Bonnafoux pierre
Bonnafoux jacques
Mouret vital

2 février

L'an mil huit cent vingt deux, le deux février a dix heures du matin, pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'echaudelis, arrondissement d'embrun, département des hautes alpes, sont comparus jacques et guillaume dubois, âgés majeurs, cultivateurs habitants dudit lieu de haut en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy premier du courant, est décédé en son domicile jacques moiras leur voisin marié de jacqueline vaisse, âgé de cinquante huit ans, et ont les comparants déclaré ne savoir signer, après lecture faite du présent acte. Chaboissier maire

3 moiras annet

13 fevr

L'an mil huit cent vingt deux, le treize février onze heures du matin, pardevant nous georges chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'echaudelis, arrondissement d'embrun, département des hautes alpes, sont comparus claude et pierre batiste, âgés majeurs, meuniers au domaine des Condes en cette commune, lesquels nous ont déclaré que marguerite Farle et louise dite claude batiste Estrabelle, sœurs dudit pierre, âgée de vingt trois ans, est décédé en son domicile hier dimanche du courant, à deux heures du soir, meunière habitante au domaine des Condes en cette commune et dudit pierre batiste. Signé avec nous l'autre, ledit claude a déclaré ne savoir signer après lecture faite. Batiste Chaboissier maire

6 farle marguerite

14 fevr

L'an mil huit cent vingt deux, le quatorze février neuf heures du matin, pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'echaudelis, arrondissement d'embrun, département des hautes alpes, sont comparus Benoit magand, et antonie chanoine, âgés majeurs, cultivateurs habitants du lieu de pralel en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy sept heures du matin est décédé en son domicile marie fougeret femme de andré lagrange, âgée de quarante ans, leur voisine et leur voisine, journalière habitante dudit lieu de pralel en cette commune; et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an et leur voisine et belle sœur dudit magand benoit a reconnu. Chaboissier maire

7 fougeret marie

7 9bre
8 Sauzet Barthelmy

L'an mil huit cent vingt deux le dix neuf 7bre a onze heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de Chandelis, arrondissement d'Ambert, département du Puy de Dome, sont comparus, Michel Lafarge et Jean Sauzet laboureurs habitants dudit lieu de Chabejeas lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy dix huit, est décédé dans son domicile audit lieu de Chabejeas Barthelmy Sauzet laboureur âgé de soixante quatorze ans, époux de Jeanne Laisson, aussi laboureur habitant dudit lieu de Chabejeas en cette commune et ont les comparants déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier maire

11 mars 9 gonestier Jeanloise

L'an mil huit cent vingt deux le onze mars a six heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire de la commune de Chandelis, arrondissement d'Ambert, département du Puy de Dome sont comparus Claude Mouget et Antoine Renaud, tisserands dudit lieu de Chabejeas habitants en cette commune lesquels nous ont déclaré que ce jourdhuy à quatre heures du matin Jeanloise gonestier âgée de soixante mois fille de Claude et de Marie Force ses cousins dudit déclarant est décédée au domicile de ses père et mère journaliers habitants dudit lieu de Chandelis en cette commune et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an

Chaboissier maire

18 mars 10 Cauchon Jeanne

L'an mil huit cent vingt deux le dix huit mars a cinq heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier public de la commune de Chandelis, arrondissement d'Ambert, département du Puy de Dome, sont comparus, Pierre Pupidon et Etienne Coudeyras journaliers habitants du bourg de Chandelis, lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy à deux heures du matin est décédée en son domicile Jeanne Cauchon leur voisine âgée de soixante douze ans veuve de Jean Coudeyras, journalière habitante dudit lieu de la parade en cette commune et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour et an.

Chaboissier maire

30 mars 11 Chaduc Antoine

L'an mil huit cent vingt deux le trente mars a sept heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune de Chandelis, arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome, sont comparus; Annet Chamyroux et André Jouvet dagé majeur, cultivateurs habitants dudit lieu de Chabejeas en cette commune; lesquels nous ont déclaré que ce jourdhuy à trois heures du matin est décédé en son domicile Antoine Chaduc leur voisin agé de soixante huit ans, veuf de Louise Pupidon journalier habitant dudit lieu de Chabejeas en cette commune; et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jours et an.

Chaboissier maire

10 avril 12 Force Claude

L'an mil huit cent vingt deux le dix avril a onze heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'Etat civil de la commune de Chandelis arrondissement d'Ambert département du Puy de Dome, sont comparus, Marc et Antoine Longchal dagé majeur habitants dudit lieu de Chabejeas en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy à cinq heures du soir est décédé en son domicile Claude Force leur voisin agé de soixante douze ans mari de Jeanloise Longchal; journalier habitant dudit lieu de Chabejeas en cette commune et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jours et an

Chaboissier maire

21. avril 19 Prujade Laurent

L'an mil huit cent vingt deux, le vingt un avril a huit heures de soire, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubat, département du puy de dome, sont comparus, andré Jongeras, et aimé champroux journaliers habitans du lieu du chaul en cette commune; lesquels nous ont declarés que ce jourdhuy, a sept heures du matin et decedé en son domicile laurent prujade leur voisin agé de cinquante six ans marié de Petronille meroltz journalier habitant dudit lieu du chaul en cette commune, et ont les comparans declaré ne savoir signer, apres leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chaboissier maire

22. avril 18. Moisson Jeanne

L'an mil huit cent vingt deux, le vingt deux avril a dix heures du matin, pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubat, département du puy de dome, sont comparus Benoit Montel, et mere chonion d'age majeurs, lieux delongt habitants du lieu du saut plantas en cette commune, lesquels nous ont declarés que le jourdhuy a dix heures du matin, est decedé en son domicile, jeanne moisson leur voisine femme de Benoit Montel agée de soixante quatorze ans, journaliere habitante dudit lieu du saut plantas en cette commune. Et ont les comparans declarés ne savoir signer, apres quoi leur acte fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboissier maire

23. avril 15. Jarrouille Barthelemy

L'an mil huit cent vingt deux, le vingt trois avril, a onze heures du matin, pardevant nous georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubat, département du puy de dome, sont comparus andré Jongeres, et aimet champroux journaliers habitans du lieu du chaul en cette commune, lesquels nous ont declarés que ce jourdhuy a dix heures du matin Barthelemy jarrouille leur voisin agé de quarante deux ans veuf de anne Sarron est decedé en son domicile journalier habitant dudit lieu du chaul en cette commune et ont les comparans declarés ne savoir signer, apres leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an, majeurs âge majeur

Chaboissier maire

24. avril 16. Condeyras Jeanne

L'an mil huit cent vingt deux, le vingt quatre avril a sept heures du soir, pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubat, département du puy de dome, sont comparus Claude Mevogue et Joseph Meraud, daye majeurs journalier habitans du lieu d'Beaufreres en cette commune, lesquels nous ont declarés que ce jourdhuy a quatre heures du matin jeanne condeyras leur voisine veuve d'Etienne chonion agée de soixante six ans est decedé en son domicile, journaliere habitante dudit lieu de beaufreres en cette commune, et ont les comparans declarés ne savoir signer, apres leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboissier maire

10. mai 17. Magaud Benoit

L'an mil huit cent vingt deux, le dix mai a huit heures du soir, pardevant nous georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubat, département du puy de dome, sont comparus, antoine condeyras et barthelemy dutours d'age majeur sieur delongt habitants dudit lieu de parel en cette commune lesquels nous ont declarés que ce jourdhuy a quatre heures du matin Benoit magaud leur voisin marié de claudine chonion, agé de soixante ans est decedé en son domicile journalier habitant dudit lieu de parel en cette commune; et ont les comparans declarés ne savoir signer apres leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboissier maire

11 mai — L'an mil huit cent vingt deux, le onze mai a neuf heures du matin, pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'ambert département du puy de dome, sont comparus Etienne Roch journalier habitant du lieu de la Bastide commune de Valcivières lequel nous a déclaré que ce jourdhuy a quatre heures du matin sa femme Marie Gaudon âgée de cinquante ans est décédée en son domicile audit lieu de la Bastide en cette commune, laquelle nous avons reconnue pour être effectivement morte et décédée, et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

18 Dutour Jeanne — L'an mil huit cent vingt deux, le dix huit mai a neuf heures du matin pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'ambert département du puy de dome, sont comparus Jacques Gaudon [illegible] guilhaume Dutour, dage majeurs, cultivateurs habitants du lieu de la Bastide commune de Valcivières lequels nous ont déclaré que ce jourdhuy a huit heures du matin est décédé en son domicile audit lieu de la Bastide commune de Valcivières Jeanne Dutour leur voisine veuve d'Antoine Dutour âgée de soixante huit ans journalière habitante audit lieu de la Bastide commune de Valcivières et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

19. Duchier vital — L'an mil huit cent vingt deux, le dix neuf mai a deux heures de soir pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'ambert département du puy de dome, sont comparus Damien Dutour et autre Armand, dage majeurs cultivateurs habitants du lieu de la bastide commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy à sept heures du matin est décédé en son domicile vital Duchier leur voisin âgé cinquante un ans marié de Jeanne chevalier, journalier habitant dudit lieu de la bastide commune d'Echandelys et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

2. juillet — L'an mil huit cent vingt deux, le deux juillet a sept heures du soir pardevant nous georges chaboissier maire de la commune d'Echandelys arrondissement d'ambert département du puy de dome, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de ladite commune, sont comparus Etienne Roch journalier habitant du lieu de la bastide commune de Valcivières lequel nous a déclaré que ce jourdhuy a deux heures du matin, marie pupidon âge majeur cultivateur habitant dudit lieu de la bastide commune de Valcivières lequel nous a déclaré que ce jourdhuy a deux heures du matin, marie pupidon fille dudit Etienne Roch et de marie gaudon sa femme décédée en son domicile, âgée de onze ans sans profession habitante avec son père et mere ledit journalier dudit lieu de la bastide commune de Valcivières et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier maire

20. pupidon marie

16. juillet — L'an mil huit cent vingt deux, le seize juillet a sept heure du soir pardevant nous georges chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'ambert département du puy de dome sont comparus Etienne grenouille, et annet chamy journaliers habitants du lieu de la bastide en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourdhuy a trois heures du matin est décédé en son domicile dage majeur cultivateur habitant dudit lieu de la bastide en cette commune et ont déclaré que le jourdhuy a trois heures du matin est décédé en son domicile marie pupidon leur voisine femme d'andré dutour âgée de soixante douze ans journalière habitante dudit lieu de la bastide en cette commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboissier maire

21. pupidon marie

24. juillet — L'an mil huit cent vingt deux, le vingt quatre juillet a six heures du soir pardevant nous georges chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'ambert département du puy de dome, sont comparus, jean Ternoise et pierre communal, dage majeurs, scieur de long habitants du lieu de chabreyras en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourdhuy a trois heures du matin, est décédé en son domicile jeanne Sautet leur voisine âgée de deux mois fille de claude Sautet, et de marie pouzion, habitante dudit lieu de chabreyras en cette commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Chaboissier maire

22. Sautet jeanne

11 mai
18
Dutour
Jeanne

L'an mil huit cent vingt deux, le onze mai à neuf heures du matin, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'Ambert département du puy de Dome, sont comparus Gaspard Dutour [illegible] habitant du lieu de la Bastide dite commune, lequel nous a déclaré que le jourd'hui à huit heures du matin est décédé en son domicile Jeanne Dutour leur voisine veuve d'André Dutour âgée de soixante huit ans, journalier habitant du lieu de la Bastide en cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

19 mai
19.
Duchier
vital

L'an mil huit cent vingt deux, le dix neuf mai à deux heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'Ambert département du puy de Dome, sont comparus Damien Dutour et Annet Arnaud, âgés majeurs cultivateurs habitants du lieu de la bastide en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui à sept heures du matin est décédé en son domicile vital Duchier leur voisin âgé cinquante un ans, marié de Jeanne Chevalier, journalier habitant dud. lieu de la Bastide en cette commune; et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jours et ans

Chaboissier
maire

2 juillet
20.
Pupidon
marie

L'an mil huit cent vingt deux, le deux juillet à sept heures du soir, pardevant nous George Chaboissier maire de la dite commune d'Echandelys, arrondissement d'Ambert, département du puy de Dome, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la dite commune, sont comparus Etienne Pupidon âgé majeur cultivateur habitant du dit bourg d'Echandelys, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à deux heures du matin est décédé Marie Pupidon fille dud. Etienne Roch et de Marie Pourtier sa femme et décédé en son domicile, âgée de onze ans sans profession habitante avec ses père et mère dit bourg d'Echandelys en cette commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jours et ans

Chaboissier
maire

16 juillet
21.
Pupidon
marie

L'an mil huit cent vingt deux, le seize juillet à sept heure du soir, pardevant nous George Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'Ambert département du puy de Dome, sont comparus Benoit Grenouille, et Annet Chevy tous deux âgés majeurs cultivateurs habitans du lieu de la Bastide en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui à trois heures du matin est décédé en son domicile Marie Pupidon leur voisine femme d'André Dutour âgée de soixante douze ans, journalier habitante du lieu de la Bastide en cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jours et an

Chaboissier
maire

24 juillet
22.
Sauzet
Jeanne

L'an mil huit cent vingt deux, le vingt quatre juillet à six heures du soir, pardevant nous George Chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys arrondissement d'Ambert département du puy de Dome, sont comparus, Jean Ferrusse et Pierre Communal, âgés majeurs, tous deux habitans du lieu de Chabreyras en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à trois heures du matin, est décédé en son domicile Jeanne Sauzet leur voisine âgée de deux mois fille de Claude Sautet, et de Marie Pourtier, habitante dud. lieu de Chabreyras en cette commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jours et an

Chaboissier
maire

22 août
22 Terrasse adrien

L'an mil huit cent vingt deux et le vingt sept août a sept heures du soir, pardevant nous george Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert département du puy de dome sont comparus jean et pierre Terrasse d'âge majeurs tous deux habitans du lieu de chabreyras en cette commune, lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin, est decedé en son domicile a cette commune, leur voisine agée de quarante huit ans, fille d'antoine Terrasse et d'antoinette Clotte journalière habitans dudit lieu de chabreyras en cette commune et ont les comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chaboissier

12 7bre
24
Clavelier Jeanne

L'an mil huit cent vingt deux cet le douze septembre a sept heure du soir, pardevant nous george chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'echandelis, arrondissement d'Aubert, département du puy de dome sont comparus jean et pierre Terrasse d'âge majeurs habitans du lieu de chabreyras en cette commune, lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a six heures du matin, est decedé en son domicile jeanne Clavelier leur voisine agée de quarante un an femme de jean Chalier journalière habitante dudit lieu de chabreyras en cette commune, et ont les comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chaboissier

16 7bre
25.
Coupat Jacque

L'an mil huit cent vingt deux, cet le seize septembre a cinq heures du soir, pardevant nous george chaboissier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, département du puy de dome sont comparus claude et jean chomon d'âge majeurs metayer du lieu de coupat en cette commune, lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin, est decedé en son domicile jacque coupat leur voisin agé de cinq ans, fils de jean et de marie pouchon sans profession habitant dudit lieu de coupat en cette commune; et ont les comparans declaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chaboissier maire

2 8bre
N° 26
Dutour Anne

L'an mil huit Cent vingt deux et le deux octobre a dix heure du matin, pardevant nous george Chaboissier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert département du puy de dome, sont Comparus jean Chalier et pierre terrasse d'âge Majeur tous deux habitans du lieu de Chabreyras en cette Commune, lesquels nous ont declaré que le jourd'hier a onze heure du matin est decédé en son domicile Anne Dutour leur voisine agée de cinq ans fille de pierre Dutour et d'antoinette Clavelier journalière habitans dudit lieu de Chabreyras, en cette Commune, et ont les Comparans declaré ne savoir signer de ce requis leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chaboissier maire

12 9bre
N° 27
Dutour Marie

L'an mil huit Cent vingt deux et le dix Neuf octobre a onze heure du matin pardevant nous george Chaboissier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, département du puy de dome, sont Comparus jean terrasse et antoine grivel d'âges majeurs tous deux habitans du lieu de Chabreyras en cette Commune, lesquels nous ont declaré que le jourd'hier a six heure du Matin est decédé en son domicile Marie Dutour leur voisine veuve de pierre terrasse agée de quarante sept ans, journalière habitante dudit lieu de Chabreyras, en cette Commune; et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledits jour et an.

Chaboissier maire

20 8bre
N° 28
Flotte
Marguerite

L'an mil huit Cent Vingt deux et Le vingt octobre a six heures du soir, pardevant Nous George Chabaspier maire et officier de l'état Civil de la commune d'Echandelis, arrondissement et Departement Duquel il dépend, sont Comparus georges Flotte et autre georges dit Majeur Cultivateurs habitans du lieu de Chaut de cette Commune Lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui a onze heures Dauvant midi est décédé au Domicile dudit Lieu du Chaut Marguerite Flotte Leur Voisine agée de Sept ans fille d'augustin Flotte et de marie Dupuis Domestique habitante dudit Lieu du Chaut de cette Commune, et ont Les Comparans déclaré ne savoir Signer de ce Requis après Leur avoir fait Lecture Dupresent acte que nous avons Signé Ledit Jour et an/.

Chaboispier
maire

20bre
N° 29
Clavelier
Antoinette

L'an Mil huit Cent Vingt deux et Le Vingt octobre, a dix heures Dumatin pardevant Nous George Chaboispier Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis arrondissement d'Aubusson Département Duquel il dépend sont Comparus jean Chalier et pierre terrasse dagés Majeurs Tuteur de Leurs habitans du lieu de Chabruyras Sur cette Commune Lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a deux heures du soir est décédé au Domicile audit Lieu de Chabruyras, Antoinette Clavelier, Leur voisine agée de quarante trois ans Femme de pierre Dutour journalière habitante dudit lieu de Chabruyras, de cette Commune; et ont Les Comparans déclaré ne Savoir Signer de ce Requis après Leur avoir fait Lecture Dupresent acte que nous avons Signé Ledit Jour et an/.

Chaboispier
maire

21. 8bre
N° 30
Ponchon
Benoitte

L'an Mil huit Cent trente deux et le vingt quatre octobre a cinq heures du soir, pardevant Nous George George Chaboispier Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson Département Duquel il dépend, sont Comparus antoine grivel et Claude Lary et dagés Majeurs Tuteur de Leurs habitans du lieu de Chabruyras Sur cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que Le jour d'hier a huit heures du matin est décédé au Domicile Benoitte Ponchon Leur Voisine agée de dix huit mois fille de jean ponchon et de jeanne guilly journaliers habitans dudit Lieu de Chabruyras Sur cette Commune, et ont Les Comparans déclaré ne savoir signer de ce Requis, après Leur avoir fait Lecture Dupresent acte que nous avons signé Ledit jour et an/.

Chaboispier
maire

31. 8bre
N° 31
Dutour
Claudine

L'an mil huit cent vingt deux et le trente un octobre a six heures du soir, pardevant nous George Chaboispier Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson Département Duquel il dépend, sont Comparus Claude vaisse et antoine Lavy cabol dagés Majeurs Tuteurs de Leurs habitans du lieu du Moulin Vagery Sur cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a huit heures du Matin est décédé au Domicile audit Lieu du Moulin Vagery, Claudine Dutour, Leur voisine agée de soixante deux ans Veuve de guillaume Bournerie journalière habitante dudit moulin de Vagery de cette Commune, et ont Les Comparans déclaré ne savoir signer de ce Requis après Leur avoir fait Lecture Dupresent acte que nous avons signé Ledits jour et an/.

Chaboispier
maire

7. 9bre
N° 32.
Mayet
Antoinette

L'an mil huit cent vingt deux et sept novembre a quatre heures du soir, pardevant nous George Chaboispier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubusson, Département d'Aubusson, sont Comparus pierre Marsepoil et antoine Lavaud et dagés Majeurs Cultivateurs habitans dudit lieu de Lonzedat Sur cette Commune Lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à six heures du soir, antoinette Mayet Leur voisine fille de Louis et de marie Lavaud et, agée de quatorze ans et décédé Sur ce dit lieu, journalière habitante dudit Lieu de Lonzedat Sur cette Commune, et ont Les Comparans déclaré ne savoir signer de ce Requis de Lecture faite Dupresent acte que nous avons signé Ledits jour et an/.

Chaboispier
maire

8 9bre
N.° 33.
Dumas
Claudine

L'an mil huit cent vingt deux et le huit novembre, onze heures du soir, par devant nous George Chaboisier Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, arrondissement d'Ambert département du Puy de Dôme, sont comparus Pierre Dumas dit Pierrot, cultivateur habitant du lieu de Pradas en cette commune et Marie Mongenet, dite Mayon, cultivateur habitant du lieu de Lispidat en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à trois heures du matin est décédé en son domicile, audit lieu de Lispidat en cette Commune, Claudine Dumas, leur voisine, âgée de soixante huit ans journalière habitante dudit lieu de Lispidat en cette Commune, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé avec eux. Chaboisier maire

14 9bre
N.° 34.
Pomel
Etienne

L'an mil huit cent vingt deux et le dix huit novembre, à onze heures du matin, par devant nous George Chaboisier Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, arrondissement d'Ambert département du Puy de Dôme, sont comparus Antoine Chervin et Antoine Cortet, journaliers habitants du lieu de Lispidat en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Pierre Magen Mayeur habitant du lieu de Lispidat en cette Commune, lequel nous avait déclaré que le jour d'hier à sept heures du matin est décédé en son domicile audit lieu de Lispidat en cette Commune, Etienne Pomel, leur voisin âgé de deux ans de Jean et de Marguerite Mouret journaliers habitant dudit lieu de Lispidat, en cette Commune, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé avec eux. Chaboisier maire

19. 9bre
N.° 35.
Dutour
Claudine

L'an mil huit cent vingt deux et le dix neuf novembre à dix heures du matin par devant nous George Chaboisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, arrondissement d'Ambert département du Puy de Dôme, sont comparus, Marc Longechal et Pierre Thioron dit Lage majeurs journaliers habitants du lieu du moulin de Jeriy en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Claudine Dutour leur voisine veuve de Guillaume Mounier âgée de soixante ans, est décédé hier dix huit du mois à trois heures du soir en son domicile journalière habitante dud. lieu du moulin de Jeriy en cette commune. Et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an. Chaboisier maire

1. X^bre
N.° 36.
Statte
Jean

L'an mil huit cent vingt deux, le trois décembre à cinq heures du soir, pardevant nous George Chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, arrondissement d'Ambert, département du Puy de Dôme, sont comparus Blaise Chanion et Blaise Longeray dit Lage majeurs cultivateurs habitants du lieu de Soisson en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Jean Statte leur voisin fils de Guillaume Statte et d'Anne Bonnet âgé de huit mois, est décédé ce matin à trois heures du matin en son domicile sans profession habitant dud. lieu de Soisson en cette commune, et ont les comparants déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an. Chaboisier maire

5. X^bre
N.° 37.
Sauzet
Anne

L'an mil huit cent vingt deux, le cinq décembre à six heures du soir, pardevant nous George Chaboisier, maire, et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, arrondissement d'Ambert, département du Puy de Dôme, sont comparus, autorie et Marc Longechal dit Lage majeurs journaliers habitants du lieu du moulin de Jeriy en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce matin à quatre du matin, Anne Sauzet leur voisine femme de Jacques Glad âgée de trente deux ans. Et décédée en son domicile audit lieu du moulin de Jeriy en cette commune, et ont les comparants déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an. Chaboisier maire

10. Xbre 98. Fournerie marie

L'an mil huit cent vingt deux le dix decembre onze du matin, pardevant nous George Chaboissier, maire & officier de l'Etat civil de la commune d'Eskandelis, arrondissement d'Oloron, département des Pyrénées, sont comparus Antonia Chaboissier, propriétaire veuve de Jean Fournerie, âgée de soixante huit ans, propriétaire habitante dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, et Jean Fournerie, âgé de trente ans, propriétaire habitant dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, lesquels nous ont déclaré que ledit Jean Fournerie a épousé Marie Chaboissier, fille majeure, domiciliée audit lieu de la dite commune d'Eskandelis, ici présente, et fille légitime de feu Jean Chaboissier, vivant propriétaire habitant dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, et de Jeanne Giraut, aussi propriétaire habitante dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, ici présente, et Antonia Chaboissier, propriétaire habitante dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, sœur dudit Jean Fournerie, lesquels nous ont déclaré que ledit mariage a été célébré ce jourd'hui dix du présent mois de décembre à onze heures du matin, en présence de Jean Chaboissier, propriétaire habitant dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, frère de la dite Marie Chaboissier, épouse dudit Jean Fournerie, âgé de vingt ans, et de Jean Chaboissier, propriétaire habitant dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, âgé de trente ans, cousin germain de la dite Marie Chaboissier, épouse dudit Jean Fournerie, lesquels ont déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte, de ce interpellés suivant la loi.

Chaboissier maire

V. Xbre 99. Chaboissier Antonia

L'an mil huit cent vingt deux, le vingt cinq décembre à cinq heures du soir, pardevant nous George Chaboissier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Eskandelis, arrondissement d'Oloron, département des Pyrénées, sont comparus Antonia Chaboissier, propriétaire veuve de Jean Chaboissier, âgée de soixante dix ans, propriétaire habitante dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, ici présente, et Barthelemy Chavanne, cultivateur habitant dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin est décédé en son domicile audit lieu de la dite commune d'Eskandelis ledit Jean Chaboissier, époux de Jeanne Giraut, propriétaire habitant dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, âgé de soixante huit ans, propriétaire habitant dudit lieu de la dite commune d'Eskandelis, ledit Jean Chaboissier époux susnommé et qualifié, ainsi qu'il nous est apparu par son acte de décès à nous présenté, lesquels nous ont déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte, de ce interpellés suivant la loi.

Chaboissier maire

11. Xbre 100. Terrasse Marie

L'an mil huit cent vingt deux, le trente un décembre à quatre heures du soir pardevant nous George Chaboissier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Eskandelis, arrondissement d'Oloron, département des Pyrénées, sont comparus Jacques et Guillaume Dutours, âgés majeurs, cultivateurs habitants dudit lieu d'Aumas en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à trois heures du matin Marie Terrasse leur voisine veuve de Guillaume Dumay, âgée de soixante douze ans, est décédée en son domicile, journalière habitante dudit lieu d'Aumas en cette commune, et que les comparants déclarent ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte, de ce interpellés suivant la loi.

Chaboissier maire

Clos et arrêté le présent registre par nous susdit maire de la commune d'Eskandelis le trente un décembre mil huit cent vingt deux.

Chaboissier maire

Table alphabetique des actes Contenus au present Registre

Nous et prenoms	Date de l'acte	N.o du Registre				
1er Batiste jean	9 7bre	36	28	pupidon Marie	2. juillet	20
2 Bonnet Marie	10 7bre	38	29	pupidon Marie	16. juillet	21
3 Chadu antoine	30 Mars	11	30	pourtoux Benoite	24. 8bre	30
4 Coudoyras jeanne	24. avril	16	31	posmet Etienne	18. 9bre	34
5 Clavelier jeanne	12. 7bre	24	32	Rouvet Vital	29 janvier	4
6 Coupat jacques	16. 7bre	28	33	Sauret Bmy	19. fevrier	8
7 Clavelier antoinette	20. 8bre	29	34	Sauret Francoise	24 juillet	22
8 Chabot pierre antoine	27. 7bre	39	35	Sauret anne	5. 7bre	37
9 David jean Baptiste	8. janvier	1.er	36	tauhon jeanne	18. Mars	10
10 David marthe	26 janvier	5	37	terrase anne	27. août	23
11 Dutour jeanne	11. Mai	18	38	terrase Marie	31. 7bre	40
12 Duchet Vital	15 Mai	19	39	Vacheron guille	21. janvier	2
13 Dutour anne	2. 8bre	26				
14 Dutour Marie	19. 8bre	27				
15 Dutour Claudine	31 8bre	31				
16 Dumas Claudine	8. 9bre	33				
17 Farie Marguerite	13 fevrier	6				
18 Fongeres Marie	14. fevrier	7				
19 Forie Claude	10. avril	12				
20 Flotte Marie	20. 8bre	28				
21 Generier Francoise	11. Mars	9				
22 grenouille Bmy	23. avril	15				
23 Morias aimat	2. fevrier	5				
24 Moissin jeanne	22. avril	14				
25 Magnols Benoit	10. Mai	17				
26 Mayet antoinette	7. 9bre	32				
27 pichaya de laurent	21. avril	13				

N.° *Bourbon-Vendée, le 25 mars 1832*

ÉTAT CIVIL.

LE MAIRE DE BOURBON-VENDÉE,

Chef-lieu du Département de la Vendée,

à Monsieur le Maire de la Commune d'Echandelys

Canton de St Germain Chef-lieu Département de Puy de Dôme

par Pigerolles

MONSIEUR LE MAIRE,

Pour me conformer à l'Article 80 du Code civil, j'ai l'honneur de vous adresser ci-après l'Extrait de mort de Benoist Pointet Cultivateur au Chasseur au Village de Leger décédé à l'hospice de cette Ville le trois mars présent mois

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

MONSIEUR LE MAIRE,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Arnaud

Acte de décès du 28 Mars 1832 N.° 500 dressé à Bourbon-Vendée
Extrait délivré à Echandelys
Etat-Civil délivré au Village de Leger
Décédé à Chazeau de Leger commune de Bourbon-Vendée le 3 mars 1832.
Signé Arnaud Maire

N.° 88

EXTRAIT des Registres de l'État Civil de la Commune Décès *de* Bourbon-Vendée, *Chef-lieu du Département de la d.e Vendée, pour mil huit cent trente Dix* [illegible]

L'AN mil huit cent Trente deux le Dixième mars par-devant nous [illegible] Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de Bourbon-Vendée, Chef-lieu du Département de la Vendée, sont comparus les Sieurs [illegible] lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui — à quatre heures du matin Benoît Sainte chasseur au 18.e Léger 2.e Bat.on 1.re Compagnie natif d'Echandelys — Canton de Saint Germain Département d'upuy de Dôme domicilié d'Echandelys Département de Puy de Dome âgé de (né le 8 Juin 1808), fils-d'feu Pierre et de Marie Desvergnes demeurant a Echandelys Canton de St Germain Chezy — Département d'upuy de Dôme est décédé à l'Hospice de cette ville. et ont les déclarans signé avec nous (ont dit ne savoir signer) le présent Acte, après qu'il leur en a été fait lecture, Signé aux registres moreau adjoint.

Pour copie conforme :
Le Maire de Bourbon-Vendée,
Brimaud

6613

ANNÉE 1823.

MAIRIE
d'Ekandelij

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Ambert

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

DÉCÈS.

REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1823.

PAR Nous Jste Collangettes *Juge de Paix du Tribunal de première instance séant à* Ambert *arrondissement d'* Ambert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Décès pendant l'année mil huit cent vingt-trois, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Six *feuillets.*

Fait double, à Ambert *le* Dix Sept *décembre mil huit cent vingt-deux.*

Collangettes

No. 1er
17. janvier
Jauvadet
marie

L'an mil huit cent vingt trois, le dix sept janvier avant nous george chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Ekandelij arrondissement d'ambert département du puy de dome, sont comparus, antoine jauvadet, cultivateur pierre marcpeil, âgé majeur, cultivateurs habitants d'icelle et de cette commune lesquels nous ont declarés que marie jauvadet leur voisine et fille dud. antoine jauvadet et de marie vernet sa femme est decédé en son domicile ce jourdhuy a trois heures du matin agée de vingt un ans. Jouachim habitante dud. lieu et de cette commune, et ont les comparans declarés ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé

Chaboissier
maire

2. 21. janvier
Dumas
antoine

L'an mil huit cent vingt trois, le vingt un janvier, pardevant nous george chaboissier maire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Ekandelij canton dest. germain chemin arrondissement d'ambert, département du puy de dome sont comparus, jacques et guilhaume dutour, âgé majeurs, cultivateurs habitants dudit lieu dumas en cette commune lesquels nous ont declarés que le jourd'hier a sept heures du soir, est decedé en son domicile, antoine dumas leur voisin veuf d'anne terrasse, agé de soixante quinze ans, cultivateur habitant dudit lieu dumas en cette commune. et ont les comparans declarés ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jours et an

Chaboissier
maire

N° 3. 4 f. 50 c.

Vaurillon Jeanne

L'an mil huit cent vingt trois, Et le quatre fevrier, pardevant nous george chaboisseau, maire faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton dest. germain arrondissement d'aubert, departement du puy de dome, sont comparus, antoine sauvadet et pierre vaurillon, l'un et l'autre majeurs, cultivateurs habitants d'icelle commune, lesquels nous ont declaré, que le jourdhuy à cinq heures du matin, jeanne vaurillon leur voisine agée de six ans fille d'antoine vaurillon et de françoise buisson, est decedée sans profession habitante avec ses pere et mere audit lieu de cette commune, et ont les comparans declarés ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du present acte, que nous avons signé lesdits jour et an

Chaboisseau maire

N° 4. 20. 8 f. 50 c.

Sauvadet anne

L'an mil huit cent vingt trois, Et le vingt fevrier, pardevant nous george chaboisseau, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton dest. germain Chesne, arrondissement d'aubert, departement du puy de dome, sont comparus antoine sauvadet, et pierre marie vaurillon, l'un et l'autre majeurs, cultivateurs habitant dudit lieu de l'oradat en cette commune, lesquels nous ont declaré que ce jourdhuy à trois heures du matin, est decedée buisson domicile anne sauvadet leur voisine et niece dud. antoine sauvadet agée de dix sept ans, fille de Benoit sauvadet et d'anne chany, sans profession habitante avec ses pere et mere audit lieu de l'oradat en cette commune, et ont les comparans declarés ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé lesdits jour et an

Chaboisseau maire

N° 5. 21. 8 f. 50 c.

Buisson pierre

L'an mil huit cent vingt trois, Et le vingt un fevrier, pardevant nous georges chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton dest. germain Chesne, arrondissement d'aubert, departement du puy de dome, sont comparus claude lagrange, et pierre buisson, l'un et l'autre majeurs, cultivateurs habitants du lieu de chez Encette commune, lesquels nous ont declaré que pierre Buisson leur voisin agé de neuf mois fils de jean Buisson et d'anne piallat dudit buisson domicilié a jourdhuy a deux heures du matin. Sans profession habitant avec ses pere et mere audit lieu de chez Encette commune, et ont les comparant declarés ne savoir signer de ce requis, après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisseau maire

31. Janvier

6.

Dutour pierre

Du Registre des actes de deces de la mairie de Cloches a été extrait ce qui suit

Extrait du Registre des actes civil de la mairie de Cloches pour 1823

L'an mil huit cent vingt trois, Et le sixieme jour du mois de janvier, devant nous adjoint delegué officier de l'état civil de la ville de Cloches, sont comparus, messieurs Montard louis etienne, agé de soixante un ans, et Claude urbain Claude agé de soixante deux ans, administrateurs de l'hospice de cette ville y demeurant, lesquels nous ont declarés que dutour pierre, agé de cinquante un ans rentier de longt, natif d'Echandelys département du puy de dome y demeurant, Epoux de jeanne françoise, fils Besson dutour Marie, et de defunte goutte marie, est decedé hier a trois heures du soir a l'hospice de cette ville, En foi de quoi nous avons signé le present acte avec les Temoins Sus Nommés, et ont les dits Montard, lavau et lorrain adjoint.

Délivré conforme au Registre et certifié conforme et veritable par nous maire de la ville de Cloches soussigné le deux fevrier mil huit cent vingt trois

Et signé gauthier maire Enjoint sur le Registre de cette commune le vingt quatre fevrier mil huit cent vingt trois

Chaboisseau maire

24 f cop

Dachez
Antoinette

L'an mil huit cent vingt trois, et le vingt quatre janvier, pardevant nous georges Chaboisier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert, département du puy de dôme, sont comparus Damien Dutour, et antoinette Dachez, habitans dudit lieu de Neat Cette commune, lesquels nous ont déclaré que ledit Dutour a quatre heures du matin de ce jourd'hui, est décédé en sa maison, sise audit lieu de Neat Cette commune, et que ladite Dachez, leur voisine, fille de feu Jean Dachez, et de feue Jeanne Chavelier, est décédée en son domicile hier a quatre heures du matin, audit lieu de Neat Cette commune, tout les comparans déclarant ne savoir signer, de ce interpellés, suivant le présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisier
maire

6 avril

Paros
Marie

L'an mil huit cent vingt trois, et le six avril, pardevant nous georges Chaboisier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert, département du puy de dôme, sont comparus, Joseph Charles Chaumont, cultivateurs habitans du Bourg d'Echandelis, d'âges majeurs, lesquels nous ont déclaré que Marie Paros, agée d'un an fille de Jacques et d'anne gardi, est décédée en son domicile ce jourd'hui trois heures du matin habitante du lieu de la Chaze, en cette commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer, Lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisier
maire

8 avril

Vaurilhon
Antoinette

L'an mil huit cent vingt trois, et le huit avril pardevant nous georges Chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert, département du puy de dôme, sont comparus, Jacques et Guillaume Dutour, d'âges majeurs cultivateurs habitans du lieu dumas en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin, est décédée Antoinette Vaurilhon, leur voisine fille de feu et d'Antoinette Vaurilhon, agée de cinq ans habitante dudit lieu dumas en cette commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisier
maire

9 avril
10.

Bousson
Anne

L'an mil huit cent vingt trois et le neuf avril, pardevant nous georges Chaboisier Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert, département du puy de dôme, sont comparus Barthelemi Chavarin et Damien Chaboisier, d'âges majeurs cultivateurs habitans du lieu de la Cibaudie, en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin, Anne Bousson, originaire de la commune de Sugeres agée de soixante quatre ans, est décédée au lieu de la Cibaudie, en cette commune, dudit Damien Chaboisier signé avec nous le présent acte. Ledit Chavarin a déclaré ne le savoir faire de ce enquis, lecture faite aux déclarans ledit jour et an

Chaboisier
Chaboisier
maire

14 avril
11.

Cannut
Antoinette

L'an mil huit cent vingt trois et le quatorze avril, pardevant nous georges Chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert, département du puy de dôme, sont comparus pierre Dutour et Claude Sauzet d'âges majeurs cultivateurs habitans du lieu de Chabruyras en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin, Antoinette Cannut agée d'un an sans leur voisine fille d'Antoine Cannut et d'antoinette Pouchon, est décédée en son domicile audit lieu de Chabruyras en cette commune, et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisier
maire

17. Avril
N° 12.
Clavelier
Etienne

L'an Mil huit cent vingt trois et le dix sept avril, pardevant Nous George Chaboisier Maire de l'office De l'état Civil De la Commune d'Echandelis Arrondissement D'aubert, Département Depuy De Dôme, sont Comparus, Benoit Montel de Mas Chevion, d'âges Majeurs journaliers habitant Du lieu du Saut plantas, en cette Commune, Lequels nous ont déclaré que ce jourd'hui à trois heures du Matin, est décédé Etienne Clavelier, fils d'Antoine et d'Anne Serge, agé de neuf jours habitant dudit lieu de Labat, en cette Commune, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après Lecture faite du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an.

Chaboisier maire

11 Mai
13.
Redon
Catherine

L'an mil huit cent vingt trois, et le onze Mai, pardevant Nous George Chaboisier Maire et officier De l'état Civil De la Commune d'Echandelis, arrondissement D'aubert, Département Depuy De Dôme, sont Comparus Jean Champroux et André Fougeres, d'âges Majeurs Cultivateurs habitans du lieu du Chaut en cette Commune, Lequels nous ont déclaré que ce jourd'hui à deux heures du Matin, Catherine Redon Leur Voisine veuve de Laurent Blotte agé de soixante sept ans, est décédé en son domicile, journalière habitante dudit lieu du Chaut en cette Commune, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, Lecture à eux faite du présent acte que nous avons signé Ledite jour et an.

Chaboisier

14. Mai
14.
Chaboisier
Catherine

L'an mil huit cent vingt trois, et le quatorze Mai, pardevant Nous George Chaboisier Maire et officier de l'état Civil De la Commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, Département Depuy de Dôme, sont Comparus, Antoine Coudeyras et Antoine Chorion, d'âges Majeurs, Sieurs de Longparel habitans du lieu dudit Parel, en cette Commune, Lequels nous ont déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du Matin, Catherine Chaboissier, femme d'André Chalumbaud agé de cinquante trois ans, Voisine desdits déclarans, est décédée en son domicile audit lieu de Parel, en cette Commune, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après Leur avoir fait Lecture du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an.

Chaboisier maire

18. Mai
15.
Pouyade
Marie.

L'an Mil huit cent vingt trois, et le dix huit Mai pardevant Nous George Chaboisier Maire et officier De l'état Civil De la Commune d'Echandelis arrondissement d'Aubert, Département Depuy De Dôme sont Comparus Benoit Grenouille et André Fougeres, d'âges Majeurs, Sieurs de Longparel habitans du lieu du Chaut en cette Commune, Lequels nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin, Marie Pouyade, Leur Voisine agée de soixante douze ans, Veuve de Jean Coudurette, est décédée en son domicile audit lieu du Chaut en cette Commune et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après Leur avoir fait Lecture du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an.

Chaboisier maire

20. Mai
16.
Pointeu
Michelle.

L'an mil huit cent vingt trois et le vingt Mai, pardevant Nous George Chaboisier Maire et officier de l'état Civil De la Commune d'Echandelis, arrondissement d'Aubert, Département Depuy De Dôme, sont Comparus Charles Guinut et Joseph Pointeu d'âges Majeurs Cultivateurs Leurs habitans dudit lieu et bourg d'Echandelis, Lequels nous ont déclaré que Michelle Pointeu, femme de Vincent-Etienne-Dutour, agée de vingt six ans, est décédée ce jourd'hui à trois heures du matin en son domicile journalière habitante dudit lieu de Laye en cette Commune, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après Leur avoir fait Lecture du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an.

Chaboisier maire

27 Mai
17
Batisse
Anne

L'an mil huit cent vingt trois et Le vingt sept Mai pardevant Nous george Chaboisser Maire et officier de L'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de St. Germain Lherm Département du puy de dôme Sont Comparus Blaise Longeron et Blaise Chonion Majeurs Cultivateurs habitans dudit Lieu de Poisson, en Cette Commune Lesquels nous ont déclaré que Anne Batisse Leur voisine femme de Guillaume Batisse âgée de quarante Sept ans est décédé Ce jourd'hui à Cinq heures du Matin en son domicile, journalière habitante dudit Lieu de Poisson en Cette Commune, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après Leur avoir fait Lecture du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an.

Chaboisser
Maire

27 Mai
16
Prulhiere
Marie

L'an mil huit cent vingt trois et Le vingt Sept Mai pardevant Nous george Chaboisser Maire et officier de L'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de St. Germain Lherm, Département du puy de dôme Sont Comparus, antoine Chonion et antoine Condeyras, dâger Majeurs, Sujets de ladite Habitants Du Lieu Deparel, en Cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que Marie prulhiere Leur voisine agée de Sept ans, fille d'antoine prulhiere et de Ste Claudine Martin, est décédé Ce jourd'hui a trois heures du matin en son domicile habitante audit Lieu de parel en Cette Commune; et ont Les Comparans déclaré ne savoir signer, après Leur avoir fait Lecture du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an.

Chaboisser
maire

5. juin
19
Ponchon
Etienne

L'an mil huit cent vingt trois et Le cinq juin a sept heures du soir devant nous george Chaboisser maire faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, canton de St. Germain Lherm arrondissement Lambert, département du puy de dome sont comparus, antoine Renaud et pierre Renaudias dâge majeurs Sujets de ladite habitants dudit lieu de Laroche en cette commune, lesquels nous ont declaré que Etienne Ponchon leur voisin marié de marie Sarlaje agé de cinquante deux ans, est decedé ce jourdhuij a trois heures du matin en son domicile, journalier habitant dudit lieu de Laroche en cette commune. Ont les comparants declaré ne savoir signer de ce interpellés après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisser
maire

19. juin
20.
Condeyras
marie

L'an mil huit cent vingt trois, et le dix neuf juin devant nous george chaboisser maire faisant les fonctions d'officier civil de la commune d'Echandelis, canton de St. Germain Lherm, département du puy de dome sont comparus, antoine Condeyras et pierre Renaudias, dage majeurs, sujets de ladite habitants dudit de Laroche en cette commune, lesquels nous ont declaré que marie Condeyras leur voisine fille dud. Condeyras declarant et de Claudine Chonion sa femme agée de Dix neuf ans, et decedée ce jourdhuij a cinq heures du matin en son domicile, journaliere habitante dud. lieu de Laroche en cette commune, Ont les comparants declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisser
maire

5. juillet
21.
Longeres
Jeanne

L'an mil huit cent vingt trois, et le cinq juillet a six heures du soir pardevant nous george chaboisser maire faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, canton de St. Germain Lherm département du puy de dome sont comparus antoine Chonion et antoine Condeyras dage majeurs sujets de ladite habitants dudit Deparel en cette commune lesquels nous ont declaré que ce jourdhuij a trois heures du matin et decedé en son domicile Jeanne Longeres leur voisine femme de Mathieu Renaudias agée de trente quatre ans journaliere habitante dud. lieu de parel en cette commune. Et ont les comparants declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledits jour et an

Chaboisser
maire

6. juillet 88. Bonnefillat laurent

L'an mil huit cent vingt trois, le six juillet a huit heures du soir pardevant nous georges chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis canton de saint germain therm. département de puy de dome sont comparus antoine jorgette et antoine jorgette dit jean habitants dudit lieu de maison en cette commune lesquels nous ont declaré que ce jourdhuy a deux heures du matin est decedé en son domicile laurent bonnefillat leur voisin age de soixante trois ans fils de jean et de anne lagrange, sans profession habitant dudit lieu de maison en cette commune dont les comparants declarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboisier maire

24. juillet 23. Pointud louise

L'an mil huit cent vingt trois, le vingt quatre juillet a sept heures du soir pardevant nous georges chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis canton de saint germain therm. département de puy de dome sont comparus antoine jorgette et jean hiberlet dit jeune majeurs voisins habitants dudit lieu de maison en cette commune lesquels nous ont declaré que ce jourdhuy a quatre heures du matin est decedé en son domicile louise pointud femme dudit hiberlet voisin agée de quarante huit ans, sans profession habitante avec son mari dudit lieu de maison en cette commune et dont les comparants declarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisier maire

5. 7bre 24. Chomion anne

L'an mil huit cent vingt trois, le cinq septembre a six heures du soir pardevant nous georges chaboisier officier de l'état civil de la commune d'Echandelis canton de saint germain therm. département de puy de dome sont comparus antoine chomion et antoine chomion journaliers dits voisins habitants dudit lieu de maison en cette commune lesquels nous ont declaré que ce jourdhuy a trois heures du matin est decedé en son domicile anne chomion leur voisine et petite fille dudit antoine chomion journalier fille de jean chomion et de catherine chalimbaud agée de seize mois, sans profession habitante dudit lieu de maison en cette commune, et dont les comparants declarés ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboisier maire

19. 7bre 25 Jorgette marie

L'an mil huit cent vingt trois, le dix neuf septembre pardevant nous georges chaboisier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, canton de saint germain therm. département de puy de dome sont comparus antoine et joseph hiberlet dits majeurs voisins habitants dudit lieu de maison en cette commune lesquels nous ont declaré que ce jourdhuy a quatre heures du matin est decedé en son domicile marie jorgette fille et petite fille desdits comparants et de jeanne montel, agée de trois ans sans profession habitante dudit lieu de maison en cette commune, et dont les comparants declarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Chaboisier maire

3. 8bre 26. Maisson anne

L'an mil huit cent vingt trois, le trois octobre a six heures du soir, pardevant nous georges chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, canton de saint germain therm. département de puy de dome sont comparus etienne longechal, et jean maisson dits majeurs voisins habitants dudit lieu de chard en cette commune lesquels nous ont declaré que ce jourdhuy a sept heures du soir est decedé en son domicile anne maisson fille dudit jean comparant et de anne piallat sa femme, agée de quatre ans sans profession habitante avec ses parents audit lieu de chard en cette commune, et dont les comparants declarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Chaboisier Chaboisier

Chevrière
année

f° 67

28

Durand
Jean

L'an mil huit cent vingt trois, le vingt neuf octobre à six heures du soir, pardevant nous George Chaboisier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelin, canton de Saint germain Chenus, département du Jura, est comparu pierre Durand, le jeune, charpentier âgé de vingt huit ans, habitant de la commune de Echandelin, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à deux heures du matin, est décédé à Salins, la nommée Jeanne Durand, habitante dudit lieu de Echandelin, sa cousine germaine, âgée de quarante neuf ans, veuve de Claude Durand, que nous avons signé ledit jour et an que dessus, lecture faite du présent acte.

Chaboisier

L'an mil huit cent vingt trois, le premier novembre à six heures du soir, pardevant nous George Chaboisier Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelin, canton de Saint germain Chenus, département du Jura, est comparu Jacques Gaillaume cultivateur âgé de soixante huit ans, habitant de Salins, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à deux heures du matin est décédé à Salins, Claude Durand, fils de pierre Durand et de Jeanne Durand, cultivateur, âgé de vingt deux ans, habitant dudit lieu de Salins, ledit pierre Durand présent et déclarant, et ont les comparants déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé ledits jour et an que dessus.

Chaboisier

f° 29

Batiste
Marie
Batiste

L'an mil huit cent vingt trois et le onze Novembre pardevant Nous George Chaboisier maire faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, canton de Saint Germain Chenus, département du Jura, sont comparus pierre et Claude pierre Batiste frères métayers au domaine des Borde de cette Commune, âgés majeurs, lesquels nous ont déclarés que le jourd'hui à deux heures du matin est décédée à leur domicile, Marie Batiste fille dudit pierre et de marie maintenant et nièce dudit Claude âgée de cinq mois sans profession habitante audit lieu des Borde de cette Commune dudit pierre a signé avec nous le présent acte et Claude a déclaré ne savoir faire de ce requis lecture faite du présent acte les dessus dits an

Batiste

Chaboisier
Maire

Des Registres Doraute de l'état civil de la ville de Sevrey Chef lieu de canton du département de la Côte d'or pendant l'année mil huit cent vingt trois il a été extrait ce qui suit.

L'an mil huit cent vingt trois le six septembre avant midi, pardevant Nous, Jean Nicolas Christophe Bournorie premier adjoint de Mr le maire de la ville de Sevrey officier de l'état civil de la dite ville Chef lieu de Canton du département de la Côte d'or sont comparus André Simonet âgé de quarante sept ans, agent de police de la dite ville de Sevrey et Claude poulain âgé de cinquante deux ans, Commis à la mairie de Sevrey, tous deux demeurans audit lieu de Sevrey lesquels nous ont déclarés que Jean Gardy veuf d'Anne Terrasse Cuisinier de long demeurant à Sevrey né à Echandelin département du jura le vingt il y a cinquante deux ans fils de feu Guillaume et de feu Claude Anne Corneloin, est décédé à l'hospice civil de cette ville le jourd'hui à trois heures du soir, en foi nous nous sommes transportés et avons vu et reconnu le dit décès et les déclarans ont signés avec le présent acte après que lecture leur en a été faite signés au Registre poulain, Bernoche et Bournorie pour Copie conforme signé de la Folly maire.

Enregistré sur le Registre de cette Commune tenu à constater les décès le dix Novembre mil huit cent vingt trois

Chaboisier
maire

f° 30

Gardy
Jean

L'an mil huit cent vingt trois et le treize Novembre pardevant Nous George Chaboisier maire faisant les fonctions d'officier civil de la commune d'Echandelin, canton de Saint Germain Chenus, département du jura sont comparus Benoit grenouille et André Songuen, âgés majeurs, journaliers habitans du lieu de cette Commune lesquels nous ont déclarés que ce jourd'hui à trois heures du matin pierre Sarron leur voisin et petit fils dudit Benoit grenouille âgé de vingt neuf ans, fils de défunt Sarron et de feu Antoinette grenouille est décédé chez lui dudit lieu de cette Commune, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture dudit acte que nous avons signé les jour et an.

Sarron
Pierre

Chaboisier
maire

Le Dix
Nov.

anglade
Claude

l'an mil huit Cent vingt trois et le Vingt Sixieme jour du mois de Vendemiaire, pardevant Nous George Chabrossier maire faisant les fonctions d'officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, Canton dudit Pontgibaud Arrondissement de Riom Département du Puy de Dôme sont Comparus Pierre anglade et Claude Pierrache Sage negociant Lesquels nous ont déclaré que le vingt Cinq du courant à deux heures du soir, dans le domicile de leur habitation dudit lieu de la Fontenie de cette Commune, Marguerite Chaumeil épouse dudit Claude anglade leur est décédée, qu'elle jouissait de ses droits, qu'elle était âgée de soixante dix ans, Cultivatrice, et était née à Echandelys, habitant dudit lieu de la Fontenie de cette Commune, et sont les Comparans déclarés ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte, ont signé les jour et an ci dessus.

Chabrossier
maire

Cet acte arrêté le présent Registre par nous soussigné maire de la Commune d'Echandelys le Trente un decembre, mil huit Cent vingt trois.

Chabrossier
maire

Extrait Des Registres Des actes De
l'état civil de la ville de Sennecey chef
lieu De canton Département de la Côte
D'or pendant 1823,

L'an mil huit cent vingt trois le Sept Septembre avant
midi pardevant nous jean nicolas christophe Sommerier premier
adjoint De M. le maire De la ville De Sennecey officier de
l'état civil, De ladite ville chef lieu De canton Département
de la Côte D'or Sont comparus andré Cerneck âgé De
quarante Sept ans, agent De police De la ville de Sennecey
et demeurant, agé De cinquante Deux ans Commissaire
Priseur De Sennecey, tous Deux Demeurant audit Sennecey lequel
nous ont Déclaré que jean Gros, Vigneron De cette paroisse
Sieur de Long Demeurant à Sennecey Né à Chevannay Département
De puy De Dome Il y a cinquante Deux ans fils De
De feu Guillaume et De Defunte anne tomelier ont
Décédé à l'hospice civil De cette ville le jourd'hier d'abon
heure Du Soir ou Nous Nous Sommes transporté et
assuré Des Décès, et les Déclarants ont Signés avec
le présent acte après que lecture leur en a été faite.
Signé au Registre portatif Cerneck et Sommerier,

pour Copie Conforme
le maire De la ville De Sennecey
J. L. Delafolly

Table alphabétique

Nos d'ordre	Noms et prénoms	Dates	Nos du registre	Nos d'ordre	Noms et prénoms	Dates	Nos du registre
1er	Anglade Claude	20 décembre	32	24	Pointud Michelle	20 mai	16
2	Buisson Pierre	21 février	5	25	Ponthon Etienne	5 juin	19
3	Boisson anne	9 avril	10	26	Pointud louise	24 juillet	23
4	Batiste anne	27 mai	17	27	Redon Catherine	11 mai	13
5	Buisson anne	5e gbre	26	28	Sauvadet Marie	17 janvier	1er
6	Batiste Marie	2e gbre	29	29	Sauvadet anne	20 février	4
7	Camut antoinette	14 avril	11	30	Sarron Pierre	13 gbre	31
8	Chevelier étienne	17 avril	12	31	Vaurilhon Jeanne	4 février	3
9	Chaboissier Catherine	14 mai	14	32	Vaurilhon antoinette	8 avril	9
10	Coudeyras Marie	19 juin	20				
11	Chonion anne	8e gbre	24				
12	Chonion anne	29e gbre	27				
13	Dumas antoine	21 janvier	2				
14	Dutour Pierre	31 janvier	6				
15	Duchier antoine	24 février	7				
16	Dumas Jean	1er gbre	28				
17	Fougeras Jeanne	8 juillet	21				
18	Fargette Marie	19e gbre	25				
19	Gardi Jean	10 gbre	20				
20	Marsolat Laurent	6 juillet	12				
21	Faeros Marie	3 avril	8				
22	Fouyade Marie	18 mai	15				
23	Prulhiere Marie	27 mai	18				

6655

ANNÉE 1824.

MAIRIE

d

ARRONDISSEMENT COMMUNAL

d

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

DÉCÈS.

REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1824.

PAR Nous Jean Collemyette Sept *du Tribunal de première instance séant à* ambert *arrondissement d* ambert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Décès pendant l'année mil huit cent vingt-quatre, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Sept *feuillets.*

Fait double, à ambert *le* Seize *décembre mil huit cent vingt-trois.*

Collemyette

N° 1er

17 janvier

anglade

Marie antoine

88 888 888 888.

L'an mil huit cent vingt quatre et le dix sept janvier par devant nous George Chabrier maire faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Job en delin, Canton de Saint germain Lherm, département du puy de dôme sont Comparus Pierre Caissier et Claude Lagrange Dage majeur journalier habitans du dit lieu de Job en delin Cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie-antoine anglade leur voisin agé de deux ans, fils de Benoit anglade et de marguerite Bravard est décédé au domicile de ses pere et mere le jour d'hier a cinq heures du matin Seize du courant audit lieu de Job en delin Cette Commune, et ont les Comparants déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chabrier
maire

2

11 janvier

Chadeuf

Jeanne

88

L'an mil huit cent vingt quatre et le vingt un janvier, par devant nous George Chabrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Job en delin, Canton de St germain Lherm, département du puy de dôme sont Comparus Marie Antoine Longchal Dage majeur, Cultivateur habitant dudit lieu du mas Indigent Cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Chadeuf leur voisine veuve de Claude Longchal agé de soixante douze ans est décédé ce jourd'hui a quatre heures du matin dudit lieu du mas Indigent Cette Commune, et ont les comparant déclaré ne savoir signer, après lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chabrier
f maire

N° 13

25 janvier

Caudeyran
Adèle
XXL XXL 1852

L'an mil huit cent vingt quatre et le vingt cinq janvier pardevant Nous George Chabaisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Eshandelin Canton de Saint Germain Lherm, Département du puy de Dôme sont comparus Jean Chambon Cultivateur Jean Liberton Journalier habitant dudit lieu de Chabroyras de la dite Commune lesquels nous ont déclaré qu'André Caudeyran leur voisin et beau frère dudit Chambon, marié de Jeanne Chambon âgé de soixante huit ans est décédé hier vingt quatre du présent mois à cinq heures du soir dans sa demeure journalière de Chabroyras de la dite Commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisier
maire

4

27 janvier

Echalier
anne

L'an mil huit cent vingt quatre et le vingt sept janvier pardevant Nous George Chabaisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Eshandelin Canton de Saint germain Lherm Département du puy de Dôme sont comparus Michel Pradier et Jean Terrasse Journaliers habitans du lieu de Chabroyras de la dite Commune lesquels nous ont déclaré que Anne Echalier leur voisine fille de feu Benoit et de feue Marie Chambon Cultivatrice agée de quarante sept ans est décédée hier vingt six du présent mois à cinq heures du soir dans sa demeure journalière habitante audit lieu de Chabroyras de la dite Commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisier
maire

5

30 janvier

Prulhiere
antoine

L'an mil huit cent vingt quatre et le trente janvier pardevant nous George Chabaisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Eshandelin Canton de St germain Lherm Département du puy de Dôme sont comparus antoine Caudeyran et antoine Chomian Journaliers habitans du lieu de Pradel Commune d'Eshandelin lesquels nous ont déclaré qu'antoine Prulhiere leur voisin marié de Jeanne Sarge agé de quarante cinq ans est décédé ce jourd'hui vingt neuf du courant à cinq heures du soir dans sa demeure audit lieu de Pradel de la dite Commune de l'état de cultivateur et ont les comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite que nous avons signé le dit jour et an.

Chabaisier
maire

6

1er fevrier.

Sarge
Jeanne

L'an mil huit cent vingt quatre et le premier fevrier pardevant nous George Chabaisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Eshandelin, Canton de saint germain Lherm, Département du puy de Dôme sont comparus antoine Chomian et Barthelemi Cantaud Journaliers habitans du lieu de Pradel de la dite Commune d'Eshandelin lesquels nous ont déclaré que Jeanne Sarge leur voisine veuve d'antoine Prulhiere agée de quarante cinq ans est décédée aujourd'hui à trois heures du matin dans sa demeure journalière habitante dudit lieu de Pradel de la dite Commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite que nous avons signé le dit jour et an.

Chabaisier
maire

7

7 fevrier

Pomel
Francois
XXL XXL XXL

L'an mil huit cent vingt quatre et le sept fevrier pardevant nous George Chabaisier maire Suivant les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Eshandelin, Canton de saint germain Lherm, Département du puy de Dôme sont comparus Barthelemi Cantaud et André Chalmiband Journaliers habitans du lieu de Pradel de la dite Commune, lesquels nous ont déclaré que François Pomel leur voisin fils de Jean et de Marguerite Raumet agé de huit mois, est décédé ce jourd'hui à trois heures du matin en la demeure de ses père et mère habitans dudit lieu de Pradel de la dite Commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite que nous avons signé le dit jour et an.

Chabaisier
maire

LOI DE 1816 — TIMBRE ROYAL 75c. — A TIMBRER A L'EXTRAORD. — PUYDEDOME

N° 8
21 fevrier
Berand andré

L'an mil huit cent vingt quatre et le vingt un fevrier pardevant nous george chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelis, canton de saint germain lherm, departement du puy de dôme — sont comparus antoine Berand et Barthelemi ... d'age majeurs cultivateurs habitants du lieu de ... en cette commune lesquels nous ont declaré que andré Berand leur voisin et petit fils dudit antoine Berand declarant agé de un mois fils de claude Berand et d'anne Berand est decedé aujourd'hui a trois heures du matin au domicile de son pere audit lieu de ... en cette commune et ont les comparants declaré ne savoir signer de ce requis, après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboissier maire

N° 9
18 Mars
anglade antoine

L'an mil huit cent vingt quatre et le dix huit Mars pardevant nous george chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelis, canton de saint germain lherm, departement du puy de dôme sont comparus claude lagrange et pierre Coiffier, cultivateurs habitans du lieu de chomds en cette commune d'age majeur, lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin antoine anglade leur voisin agé de ... ans, fils de ... et de marguerite Bravard sa femme est decedé ce jourd'hui au domicile de ses père et mère, journaliers habitans dudit lieu de chomds en cette commune et ont les comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboissier maire

N° 10
3 avril
Batisse Jean

L'an mil huit cent vingt quatre et le trois avril a dix heures du matin pardevant nous george chaboissier maire faisant les fonctions d'officier de l'etat civil de la commune d'Echandelis, canton de saint germain lherm, departement du puy de dôme sont comparus claude et pierre Batisse metayers au domaine des Borders en cette commune d'age majeurs, lesquels nous ont declaré que le jour d'hier a six heures du soir, jean Batisse fils dudit claude et neveu dudit pierre, et de marie laroche est decedé en son domicile audit lieu des Borders en cette commune agé seulement de huit mois et ont les comparans declaré ne savoir signer excepté pierre Batisse qui a signé avec nous le present acte après leur avoir donné lecture a tous les dits jour et an.

Batisse — Chaboissier maire

N° 11
11 avril
Longechal anne

L'an mil huit cent vingt quatre et le onze avril a neuf heures du matin pardevant nous george chaboissier maire de la commune d'Echandelis, canton de saint germain lherm, departement du puy de dôme officier de l'etat civil de lad. commune ; sont comparus antoine et jean longechal d'age majeurs cultivateurs habitans du lieu du montbeaugery en cette commune, lesquels nous ont declaré que le jour d'hier dix anne longechal leur voisine agée de quatre ans fille d'antoine longechal et de marguerite debarge, petite fille et niece des comparans est decedée en son domicile, sans profession habitante audit lieu du montbeaugery en cette commune et ont les comparans declaré ne savoir signer de ce requis après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an et fait.

Chaboissier maire

N° 12
14 avril
Longechal marie

L'an mil huit cent vingt quatre et le quatorze avril a onze heures du matin pardevant nous george Chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelis, canton de saint germain lherm, departement du puy de dôme sont comparus antoine et jean longechal d'age majeurs cultivateurs habitans du lieu du montbeaugery en cette commune lesquels nous ont declaré que le jour d'hier a six heures du soir marie longechal leur voisine agée de deux ans fille d'antoine et de marguerite debarge petite fille et niece des comparans est decedée en son domicile sans profession habitante audit lieu du montbeaugery en cette commune et ont les comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboissier maire

N° 15
6 Mai
Pagnidon aîné

L'an mil huit cent vingt quatre et le Six mai a onze heures du soir pardevant nous George Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme Sont Comparus pierre pagnidon et Charle Chanut Dage majeur Cultivateur habitans du Chef lieu de cette Commune lequel nous ont déclaré que Aujourd'hui a cinq heures du matin Pierre pagnidon leur voisine agé de dix huit mois fils d'Etienne et de marie Pallud ici présente Sa femme habitante du Chef lieu de cette Commune sont les Comparans dénommés Sur quoi nous avons procédé à la rédaction du présent acte que nous avons signé lecture faite et ont

Chaboisseau
maire

N° 14
10 Mai
Ponchon jeune

L'an mil huit cent vingt quatre et le Dix Mai a onze heures du matin pardevant nous George Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme Sont Comparus michel pagnidon et antoine Lafosse Laboury Cultivateurs habitans du lieu de Chabreyan de cette Commune Dage majeur lequel nous ont déclaré que Aujourd'hui a deux heures du matin jeanne ponchon leur voisine agé de quatorze ans fille de feu antoine et Benoîte Chanudet ici présente Sa femme habitante du lieu de Chabreyan de cette Commune sont les Comparans dénommés Sur quoi nous avons procédé à la rédaction du présent acte que nous avons signé lecture faite et ont

Chaboisseau
maire

N° 15
12 Mai
David Claude

L'an mil huit cent vingt quatre et le Douze mai a trois heures du soir pardevant nous George Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme Sont Comparus Claude Lagrange et pierre Bissuel Dage majeur Cultivateurs habitans du lieu de Chez de cette Commune lequels nous ont déclaré que Aujourd'hui a cinq heures du matin Claude David leur voisin agé de dix mois fils de Guillaume et de Marie Pougnet ici présente Sa femme habitante audit lieu de Chez de cette Commune sont les Comparans dénommés Sur quoi nous avons procédé à la rédaction du présent acte que nous avons signé lecture faite et ont

Chaboisseau
maire

N° 16
19 Mai
Brugeres Claudine

L'an mil huit cent vingt quatre et le Dix neuf Mai pardevant nous George Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme a Sept heures du soir Sont Comparus pierre mangonat et Blaise mangonat Dage majeur Cultivateurs habitans du lieu de la Postat de cette Commune lequels nous ont déclaré que Aujourd'hui a dix heures du matin Claudine Brugeres leur voisine agé de Six ans fille de Jacques et d'Antoine Platte ici présente Sa femme habitante audit lieu de la Postat de cette Commune sont les Comparans dénommés Sur quoi nous avons procédé à la rédaction du présent acte que nous avons signé lecture faite et ont

Chaboisseau
maire

N° 17
21 Mai
Brugeres Marie

L'an mil huit cent vingt quatre et le Vingt un Mai a onze heures du matin pardevant nous George Chaboisseau maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelin, Canton de Saint germain Lherm Département du puy de dôme Sont Comparus pierre mangonat et Blaise mangonat Dage majeur Cultivateurs habitans du lieu de la Postat de cette Commune d'Echandelin lequels nous ont déclaré que Aujourd'hui a cinq heures du matin Marie Brugeres leur voisine agé de trois ans fille de Jacques et d'Antoine Platte ici présente Sa femme habitante du lieu de la Postat de cette Commune sont les Comparans dénommés Sur quoi nous avons procédé à la rédaction du présent acte que nous avons signé lecture faite et ont

Chaboisseau
maire

N° 18
20 Mai
Sauvadet
antoine

L'an mil huit cent vingt quatre et le Vingt huit mai
a cinq heures du soir, pardevant nous georges Chaboissier
maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton
de Saint germain Lherm, Département du puy de dôme Sont
Comparus antoine Sauvadet jeune Marié et Cultivateur habitant du Lieu de la Cote de cette Commune lequel nous a déclaré que Cejourd'hui a onze heures du matin antoine Sauvadet fils de Sauvadet Pierre, et de Marie Sauvadet âgé de
quatre mois de Cette Commune antoine Sauvadet Cultivateur habitant du Lieu de la Cote de cette
Commune et les Comparans déclarés ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé les dits
jour et an /.

Chaboissier
maire

N° 19
Ch Mai
Grange
Pierre

L'an mil huit cent vingt quatre et le Vingt quatre mai a onze heures du matin pardevant nous georges
Chaboissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin Canton de Saint germain Lherm, Département du
puy de dôme Sont Comparus antoine Sauvadet Cultivateur habitant du Lieu de la Cote de
Chandelin pour la dite Commune lequel nous a déclaré que Cejourd'hui a trois heures du matin Pierre grange
Cultivateur âgé d'environ quarante ans fils de jean et de Claudine vaisse Cultivateur habitant du Lieu de la Cote de
Chandelin pour la dite Commune lequel nous a déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons
signé les dits jour et an /.

Chaboissier
maire

N° 20
9 juin
Desusclade
anne

L'an mil huit cent vingt quatre et le Neuf juin a quatre heures du soir pardevant nous georges Chaboissier
maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy
de dôme Sont Comparus antoine Sauvadet Cultivateur habitant du lieu de la Cote
de cette Commune lequel nous a déclaré que Cejourd'hui a onze heures du matin Desusclade anne
Cultivateur âgé de sept ans fille d'antoine et de Huguette anne vaisse Cultivateur habitant du lieu de la Cote de cette
Commune laquelle ne sachant signer après lecture faite du présent acte nous avons signé les dits jour et an /.

Chaboissier
maire

N° 21
14 juin
Longchal
Blaize

L'an mil huit cent vingt quatre et le quatorze juin a quatre heures du soir pardevant nous georges Chaboissier maire
et officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de dôme Sont
Comparus jean pierre Pierre Jouvion et Charles Camus Cultivateurs habitants du Lieu de la Cote de cette Commune lequel
nous a déclaré que Cejourd'hui a onze heures du matin Blaize Longchal âgé de dix jours fils de Benoit et
de jeanne Pouget Cultivateurs habitants du Lieu de la Cote de cette Commune dont les Comparans
déclarés ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour et an /.

Chaboissier
maire

N° 22
14 juillet
Cenglade
Caroine

L'an mil huit cent vingt quatre et le Vingt quatre juillet a huit heures du matin pardevant nous georges
Chaboissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint germain Lherm Département
du puy de dôme Sont Comparus andré Simon et Blaize Longeron Cultivateurs habitants du lieu
de Cesson de cette Commune lequel nous a déclaré que Cejourd'hui a trois heures du soir, Caroine Cenglade
Cultivatrice habitante du lieu de la Cote de cette Commune âgée de soixante ans et d'icelle les fonctions journalières et
Comparans déclarés ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé
les jour et an /.

Chaboissier
maire

N°17
7 août
Chaudelin
Jean

L'an mil huit cent vingt quatre et le Dix sept août a quatre heures du soir pardevant nous George Chabrefie maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chaudelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme soussigné Est Comparu en la Maison commune Jean Chaudelin cultivateur habitant du lieu de Chaudelin lequel nous a déclaré que Ce jourdhui a Sept heures du matin Jean Chaudelin son vingt deux jours est décédé Son fils Jean Chaudelin journalier habitant du lieu de Chaudelin Ce que nous a déclaré lui avoir fait la lecture de ces présentes et a signé

Chabrefie
maire

N° 18
8 août
Rougeres
Jeanne

L'an mil huit cent vingt quatre et le Dix sept août a quatre heures du soir pardevant Nous George Chabrefie maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chaudelin, Canton de Saint germain Lherm Département du puy de Dôme Est Comparu Claude Vaissade beau frère du déclarant âgé de trente neuf ans journalier habitant du lieu de Chaudelin lequel nous a déclaré que ce jourdhui dix huit du mois de Juin dernier a dix heures du matin Jeanne Rougeres sa belle sœur épouse de Vincent Chaudelin journalier habitante du lieu de Chaudelin âgée de vingt sept ans est décédée Ce jourdhui dix huit août a dix heures du matin en la maison de la Commune dont les comparans nous ont déclaré ce que dessus et a signé avec nous Ce qui nous a fait la lecture de ces présentes et a signé

Chabrefie
maire

N° 19
19 août
Batisse
Jean-pierre

L'an mil huit cent vingt quatre et le Dix neuf août a quatre heures du soir pardevant nous George Chabrefie maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chaudelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme Est Comparu Claude Batisse Journalier âgé de vingt un ans cultivateur habitant du lieu de Bordes lequel nous a déclaré que Ce jourdhui dix huit du mois Jean pierre Batisse fils dudit Claude âgé de un mois est décédé audit lieu de Bordes Ce que les comparans nous ont déclaré ce que dessus et a signé avec nous Ce qui nous a fait la lecture de ces présentes et a signé avec nous ledit Claude Batisse père et nous maire soussigné.

Batisse
Chabrefie
maire

N° 20
21 août
Communal.
Marie

L'an mil huit cent vingt quatre et le Vingt un août a une heure du soir pardevant nous George Chabrefie maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chaudelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme Est Comparu Damien Communal journalier âgé de trente neuf ans cultivateur habitant du lieu de Chaudelin lequel nous a déclaré que Ce jourdhui a cinq heures du matin Marie Communal fille dudit Damien Communal et sœur dudit Damien Communal est décédée au domicile de ses père et mère Sans profession âgée de vingt ans hier a deux heures du soir dont les comparans nous ont déclaré ce que dessus et a signé avec nous Ce qui nous a fait la lecture de ces présentes et a signé avec nous ledit Damien Communal père et nous maire soussigné.

Communal
Chabrefie
Maire

N° 21.
25 août
Michy
Anne

L'an mil huit cent vingt quatre et le Vingt cinq août a deux heures du soir pardevant nous George Chabrefie maire officier de l'état Civil de la Commune d'Chaudelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme Est Comparu Jean Michy cultivateur âgé de trente cinq ans habitant du lieu de Chaudelin lequel nous a déclaré que Ce jourdhui a deux heures du matin Anne Michy sa sœur épouse de Jean Chaudelin journalier habitante du lieu de Chaudelin âgée de trente ans est décédée Ce jourdhui a deux heures du matin en la maison de la Commune dont les comparans nous ont déclaré ce que dessus et a signé avec nous Ce qui nous a fait la lecture de ces présentes et a signé avec nous ledit Jean Michy père et nous maire soussigné.

Chabrefie
Maire

N° 28

21 août

Viallis

antoine

L'an mil huit cent vingt quatre et le trois août a dix heures du matin par devant nous George Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme, sont comparus en leur domicile Antoine Viallis et Jeanne Viallis tous deux cultivateurs habitans du dit Echandelys lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui à quatre heures du matin Antoine Viallis époux de la dite Jeanne Viallis est décédé dans son domicile au dit lieu des Echandelys que présentement ils sont propriétaires et ont les comparans signé avec nous le présent acte après lecture faite de lui. Viallis Viallis Chabaisse

N° 29

2 7bre

Pupidon

antoinette.

L'an mil huit cent vingt quatre et le sept septembre à trois heures du soir par devant nous George Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme sont comparus en leur domicile au dit lieu des Fontanieres Antoinette Pupidon cultivateur habitant du dit lieu des Fontanieres veuve de Jacques Dumas décédé le vingt huit août dernier âgée de quatre vingt onze ans laquelle nous a déclaré que Cejourd'hui à quatre heures du matin elle est décédée dans son domicile au dit lieu des Fontanieres que nous avons fait la lecture du présent acte après lui avoir fait la lecture du présent acte que nous avons signé Cejourd'hui ad. Chabaisse maire

N° 30.

24 7bre

Dutour

Barthelemi

L'an mil huit cent vingt quatre et le vingt quatre septembre a midi par devant nous George Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme sont comparus Antoine Cundy cultivateur habitant du village de Chantoin dépendant de la dite Commune lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui à sept heures du matin Barthelemi Dutour cultivateur habitant du dit village de Chantoin dépendant de la dite Commune est décédé dans son domicile au dit lieu de Chantoin que les comparans déclarent ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé Cejourd'hui ad. Chabaisse maire

N° 31

19. 8bre

David

Damien

L'an mil huit cent vingt quatre et le Dix neuf octobre par devant nous George Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme a trois heures du matin sont comparus Damien Dutour et George Dutour tous deux cultivateurs habitans du dit lieu de Labat lesquels nous ont déclaré que le Cejourd'hui a trois heures du soir Damien David leur voisin de la dite Commune est décédé dans son domicile au dit lieu de Labat Barthelemi David son fils âgé de vingt trois ans et Benoite Pupidon son épouse âgée de vingt huit ans et sont les comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé Cejourd'hui ad. Chabaisse maire

N° 32

19. 8bre

Batisse

André

L'an mil huit cent vingt quatre et le Dix neuf octobre a quatre heures du soir par devant nous George Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme sont comparus Charles Canut et Jeanne Pupidon cultivateurs habitans du village de Chantoin dépendant de la dite Commune lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui à onze heures du matin André Batisse Maître Charpentier âgé de trente trois ans est décédé dans son domicile au dit lieu de Chantoin dépendant de la dite Commune et sont les comparans déclaré ne savoir signer de leur après lecture faite du présent acte que nous avons signé Cejourd'hui ad. Chabaisse maire

N° 33
9. 9bre
Vacheron
François

L'an mil huit Cent vingt quatre et le neuf Novembre a dix heures du matin pardevant nous georges Chabassier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme sont Comparus jean vacheron et marie guyon garde de bien et Cultivateur habitant du Bourg d'Chandelin lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a huit heures du soir François vacheron fils de lui et vacheron et de moi dite guyon est décédé audit Bourg d'Chandelin Cejourd'hui a huit heures du soir ledit jean vacheron nous a déclaré ainsi que dessus lecture faite du présent acte que nous avons signé avec lui et les témoins Cy dessus nommés

Chabassier maire

N° 34
10. 9bre
Montel
Benoit

L'an mil huit Cent vingt quatre et le dix Novembre a huit heures du matin pardevant nous georges Chabassier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de Dôme sont Comparus Marc chanion et benoit Montel Cultivateurs habitans de Ceux du Saint, Canton de la Commune Pour dire a Nous georges Chabassier maire susdit que le jour d'hier a sept heures du soir benoit montel leur voisin marié de marie Buisson agé de soixante dix ans est décédé audit lieu de Saint Canton, laquelle Commune lui dit domicile jour et an, et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Chabassier

N° 35
11. 9bre
Longchal
Marc

L'an mil huit Cent vingt quatre et le quatorze Novembre a midi pardevant nous georges Chabassier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint germain Lherm, département du puy de Dôme sont Comparus alexandre longchal Cultivateur habitant de Longes laquelle Commune et marié Cultivateur charpentier habitant dudit lieu de montlongues agé de soixante ans majeur lequel nous a déclaré que le jour d'hier a sept heures du soir Marc longchal voisin dudit Cultivateur et ouvrier dudit longchal veuf de marie claudine agé de soixante dix ans est décédé en son domicile audit lieu de montlongues En ladite Commune dudit Cultivateur et dudit longchal déclaré ne savoir signer après lui avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé avec dudit Cultivateur ledit jour et an

Barthelet Chabassier maire

N° 36
20. 9bre
Communal
George

L'an mil huit Cent vingt quatre et le vingt Novembre a neuf heures du matin pardevant nous georges Chabassier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint germain Lherm, département du puy de Dôme sont Comparus aimé chanyrons et Etienne Communal Cultivateur habitans dudit lieu Chef Commune d'Chandelin lequel nous a déclaré que le jour d'hier a onze heures du soir George communal leur voisin et mineur dudit Etienne Communal fils de jeune et vitalle Plotte agé de dix huit ans est décédé audit lieu de Soyère audit lieu de chef Sans profession et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Chabassier maire

N° 37
2. 9bre
Anglade
Marie

L'an mil huit Cent vingt quatre et le Deux Décembre a midi pardevant nous georges Chabassier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint germain Lherm, département du puy de Dôme sont Comparus antoine anglade et Ramon de berge Cultivateurs habitans dudit lieu de Buisson lequel Commune lequel nous a déclaré que le jour d'hier a six heures du soir marie anglade épouse femme dudit anglade et voisine dudit de berge fils de jeune et de jeanne dutand agé de dix huit ans est décédé audit lieu de Soyère audit lieu de Buisson Sans profession et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an

Chabassier maire

N° 98

10 7bre

Coudeyras

Jeanne

Lan mil huit cent vingt quatre et le Dix décembre a quatre heures Du soir
pardevant nous Jorge Chabaisier maire officier detat Civil de la commune Dechandelis Canton de Saint
Germain Chevrier Departement Du Puy de dôme Sont Comparus antoine Chanion Cultivateur Habitant
Dudit lieu de Chandelis Lequel nous a dit et declaré que Ce
Jourdhuy a Sept heures Du matin Jeanne Coudeyras veuve D'antoine Coudeyras Cultivateur
Vivant Domicilié audit Chandelis et Décédé Ce Jourdhuy a huit heures Du matin Dudit Jour
Comme il est Constaté par le Certificat de Décès ne Savoir Signer Lecture après lui avoir fait Lecture
Du Présent acte que nous avons Signé Ledit Jour et an/.

Chabaisier

Ce dont a été dressé le présent Registre par nous Soussigné maire de la Commune
D'Echandelis Le Trente un Decembre Mil huit cent vingt quatre

Chabaisier
maire

Table alphabétique

Nos d'ordre	Noms et Prénoms	Dates	Nos des Registres
1er	anglade Marie-antoine	17 janvier	1er
2	anglade antoine	18 mars	9
3	anglade françoise	24 juillet	22
4	anglade marie	2. 7bre	37
5	Beraud andré	21 février	8
6	Batisse jeanne	3 avril	10
7	Bruges Claudine	19 mai	16
8	Bruges Marie	21 mai	17
9	Bruges jeanne	2 août	24
10	batisse pierre jean	19 août	25
11	batisse andré	19. 8bre	32
12	Chadeu jeanne	21 janvier	2
13	Coudeyras andré	26 janvier	3
14	Chevalier jean	2 août	23
15	Communal marie	21. août	26
16	Communal George	20. 9bre	36
17	Coudeyras jeanne	10. 7bre	38
18	David Claude	12 mai	15
19	Desurlade anne	3 juin	20
20	Dutour Barthelemie	24. 7bre	30
21	David Damien	19. 8bre	31
22	Chalvin anne	27 janvier	4
23	Farge jeanne	1er février	6
24	Grange pierre	24 mai	19
25	Sougehal annie	11 avril	11
26	Sougehal marie	14 avril	12
27	Sougehal Blaize	14 juin	21
28	Sougehal marie	14. 9bre	35
29	Meiny anne	28 août	27
30	Moulet Benoist	13. 9bre	34
31	Pulthiere antoine	30 janvier	5
32	Pomel françois	7 février	7
33	Pupidon anne	6 mai	13
34	Ponchon jeanne	10 mai	14
35	Pupidon antoinette	9. 9bre	29
36	Sauvadet antoine	23 mai	18
37	Vialles antoine	31 août	28
38	Vacheron françoise	9. 9bre	30

143

ANNÉE 1825.

MAIRIE
d'Ebandelis

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'ambert.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

DÉCÈS.

REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1825.

PAR Nous jge Collangettes Sup.t *du Tribunal de première instance séant à* Ambert *arrondissement d'*Ambert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Décès pendant l'année mil huit cent vingt-cinq, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Six *feuillets.*

Fait double, à Ambert *le* Seize *décembre mil huit cent vingt-quatre.*

Collangettes

N.o 1er

19 Janvier

Anglade Jeanne

L'an mil huit cent vingt cinq et le dix neuf Janvier, pardevant Nous georges Chabaffier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Ebandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département du puy de dôme. Sont Comparus Jean Chamroux et Etienne Communal Dages majeurs Cultivateurs habitans du Lieu de Chal dite Commune, lesquels nous ont déclaré que jeanne anglade leur voisine Commune de Laveix est décédée agée de soixante dix ans est décédée ce matin dudit Lieu de Chal ce jourd'hier a trois heures du soir — dont ils nous ont requis acte de leur déclaration ce que nous avons signé ledit jour et an/.

Chabaffier
maire

N.o 2

19 Février.

Songechal Etienne

L'an mil huit cent vingt cinq et le dix neuf Janvier pardevant Nous georges Chabaffier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Ebandelis, Canton de Saint germain Lherm, Département du puy de dôme. Sont Comparus Charles Chamont et Pierre Pradon Dages majeurs Cultivateurs habitans du Chef lieu de la Commune d'Ebandelis, lesquels nous ont déclaré que Etienne Songechal marié d'avec Jeanne Piallat agé de soixante neuf ans est décédé ce matin ce jourd'hier a cinq heures du soir au lieu de Chez du Cette Commune d'Ebandelis, Lieu dit Long, dont ils nous ont requis acte de leur déclaration ce que nous avons signé ledit jour et an/.

Chabaffier
maire

N° 6
21 Janvier
Babisse
Jeanne

L'an mil huit cent soixante dix sept le vingt un janvier par devant Nous George Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pardevant Nous Hubert Benoit laboureur habitant du lieu de Chez la Motte commune susdit lieu de Echandelys, lequel nous a déclaré que Aujourd'hui vingt un du matin Jeanne Babisse sa voisine âgée de trente un ans fille d'André et d'Anne Chassin, sans profession, est décédée au domicile de ses père et mère audit lieu de Chez la Motte Commune, et ont les comparans déclaré nous avoir signé ce jourd'hui dix heures du matin. Dont acte que nous avons signé les jour et an/.

Chaboisse maire

N° 7
3 Mars
Genestier
Marie

L'an mil huit cent soixante dix sept le trois mars pardevant Nous George Chabaisse maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pardevant Nous Benoit Mandon et Claude Nauge cultivateurs habitans du lieu de Puy sur Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Aujourd'hui à sept heures du matin Marie Genestier sa voisine âgée de vingt mois fille de Claude et de Agathe Vissac, sans profession, est décédée au domicile de ses père et mère audit lieu de Puy sur la Motte Commune, et ont les comparans déclaré nous avoir signé ce jourd'hui dix heures du matin. Dont acte que nous avons signé les jour et an/.

Chaboisse maire

N° 8
11 avril
Dutour
Marie

L'an mil huit cent soixante dix sept le onze avril pardevant Nous George Chabaisse maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus en leur autorité Jacques Delbos cultivateur habitant du lieu de Maulin dépendant de la Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Aujourd'hui à cinq heures du matin Marie Dutour sa voisine âgée de neuf ans fille de Claude et de Marie Longchal sans profession est décédée au domicile de ses père et mère audit lieu de Maulin dépendant de la susdite Commune, et ont les comparans déclaré nous avoir signé ce jourd'hui dix heures du matin. Dont acte que nous avons signé les jour et an/.

Chaboisse maire

N° 6
14 avril
Débarge
Jean

L'an mil huit cent soixante dix sept le quatorze avril pardevant Nous George Chabaisse maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Jean Débarge et autre Jean Débarge cultivateurs habitans du lieu de Puy sur Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Aujourd'hui à six heures du soir Jean Débarge est décédé Jean Débarge âgé de vingt huit ans, sans profession, est décédé au lieu de Puy sur la Motte Commune, fils de Jean et de Françoise Lhéritier mariés, et ont les comparans déclaré nous avoir signé ce jourd'hui dix heures du matin. Dont acte que nous avons signé les jour et an/.

Chaboisse maire

N° 7
28 avril
Pointet
Marie

L'an mil huit cent soixante dix sept le vingt huit avril pardevant Nous George Chabaisse maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus en leur autorité Antoine Vialle et autre Antoine Cluzel cultivateurs habitans du lieu de Cheyssac commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Aujourd'hui à une heure du soir Marie Pointet femme d'Jacques Longchal sans voisine âgée de soixante ans est décédée au lieu de Cheyssac la Motte Commune, et ont les comparans déclaré nous avoir signé ce jourd'hui à neuf heures du matin. Dont acte que nous avons signé les jour et an/. Vingt huit avril. Lecture faite et approuvé/.

Chaboisse maire

Extrait des Registres de l'Etat
civil de la Commune d'Eglaton

N° 116 L'an mil huit cent Vingt-cinq le neuf du
mois de Juin à dix heures du matin par devant
nous, Pierre Jean Louis Redonnat adjoint au
maire d'Eglaton délégué pour remplir les fonctions
d'officier de l'état civil de la Commune d'Eglaton
Canton dudit Eglaton Département de l'Aveyron,
sont comparus François Bories âgé de
quatre vingt deux ans et Jean François Ricard
âgé de quarante six ans, cultivateurs, domiciliés
à Eglaton; lesquels nous ont déclaré que le
huit Juin courant à dix heure du matin,
Marie Bonifacie, native du moulin de Gary
paroisse de Chaudes, Canton de St Germain de
Calberte, arrondissement de Mende, Département
de la Lozère, âgée de soixante trois ans
profession de fermière, veuve de Jean Delong, est décédée ledit jour
huit Juin à dix heure du matin, à Eglaton
et avons signé le présent acte après qu'il leur a été
fait lecture par nous des déclarations qui nous ont été faites
et ne savoir. Signé Redonnat

Pour extrait conforme délivré
En conformité de l'article 80 du Code Civil
Le Maire d'Eglaton
Portes

N°8
8 Mai
Sauvadet
Benoît

L'an mil huit cent soixante cinq le huit du mois de mai par devant nous Georges Chabot maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chenu, département du Puy de Dôme soussigné est comparu devant nous Benoît Sauvadet cultivateur habitant du bourg d'Echandelys âgé de trente ans, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin est décédé en son domicile audit bourg d'Echandelys, Antoine Sauvadet cultivateur habitant dudit lieu, époux de Marie Gabrielle Vergnaud âgé de soixante dix ans, ici présent et nous a requis de dresser acte de ce décès, ce que nous avons fait en présence de Jean Sauvadet âgé de soixante dix ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, oncle du défunt et de Benoît Grenouille âgé de trente deux ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, voisin du défunt, lesquels ont signé avec nous après lecture faite du présent acte.

Chabot
maire

N°9
27 Mai
Genestier
Françoise

L'an mil huit cent soixante cinq le vingt sept mai par devant Nous Georges Chabot officier maire de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chenu, département du Puy de Dôme soussigné est comparu devant nous Françoise Genestier veuve de Pierre Lamandier âgée de soixante dix huit ans cultivatrice habitante du bourg d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin est décédé en son domicile audit bourg d'Echandelys, Jean Lamandier époux de la déclarante âgé de soixante dix huit ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, ici présent et nous a requis de dresser acte de ce décès, ce que nous avons fait en présence de Benoît Sauvadet âgé de soixante dix ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, voisin du défunt et de Jean Sauvadet âgé de soixante dix ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, oncle du défunt, lesquels ont signé avec nous après lecture faite du présent acte.

Chabot
maire

N°10
28 Mai
Grenouille
Benoît

L'an mil huit cent soixante cinq le vingt huit Mai par devant Nous Georges Chabot officier maire de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chenu, département du Puy de Dôme soussigné est comparu Benoît Sauvadet cultivateur habitant du bourg d'Echandelys âgé de soixante dix ans lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin Benoît Grenouille cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys âgé de soixante dix ans époux de Marie Gabrielle Lamandier est décédé en son domicile audit bourg d'Echandelys, ici présent et nous a requis de dresser acte de ce décès, ce que nous avons fait en présence de Jean Sauvadet âgé de soixante dix ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, oncle du défunt et de Jean Lamandier âgé de soixante dix huit ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, voisin du défunt, lesquels ont signé avec nous après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits.

Chabot
maire

N°11
28 Juin
Pupidon
Jean

L'an mil huit cent soixante cinq le vingt huit juin par devant Nous Georges Chabot officier maire de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chenu, département du Puy de Dôme. Sont comparus Charles Camut cultivateur âgé de vingt deux ans habitant du bourg d'Echandelys, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin Jean Pupidon âgé de soixante dix ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, époux de Marie Lamandier est décédé en son domicile audit bourg d'Echandelys, ici présent et nous a requis de dresser acte de ce décès, en présence de Jean Sauvadet âgé de soixante dix ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, oncle du défunt et de Benoît Grenouille âgé de trente deux ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, voisin du défunt, lesquels ont signé avec nous après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits.

Chabot
maire

N°12
30 Juin
Camut marie

L'an mil huit cent soixante cinq le trente juin par devant Nous Georges Chabot officier maire de la commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chenu, département du Puy de Dôme sont comparus Charles Camut cultivateur âgé de vingt deux ans habitant du bourg d'Echandelys, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à trois heures du matin Marie Camut âgée de vingt ans couturière fille de Charles Camut et de Marie Gabrielle Vandalle est décédée en son domicile audit bourg d'Echandelys et ce, en présence de Jean Sauvadet âgé de soixante dix ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, oncle de la défunte et de Benoît Grenouille âgé de trente deux ans cultivateur habitant dudit bourg d'Echandelys, voisin de la défunte, lesquels ont signé avec nous après lecture faite du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits.

Chabot
maire

N° 13

29 juillet

Montet

Pierre

Jaumit huit Cent Vingt Cinq à Onze heures Matin pardevant Nous georges Chabloz juge de paix du Cercle de Chandelin, Canton de Fribourg Suisse, Et de Notre Greffe soussigné, Sont Comparus Pierre Charles Edouard Dany Lagenajor Cultivateur habitant du Lieu de Fontaine Ste Commune Cugnet nommé Montet, Lequel nous a dit et déclaré, que Cejourd'hui a huit heures du matin, Pierre Montet Son Vieux Père agé de Soixante huit ans Cultivateur habitant du Lieu de Fontaine Ste Commune et Cercle de Chandelin susdit Canton de Fribourg, est décédé, Lequel Comparant nous a requis acte de ce que dessus pour lui servir et valoir ce que de droit, Dont et de tout ce que dessus Acte fait et Passé en notre Greffe susdit Chandelin les jour et an susdits en présence de Pierre Joseph Bapst Cultivateur habitant du Lieu de Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, Témoin requis et appellé qui avec Nous et le Comparant ont signé la présente Minute après lecture faite

Bapst

Pierre

Greffier

N° 14

2. août

Nouvet

antoine

Jaumit huit Cent Vingt Cinq à Onze heures pardevant Nous Georges Chabloz juge de paix du Cercle de Chandelin, Canton de Fribourg Suisse, Et de Notre Greffe soussigné, Sont Comparus Claude Pierre Laurent Nouvet Cultivateur habitant du Lieu de la Fontaine Ste Commune d'Chandelin susdit Canton de Fribourg, Lequel nous a dit et déclaré que Cejourd'hui a neuf heures du matin Laurent Nouvet son Vieux Père agé de Soixante huit ans Cultivateur habitant du Lieu de la Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, est décédé Son Profession a toujours été de Cultivateur, Lequel Comparant nous a requis acte de ce que dessus pour lui servir et valoir ce que de droit, Dont et de tout ce que dessus Acte fait et Passé en notre Greffe susdit Chandelin les jour et an susdits en présence de Pierre Joseph Bapst Cultivateur habitant du Lieu de Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, Témoin requis et appellé qui avec Nous et le Comparant ont signé la présente Minute après lecture faite

Bapst

Pierre

Greffier

N° 15

2. 7bre

anglade

antoine

Jaumit huit Cent Vingt Cinq à Onze heures deux Septembre pardevant Nous georges Chabloz juge de paix du Cercle de Chandelin, Canton de Fribourg Suisse, Et de Notre Greffe soussigné, Sont Comparus Pierre Joseph Bapst Cultivateur habitant du Lieu de la Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg, Lequel nous a dit et déclaré que Cejourd'hui a onze heures du matin Antoine Anglade Son Vieux Père agé de Cinquante huit ans Cultivateur habitant du Lieu de la Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, est décédé Son Profession a toujours été de Cultivateur, Lequel Comparant nous a requis acte de ce que dessus pour lui servir et valoir ce que de droit, Dont et de tout ce que dessus Acte fait et Passé en notre Greffe susdit Chandelin les jour et an susdits en présence de Pierre Joseph Bapst Cultivateur habitant du Lieu de Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, Témoin requis et appellé qui avec Nous et le Comparant ont signé la présente Minute après lecture faite

Bapst

Pierre

Greffier

N° 16

28. 7bre

Dutour

Marie

Jaumit huit Cent Vingt Cinq à Onze heures huit Septembre pardevant Nous georges Chabloz juge de paix du Cercle de Chandelin, Canton de Fribourg Suisse, Et de notre Greffe soussigné, Sont Comparus Antoine Caudey ra et Antoine Chanian dagenajor Cultivateurs habitants du Lieu de la Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, Lequels nous ont dit et déclaré que Cejourd'hui a onze heures du matin Marie Dutour Son Vieux Père agé de Soixante huit ans Cultivateur habitant du Lieu de la Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, est décédé Son Profession a toujours été de Cultivateur, Lequel Comparant nous a requis acte de ce que dessus pour lui servir et valoir ce que de droit, Dont et de tout ce que dessus Acte fait et Passé en notre Greffe susdit Chandelin les jour et an susdits en présence de Pierre Joseph Bapst Cultivateur habitant du Lieu de Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, Témoin requis et appellé qui avec Nous et les Comparants ont signé la présente Minute après lecture faite

Bapst

Pierre

Greffier

N° 17

15. 8bre

Dumas

Pierre.

Jaumit huit Cent Vingt Cinq à Onze heures quinze Octobre pardevant Nous Georges Chabloz juge de paix du Cercle de Chandelin, Canton de Fribourg Suisse, Et de notre Greffe soussigné, Sont Comparus Jacques Xavier Antoine Guisby Cultivateur habitant du Lieu de la Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, Lequel nous a dit et déclaré que Cejourd'hui a huit heures du Soir Pierre Dumas Son Vieux Père agé de Soixante neuf ans Cultivateur habitant du Lieu de la Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, est décédé Son Profession a toujours été de Cultivateur, Lequel Comparant nous a requis acte de ce que dessus pour lui servir et valoir ce que de droit, Dont et de tout ce que dessus Acte fait et Passé en notre Greffe susdit Chandelin les jour et an susdits en présence de Pierre Joseph Bapst Cultivateur habitant du Lieu de Fontaine Ste Commune de Chandelin susdit Canton de Fribourg Suisse, Témoin requis et appellé qui avec Nous et le Comparant ont signé la présente Minute après lecture faite

Bapst

Pierre

Greffier

N° 18
15 8bre
Dion
Gabrielle

L'an mil huit cent dix neuf cinq et le septième du mois de huit heures du soir par devant nous Georges Chabrefeuil maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandebis, Canton de Saint Germain Chenu, département du puy de dôme. Sont comparus Gabrielle Dion cultivateur habitant de la ville d'Chandebis, veuve de Jean Dion vivant cultivateur habitant de la ville d'Chandebis, décédé le vingt quatre du présent mois, lequel nous a déclaré que ledit Jean Dion est décédé hier matin à huit heures dans sa maison de la ville d'Chandebis, âgé de soixante ans, cultivateur, époux de la comparante, et fils de feu Gabriel Dion et de feue Marie Gabrielle Chambon, vivants propriétaires, habitants de la ville d'Chandebis, ainsi qu'elle nous a déclaré et nous a requis de faire acte du décès dudit Jean Dion, ce que nous avons fait en présence de Pierre Dion, âgé de soixante ans, cultivateur, et de Jean Dion, âgé de quarante ans, cultivateur, tous deux habitants de la ville d'Chandebis, frères du défunt, qui ont signé avec nous et la comparante après lecture faite. Ainsi signé à l'original, Gabrielle Dion, veuve, Pierre Dion, Jean Dion, Chaboisseau maire.

N° 19
17 8bre
Ponchon
marie

L'an mil huit cent dix neuf cinq et le dix septième du mois d'octobre à quatre heures du soir par devant nous Georges Chabrefeuil maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandebis, Canton de Saint Germain Chenu, département du puy de dôme. Sont comparus Marie Chambon veuve âgée de soixante huit ans cultivateur habitant de la ville d'Chandebis, laquelle nous a déclaré que le jour d'hier à minuit est décédé Jean Baptiste Ponchon époux de la comparante âgé de soixante huit ans cultivateur habitant de la ville d'Chandebis, fils de feu Jean Ponchon et de feue Marie Baptiste Chambon vivants propriétaires habitants de la ville d'Chandebis, ainsi qu'elle nous a déclaré et nous a requis de faire acte du décès dudit Jean Baptiste Ponchon, ce que nous avons fait en présence de Jean Baptiste Ponchon âgé de soixante ans, cultivateur, et de Jean Baptiste Ponchon âgé de vingt ans, cultivateur, tous deux habitants de la ville d'Chandebis, fils du défunt, qui ont signé avec nous et la comparante après lecture faite. Ainsi signé à l'original, Marie Chambon veuve, Jean Baptiste Ponchon, Jean Baptiste Ponchon, Chaboisseau maire.

N° 20
16 8bre
Ponchon
Blaise

L'an mil huit cent dix neuf cinq et le seize du mois d'octobre à dix heures du matin par devant nous Georges Chabrefeuil maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandebis, Canton de Saint Germain Chenu, département du puy de dôme. Sont comparus André Ponchon âgé de soixante ans cultivateur habitant de la ville d'Chandebis, lequel nous a déclaré que le jour d'hier à six heures du matin Blaise Ponchon vivant cultivateur habitant de la ville d'Chandebis, époux de Claudine Chabrion, est décédé dans sa maison de la ville d'Chandebis, âgé de soixante huit ans, propriétaire, habitant de la ville d'Chandebis, ainsi qu'il nous a déclaré et nous a requis de faire acte du décès dudit Blaise Ponchon, ce que nous avons fait en présence de Jean Ponchon âgé de vingt ans, cultivateur, et de Blaise Ponchon âgé de vingt ans, cultivateur, tous deux habitants de la ville d'Chandebis, fils du défunt, qui ont signé avec nous et la comparante après lecture faite. Ainsi signé à l'original, André Ponchon, Jean Ponchon, Blaise Ponchon, Chaboisseau maire.

N° 21
17 8bre
Lauros
Jean-Vidal.

L'an mil huit cent dix neuf cinq et le dix sept du mois d'octobre à deux heures du soir par devant nous Georges Chabrefeuil maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandebis, Canton de Saint Germain Chenu, département du puy de dôme. Sont comparus Jean Vidal Lauros âgé de soixante cinq ans cultivateur habitant du bourg d'Chandebis, lequel nous a déclaré que le jour d'hier à une heure du matin Jean Vidal Lauros fils majeur de Jean Lauros âgé d'un an cultivateur habitant du bourg d'Chandebis, époux de Jeanne Charbonnier décédé sans profession au domicile de ses père et mère dudit bourg d'Chandebis, ainsi qu'il nous a déclaré et nous a requis de faire acte du décès dudit Jean Vidal Lauros, ce que nous avons fait en présence de Pierre Lauros âgé de soixante ans cultivateur, et de Jean Lauros âgé de vingt ans cultivateur, tous deux habitants de la ville d'Chandebis, frères du défunt, qui ont signé avec nous et la comparante après lecture faite. Ainsi signé à l'original, Pierre Lauros, Jean Lauros, Chaboisseau maire.

N° 22
19 8bre
Pointud
anne

L'an mil huit cent dix neuf cinq et le dix neuf Novembre à cinq heures du soir par devant nous Georges Chabrefeuil maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandebis, Canton de Saint Germain Chenu, département du puy de dôme. Sont comparus Pierre Pointud âgé de soixante ans cultivateur habitant de la ville d'Chandebis, lequel nous a déclaré que le jour d'hier à deux heures du matin Anne Pointud veuve âgée de soixante dix ans cultivateur habitante de la ville d'Chandebis, veuve de Jean Baptiste Coudyras décédé, fille de Jean Pointud et de feue Marie Chambon vivants propriétaires habitants de la ville d'Chandebis, ainsi qu'il nous a déclaré et nous a requis de faire acte du décès dudit Anne Pointud, ce que nous avons fait en présence de Jean Baptiste Coudyras âgé de vingt ans, cultivateur, et de Jean Baptiste Coudyras âgé de vingt ans, cultivateur, tous deux habitants de la ville d'Chandebis, fils du défunt, qui ont signé avec nous et la comparante après lecture faite. Ainsi signé à l'original, Pierre Pointud, Jean Baptiste Coudyras, Jean Baptiste Coudyras, Chaboisseau maire.

N° 23

27 9bre

Debarge
François

L'an mil huit Cent vingt Cinq et le Vingt sept novembre a dix heures du matin pardevant Nous Georges Chabaissiere maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chassay, Département du puy de dôme. Sont Comparus antoine anglade agé de Cinquante deux ans, et michel Ravaud agé de Soixante sept ans, cultivateurs habitans du lieu de Surjoux Ecritte Commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclarés qu'hier a sept heures du matin François Debarge leur voisin agé de soixante huit ans marié de feu françoise Isabelle Salotier et décédé le Jour d'hui a sept heures du matin en sa maison Ecritte Commune, Nous ont les Comparans déclarés ne savoir signer, de ce requis leur avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les Jour et an.

Chabaissiere
maire

N° 24

29 9bre

Redon
Antoinette

Jeanne

L'an mil huit Cent vingt Cinq et le vingt neuf novembre a dix heures du matin pardevant nous Georges Chabaissiere maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint germain Chassay, Département du puy de dôme. Sont Comparus alexandre Lagrenat agé de Cinquante huit ans, et Antoine Vallier agé de Cinquante sept ans, cultivateurs habitans du lieu de Loyse dite Commune d'Echandelys les quels nous ont déclarés que ce jourd'hui a sept heures du matin Jeanne Redon leur voisine agé de trois ans fille d'antoine et de antoinette Chapel ici présente sans profession a son domicile de ses père et mère audit lieu de Loyse dite Commune, Nous ont les Comparans déclarés ne savoir signer, de ce requis leur avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits Jour et an.

Chabaissiere
maire

N° 25

19 9bre

Petit
François

L'an mil huit Cent vingt Cinq et le dix neuf decembre a quatre heures du soir pardevant nous Georges Chabaissiere Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chassay, Département du puy de dôme. Sont Comparus Etienne Coumaud agé de quarante Cinq ans et annet Champeny agé de Cinquante neuf ans Cultivateurs habitans du lieu du dit Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclarés que ce jourd'hui a une heure du matin Françoise petit femme d'antoine chabrand agé de quatre vingt deux ans est décédé Veuve en dernier lieu Jean Gaspard dit Gaspard Lagrenat Cultivateur habitant en son vivant dudit lieu de Loyse dite Commune d'Echandelys Ecritte petit habitante en lieu de quatre Commune de Condat Saint les Comparans déclarés ne savoir signer, de ce requis leur avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits Jour et an.

Chabaissiere
maire

Clos et arrêté le présent Registre par nous soussigné maire de la Commune d'Echandelys le Trente Decembre mil huit Cent vingt Cinq.

Chabaissiere
maire

Table alphabétique

Nos d'ordre	Noms et Prénoms	Dates	Nos de registre
1er	Anglade Jeanne	19 janvier	1er
2	Anglade Antoine	2. 7bre	1f
3	Batisse Jeanne	21 février	3
4	Bion Gabrielle	1f. 8bre	18
5	Camut Marie	30 juin	12
6	Débarge Jean	24 avril	6
7	Débarge François	27. 9bre	20
8	Dutour Marie	21 avril	5
9	Dutour Marie	28. 7bre	16
10	Dumas Pierre	1f. 8bre	17
11	Genestier Marie	5 Mars	4
12	Genestier Françoise	27 Mai	9
13	Grenouille Benoit	28 Mai	10
14	Longchal Etienne	19 février	2
15	Montet Pierre	29 juillet	13
16	Pointud Marie	28 avril	7
17	Puypidon Jean	28 juin	11
18	Ponchon Marie	1f. 8bre	19
19	Ponchon Blaize	16. 8bre	20
20	Pauros Jean-Vital	17. 8bre	21
21	Pointud Anne	19. 9bre	22
22	Petit François	19 7bre	25
23	Rouvet Antoine	2. aout	14
24	Sauvadet Benoite	12 Mai	8
25	Tarayre Antoinette Redon Jeanne	29. 9bre	24

Mairie d'Autun

Département de Saône et Loire

État Civil

Décès de Armet Montel Sieur de Long.

Extrait du registre des actes de Décès de la commune d'Autun, Département de Saône et Loire.

Du quatorze Mars mil huit cent quarante un, heure de quatre du soir. Acte de Décès de Armet Montel (Célibataire) demeurant à Chandelier, département du pays de Dôme, né au même lieu, âgé de quarante cinq ans, décédé ce jourd'hui à l'hospice de cette ville, heure de six du matin; fils légitime de Blaise Montel, sieur de Long, demeurant lau dit Chandelier (pays de Dôme), et de Marguerite Montauchi, domiciliée au même lieu.

Le dit Armet Montel décédé, exerçait aussi la profession de sieur de Long.

Le présent acte rédigé sur la déclaration à nous faite par Pierre Guinod, infirmier, demeurant à l'hospice de cette ville, âgé de vingt six ans, assuré du Décès.

Et par Joseph Dequin, infirmier, demeurant au dit hospice, âgé de quarante neuf ans, aussi assuré du décès.

Lecture faite du dit acte aux déclarans ci présens, la sincérité en a été constatée par moi Paul Lazare Demommerot, deuxième adjoint à la mairie de la ville d'autun, faisant fonctions d'officier public de l'état civil, tant par mon transport au dit hospice, que par la susdite déclaration, et me suis soussigné avec un des déclarans, l'autre ne sachant signer de ce enquis.

Le registre est signé: Guinod et Demommerot.

Collationné conforme au registre par moi Jules Antoine Matson, premier adjoint à la Mairie de la Ville d'autun, faisant fonctions d'officier public de l'état civil de la commune du dit lieu soussigné.

A l'hôtel de Ville d'Autun, le seize mars mil huit cent quarante un.

Le 1er Adjoint

Jules Matson

NB. Le présent acte délivré sans frais, afin que les formalités prescrites par l'article quatre vingt du code civil soient observées.

SAÔNE-ET-LOIRE MAIRIE AUTUN

BERT

563

663

ANNÉE 1826.

MAIRIE
d'Ichandelis

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Ambert

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

DÉCÈS.

REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1826.

PAR Nous Jean Baptiste Collangettes Juge *du Tribunal de première instance séant à* Ambert *arrondissement d'* Ambert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Décès pendant l'année mil huit cent vingt-six, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Six *feuillets.*

Fait double, à Ambert *le* Deux *décembre mil huit cent vingt-cinq.*

Collangettes

N° 1er

4 janvier

Largette Antoine

L'an mil huit cent vingt six le quatre janvier à trois heures du soir pardevant Nous, George Chabossier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Ichandelis, Canton de Saint Germain Chemin département du Puy de Dôme sont Comparus Antoine Anglade agé de cinquante trois ans et Michel Mavard agé de soixante huit ans Cultivateurs habitans du bourg de Puisseux en cette Commune d'Ichandelis lesquels nous ont déclaré que Ce jourd'hui à trois heures du matin Antoine Largette fils de Marguerite Libertat leur voisin et Lit de Lui son domicile ont mis hors de soixante quinze ans, Cultivateur sont les Comparans déclarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé Ce jourd'hui ans.

Chabossier
maire

N° 2

19 janvier

Commenal Pierre

L'an mil huit cent vingt six le dix neuf janvier à dix heures du soir pardevant Nous George Chabossier maire officier de l'état civil de la Commune d'Ichandelis Canton de Saint Germain Chemin département du Puy de Dôme sont Comparus André Puisseux agé de soixante trois ans et Blaise Pourcher agé de soixante huit ans Cultivateurs habitans du bourg de Puisseux en cette Commune d'Ichandelis lesquels nous ont déclaré que Ce jourd'hui à onze heures du matin Pierre Commenal leur voisin agé de cinquante ans fils d'Antoine et de Jeanne Chambon décédé au domicile de son père audit lieu de Puisseux sans profession sont les Comparans déclarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé Ce jourd'hui ans.

Chabossier
maire

N° 5

10 janvier

Communal

Anne

L'an mil huit cent vingt sept et le vingt janvier a dix heures du matin par devant Nous Georges Chabaissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme sont Comparus en Mairie André Dufraisse agé de soixante huit ans et Blaise Pougnet agé de soixante sept ans cultivateurs habitants du bourg de la dite Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui a dix heures du soir en leur domicile dudit bourg est décédé Communal Anne veuve agée de soixante dix sept ans fille d'Antoine et de Marie Bonnet est décédé au domicile dudit bourg d'Echandelys et sont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le jour et an.

Et Raboissier
Maire

N° 6

11 janvier

Coudeyras

Marie

L'an mil huit cent vingt sept et le onze janvier a huit heures du soir pardevant Nous Georges Chabaissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme sont Comparus en mairie Guillaume Arfeuille agé de soixante ans et Charle Cumont agé de quarante sept ans cultivateurs habitants du bourg de la dite Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui a minuit est décédé Marie Coudeyras femme veuve agée de soixante huit ans fille d'Antoine et de Jeanne Dumas est décédé ce jourd'hui a minuit en la maison de la Parade de la dite Commune d'Echandelys et sont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le jour et an.

Et Raboissier
Maire

N° 7

20 janvier

Chabrolle

Pierre

L'an mil huit cent vingt sept et le vingt janvier a quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabaissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus en mairie Pierre Chabrolle agé de soixante huit ans et Blaise Pougnet agé de soixante sept ans cultivateurs habitants du lieu de Pisson de la dite Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin Antoinette Fayolle est décédé cultivateur lesdomicile audit bourg d'Echandelys et sont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le jour et an.

Et Raboissier
Maire

N° 6

6 Février

Piroche

Catherine

L'an mil huit cent vingt sept et le six février a huit heures du soir pardevant Nous Georges Chabaissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Jacques Dufour agé de soixante cinq ans et Guillaume Dufour agé de soixante huit ans cultivateurs habitants du bourg de la dite Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui a huit heures du matin Catherine Piroche femme de Jacques Varinée Chirelongue est décédé lesdomicile audit lieu de Dumas la dite Commune d'Echandelys et sont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le dit jour et an.

Et Raboissier
Maire

N° 7

19 Février

Chanion

Blaise

L'an mil huit cent vingt sept et le dix neuf février a cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chabaissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, département du Puy de Dôme. Sont Comparus André Dufraisse agé de soixante huit ans et Blaise Pougnet agé de soixante sept ans tous deux cultivateurs habitants du lieu de Pisson de la dite Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui a sept heures du matin Blaise Chanion leur voisin agé de soixante douze ans, cultivateur, veuf de Catherine Piroche est décédé lesdomicile audit lieu de Pisson de la dite Commune d'Echandelys et sont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le dit jour et an.

Et Raboissier
Maire

No. 8
20 février
Sauvadet
Marguerite

L'an mil huit cent vingt sept le vingt février a deux heures de soir par devant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys canton de Saint Germain l'Herm département du puy de dôme, sont comparus Blaise [illegible] agé de quarante [illegible] ans et Antoine Coudyras agé de soixante ans cultivateurs habitans du lieu de [illegible] commune d'Échandelys lesquels nous ont déclaré que aujourd'hui a une heure du matin Marguerite Sauvadet leur voisine agée de soixante [illegible] ans femme d'André Arnaud cultivateur est décédée en son domicile au dit lieu de [illegible] et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an/

Chaboissier maire

No. 9
21 mars
Montel
Marguerite

L'an mil huit cent vingt sept le vingt un mars a trois heures de soir par devant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du puy de dôme, sont comparus pierre Pujadon agé de soixante six ans et Charles Comut agé de quarante sept ans cultivateurs habitans du bourg d'Échandelys lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a trois heures de soir Marguerite Montel femme de Jean Fontanne [illegible] agée de quarante cinq ans est décédée en son domicile au lieu de [illegible] de cette commune d'Échandelys et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an/

Chaboissier maire

No. 10
1er avril
Desusclade
Benoit

L'an mil huit cent vingt sept le premier avril a dix heures du matin par devant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du puy de dôme. sont comparus pierre Pujadon agé de soixante six ans et Charles Comut agé de quarante sept ans cultivateurs habitans du chef lieu de la commune d'Échandelys lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a quatre heures de soir Benoit Desusclade cultivateur mari de Marie Ruiffon agé de cinquante six ans est décédé en son domicile au lieu de [illegible] de cette commune d'Échandelys et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an/

Chaboissier maire

No. 11
2 avril
Vaisse
Benoit

L'an mil huit cent vingt sept le deux avril a neuf heures du matin par devant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du puy de dôme sont comparus pierre Pujadon agé de soixante six ans et Charles Comut agé de quarante sept ans cultivateurs habitans du chef lieu de cette commune d'Échandelys lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a trois heures de soir Benoit Vaisse sans profession fils de Benoit et d'Antoinette Vaurilhon agé de trois mois est décédé au domicile de ses père et mère au lieu du moulin [illegible] de cette commune et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an/

Chaboissier maire

No. 12
4 avril
Magaud
Marie

L'an mil huit cent vingt sept et le quatre avril a huit heures du matin par devant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du puy de dôme sont comparus antoine Coudyras agé de soixante ans, et antoine Chomon agé de soixante neuf ans ~~cultivateur~~ habitans du lieu de [illegible] de cette commune d'Échandelys lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a une heure avant midi Marie Magaud leur voisine agée de trois mois fille de Jean et de Marie Chomon est décédée au domicile de ses père et mère au dit lieu de [illegible] de cette commune sans profession et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an/

Chaboissier maire

N° 13
7 avril
Longeval
Etienne

L'an mil huit cent vingt sept le sept avril a quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisson maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chassais, Département de Seine et Marne sont comparus au dit lieu Chanau âgé de soixante neuf ans Cultivateur habitant de dit lieu de cette Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin Etienne Longeval Cultivateur âgé de soixante ans est décédé en son domicile dudit lieu de cette Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré ce que dessus et a signé avec nous après lecture faite du présent acte que nous avons signé le dit jour et an.

Graboisier
maire

N° 14
11 avril
Dumas
Etienne

L'an mil huit cent vingt sept le onze avril à huit heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisson maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chassais, Département de Seine et Marne sont comparus Jean Jacques Canet âgé de soixante sept ans Cultivateur habitant de dit lieu de cette Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à huit heures du matin Dumas Etienne de dit lieu de cette Commune d'Echandelin âgé de soixante huit ans Cultivateur habitant au lieu de Buisson de cette dite Commune est décédé en son domicile audit lieu de Buisson de cette dite Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré ce que dessus et a signé avec nous après lecture faite du présent acte que nous avons signé le dit jour et an.

Graboisier
maire

N° 15
14 avril
Bourg
Jean

L'an mil huit cent vingt sept le quatorze avril à dix heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisson maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chassais, Département de Seine et Marne sont comparus en leur domicile Caudeyron âgé de soixante ans et Blaise Renaudin âgé de quarante ans Cultivateur habitant dudit lieu de cette Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin Jean Bourg fils de Blaise et de Marie Fougeron âgé d'un an est décédé en son domicile dudit lieu de cette Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré ce que dessus après lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an.

Graboisier
maire

N° 16
17 avril
Buisson
André

L'an mil huit cent vingt sept le dix sept avril à six heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisson maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chassais, Département de Seine et Marne sont comparus Blaise Fougeron âgé de soixante sept ans et Guillaume Baptiste âgé de quarante huit ans Cultivateur habitant du lieu de Buisson de cette Commune d'Echandelin; lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin André Buisson leur voisin âgé de soixante huit ans marié de Marguerite Prejudan est décédé en son domicile audit lieu de Buisson de cette dite Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré ce que dessus après lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an.

Graboisier
maire

N° 17
17 avril
Chanion
Jeanne

L'an mil huit cent vingt sept le dix sept avril à sept heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisson maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chassais, Département de Seine et Marne sont comparus Blaise Fougeron âgé de soixante sept ans et Guillaume Baptiste âgé de quarante huit ans Cultivateur habitant du lieu de Buisson de cette Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à huit heures du matin Jeanne Chanion leur voisine âgée de soixante ans fille de Georges et de Marie Bourrier est décédée en son domicile audit lieu de Buisson de cette dite Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré ce que dessus après lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an.

Graboisier
maire

3 G 3

N° 18
10 avril
Grange
Jeanne

L'an mil huit cent trente sept le dix huit avril a cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chabissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Arrondissement d'Issoire Département du Puy de Dôme, sont Comparus Jeanne Grange cultivateur âgé de trente ans, habitant du Village de Chaumeil de la Commune d'Echandelys, Canton susdit, lequel nous a déclaré que Cejourd'hui à cinq heures du matin Jeanne Grange son épouse est accouchée dans le domicile susdit de deux filles qu'elle nous a déclaré vouloir nommer Jeanne et Marie, et nous a requis de leur donner acte de la présente déclaration, ce que nous avons fait les jour mois et an susdits.

Grabissier
maire

N° 19
10 avril
Faurie
Marie

L'an mil huit cent trente sept le dix huit avril a cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chabissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Arrondissement d'Issoire Département du Puy de Dôme, sont Comparus Jean Faurie cultivateur âgé de trente cinq ans, et Marie Chamiot son épouse âgée de trente ans, habitants du Village de la Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui à cinq heures du matin Marie Faurie leur épouse est accouchée dans leur domicile susdit d'une fille qu'ils nous ont déclaré vouloir nommer Marie et nous ont requis de leur donner acte de la présente déclaration, ce que nous avons fait les jour mois et an susdits.

Grabissier
maire

N° 20
26 avril
Chanion
Jeanne

L'an mil huit cent trente sept le vingt six avril a cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chabissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Arrondissement d'Issoire Département du Puy de Dôme, sont Comparus Antoine Chanion âgé de trente sept ans et Antoine Caudeyras âgé de soixante huit ans, cultivateurs habitants du Village de la Cette Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui à quatre heures du matin Jeanne Chanion leur voisine âgée de trois ans fille de Jean et de Catherine Chanion est décédée sur son propre dans la maison de ses père et mère audit lieu de Chaumeil de la Commune d'Echandelys, Canton susdit, laquelle déclaration ils nous ont requis de leur donner acte, ce que nous avons fait les jour mois et an susdits.

Grabissier
maire

N° 21
8 mai
Dumas
Marie

L'an mil huit cent trente sept le huit mai a cinq heures du matin pardevant Nous Georges Chabissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Arrondissement d'Issoire Département du Puy de Dôme, sont Comparus Jacques Dutour âgé de soixante huit ans, cultivateur habitant du lieu du mas Dumas en cette Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Cejourd'hui à onze heures du matin Marie Dumas leur voisine âgée de vingt ans fille de feu Jacques Dumas et de Claudine Dumas décédée sur son propre au domicile de ses père et mère audit lieu du mas Dumas en cette dite Commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré vouloir nommer Marie et nous ont requis de leur donner acte de la présente déclaration, ce que nous avons fait les jour mois et an susdits.

Grabissier
maire

N° 22
16 Mai
Chanion
Marie

L'an mil huit cent trente sept le seize mai a cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chabissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron, Arrondissement d'Issoire Département du Puy de Dôme, sont Comparus Antoine Chanion âgé de soixante huit ans et Antoine Caudeyras âgé de soixante huit ans, cultivateurs habitants du lieu de la Cette Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui à cinq heures du matin Marie Chanion leur voisine âgée de trois ans fille de Jean et de Catherine Chanion est décédée dans la maison de ses père et mère audit lieu de la Cette Commune d'Echandelys, Canton susdit, laquelle déclaration ils nous ont requis de leur donner acte, ce que nous avons fait les jour mois et an susdits.

Grabissier
maire

N°23
17 Mai
Bouey
Jeanne

L'an mil huit cent vingt sept le dix sept Mai a cinq heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisseau maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme, sont comparus en leurs Domiciles agés de soixante trois ans et Blaise Renaudie, agé de quarante huit ans Cultivateurs habitans de Lieu dudit Echandelys Lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui a deux heures du soir Jeanne Bouey leur voisine agée de soixante ans femme de Blaise Renaud Cultivateur décédé sans profession domiciliée audit Echandelys Lesquels nous ont déclaré que ladite Jeanne Bouey est décédée ce matin à deux heures en leurs domiciles et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseau
Maire

N°24
22 Mai
Chotte
Georges

L'an mil huit cent vingt sept le vingt deux mai a quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisseau maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme sont comparus aux et chez mayes agés de soixante et Etienne Communal agé de quarante huit ans Cultivateurs habitans de Lieu dudit Echandelys Lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui a sept heures du matin Georges Chotte leur voisin agé de soixante trois ans marié de Lieu Chambon, Cultivateur, est décédé Ce jourd'hui dans son domicile audit Lieu de Chambon Lesquels nous ont déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le dit jour et an.

Chabaisseau
Maire

N°25
29 Juin
Forez
Françoise

L'an mil huit cent vingt sept le vingt huit Juin a cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisseau Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme sont Comparus en leurs Domiciles Antoine Audigier agé de soixante ans et Blaise Renaudie, agé de quarante huit ans Cultivateurs habitans dudit Lieu de Leyvaux en la dite Commune d'Echandelys Lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui a huit heures du matin Françoise Forez leur voisine agée de trente deux ans femme de Louis Cuzin Journalier habitant dudit Lieu de Leyvaux est décédée Ce jourd'hui a deux heures du matin dans son domicile audit Lieu de Leyvaux Sans profession et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseau
Maire

N°26
17 Juillet
Viallis
Pierre

L'an mil huit cent vingt sept le dix sept Juillet a dix heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisseau maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme sont Comparus Pierre Viallis agé de soixante six ans Charbonnier habitant du Village de la Commune d'Echandelys Lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui a cinq heures du matin Pierre Viallis leur voisin agé de soixante quatre ans marié de Marthe Duprat Cultivateur est décédé Ce jourd'hui dans son domicile audit Lieu d'Echandelys et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseau
Maire

N°27
2 7bre
Dutour
Jacques

L'an mil huit cent vingt sept le deux Septembre a sept heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisseau maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de St Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. sont Comparus Jacques Dutour agé de soixante ans et Guillaume Dutour agé de soixante huit ans Cultivateurs habitans du Lieu dudit Echandelys Lesquels nous ont déclaré que Cejourd'hui a deux heures du matin Jacques Dutour leur voisin agé de dix huit mois fils de Claude Dutour et de Jeanne Lagrange est décédé sans profession au domicile de ses père et mère audit Lieu dudit Echandelys et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseau
Maire

N°28
le 7bre

Montabrut
entouille

L'an mil huit cent vingt six, et le vingt quatre Septembre a trois heures Du soir pardevant Nous, Georges Chabaffier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Chenu, Département Du puy de Dôme, Sont Comparus Jacques Montabrut agé de cinquante cinq ans et Catherine Vallet agé de cinquante deux ans Cultivateurs habitans Du lieu de Longeyx Dépendant de la Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré qu'Aujourd'hui a neuf heures Du matin Antoine Montabrut leur voisin agé de sept ans sept mois sept jours, fils et Légitime Enfant domicilié audit lieu de Longeyx Dépendant de la Commune d'Echandelis et audit Comparans déclarés ne savoir signer après lecture faite de ces présentes de ce requis, nous avons fait Lecture de ces présentes audit

Chabaffier
Maire

N°29
2. 8bre

Pinsson
aîné

L'an mil huit cent vingt six, et le deux octobre a cinq heures Du soir pardevant Nous, Georges Chabaffier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Chenu, Département Du puy de Dôme, Sont Comparus Pierre Pinsson aîné âgé de soixante six ans et Charles Camus agé de soixante huit ans Cultivateurs habitans Du Chef lieu de cette Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré qu'Aujourd'hui a quatre heures Du matin dame Marie Pinsson Veuve d'Antoine Cumin agé de soixante neuf ans, fille et Légitime Enfant domicilié audit Chef lieu de cette dite Commune d'Echandelis et audit Comparans déclarés ne savoir signer après lecture faite de ces présentes Du présent acte de ce requis, nous avons fait Lecture de ces présentes audit

Chabaffier
Maire

N°30
10. 8bre

Coudeyras
antoine-philippe

L'an mil huit cent vingt six, et le dix a trois heures Du soir pardevant Nous, Georges Chabaffier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Chenu, Département Du puy de Dôme, Sont Comparus antoine Coudeyras agé de soixante ans et Blaise Chandelis agé de quarante un ans Cultivateurs habitans Du lieu de Longeyx Dépendant de la Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré qu'Aujourd'hui a cinq heures Du matin antoine-philippe Coudeyras leur voisin agé de quarante quatre ans marié de Catherine Magnand Enfant de Longeyx et domicilié audit lieu de Longeyx Dépendant de la dite Commune d'Echandelis et audit Comparans déclarés ne savoir signer après lecture faite de ces présentes Du présent acte de ce requis, nous avons signé le dit jour et an

Chabaffier
Maire

N°31
20. 8bre

Terrasse
françoise

L'an mil huit cent vingt six, et le vingt un a onze heures Du matin pardevant Nous, Georges Chabaffier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Chenu, Département Du puy de Dôme, Sont Comparus Jacques Dutour agé de soixante cinq ans et Guillaume Dutour agé de soixante huit ans, Cultivateurs habitans Du lieu Dumas en la dite Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré qu'Aujourd'hui a onze heures Du matin françoise Terrasse leur voisine agé de cinquante quatre ans, fille et Femme d'Antoine Chantelauze Propriétaire domicilié audit lieu Dumas en la dite Commune et dont les Comparans déclarés ne savoir signer après leur avoir fait Lecture de présent acte de ce requis, nous avons signé le dit jour et an

Chabaffier
Maire

N°32
26. 8bre

Nouque
Marguerite

L'an mil huit cent vingt six, et le vingt six Octobre a dix heures du matin pardevant Nous, Georges Chabaffier maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Chenu, Département Du puy de Dôme, Sont Comparus antoine Coudeyras agé de soixante ans et Blaise Chandelis agé de quarante un ans Cultivateurs habitans Du lieu de Longeyx Dépendant de la Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré qu'Aujourd'hui a dix heures du matin Marguerite Nouque leur voisine agé de vingt Sept ans fille de Jacques Nouque et d'Anne Chantelauze et domicilié au dit lieu de Longeyx Dépendant de la dite Commune et dont les Comparans déclarés ne savoir signer après leur avoir fait Lecture de présent acte de ce requis, nous avons signé le dit jour et an

Chabaffier
Maire

N° 39

Vingt Sols

Redon

Beaucoin-Jorgé

Beaucoin Jorgé Chevalier Conseiller de Préfecture du département de la Loire Inférieure, Maire de la commune de Redon, Canton dudit Redon, Arrondissement de Chateaubriant, âgé de soixante huit ans, demeurant audit Redon, lequel a déclaré que le nommé Jean Baptiste Beaucoin, son fils, âgé de vingt deux ans, est décédé ce matin à dix heures, en la maison commune, de la maladie dont il est mort, et qu'il a reconnu le présent cadavre pour être celui dudit Jean Baptiste Beaucoin, son fils, et a signé avec nous le présent acte de décès, après lecture faite.

Beaucoin Jorgé

Graboisier
Maire

Lecture faite par Nous soussigné Maire de la commune de Redon du présent acte de décès du dénommé ci-dessus

Graboisier
Maire

Nos d'ordre	Noms et prénoms	Dates	N° des registres	N° d'ordre	Noms et prénoms	Dates	N° des registres
1er	Bourg Jean	14 avril	1f	22	Grange Jeanne	20 avril	18
2	Buisson André	17 avril	16	23	Fougeirol Claudine	9 avril	13
3	Bourg Jeanne	17 Mai	23	24	Mondet Marguerite	21 mars	9
4	Buisson anne	2. 8bre	29	25	Magnan marie	4. avril	12
5	Communal pierre	19 janvier	1	26	Montabrat antoinette	24. 7bre	28
6	Communal anne	20 janvier	3	27	Peroche Catherine	6 février	6
7	Coudeyras marie	29 janvier	4	28	Recoque Marguerite	26. 7bre	32
8	Chabrolle pierre	30 janvier	5	29	Redon-Ramon Joseph	27 7bre	33
9	Chanoir Blaise	19 février	7	30	Sauvadet Marguerite	20 février	8
10	Chanoir jeanne	17 avril	17	31	Terrasse Ramois	20. 8bre	31
11	Chanoir Jeanne	26 avril	20	32	Vaisse Benoist	2 avril	11
12	Chanoir Marie	14 Mai	22	33	Viallis pierre	17 juillet	26
13	Coudeyras ant-philippe	13. 8bre	30				
14	Desusclade Benoit	1er avril	10				
15	Dumas Benoite	11 avril	14				
16	Dumas marie	8 Mai	21				
17	Datoun jacques	2. 9bre	34				
18	Forgette antoine	4 janvier	1er				
19	Faurie Marie	20 avril	19				
20	Flotte Georges	22 Mai	24				
21	Fore Ramois	29 juin	35				

643

ANNÉE 1827.

MAIRIE
d'Echandelys

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Ambert

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

DÉCÈS.

REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1827.

PAR Nous jste Collangettes *Juge de Paix du Tribunal de première instance séant à* Ambert *arrondissement d* Ambert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Décès pendant l'année mil huit cent vingt-sept, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Six *feuillets.*

Fait double, à Ambert *le* quinze *décembre mil huit cent vingt-six.*

Collangettes

N.° 1er

L'an mil huit cent vingt sept et le Vingt cinq janvier a onze heures du soir pardevant Nous, Georges Chabaisier Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Pradier âgé de soixante sept ans, et Charles Carment âgé de quarante huit ans, cultivateurs habitans, le Chef lieu de la Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Ce jourd'hui a une heure du matin Marguerite Travard Veuve de Damien Coudeiras leur âgée de Cinquante sept ans, habitante du lieu de Ser dite Commune d'Echandelys et décédé En foi de quoi nous avons dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi jour et an.

Chabaisier
maire

1 janvier
Travard
Marguerite

N.° 2

L'an mil huit cent vingt sept et le Vingt sept janvier a quatre heures du soir pardevant Nous, Georges Chabaisier Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Antoine Chanpeau âgé de soixante ans, et Etienne Coumeau âgé de quarante trois ans, cultivateurs habitans du lieu de Chef Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Ajourd'hui a deux heures du matin Pétronille Marote Veuve de Laurent Pouyade âgée de soixante ans, sans profession, est décédé En foi de quoi nous avons dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi jour et an.

Chabaisier
maire

20 janvier
Marote
Pétronille

N° 5

5 Xbre

École jeune

L'an mil huit cent vingt sept le vingt cinq février neuf heures du matin pardevant Nous, George, chabaissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lyon, Département du Puy de Dôme sont comparus Antoine Anglade âgé de Cinquante Cinq ans et Jeanne Duffayard âgé de Cinquante Sept ans Cultivateurs habitans de Lieu de Bonfeyre Commune d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que le Jour d'hier à dix heures du matin Jeanne École leur Voisine âgé de Soixante douze ans veuve d'Antoine Brand Cultivateur et décédé le Jour de Noël dernier de Bonfeyre et dont ils nous auraient requis de leur donner acte pour leur servir et valoir ce que de raison lesquels nous ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé le dit jour susdit.

Chabaissier
maire

N° 6

7 Mars

Terrasse jeanne

L'an mil huit cent vingt sept le Sept mars à huit heures du matin pardevant Nous George Chabaissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lyon, Département du Puy de Dôme sont comparus Jeanne Peyridieux âgé de Soixante Sept ans et Charles Canut âgé de quatre huit ans Cultivateurs habitans de Chez lui de la commune d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que le Jour d'hier Six heures du soir Jeanne Terrasse Veuve de Claude Chanson Cultivateur habitant de Chez Duffayard Soixante Sept ans Commune d'Echandelin est décédé en son domicile audit lieu de Soixante dont les comparans du tout nous ont requis leur donner acte pour leur servir et valoir ce que de raison lesquels nous ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé le dit jour susdit an.

Chabaissier
maire

N° 1

10 avril

Viallis antoine

L'an mil huit cent vingt sept le dix avril à sept heures du matin pardevant Nous George Chabaissier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lyon, Département du Puy de Dôme sont Comparus Antoine Anglade âgé de Cinquante Cinq ans et Jeanne Duffayard âgé de Cinquante Sept ans Cultivateurs habitans de Chez Duffayard Commune d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que le Jour d'hier à Neuf heures du matin Antoine Viallis leur voisin âgé de Soixante dix Sept ans Cultivateur est décédé le Jour de ce matin en Chez Duffayard dont les Comparans déclarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que Nous avons signé le dit jour susdit an.

Chabaissier
maire

N° 6

16 avril

Coudeyras Catherine

L'an mil huit cent vingt sept le seize avril à dix heures du matin pardevant Nous George Chabaissier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lyon, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Jeanne Renaudias âgé de Soixante ans et Antoine Renaud âgé de Cinq vingt huit ans Cultivateurs habitans de Chez Jeanne Commune d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que le Jour d'hier à dix heures du soir Catherine Coudeyras leur voisine âgé de Dix huit ans fille de Jean et de Claire Jandard est décédé Sans profession en son domicile dudit lieu de Chez Jeanne dont les Comparans déclarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que Nous avons signé le dit jour susdit an.

Chabaissier
maire

N° 7

18 avril

Bravard Michel

L'an mil huit cent vingt sept le dix huit avril à cinq heures du soir pardevant Nous George Chabaissier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lyon Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Antoine Anglade âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant de Chez Duffayard Commune d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que le Jour d'hier à Cinq heures du matin Michel Bravard âgé de Soixante Cinq ans Cultivateur, marié à Marguerite Bertaud est décédé en son domicile audit lieu de Duffayard dont les Comparans déclarés ne savoir signer après leur avoir fait Lecture du présent acte que Nous avons signé le dit jour susdit an.

Chabaissier
maire

N° 8

9 avril

Dubourdieu
Alexandre

L'an mil huit cent vingt sept et le vingt cinq avril a sept heures du matin pardevant Nous, Jean Georges Chabrol Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chaudesaigues, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme, est comparu Jean Dubourdieu cultivateur habitant du village de Lacombe, Commune d'Chaudesaigues, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui neuf avril présent mois à deux heures du matin, dans son domicile audit lieu de Lacombe, est né un enfant du sexe masculin, de lui déclarant et de Marie Alexandre son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Alexandre, et nous a requis d'en dresser acte, ce que nous avons fait en présence de Jean Chabrol et Jean Chabrol tous deux cultivateurs habitants dudit lieu de Chaudesaigues, majeurs, témoins qui ont signé avec nous et le déclarant après lecture faite.

Chabrol
maire

N° 9

14 Mai

Puydebaume
Jean

L'an mil huit cent vingt sept et le quatorze Mai a onze heures du matin pardevant Nous, Jean Georges Chabrol Maire officier de l'état civil de la Commune d'Chaudesaigues, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme est comparu Jean Puydebaume cultivateur âgé de trente ans habitant du village de Lacombe, Commune d'Chaudesaigues lequel nous a déclaré que le jour d'hier à deux heures du soir, est né dans son domicile audit lieu de Lacombe un enfant du sexe masculin de lui déclarant et de Jeanne Chabrol son épouse auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean, et nous a requis d'en dresser acte, ce que nous avons fait en présence de Jean Chabrol et Jean Chabrol tous deux cultivateurs habitants dudit lieu de Chaudesaigues, majeurs, témoins qui ont signé avec nous et le déclarant après lecture faite.

Chabrol
maire

N° 10

20 Mai

Chanion
Jeanne

L'an mil huit cent vingt sept et le Vingt Mai a huit heures du Matin pardevant Nous, Georges Chabrol maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chaudesaigues, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Est comparu Jean Chanudet âgé de trente ans cultivateur habitant du village de Lacombe, dudit lieu de la Commune d'Chaudesaigues lequel nous a déclaré que le jour d'hier à huit heures du soir Jeanne Chanudet âgée de vingt huit ans lui épouse, est accouchée dans son domicile audit lieu de Lacombe d'un enfant du sexe féminin auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jeanne, et nous a requis d'en dresser acte, ce que nous avons fait en présence de Jean Chabrol et Jean Chabrol tous deux cultivateurs habitants dudit lieu de Chaudesaigues, majeurs, témoins qui ont signé avec nous et le déclarant après lecture faite.

Chabrol
maire

N° 11

6 juin

Buisson
pétronille

L'an mil huit cent vingt sept et le six juin a cinq heures du soir pardevant Nous, Georges Chabrol maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chaudesaigues, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Est comparue Pétronille Buisson âgée de soixante ans Sans profession veuve de feu Jean Chanudet vivant cultivateur habitant du village de Lacombe, dudit lieu de la Commune d'Chaudesaigues lequel nous a déclaré que Pétronille Buisson est décédée dans son domicile audit lieu de Lacombe ce jourd'hui à quatre heures du matin veuve de feu Jean Chanudet vivant cultivateur habitant dudit lieu de Lacombe, Commune d'Chaudesaigues, âgée de soixante ans, et nous a requis d'en dresser acte, ce que nous avons fait en présence de Jean Chabrol et Jean Chabrol tous deux cultivateurs habitants dudit lieu de Chaudesaigues, majeurs, témoins qui ont signé avec nous et le déclarant après lecture faite.

Chabrol
maire

N° 12

17 juin

Robeniche
Marie

L'an mil huit cent vingt sept et le dix sept juin a neuf heures du matin pardevant Nous, Georges Chabrol maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chaudesaigues, Canton de Saint germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Est comparue Marie Chanudet âgée de cinquante ans cultivatrice habitante du village de Lacombe, dudit lieu de la Commune d'Chaudesaigues lequel nous a déclaré que le jour d'hier à deux heures du soir Marie Robeniche âgée de quatre vingt dix ans veuve de feu Jean Chanudet vivant cultivateur habitant dudit lieu de Lacombe, est décédée dans son domicile audit lieu de Lacombe et nous a requis d'en dresser acte, ce que nous avons fait en présence de Jean Chabrol et Jean Chabrol tous deux cultivateurs habitants dudit lieu de Chaudesaigues, majeurs, témoins qui ont signé avec nous et le déclarant après lecture faite.

Chabrol
maire

N° 13

20 juin

Congedat
Jeune

L'an mil huit cent vingt sept le vingt juin à dix heures du matin pardevant Nous George Chabassier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Jeune Congedat âgé de vingt ans, et Charles Canut âgé de quarante huit ans, Cultivateurs habitans du Chef lieu de la Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Ejourd'hui à dix heures du matin Jeanne Congedat âgée de vingt ans fille de Benoit et de Claudine Jeune mariés dudit lieu d'Echandelys est décédée en son domicile de ses père et mère audit lieu de laquelle déclaration et de la vérité des faits nous nous sommes assurés par nous mêmes et avons signé le dit jour et an.

Chabassier
Maire

N° 14

20 juin

Communal
Jean

L'an mil huit cent vingt sept le vingt juin à quatre heures du soir pardevant Nous George Chabassier Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Jeune Renaudias âgé de soixante ans par Antoine Renaud âgé de cinquante huit ans Cultivateurs habitans du lieu de Chez Jeune Commune d'Echandelys lequels nous ont déclaré que Ejourd'hui à deux heures du matin Jean Communal Sans profession âgé de vingt ans fils de Jacques et de Marie Renaud dite Veuve Communal est décédé en son domicile de ses père et mère audit lieu de laquelle déclaration et de la vérité des faits nous nous sommes assurés par nous mêmes et avons signé le dit jour et an.

Chabassier
Maire

N° 15

7 juillet

Jauvadet
Jeanne

L'an mil huit cent vingt sept le sept juillet à six heures du soir pardevant Nous George Chabassier maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Pierre Pradier âgé de soixante ans et Charles Canut âgé de quarante huit ans Cultivateurs habitans du Chef lieu de la Commune d'Echandelys lequels nous ont déclaré que Ejourd'hui à six heures du matin Jeanne Jauvadet âgée de trois ans fille de Benoit et de Claudine Jeune mariés dudit lieu d'Echandelys est décédée en son domicile de ses père et mère audit lieu de laquelle déclaration et de la vérité des faits nous nous sommes assurés par nous mêmes et avons signé le dit jour et an.

Chabassier
Maire

N° 16

9 juillet

Coudeyras
Jeanne

L'an mil huit cent vingt sept le neuf juillet à sept heures du soir pardevant Nous George Chabassier Maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Pierre Renaudias âgé de soixante ans par Antoine Renaud âgé de cinquante huit ans Cultivateurs habitans du lieu de Chez Jeune Commune d'Echandelys lequels nous ont déclaré que Ejourd'hui à quatre heures du matin Jeanne Coudeyras âgée de cinq ans fille naturelle de Marie Renaudias est décédée en son domicile de ses père et mère audit lieu de laquelle déclaration et de la vérité des faits nous nous sommes assurés par nous mêmes et avons signé le dit jour et an.

Chabassier
Maire

N° 17

19 août

Buisson
Louise

L'an mil huit cent vingt sept le dix neuf août à dix heures du soir pardevant Nous George Chabassier Maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Jacques Dutour âgé de soixante dix ans cultivateur et Antoine Dutour âgé de soixante ans aussi Cultivateur habitans du Chef lieu Commune d'Echandelys lequels nous ont déclaré que Ejourd'hui à neuf heures du matin Louise Buisson Sans profession âgée de vingt quatre ans fille de Jean Buisson et de Marie Dutour dite Veuve Buisson est décédée en son domicile de ses père et mère audit lieu de laquelle déclaration et de la vérité des faits nous nous sommes assurés par nous mêmes et avons signé le dit jour et an.

Chabassier
Maire

N° 18

31 août

Pingeras
André

L'an mil huit cent soixante sept et le huit août à neuf heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier Maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron Département du Puy de Dôme sont comparus pardevant Nous Jean Pingeras âgé de soixante quatre ans Cultivateur habitant du village de Chaumeil de la Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Cejourd'hui à deux heures du matin est décédé dans son domicile audit lieu de Chaumeil de la Commune d'Echandelys le sieur André Pingeras leur voisin âgé de quatre vingt sept ans Cultivateur habitant du village de Chaumeil de la Commune d'Echandelys veuf de Catherine Chabaud lequel nous a déclaré le décès susdit et nous a requis de lui en donner acte pour lui servir ce que de droit. Dont acte fait et clos en notre Mairie les jour mois et an susdits. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi.

Chaboisier
maire

N° 19

8 7bre

Seybert
Agathe

L'an mil huit cent soixante sept et le huit septembre à sept heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron Département du Puy de Dôme sont comparus pardevant Nous Amable Brun âgé de soixante dix huit ans Cultivateur habitant du village de Chaumeil de la Commune d'Echandelys lequel Nous a déclaré que Cejourd'hui à sept heures du matin est décédé dans son domicile audit lieu de Chaumeil de la Commune d'Echandelys Agathe Seybert leur voisine âgée de trente huit ans femme de Guillaume Brun cultivateur de Chaumeil susdit lieu laquelle nous a déclaré le décès susdit et nous a requis de lui en donner acte pour lui servir ce que de droit. Dont acte fait et clos en notre Mairie les jour mois et an susdits. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi.

Chaboisier
maire

N° 20

9 7bre

Longchal
Antoine

L'an mil huit cent soixante sept et le neuf septembre à minuit pardevant Nous Georges Chabaisier Maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron Département du Puy de Dôme sont comparus Antoine Longchal âgé de soixante quatre ans Cultivateur de la Grange habitant du village de Chaumeil de la Commune d'Echandelys veuf de Jeanne Chabaud lequel nous a déclaré que Cejourd'hui à deux heures du matin est décédé dans son domicile audit lieu de Chaumeil de la Commune d'Echandelys Antoine Longchal leur voisin âgé de quarante huit ans Cultivateur habitant du village de Chaumeil susdit lieu veuf de Jeanne Chabaud lequel nous a déclaré le décès susdit et nous a requis de lui en donner acte pour lui servir ce que de droit. Dont acte fait et clos les jour mois et an susdits. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi.

Chaboisier
maire

N° 21

25 7bre

Coudeyras
Jacques

L'an mil huit cent soixante sept et le vingt cinq septembre à dix heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisier maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron Département du Puy de Dôme sont comparus pardevant Nous Jacques Coudeyras âgé de soixante sept ans Cultivateur habitant du village de Chaumeil de la Commune d'Echandelys veuf de Jeanne Chabaud lequel nous a déclaré que Cejourd'hui à neuf heures du soir Jacques Coudeyras leur voisin âgé de quatre vingt dix ans fils d'Etienne et de Jeanne Chabaud veuf de Jeanne Chabaud susdit lieu de Chaumeil de la Commune d'Echandelys est décédé dans son domicile audit lieu de Chaumeil de la Commune d'Echandelys Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi.

Chaboisier
maire

N° 22

30 7bre

Grange
Joseph

L'an mil huit cent soixante sept et le trente septembre à huit heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisier maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron Département du Puy de Dôme sont comparus pardevant Nous Antoine Grange âgé de cinquante cinq ans Cultivateur habitant du village de Chaumeil de la Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Cejourd'hui à dix heures du soir Joseph Grange leur voisin âgé de soixante six ans veuf de Jeanne Chabaud Cultivateur habitant du village de Chaumeil susdit lieu de Chaumeil de la Commune d'Echandelys est décédé dans son domicile audit lieu de Chaumeil de la Commune d'Echandelys Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi.

Chaboisier
maire

N°20
6 8bre
Doreau
Jean

L'an mil huit cent vingt sept et le six octobre a quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus pierre Doreau âgé de soixante cinq ans Cultivateur Marié en premières noces avec Marie Antoinette Lachaise, habitant du village de Chez Chaumeau dudit Echandelis, lequel nous a dit et déclaré que ce jourd'hui sept heures du matin, Jean Doreau leur commun fils, Cultivateur, célibataire, majeur de vingt cinq ans, est décédé audit lieu de Chez Chaumeau d'Echandelis, ainsi qu'il nous est apparu par le certificat du sieur Docteur en médecine, ci annexé, dont lecture leur a été faite, et acte que nous avons signé avec eux le dit jour et an susdits.

Chabaisse
maire

N° 25
9 8bre
Longchal
Anne

L'an mil huit cent vingt sept et le neuf novembre a deux heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus antoine Longchal âgé de soixante quatre ans Propriétaire et Jean Longchal âgé de quarante sept ans Cultivateur habitant, tous deux du village de Chez Chaumeau dudit Echandelis, lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui a quatre heures du matin Anne Longchal leur parente âgée de cinq ans fille d'Etienne et de Françoise Cellier est décédé au domicile de ses père et mère audit lieu de Chez Chaumeau. Dont les comparans nous ont requis de leur donner acte du présent acte que nous avons signé avec eux le dit jour et an susdits.

Chabaisse
maire

N° 26
11 8bre
Vaisse marie

L'an mil huit cent vingt sept et le onze novembre a deux heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus pierre Vaisse âgé de soixante quatre ans et Antoine Vaisse âgé de cinquante huit ans, Cultivateurs habitans, tous deux du village de Chez Chaumeau dudit Echandelis, lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui onze heures du matin Marie Vaisse leur fille âgée de soixante quatre ans fille d'Etienne et de Françoise Cellier est décédée audit lieu de Chez Chaumeau dudit Echandelis, ainsi qu'il nous est apparu par le certificat du sieur Docteur en médecine, ci annexé, dont lecture leur a été faite, et acte que nous avons signé avec eux le dit jour et an susdits.

Chabaisse
maire

N° 27
12 8bre
Berand Joseph

L'an mil huit cent vingt sept et le douze novembre a deux heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisse maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus pierre Berand âgé de soixante ans Propriétaire et Joseph Berand âgé de quarante sept ans Cultivateur habitans, tous deux du village de Chez Chaumeau dudit Echandelis, lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui a deux heures du matin Joseph Berand leur voisin âgé de cinq ans fils de Guillaume et de Françoise Agathe Fajubert est décédé en sa demeure dudit lieu de Chez Chaumeau. Dont les comparans nous ont requis de leur donner acte du présent acte que nous avons signé avec eux le dit jour et an susdits.

Chabaisse
maire

N° 27
11 8bre
Vaure
antoine

L'an mil huit cent vingt sept et le onze novembre a deux heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisse maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus pierre Anglade âgé de soixante quatorze ans et Claude Giraud âgé de soixante ans Cultivateurs habitans du village de la Fontaine Commune d'Echandelis, lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui onze heures du matin Antoine Vaure journalier leur voisin âgé de soixante six ans Garçon de mairie est décédé en sa demeure dudit lieu de la Fontaine et dont les comparans nous ont requis de leur donner acte du présent acte que nous avons signé avec eux le dit jour et an susdits. Et lecture faite, ont signé avec nous.

Chabaisse
maire

Lon dit acte par nous soussigné Maire de la commune d'Echandelis, Département du Puy de Dôme, contenant douze actes de décès, mis sur trente huit feuilles.

Chabaisse
maire

Table alphabétique. 4 G 3

Nos d'ordre	Noms et prénoms	Dates	Nos du Registre
1er	Béraud Marguerite	25 janvier	1er
2	Bravard Michel	18 avril	7
3	Buisson pétronille	6 juin	11
4	Buisson louise	19 août	17
5	Bruyères andré	31 août	18
6	Béraud joseph	1er 7bre	26
7	Coudeyras catherine	16 avril	6
8	Chonion jeanne	20 Mai	10
9	Communal jean	20 juin	14
10	Coudeyras jeanne	9 juillet	16
11	Coudeyras jacques	25 7bre	21
12	Dutour alexandre	25 avril	8
13	Ecole jeanne	25 février	3
14	Grange joseph	30 7bre	22
15	Robenine Marie	17 juin	12
16	Longchal anne	20 juin	13
17	Longchal antoine	9 7bre	20
18	Longchal anne	12 9bre	24
19	Marot pétronille	20 février	2
20	Pupidon anne	14 Mai	9
21	Ronchon louis	6 8bre	23
22	Sauvadet jeanne	7 juillet	15
23	Sujobert agathe	8 7bre	19
24	Terrasse jeanne	7 Mars	4
25	Vialles antoine	10 avril	5
26	Vaisse marie	17 7bre	25
27	Vaure antoine	11 9bre	27

56.3

62 C3

163

ANNÉE 1828.

MAIRIE
d'Ebreuil

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Aubert

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

DÉCÈS.

REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1828.

PAR Nous Jbte Collangettes Jres *du Tribunal de première instance séant à* Aubert *arrondissement d'*Aubert *département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Décès pendant l'année mil huit cent vingt-huit, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient* Six — *feuillets.*

Fait double, à Aubert *le* Douze *décembre mil huit cent vingt-sept.*

Collangettes

N.o 1.

14 janvier

Coudyras antoine

L'an mil huit cent vingt huit et le quatorze janvier à dix heures du soir pardevant Mon. Georges chalaisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Lembron, Département du puy de dôme sont comparus pierre pujadeau agé de soixante huit ans et charles, Lamet agé de cinquante ans, Cultivateurs habitans, le bourg d'Ebreuil, lesquels nous ont déclaré, que ce jourd'hui à huit heures du matin antoine Coudyras, leur voisin et gendre de jeanne Lemaire, Lebourg agé de soixante six ans, habitant Ebreuil de la parade dépendante de cette Commune est décédé en son domicile audit Ebreuil de la parade et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé avec eux.

Chaboisier
Maire

N.o 2

27 janvier

Vieilli Marguerite

L'an mil huit cent vingt huit et le vingt sept janvier à dix heures du soir pardevant Mon. Georges, chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Lembron, Département du puy de dôme sont comparus pierre pujadeau agé de soixante huit ans et Charles, Lamet agé de cinquante ans, Cultivateurs habitans, le bourg d'Ebreuil, lesquels nous ont déclaré, que Ce jourd'hui à une heure du matin Marguerite Vieilli agée de quarante ans, Journalière Commune de Cultivateur est décédé en son domicile au bourg de Ebreuil, Canton de Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé avec eux.

Chaboisier
Maire

N°5

21 février

Chenau Benoite

L'an mil huit cent vingt huit et le vingt un février à quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisseur maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Renaudias âgé de soixante huit ans Cultivateur habitant de ce lieu de Lage dite Commune d'Echandelis lequel nous a dit et déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin Benoite Chenau Epouse de pierre âgé de quatre vingt ans fille de Jeanne Chenau et décédé au dit lieu de Lage dite Commune d'Echandelis en sa maison et dont le Comparant déclare en avoir connaissance pour avoir fait la levée du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseur
maire

N°4

18 février

Tuaget Jean

L'an mil huit cent vingt huit et le dix huit février à neuf heures du soir pardevant Nous Georges chabaisseur maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Tuaget âgé de soixante huit ans Cultivateur habitant de Chabe Canot âgé de cinquante ans Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis lequel nous a dit et déclaré que ce jourd'hui dix huit heures du matin Jean Tuaget âgé de cinquante ans Epoux de Françoise David Cultivateur habitant de la Commune d'Echandelis Lieu dit Chabanne est décédé en son domicile dans la dite Commune et dont les Comparants déclarent en avoir connaissance pour avoir fait la levée du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseur
maire

N° 5

19 février

Gaillard Benoite

L'an mil huit cent vingt huit et le dix neuf février à quatre heures du soir pardevant Nous Georges chabaisseur maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Renaudias âgé de soixante huit ans et Charles Canot âgé de cinquante ans, Cultivateurs habitants le Bourg d'Echandelis lequels nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin Benoite Gaillard âgée de quatre vingt sept ans fille de Jacques et de Françoise Chanau est décédé en sa demeure de ses père et mère dans la dite Commune et dont les Comparants déclarent en avoir connaissance pour avoir fait la levée du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseur
maire

N° 6

16 Mars

Duchamp Marie

L'an mil huit cent vingt huit et le seize mars à cinq heures du soir pardevant Nous Georges chabaisseur maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Anglade âgé de soixante quinze ans et Claude Pierache âgé de soixante dix ans Cultivateurs habitants le lieu de la Fontaine Commune d'Echandelis lequels nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin Marie Duchamp fille de Pierre âgé de cinquante huit ans Epouse de Barthelemi Chavarin est décédé en son domicile dans la dite Commune et dont les Comparants déclarent en avoir connaissance pour avoir fait la levée du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseur
maire

N°7

18 Mars

Ponchon Barthelemi

L'an mil huit cent vingt huit et le dix huit mars à cinq heures du soir pardevant Nous Georges chabaisseur maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Renaudias âgé de soixante neuf ans Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis lequel nous a dit et déclaré que ce jourd'hui à six heures du matin Barthelemi Ponchon Cultivateur âgé de soixante huit ans Epoux de Claudine Platte est décédé en son domicile audit lieu de Chaufour dans la dite Commune et dont les Comparants déclarent en avoir connaissance pour avoir fait la levée du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseur
maire

N° 8
28 mars
Pérard André

L'an mil huit cent vingt huit et le vingt huit mars
à quatre heures du soir, pardevant Nous Georges Chabaisier
maire et officier de l'état civil de la Commune d'Ehandelis, Canton de
de Saint Germain Lherm, Département de Puy de Dôme. Sont
Comparus en notre Mairie, âgé de soixante ans, Cultivateur, habitant
de Saint Germain Lherm, Département de Puy de Dôme. Sont
Comparus pierre Renaudias, âgé de soixante ans, cultivateur et autre Pérard âgé de cinquante huit ans, Cultivateur habitant,
de Puy Puy Commune d'Ehandelis lequel nous a dit et déclaré que ce jourd'hui à deux heures du matin
Leur voisin Cultivateur âgé de soixante douze ans Veuf de marguerite Jamadet et décédé le vingt deux du mois
dit Leur de Puy Puy Commune d'Ehandelis, déclarons pour nous assurer de leur mort et avons
signé le dit jour et an

Chaboissier
Maire

N° 9
11 avril
Chantoube
Michel

L'an mil huit cent vingt huit et le onze avril à onze heures du matin pardevant Nous Georges Chaboissier
maire et officier de l'état civil de la Commune d'Ehandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département de Puy de Dôme
Sont Comparus en notre Chaumian âgé de soixante ans et autre Coudeyras, âgé de soixante huit ans, Cultivateur
habitant Leur de Puy Puy Commune d'Ehandelis lequel nous a dit et déclaré que ce jourd'hui à onze heures du matin Michel
Chantoube Leur voisin âgé de quatre ans fils de Blaise et de Marie Rabeuche et décédé au domicile de ses père et mère
dit Leur de Puy Puy Comparus déclarons pour nous assurer de leur mort et avons signé le dit jour et an

Chaboissier
Maire

N° 10
24 avril
Bourg antoine

L'an mil huit cent vingt huit et le vingt quatre avril à cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chaboissier maire
et officier de l'état civil de la Commune d'Ehandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département de Puy de Dôme. Sont
Comparus pierre Renaudias, âgé de soixante ans et autre Pérard âgé de cinquante huit ans, Cultivateur habitant, Voisin
de Puy Puy Commune d'Ehandelis lequel nous a dit que ce jourd'hui à cinq heures du matin autre Bourg
Leur voisin âgé de deux ans fils de Claude et de Marie Lacroix et décédé au domicile de ses père et mère
dit Leur de Puy Puy Comparus déclarons pour nous assurer de leur mort et avons signé le dit jour et an

Chaboissier
Maire

N° 11
7 mai
Coudeyras jeune

L'an mil huit cent vingt huit et le sept mai à six heures du soir pardevant Nous Georges Chaboissier maire et
officier de l'état civil de la Commune d'Ehandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département de Puy de Dôme. Sont
Comparus pierre Renaudias, âgé de soixante ans et autre Pérard âgé de cinquante huit ans, Cultivateur habitant,
Voisin de Puy Puy Commune d'Ehandelis lequel nous a dit que ce jourd'hui à six heures du matin jeune
Coudeyras Leur voisin âgé de dix huit ans fils de Jacques et de Marie Renaudias et décédé au domicile de ses père
et mère dit Leur de Puy Puy Comparus déclarons pour nous assurer de leur mort et avons signé le dit jour et an

Chaboissier
Maire

N° 12
9 juillet
Montet jeune

L'an mil huit cent vingt huit et le neuf juillet à sept heures du soir pardevant Nous Georges Chaboissier maire et
officier de l'état civil de la Commune d'Ehandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département de Puy de Dôme. Sont
Comparus antoine Pérard âgé de soixante quatre ans et Claude Perrin âgé de soixante dix ans, Cultivateur
habitant, Voisin de la Fontaine Commune d'Ehandelis lequel nous a dit que ce jourd'hui à cinq heures du
matin jeune Montet Leur voisin, âgé de soixante dix ans, Voisin d'Etienne de Puy Puy Anglade et décédé
le dit jour au domicile de la Fontaine et dit Leur de Puy Puy Comparus déclarons pour nous assurer de leur mort
et avons signé le dit jour et an

Chaboissier
Maire

N° 13
13 juillet
Lavictoire
Marguerite

L'an mil huit cent vingt huit le treize juillet a sept heures du soir par devant Nous Georges Chabaisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Lavictoire âgé de soixante huit ans et Charle Canut âgé de cinquante ans, cultivateurs habitans le Bourg d'Echandelys lequels nous ont déclaré que Cejourd'hui a sept heures du matin est décédé Marguerite Lavictoire âgée de soixante dix ans, veuve de Jean Canut, et est décédé la susdite au lieu de la présente Commune et sont les comparans déclarés ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseau
Maire

N° 14
9 août
Pouilet aimé

L'an mil huit cent vingt huit le neuf août a cinq heures du soir par devant Nous Georges Chabaisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Pouilet âgé de soixante huit ans et Charle Canut âgé de cinquante ans, cultivateurs habitans le Bourg d'Echandelys lequels nous ont déclaré que Cejourd'hui a cinq heures du matin est décédé aimé Pouilet âgé de cinq ans, fils de Jean Pouilet et de défunte Marguerite Canut et est décédé au domicile de ses père et mère au lieu de la présente Commune et sont les comparans déclarés ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseau
Maire

N° 15
14 août
Chatonnet

L'an mil huit cent vingt huit le quatorze août a six heures du soir par devant Nous Georges Chabaisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Chatonnet âgé de soixante huit ans et Charle Canut âgé de cinquante ans, cultivateurs habitans le Bourg d'Echandelys lequels nous ont déclaré que Cejourd'hui a cinq heures du matin est décédé Pierre Chatonnet âgé de quatre vingt ans au lieu de la présente Commune et est décédé la susdite au domicile de ses père et mère au lieu de la présente Commune et sont les comparans déclarés ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseau
Maire

N° 16
26 août
Genestier
Alexandre

L'an mil huit cent vingt huit le vingt six août a dix heures du matin par devant Nous Georges Chabaisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Renaudier âgé de soixante cinq ans et Antoine Renaud âgé de cinquante huit ans, cultivateurs habitans le Bourg de cette Commune d'Echandelys lequels nous ont déclaré que ce jourd'hui a dix heures du matin est décédé Alexandre Genestier en son vivant âgé de soixante dix ans veuf de Claudine Bourg et est décédé la susdite au lieu de la présente Commune et sont les comparans déclarés ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseau
Maire

N° 17
16. 7bre
Ponchon
Françoise

L'an mil huit cent vingt huit le seize septembre a six heures du soir par devant Nous Georges Chabaisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Pouilet âgé de soixante huit ans et Charle Canut âgé de cinquante ans, cultivateurs habitans le Bourg d'Echandelys lequels nous ont déclaré que ce jourd'hui a cinq heures du matin Françoise Ponchon veuve de Jean Pouilet âgée de soixante six ans Propriétaire est décédé la susdite au domicile de Chabaisseau maire de cette Commune et sont les comparans déclarés ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisseau
Maire

N° 18
4 Juin
Desmarais Noel

L'an mil huit cent vingt huit et le vingt cinq Juin heure de midi par devant nous Georges Chabrefier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron Département du Puy de Dôme sont comparus pardevant nous Noel Desmarais âgé de soixante huit ans Charron et Charl Camus âgé de cinquante ans cultivateur habitans tous deux du bourg d'Chandelis lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin Noel Desmarais fils âgé de vingt ans est décédé en sa maison habitation du bourg susdit lequel nous ont déclaré que le susdit Noel Desmarais fils est décédé en leur présence et qu'ils ont signé avec nous le présent acte que nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits.

Chabrefier
maire

N° 19
6 Juin
Sauzet Marie

L'an mil huit cent vingt huit et le six juin à dix heures du soir pardevant nous Georges Chabrefier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron Département du Puy de Dôme sont comparus pardevant nous Charl Camus âgé de cinquante ans cultivateur habitant le bourg d'Chandelis lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin Marie Sauzet fille âgée de vingt huit ans fille de Jacques et de Jeanne Ramade est décédé en sa maison habitation du bourg susdit lequel nous ont déclaré que le susdit Marie Sauzet est décédé en leur présence et qu'ils ont signé avec nous le présent acte que nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits.

Chabrefier
maire

N° 20
26 Juin
Chevelin Luce

L'an mil huit cent vingt huit et le vingt six juin à cinq heures du soir pardevant nous Georges Chabrefier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron Département du Puy de Dôme. Sont comparus pardevant nous Charl Camus âgé de cinquante deux ans et Etienne Commun âgé de quarante ans cultivateurs habitans tous deux du bourg d'Chandelis lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin Luce Chevelin femme de Jean Marie Luce Chevelin âgé de soixante huit ans est décédé en sa maison habitation du bourg susdit lequel nous ont déclaré que le susdit Jean Marie Luce Chevelin est décédé en leur présence et qu'ils ont signé avec nous le présent acte que nous avons signé les jour et an susdits.

Chabrefier
maire

N° 21
15 Juin
Barthelay Marie

L'an mil huit cent vingt huit et le quinze novembre à cinq heures du soir pardevant nous Georges Chabrefier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pardevant nous Charl Camus âgé de cinquante ans, cultivateur habitant le bourg d'Chandelis lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin Marie Barthelay femme âgée de vingt huit ans Jean Baptiste Longchal est décédé en sa maison habitation du bourg susdit et que le susdit Barthelay est décédé en leur présence et qu'ils ont signé avec nous le présent acte que nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits.

Chabrefier
maire

N° 22
11 7bre
Genestier Marie

L'an mil huit cent vingt huit et le onze décembre cinq heures du soir pardevant nous Georges Chabrefier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pardevant nous Charl Camus âgé de cinquante huit ans cultivateur habitant le bourg d'Chandelis lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui à deux heures du matin Marie Genestier femme de Jean Baptiste Vaissade est décédé en sa maison habitation du bourg susdit et que le susdit Genestier est décédé en leur présence et qu'ils ont signé avec nous le présent acte que nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les jour et an susdits.

Chabrefier
maire

N° 20

16 Janvier

Cordeuille
Catherine

L'an mil huit cent vingt huit et le seize décembre a cinq heures du soir par devant Nous Georges Labroisse maire de la commune d'Echandelis, Canton d'Orbec Département de l'Eure, Est comparu Jean François Cordeuille âgé de soixante huit ans et demi, Cultivateur âgé de cinquante ans, Cette commune, Lequel nous a déclaré que ce jourd'hui seize décembre mil huit cent vingt huit à cinq heures du matin Catherine Cordeuille fille de lui comparant et de feue Marie Anne Françoise Lefebvre son épouse décédée en leur domicile en cette Commune d'Echandelis le vingt quatre novembre dernier âgée d'environ soixante ans, Laquelle fille comparante nous a déclaré le susdit enfant être né en cette Commune d'Echandelis susdite et de sexe féminin, Lequel nous a déclaré lui donner les prénoms de Catherine, Et a signé avec nous, Lecture faite.

Labroisse
maire

Enregistré par Nous susdit Maire de la commune d'Echandelis le présent Registre de Recette un Décembre mil huit cent vingt huit

Labroisse
maire

Table alphabétique

Nos d'ordre	Noms & prénoms	Date	Nos des Reputés
1er	Breaud andré	28 mars	8
2	Bouey antoine	24 avril	10
3	Barthelay Marie	15 9bre	21
4	Coudeyras antoine	14 janvier	1er
5	Chonion Benoite	9 février	3
6	Chantetoube Michel	4 avril	9
7	Coudeyras jeanne	7 Mai	11 11
8	Chevelin Luce	26 8bre	20
9	Coudurette Catherine	16 9bre	23
10	Duchanyp Marie	16 mars	6
11	Desutelade Noel	25 7bre	18
12	Flot aunet	4 aout	15
13	Gaillard Benoite	19 février	5
14	Genestier alexandre	26 aout	16
15	Genestier marie	11 9bre	22
16	Montet jeanne	9 juillet	12
17	Ponchon Barthelemi	18 mars	7
18	Pointud Marguerite	19 juillet	13
19	Pointud aunet	3 aout	14
20	Ponchon françoise	16. 7bre	17
21	Sauget marie	6. 8bre	19
22	Tuayre jean	18 février	4
23	Viallis Marguerite	27 janvier	2

563

623

ANNÉE 1829.

MAIRIE
d'Aubert

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d'Ambert.

DÉPARTEMENT
DU PUY-DE-DÔME.

DÉCÈS.

REGISTRE

SERVANT à constater l'État civil des Citoyens, pendant l'année 1829.

PAR Nous Jean Baptiste Collangettes Fils 2e du Tribunal de première instance séant à Ambert, arrondissement d'Ambert département du Puy-de-Dôme, le présent registre, destiné à recevoir les déclarations de Décès pendant l'année mil huit cent vingt-neuf, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient quatre — feuillets.

Fait double, à Ambert le Vingt deux décembre mil huit cent vingt-huit.

Collangettes

N° 1er

1er Janvier

Jean dit François

L'an mil huit cent vingt neuf et le dix neuf Janvier à onze heures du matin pardevant Nous, Georges Chabrier Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Arlanches, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme sont Comparus Antoine Champeyroux âgé de soixante trois ans, et Etienne Commenval âgé de quarante deux ans, tous deux habitans dudit lieu d'Arlanches lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à quatre heures du matin Jean Sauvadet leur voisin, âgé de soixante neuf ans, habitant dudit lieu d'Arlanches, veuf de Jeanne Anglade, est décédé. Lesquels comparans déclarent en avoir fait foi sur ce qui en a été par nous requis. Dont acte fait et clos les jour et an susdits.

Chabrier
Maire

N° 2

25 Janvier

Benoit Sauvadet

L'an mil huit cent vingt neuf et le vingt cinq Janvier à dix heures du matin pardevant Nous, Georges Chabrier Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Arlanches, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme sont Comparus Pierre Pajadon âgé de soixante neuf ans, et Charles Amat âgé de cinquante ans, tous deux habitans dudit lieu d'Arlanches lesquels nous ont déclaré que Benoit Sauvadet âgé de cinquante ans, cultivateur, habitant dudit lieu de cette Commune, Veuf d'Anne Champeyroux, est décédé le jour d'hier à dix heures du soir. En foi de quoi nous avons dressé le présent acte de décès, que les comparans ont déclaré ne savoir signer, après lecture faite. Dont acte fait et clos les jour et an susdits.

Chabrier
Maire

N°3

1er février

Doucet Jean

L'an mil huit cent vingt sept le premier février à huit heures du matin pardevant nous Georges Charles Jouve Maire officier de l'état civil de la Commune d'Ehanville, Canton de Fort Germain Chemin, Dpt de la Meuse sont Comparus pierre guyden agé de soixante neuf ans et Charles Clement agé de cinquante trois ans Cultivateurs habitans de Ehanville lesquels nous ont déclaré que jean Doucet agé de Vingt neuf ans, garçon fils de jean et de Marguerite Bourotte, Cultivateurs, habitans de Ehanville lesquels Comparans, est décédé ce jourd'hui à huit heures du matin audomicile de ses père et mère de Ehanville. Et les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite de ce que nous avons signé avec eux.

Charbonnier
maire

N°4

14 février

Barthelay antoinette

L'an mil huit cent vingt neuf et le quatorze février à onze heures du matin pardevant Nous Georges Charles Jouve maire officier de l'état civil de la Commune d'Ehanville Canton de Fort Germain Chemin, Dpt de la Meuse sont Comparus pierre guyden agé de soixante neuf ans et Charles Clement agé de cinquante trois ans Cultivateurs habitans d'Ehanville lesquels nous ont déclaré que antoinette Barthelay agée de Vingt neuf ans, fileuse, fille de Nicolas et de jeanne Bertrand habitans de ce lieu de Ehanville, est décédée ce jourd'hui sept heures du matin audomicile de ses père et mère de ce lieu. Et les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite de ce que nous avons signé avec eux.

Charbonnier
maire

N°5

14 février

Jaudoet antoine

L'an mil huit cent vingt neuf et le quatorze février onze heures du matin pardevant Nous Georges Charles Jouve maire officier de l'état civil de la Commune d'Ehanville Canton de Fort Germain Chemin, Dpt de la Meuse sont Comparus antoine Jaudoet agé de soixante trois ans Cultivateur Communal agé de quarante cinq ans, Cultivateur habitans de Ehanville lesquels nous ont déclaré que antoine Jaudoet agé de vingt mois, fils de jacques fils de jeanne Bertrand de Cattaincourt est décédé ce jourd'hui à huit heures du matin audomicile de ses père et mère de ce lieu. Et les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite de ce que nous avons signé avec eux.

Charbonnier
maire

N°6

15 février

Fontanne jean

Des Registres des actes de l'état civil de la ville de Verdun Chef lieu d'arrondissement du département de la Meuse pendant l'année mil huit cent vingt huit il a été extrait ce qui suit.

L'an mil huit cent vingt huit, le Vingt sept décembre à onze heures du matin, pardevant nous Mathias hyacinthe Degodin, Chevalier de l'ordre Royal de la légion d'honneur, maire de la ville de Verdun, officier de l'état civil de cette ville. Sont Comparus en l'état de la ville M.M. Louis grand agé de soixante trois ans, officier de l'ordre Royal de la légion d'honneur, demeurant à Verdun Rue du pont neuf et jean Baptiste Maréchal agé de quarante sept ans, demeurant en cette ville place neuve, Tous deux adjoints de Monsieur le Maire de Verdun, lesquels nous ont déclaré que le nommé jean Fontaine, Cultivateur, agé de quarante trois ans né à Ancerville, Chef lieu de Canton, département de la Meuse, fils de défunts jacques fontaine et de Marie Catherine Goutbey, sa femme, habitant à un mas dépendant de Ancerville, y était décédé ce jourd'hui Vingt sept décembre à huit heures du matin par suite de catarte chronique de la poitrine dont il était grand et maréchal ferrant. Sur quoi nous Maire et Officier susdit Certifions Conforme et délivrons le présent extrait pour servir et valoir ce que de droit conformément à l'article 80 du Code civil, dont Mention sur les Registres Courants des actes de l'état civil de la Commune d'Ancerville Canton de Montmédy. Lesquels ont signé avec nous.

Vu par nous Sous préfet de l'arrondissement de Verdun pour légalisation de la signature de M.M. Degodin maire de la ville de Verdun. Verdun le Trente Janvier mil huit cent vingt neuf

Pour extrait littéralement conforme à l'original par nous soussigné maire de la Commune d'Ehanville Ce que je certifie mil huit cent vingt neuf.

Charbonnier
maire

N°7

13 Mars

Pouteau marié

L'an mil huit Cent Vingt neuf et le treize mars à cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisse maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre pouteau agé de soixante huit ans cultivateur habitant, le lieu de la fontaine commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Marie Coudeyras sa voisine agé de soixante dix ans, fille de feu Antoine Coudeyras et de feu Marianne Renaudon son épouse habitant le lieu de la fontaine commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que ladite Marie Coudeyras est décédé ce jourd'hui à cinq heures du matin au domicile de ses père et mère ainsi que le Comparant déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an/.

Chaboisse
maire

N°8

30 mars

Rodde jeune

L'an mil huit Cent Vingt neuf et le trente mars à dix heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisse maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus antoine Champroux agé de soixante huit ans cultivateur habitant au bourg d'Echandelys, lequel nous a déclaré que jeanne Rodde agé de quarante cinq ans, fille de feu Antoine Rodde et de feu Marie Dubarry est décédé ce jourd'hui à deux heures du soir en son domicile au bourg d'Echandelys, lequel nous a déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an/.

Chaboisse
maire

N°9

30 mars

Coudeyras marié

L'an mil huit Cent Vingt neuf, le trente mars à cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisse maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Renaudon agé de soixante cinq ans et antoine Renaudon agé de cinquante neuf ans cultivateur habitant, le lieu du bourg Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Marie Coudeyras leur voisine agé de quatre vingt ans, fille de feu Antoine Coudeyras et de feu Marianne Renaudon son épouse habitant le lieu du bourg d'Echandelys, est décédé ce jourd'hui à cinq heures du matin au domicile de ses père et mère au lieu du bourg. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an/.

Chaboisse
maire

N°10

20 Mai

Pouteau antoine

L'an mil huit Cent Vingt neuf et le Vingt mai à deux heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisse maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Renaudon agé de soixante cinq ans et Claude Renaudon agé de soixante huit ans cultivateur habitant au bourg d'Echandelys; lequel nous a déclaré que antoine pouteau leur voisin, agé de soixante dix ans, cultivateur, habitant le lieu de la fontaine Commune de Echandelys est décédé ce jourd'hui à quatre heures du soir en son domicile au lieu de la fontaine. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an/.

Chaboisse
maire

N°11

10 juillet

Sauvadet alexandre

L'an mil huit Cent vingt neuf et le dix juillet à cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisse officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron, département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre pradon agé de soixante neuf ans et Claude Renaud agé de cinquante un ans cultivateur habitant du bourg d'Echandelys lequel nous a déclaré que alexandre Sauvadet agé de soixante onze ans propriétaire habitant le lieu du marchis ancienne commune de Marie Sagette est décédé ce jourd'hui à deux heures du matin au domicile de ses père et mère et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an/.

Chaboisse
maire

N° 12

16 août

Dubois Jacques

L'an mil huit cent vingt sept le Dix sept heures de relevée par devant Nous Georges Chabaisseau maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chaudebir, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Dubois âgé de soixante un ans et charle Benoit âgé de Cinquante un ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Chaudebir lesquels nous ont déclaré que jacques Dubois âgé de Cinquante ans habitant le Bourg d'Chaudebir leur ami et voisin est décédé ce jourd'hui a Cinq heures du matin dans son domicile Rue Dumas, de cette Commune Lequel acte nous avons fait et dressé le présent acte que nous avons signé les Jour et an Comparans déclarans ne savoir signer ainsi de ce requis suivant la loi.

Chabaisseau
maire

N° 13

8 7bre

Perron jeune

L'an mil huit cent vingt sept le huit Septembre a huit heures du matin par devant Nous Georges Chabaisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Chaudebir, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Perron âgé de soixante huit ans et charle Benoit âgé de soixante ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Chaudebir lesquels nous ont déclaré que pierre perron âgé de Cinquante huit ans veuf, habitant de la Section de la fontaine, Commune d'Chaudebir est décédé ce jourd'hui a quatre heures du soir dans son domicile Section de la fontaine. Sont les Comparans déclarés ne savoir signer ainsi de ce requis suivant la loi par nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les Jour et an/.

Chabaisseau
maire

N° 14

2 9bre

Terrasse Françoise

L'an mil huit cent vingt sept le Deux novembre a quatre heures du soir par devant Nous Georges Chabaisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Chaudebir, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Renaudon âgé de soixante neuf ans et antoine Renaud âgé de Cinquante neuf ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Chaudebir lesquels nous ont déclaré que françois Terrasse âgé de Cinquante huit ans veuf, habitant le Bourg d'Chaudebir est décédé ce jourd'hui a Cinq heures du matin dans son domicile Rue Dumas. Sont les Comparans déclarés ne savoir signer ainsi de ce requis suivant la loi par nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les Jour et an/.

Chabaisseau
maire

N° 15

16 9bre

Sauget mere

L'an mil huit cent vingt sept le Seize novembre a une heure du soir par devant Nous Georges Chabaisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Chaudebir, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Perdoux âgé de soixante neuf ans et charle Benoit âgé de Cinquante neuf ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Chaudebir lesquels nous ont déclaré que Marie Sauget âgé de soixante ans, sans profession, fille de marie Claudine Chaumeil veuve de Jean Baptiste Sauget habitant le Bourg d'Chaudebir est décédé ce jourd'hui a deux heures du matin dans son domicile de cette Commune Lequel acte nous avons fait et dressé le présent acte que nous avons signé les Jour et an/. Sont les Comparans déclarés ne savoir signer ainsi de ce requis suivant la loi par nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les Jour et an/.

Chabaisseau
maire

N° 16

17 9bre

Barrière marie

L'an mil huit cent vingt sept le dix Sept novembre a quatre heures du soir par devant Nous Georges Chabaisseau maire officier de l'état civil de la Commune d'Chaudebir, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Perdoux âgé de soixante un ans et charle Benoit âgé de Cinquante neuf ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Chaudebir lesquels nous ont déclaré que Marie Barrière âgé de neuf ans, sans profession, fille d'andré et de jeanne Mars ses père et mère habitans le Bourg d'Chaudebir est décédé ce jourd'hui a Six heures du matin dans son domicile de cette Commune Lequel acte nous avons fait et dressé le présent acte que nous avons signé les Jour et an/. Sont les Comparans déclarés ne savoir signer ainsi de ce requis suivant la loi par nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé les Jour et an/.

Chabaisseau
maire

TIMBRE ROYAL
A TIMBRER A L'EXTRAORD. PUYDEDOME

N° 17
4 xbre
Lagrange Claude

L'an mil huit cent vingt neuf et le quatre décembre à deux heures du soir par devant nous Georges Chabossier maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, sont comparus Pierre [illegible] âgé de soixante neuf ans et Charles [illegible] âgé de cinquante un ans, cultivateurs habitans le bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Claude Lagrange âgé de soixante dix ans, cultivateur, habitant le lieu de [illegible] de la commune, veuf de Jeanne Lafarge est décédé aujourd'hui à deux heures du matin en sa maison au dit lieu [illegible]. Et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabossier
maire

N° 18
20 xbre
Dutour Anne

L'an mil huit cent vingt neuf et le vingt décembre à trois heures du soir, par devant nous Georges Chabossier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, sont comparus [illegible] Champomier âgé de soixante [illegible] ans et Etienne [illegible] âgé de quarante deux ans, cultivateurs habitans le lieu de [illegible] commune d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que Anne Dutour leur voisine âgée de vingt trois ans, fileuse, habitante le lieu de [illegible] de la dite commune, fille de feu Etienne et de Marie Coulayras, est décédée en sa domicile au dit lieu de [illegible] aujourd'hui à deux heures du matin. Et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabossier
maire

Clos et arrêté par nous soussigné Maire de la commune d'Echandelys le présent registre le trente un décembre mil huit cent vingt neuf.

Chabossier
maire

Table alphabetique

Nos d'ordre	Noms & prénoms	Date	Nos du Registre
1er	Barthelay antoinette	14 février	4
2	Barrière Marie	17 7bre	16
3	Coudeyras Marie	30 mars	9
4	Dutour jacques	26 août	12
5	Dutour anne	20. 7bre	18
6	Fontaine jean	15 février	6
7	Lagrange claude	4 7bre	17
8	Pointud jean	1er février	3
9	Pointud Marie	13 mars	7
10	Pointud antoine	20 mai	10
11	Perron jeanne	8. 7bre	15
12	Rodde jeanne	30 mars	8
13	Sauvadet françois	19 janvier	1er
14	Sauvadet benoit	25 janvier	2
15	Sauvadet antoine	14 février	5
16	Sauvadet alexandre	10 juillet	11
17	Sauget Marie	16. 7bre	15
18	Terrasse françoise	2. 7bre	14

Table alphabetique

Nos d'ordre	Noms & prénoms	Date	Nos du Registre
1er	Barthelay antoinette	14 février	4
2	Barrière Marie	17 9bre	16
3	Coudeyras Marie	30 mars	9
4	Dutour jacques	26 août	12
5	Dutour anne	20. 9bre	18
6	Fontaine jean	15 février	6
7	Lagrange Claude	4. 9bre	17
8	Pointud jean	1er février	3
9	Pointud Marie	13 mars	7
10	Pointud antoine	20 Mai	10
11	Perron jeanne	8. 9bre	15
12	Rodde jeanne	30 mars	8
13	Sauvadet françois	19 janvier	1er
14	Sauvadet benoit	27 janvier	2
15	Sauvadet antoine	14 février	5
16	Sauvadet alexandre	10 juillet	11
17	Sauget Marie	16. 9bre	15
18	Terrasse françoise	2. 9bre	14

Département
du Puy-de-Dôme.

Sous-Préfecture
d'Ambert.

Ambert, le 10 février 1829

Monsieur le Maire,

Conformément à l'art 80 du Co de Civil Je vous transmets l'acte de décès de Jean Militaire appartenant au Contingent de la Classe de 1816 Comme remplaçant mort à Verdun Meuse, le 29 octobre 1828. veuillez transcrire cet acte sur les registres de l'Etat Civil de votre Commune avant de délivrer une Copie d'icelui à la famille de l'homme décédé. Et Mécrire cette lettre de Cet Cursoy que je vous fais en Conséquence des renseignements Nécessités d'après ma lettre du 22 janvier dr.

agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite Considération

Le Sous-Préfet d'Ambert

M. Le Maire d'Echandelys

Décès
de Jean
Fontaine
ex militaire

N°. 216

Extrait Du Registre des Actes de l'Etat Civil
de la Ville de Verdun, Département de la Meuse.

L'An mil huit Cent Vingt huit, le Vingt Sept
Décembre à Onze heures du matin. Par devant Nous
Nicolas-Hyacinthe Desgodins, Ecuyer, Chevalier de
l'ordre royal de la légion d'honneur, Maire de la Ville
de Verdun, faisant les fonctions d'Officier de l'état civil
de la dite Ville, sont Comparus en l'Hôtel de Ville
Messieurs Louis Gand, âgé de soixante et un ans, Officier
de l'ordre royal de la légion d'honneur, demeurant à
Verdun rue du pont neuf et Jean Baptiste Maréschal,
âgé de Quarante sept ans, demeurant en cette Ville place
Nazel, tous deux Administrateurs des hospices civils de
Verdun; lesquels nous ont déclaré que le Nommé Jean
Fontaine, ex militaire, âgé de quarante trois ans, né
à Ambert, Chef lieu de Canton, Département du Puy de
Dome, fils des défunts Jacques Fontaine et Françoise
Goubesy, sa femme, entré le trente et un mai dernier
à l'hopital Saint Nicolas de Verdun, y était décédé
aujourd'hui Vingt Sept Décembre à huit heures du matin
par suite de Catarrhe Chronique de la poitrine, et ont
mes dits Sieurs Gand et Maréschal signé avec nous
le présent acte de Décès après lecture faite.
Signé au Régistre, Gand, Maréschal et h. Desgodins.

Pour Expédition Certifiée Conforme et
délivrée le dix Janvier mil huit Cent Vingt neuf, sur
papier libre pour, Conformément à l'Article 80 du Code
Civil, être transcrit sur les Régistres courants des Actes
de Décès de la Commune d'Ambert, Département du
puy de Dome. Le Maire de Verdun f.
H. Desgodins

Vu par nous pour légalisation de la signature
de Mr. Desgodins maire de la ville de Verdun,
Verdun le 13 janvier 1829.
Pour le Sous-Préfet

Acte de 1813 N°. 191 du Contrôle
Extrait sur les Registres courants
délivré le 27 Octobre 1828.

643

ANNÉE 1830.

MAIRIE
d'Chandelin

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Aubert.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

DÉCES.

ETAT CIVIL.

Le présent registre contenant Six feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous Jbte Collanges Juge de *du Tribunal civil d* Aubert *département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune d* Aubert *pendant l'année mil huit cent trente.*

Fait à Aubert, *le* trois *décembre mil huit cent vingt-neuf.*

Collanges

N°1.

3 janvier

Couderas Catherine

L'an mil huit cent trente et le trois janvier à trois heures Du soir pardevant Nous Georges Chabrispin maire de la Commune d'Chandelin, officier de l'état Civil, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme Sont Comparus Pierre Renaudin agé de soixante dix ans et Antoine Renaud agé de soixante huit ans, tous deux habitans de la Ville de cette Commune d'Chandelin lesquels nous ont déclaré que le jourd'hui à huit heures du matin Catherine Couderas Leur voisine agée de quarante deux ans femme d'Antoine Blanchard Cultivateur habitant dudit lieu de cette Commune est décédé dudit lieu de cette Commune. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signé après Lecture faite du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an.

Chabrispin
maire

N°2

20 janvier

Redon Marie

L'an mil huit cent trente et le vingt janvier à trois heures du soir pardevant Nous Georges Chabrispin maire officier de l'état Civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme Sont Comparus Antoine Jouvet agé de soixante dix ans et Louis Magnet agé de soixante un ans, tous deux habitans de la Ville de la susdite Commune d'Chandelin, Lesquels nous ont déclarés que Marie Redon agée de quatre vingt ans profession, habitante de la Ville de Cette Commune d'Chandelin fille d'Antoine et d'Antoinette Cuzon dite Dédié au domicile de ses père et mère audit lieu de Cette Ville Ce jourd'hui à onze heures du matin et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après que Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an.

Chabrispin
maire

N° 3
30 janvier
Rapparie Jean

L'an mil huit cent trente et le trente janvier a deux heures du soir par devant nous Georges Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Puyjedon âgé de soixante [illegible] ans et François Dumas, âgé de soixante [illegible] ans cultivateurs habitants le bourg d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Jean Rapparie âgé de six ans, sans profession, fils d'Antoine et de Jeanne [illegible] habitant le lieu de [illegible] commune d'Echandelys, est décédé au domicile de ses père et mère audit lieu [illegible] ce jourd'hui a six heures du matin et ont les comparans déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an /

Chaboissier

N° 4
11 mars
Mayet Françoise

L'an mil huit cent trente et le onze mars a une heure du soir par devant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Puyjedon âgé de soixante [illegible] ans et François Dumas, âgé de soixante [illegible] ans cultivateurs habitants le bourg d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Françoise [redacted] Mayet âgée de quatre vingt ans fileuse, habitante le lieu de Cher(?) commune d'Echandelys, veuve de Henry Lagrange est décédée en son domicile audit lieu de Cher(?) ce jourd'hui a six heures du matin et ont les comparans déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an /

Chaboissier
maire

N° 5
11 mars
Puyjedon Joseph

L'an mil huit cent trente le onze mars a trois heures du soir par devant nous Georges Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme sont comparus Claude Pirache(?) âgé de soixante huit ans et Etienne Anglade âgé de cinquante huit ans cultivateurs habitans le lieu de la Fontaine commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Joseph Puyjedon, leur voisin âgé de soixante dix sept ans, cultivateur, habitant ledit lieu de la Fontaine commune d'Echandelys veuf de Marie Anglade est décédé en son domicile audit lieu de la Fontaine ce jourd'hui a deux heures du matin et ont les comparans déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an /

Chaboissier
maire

N° 6
18 mars
Grange Catherine

L'an mil huit cent trente le dix huit mars a deux heures du soir par devant nous Georges Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Rimandier(?) âgé de soixante douze ans et Antoine Rimand(?) âgé de soixante huit ans, cultivateurs habitans le lieu de Deux Fours commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Catherine Grange, leur voisine, âgée de quarante ans, fileuse, habitante ledit lieu de Deux Fours, épouse d'Etienne Paulhard(?) est décédée en son domicile audit lieu de Deux Fours ce jourd'hui a dix heures du matin et ont les comparans déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour et an /

Chaboissier

N° 7
31 mars
Berand Joseph

L'an mil huit cent trente et le trente un mars a onze heures du matin par devant nous Georges Chaboissier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Rimandier(?) âgé de soixante douze ans et Antoine Berand âgé de soixante un ans cultivateurs habitans le lieu de Deux Fours commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Joseph Berand leur voisin âgé de soixante dix huit ans, journalier, habitant ledit lieu de Deux Fours veuf de [illegible] Grimaud(?) est décédé en son domicile audit lieu de Deux Fours ce jourd'hui a cinq heures du matin et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an /

Chaboissier
maire

N° 8
8 mars
Couderette anne

Samedi huit avril huit heures du matin par devant nous Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain d'Agnes, département du puy de dôme, Saint Comparu Pierre Couderette âgé de soixante huit ans maçon et Jeanne Dumas âgée de soixante un ans cultivateur habitant le bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que anne Couderette âgée de soixante huit ans habitante de la commune d'Echandelin ici présente est décédée le huit de ce mois à deux heures du matin et nous ont requis de leur donner acte de la déclaration qu'ils viennent de faire et ont signé avec nous après lecture faite.

Chabassier
maire

N° 9
11 avril
Libertie antoine

Samedi huit avril huit heures du matin par devant nous Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain d'Agnes, département du puy de dôme Saint Comparu Jean Libertie âgé de cinquante quatre ans et Jeanne Pauchet âgée de trente sept ans cultivateurs habitants le bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Antoine Libertie leur enfant âgé de quarante six ans, célibataire habitant avec lui de la Prisse commune d'Echandelin est décédé ce jourd'hui à trois heures du matin et nous ont requis de leur donner acte de la déclaration qu'ils viennent de faire et ont signé avec nous après lecture faite.

Chabassier
maire

N° 10
12 avril
Verdet anne

Samedi huit avril huit heures du matin par devant Nous Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain d'Agnes, département du puy de dôme. Sont Comparus Etienne Verdet âgé de soixante huit ans et Jeanne Pauchet âgée de soixante dix huit ans cultivateurs habitants le bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que anne Verdet leur enfant âgée de soixante dix ans, célibataire, habitante avec lui de la Forestière commune d'Echandelin est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin et nous ont requis de leur donner acte de la déclaration qu'ils viennent de faire et ont signé avec nous après lecture faite.

Chabassier
maire

N° 11
13 avril
Dutour Catherine

Samedi huit avril huit heures du matin par devant Nous Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain d'Agnes, département du puy de dôme Sont Comparus Pierre Dutour âgé de soixante un ans et Jeanne Dumas âgée de soixante un ans cultivateurs habitants le bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Catherine Dutour agée de vingt huit ans, célibataire, habitante avec ses père et mère au bourg d'Echandelin est décédée ce jourd'hui à trois heures du matin et nous ont requis de leur donner acte de la déclaration qu'ils viennent de faire Comparus dûment avons signé Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an.

Chabassier
maire

N° 12
16 avril
Lustier jeanne

Samedi huit avril huit heures du soir par devant nous Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain d'Agnes département du puy de dôme. Sont Comparus Jean Libertie âgé de cinquante quatre ans et Jeanne Pauchet âgée de soixante sept ans cultivateurs habitants le bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Jeanne Lustier âgée de cinquante cinq ans, célibataire habitante avec ses père et mère au bourg d'Echandelin est décédée ce jourd'hui à sept heures du matin et nous ont requis de leur donner acte de la déclaration qu'ils viennent de faire et ont signé avec nous après lecture faite. Et Georges Durand Navaud Adjoint à la mairie a signé.

Chabassier
maire

N° 13

7 Mai

Hoffre agathe

L'an mil huit cent cinquante et un le sept mai à dix heures du matin pardevant Nous, Georges Chabaisse maire de l'office de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus aumont champrayoux âgé de soixante deux ans, Notaire Communal âgé de quarante un ans, Cultivateur habitant, le tout du dit Commune d'Echandelys lequel nous ont déclaré que agathe hoffre leur voisine, née à Chantoiseau, fille de Latitant, est décédée ce jourd'hui à dix heures du matin, en son domicile de ce lieu, âgée de soixante dix ans, sans profession, veuve de Jean Daniel Aumont, décédé au dit lieu de Chantoiseau, dépendant de la Commune d'Echandelys, ainsi déclarant nous avons signé ces présentes. Et ont les comparants déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour dessus dit.

Chaboisseux
maire

N° 14

7 Mai

Buisson Marie

L'an mil huit cent cinquante et un le sept mai à quatre heures du soir pardevant Nous, Georges Chabaisse maire de l'office de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus pierre pradeau âgé de soixante ans, et Jeanne Dumas âgée de soixante un ans, cultivateurs habitant le Bourg d'Echandelys lequel nous ont déclaré que Marie Buisson âgée de quatre vingt, sans profession, fille de feu Jean Buisson et de feue Jeanne Dumas, est décédée au domicile de ses père et mère ci dessus désignés, est décédée ce jourd'hui à huit heures du matin. Ainsi déclarant nous avons signé ces présentes. Et les comparants déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour dessus dit.

Chaboisseux
maire

N° 15

12 Mai

Giron aunet

L'an mil huit cent cinquante et un le douze mai à deux heures du soir pardevant Nous, Georges Chabaisse maire de l'office de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, département du puy de Dôme. Sont comparus aumont champrayoux âgé de soixante deux ans, Notaire Communal âgé de quarante un ans, Cultivateur habitant, le tout du dit Commune d'Echandelys lequel nous ont déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin aumont Giron âgé de sept mois, sans profession, fils d'antoine propriétaire et de Jeanne champrayoux habitant, le tout de la présente Commune de Echandelys est décédé au dit lieu du bourg d'Echandelys ainsi déclarant nous avons signé ces présentes. Et les comparants déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour dessus dit.

Chaboisseux
maire

N° 16

12 Mai

Forez jeanne

L'an mil huit cent cinquante et un le douze mai à quatre heures du soir pardevant Nous, Georges Chabaisse maire de l'office de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, département du puy de Dôme. Sont comparus pierre pradeau âgé de soixante ans, et Jeanne Dumas âgée de soixante un ans, cultivateurs habitant le Bourg d'Echandelys lequel nous ont déclaré que jeanne Forez âgée de trente un ans, fileuse, habitante de la présente Commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui dans la matinée au dit lieu de ses père et mère ci dessus désignés, est décédée ce jourd'hui à huit heures du matin. Ainsi déclarant nous avons signé ces présentes. Et les comparants déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour dessus dit. Et le jour de mardi dix neuf du présent mois

Chaboisseux
maire

N° 17

17 Mai

Chatanier jeanne

L'an mil huit cent cinquante et un le dix sept mai à cinq heures du soir pardevant Nous, Georges Chabaisse maire de l'office de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, département du puy de Dôme. Sont comparus antoine fondateur âgé de soixante douze ans et louis mary âgé de soixante un ans, cultivateur habitant, le tout de la présente Commune d'Echandelys lequel nous ont déclaré que jeanne Chatanier leur voisine, âgée de un mois, sans profession, fille de pierre et d'anne fondateur tous de la susdite habitant le dit lieu de la présente est décédée au domicile de ses père et mère ci dessus désignés ce jourd'hui à huit heures du matin. Et les comparants déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé ledit jour dessus dit.

Chaboisseux
maire

N° 18
7 Juin
Courdias Jeanne

Samedi huit heures du matin pardevant Nous, Georges Chabaisier maire de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain de Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus Jeanne Courdias âgée de soixante huit ans, Veuve de Jean Courdias, Propriétaire, demeurant habituellement au village d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que Jeanne Courdias âgée de soixante huit ans, fille de feu Antoine Courdias, vivant Propriétaire, demeurant au village d'Echandelys, est décédée ce jourd'hui à huit heures du matin, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé avec eux.

Chaboisier
Maire

N° 19
3 Juillet
Chalambaud Catherine

Samedi huit heures du matin pardevant Nous, Georges Chabaisier maire de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain de Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus Antoine Chanson âgé de soixante douze ans, Propriétaire, Veuf de Catherine Coudeyras, décédée, demeurant habituellement au village d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Catherine Chalambaud, Veuve de Jean Chanson âgée de quarante neuf ans, Cultivateur, habitante du village d'Echandelys, est décédée hier à dix heures du soir, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé avec eux.

Chaboisier
Maire

N° 20
7 Juillet
Poutaud Michelle

Samedi huit heures du soir, sept juillet, pardevant Nous, Georges Chabaisier maire de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain de Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Jean Libertie âgé de cinquante quatre ans, Cultivateur, habitant du village de Chassagne Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Michelle Poutaud âgée de Vingt ans, fille de Antoine Poutaud, habitant du village de Chassagne Commune d'Echandelys, fille de Jean Jacques Libertie et de Marie Dumas, décédée ce jourd'hui à sept heures du matin, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé avec eux.

Chaboisier
Maire

N° 21
11 août
Soucy Jeanne

Samedi huit heures du soir, onze août, pardevant Nous, Georges Chabaisier maire de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain de Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Jacques Soucy âgé de soixante dix ans et François Dumas âgé de soixante ans, Cultivateurs habitans du village d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Jeanne Soucy âgée de quatre ans, Sans profession, fille de Robert Soucy d'Echandelys, et de Jeanne Martre décédée, habitante du village susdit Commune d'Echandelys, est décédée ce jourd'hui à quatre heures du matin, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé avec eux.

Chaboisier
Maire

N° 22
12 août
Blanchard Marie

Samedi huit heures du soir, douze août, pardevant Nous, Georges Chabaisier maire de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain de Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Jacques Chanudias âgé de soixante douze ans, Propriétaire, Veuf de Jeanne Chanudias, décédée, demeurant habituellement au village de Lembron Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Marie Blanchard âgée de neuf mois, Sans profession, fille de Antoine Blanchard, Propriétaire, demeurant au village de Lembron Commune d'Echandelys, et de Catherine Coudeyras décédée, est décédée ce jourd'hui à onze heures du matin. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, après que Lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé avec eux.

Chaboisier
Maire

Nº 23
6 aout
Tourdot Benoite

L'an mil huit cent trente et le six aout a cinq heures du soir pardevant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain Lhem departement du puy de dome sont comparus Annet Champroux agé de soixante deux ans et Etienne Communal agé de quarante un ans cultivateurs habitans du lieu du Chel commune d'Echandelys lesquels nous ont declaré que Benoite Tourdot leur voisine agée de soixante ans fille de françois cultivateur habitant audit lieu du Chel et de defunte Jeanne Chambaune est decedée en son domicile de son père audit lieu du Chel aujourd'hui a neuf heures du matin et ont les comparans declaré ne savoir signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesdits jour et an /

Chaboissier

Nº 24
1er 7bre
Coudeyras antoine

L'an mil huit cent trente et le premier septembre a sept heures du matin pardevant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain Lhem departement du puy de dome sont comparus pierre Amandier agé de soixante deux ans et antoine Amand agé de soixante huit ans cultivateurs habitans le lieu de deux fours commune d'Echandelys lesquels nous ont declaré que antoine Coudeyras leur voisin agé de soixante ans ... habitant audit lieu de deux fours epoux de marie Amandier est decedé en son domicile audit lieu de deux fours hier a neuf heures du soir et ont les comparans declaré ne savoir signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesdits jour et an /

Chaboissier
maire

Nº 25
8 7bre
Genestier Françoise

L'an mil huit cent trente et le huit septembre a dix heures du matin pardevant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain Lhem departement du puy de dome sont comparus pierre Amandier agé de soixante deux ans et antoine Amand agé de soixante huit ans cultivateurs habitans le lieu de deux fours commune d'Echandelys lesquels nous ont declaré que Françoise Genestier leur voisine agée de cinq mois fille d'annet ... et de marie ... habitans audit lieu de deux fours est decedée au domicile de son pere et mere audit lieu de deux fours aujourd'hui a deux heures du matin et ont les comparans declaré ne savoir signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesdits jour et an /

Chaboissier
maire

Nº 26
10 7bre
Fougeres andré

L'an mil huit cent trente et le dix septembre a trois heures du soir pardevant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain Lhem departement du puy de dome sont comparus annet Champroux agé de soixante deux ans et Etienne Communal agé de quarante un ans cultivateurs habitans le lieu du Chel commune d'Echandelys lesquels nous ont declaré que andré Fougeres leur voisin agé de quatre vingt deux ans cultivateur habitant audit lieu du Chel epoux de marie Anglade est decedé en son domicile audit lieu du Chel aujourd'hui a dix heures du matin et ont les comparans declaré ne savoir signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesdits jour et an /

Chaboissier
maire

Nº 27
15 7bre
Manducher Marguerite

L'an mil huit cent trente et le quinze septembre a deux heures du soir pardevant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain Lhem departement du puy de dome sont comparus Jean Liboutet agé de cinquante quatre ans et antoine Pouzol agé de trente sept ans cultivateurs habitans le lieu des Maisons commune d'Echandelys lesquels nous ont declaré que Marguerite Manducher leur voisine agée de soixante quatre ans, fileuse habitante le lieu du Saut Plantas commune d'Echandelys veuve de Blaise ... est decedée en son domicile audit lieu du Saut Plantas aujourd'hui a deux heures du matin et ont les comparans declaré ne savoir signer apres que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé lesdits jour et an /

Chaboissier
maire

4 f.

N° 28
28 7bre
Pointud jaques

L'an mil huit cent trente et le vingt huit septembre a dix heures du matin pardevant nous Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, canton de Saint Germain l'Herm, departement du Puy de Dôme sont comparus Etienne Anglade agé de cinquante huit ans et Claude Gerarche agé de soixante huit ans cultivateurs habitant le lieu de la Fontaine commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que Jacques Pointud leur voisin agé de vingt quatre ans [illegible] habitant le dit lieu de la Fontaine fils a feu Antoine et de Catherine Anglade est decedé hier a quatre heures du soir et aux dits comparans declaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an /

Chabassier

N° 29
16. 8bre
Mouras pierre

L'an mil huit cent trente le seize octobre a deux heures du soir pardevant nous Georges Chabassier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelis, canton de Saint Germain l'Herm, departement du Puy de Dôme sont comparus Antoine Sauvadet agé de soixante deux ans et Louis Mayet agé de soixante un ans cultivateurs habitans le lieu de [illegible] commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que Pierre Mouras agé de soixante six ans [illegible] habitant le lieu de [illegible] commune d'Echandelis [illegible] est decedé le [illegible] audit lieu de [illegible] aujourd'hui a quatre heures du matin. et aux dits comparans declaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an [illegible] /

Chabassier
maire

N° 30
25. 8bre
Batisse Guillaume

(Des registres des actes de décès de l'etat civil de la commune de Larrazet, canton de Beaumont, arrondissement de Castelsarrasin, departement de Tarn et Garonne pendant l'année mil huit cent trente il a été extrait ce qui suit.

L'an mil huit cent trente et le onzième jour du mois d'octobre a deux heures de l'après midi, pardevant nous Jean Marrou fils maire officier de l'etat civil de la commune de Larrazet canton de Beaumont, departement de Tarn et Garonne, sont comparus Jean-Antoine Delpech officier de santé agé de cinquante ans et Jean Lacourt aubergiste agé de trente un ans tous les deux domiciliés de cette commune, lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui a deux heures du jour Guillaume ~~Batisse~~ [illegible] agé d'environ soixante cinq ans habitant de la commune d'Echandelis, arrondissement d'Ambert, departement du Puy de Dôme est decedé dans la maison du sieur Lacourt ainsi que nous nous en sommes assuré et les declarans ont signé avec nous le present acte après qu'il leur en a été fait lecture. Delpech, Lacourt, Jean Marrou fils. N. B. signé a l'original = Extrait, litteralement des registres de l'etat civil de la commune de Larrazet et certifié conforme par nous maire soussigné a la mairie de Larrazet le vingt octobre mil huit cent trente de main signé Marrou fils.

Transcrit litteralement le present acte de décès par nous soussigné maire de la commune d'Echandelis ce vingt cinq octobre mil huit cent trente /

Chabassier
maire

N° 31
29. 8bre
Chautard
Jeanne-marie

L'an mil huit cent trente et le vingt neuf octobre a trois heures du soir pardevant nous Georges Chabassier maire et officier de l'etat civil de la commune d'Echandelis canton de Saint Germain l'Herm, departement du Puy de Dôme sont comparus Pierre [illegible] agé de soixante un ans et François [illegible] agé de soixante [illegible] ans cultivateurs habitans le bourg d'Echandelis lesquels nous ont declaré que Jeanne-marie Chautard agée de seize mois sans profession fille de Joseph [illegible] et d'Antoinette [illegible] habitans le lieu de Chabreyras commune d'Echandelis est decedée au domicile de ses père et mère audit lieu de Chabreyras ce jourd'hui a quatre heures du matin. et aux dits comparans declaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an /

Chabassier
maire

N°31
7 7bre
Palasse François

L'an mil huit cent huit et le sept novembre a onze heures du matin par devant nous George Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Jaudon agé de soixante un ans et Jean Dumas, agé de soixante huit ans, cultivateurs habitans Bourg d'Echandelys lequel nous ont déclaré que Mre François Palasse agé de quatre vingt deux ans, décédé ce jourd'hui à huit heures du matin en son domicile audit Echandelys est décédé ce jourd'hui à cinq heures du matin de la maison curiale dudit Echandelys et dont les comparans déclaré n'avoir signé ce requis par lecture lui a été faite de ces présentes que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboisier

N° 32
7 7bre
Rouvet Jeanne

L'an mil huit cent huit et le dix sept novembre a onze heures du matin par devant nous George Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Jaudon agé de soixante un ans et Jean Dumas, agé de soixante un ans, cultivateurs habitans Bourg d'Echandelys lequel nous ont déclaré que Jeanne Rouvet veuve agée de huit dix ans, sans profession fille d'André Cabanton et de marie Mazuir habitans dudit Bourg d'Echandelys est décédé en son domicile dudit Bourg d'Echandelys ce jourd'hui à huit heures du matin et dont les comparans déclaré n'avoir signé ce requis par lecture lui a été faite de ces présentes que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboisier

N° 33
17 7bre
Communal Damien

L'an mil huit cent huit et le dix sept novembre a dix heures du matin par devant Mon. George Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Renaudon agé de soixante dix ans et Antoine Renaud agé de soixante huit ans, cultivateurs habitans Le lieu de Deux Eaux, Commune d'Echandelys lequel nous ont déclaré que Damien Communal veuf vivant agé de quarante huit ans, cultivateur habitant dudit lieu de Deux Eaux, fils de Mre Renaud est décédé ce jourd'hui à onze heures du matin dudit lieu de Deux Eaux, ce jourd'hui à six heures du soir. Et dont les comparans déclaré n'avoir signé ce requis par lecture lui a été faite de ces présentes que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboisier

N° 34
20 7bre
Pouteud annet

L'an mil huit cent huit et le vingt huit décembre a Dix heures du matin par devant Mon. George Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Claude pinaube agé de soixante huit ans et Etienne malade agé de Cinquante huit ans cultivateurs habitans Le lieu de la Fontaine Commune d'Echandelys Lequel nous ont déclaré que annet Pouteud leur voisin agé de soixante dix huit ans cultivateur habitant ledit lieu de la Fontaine veuf de Marie Pailhon est décédé ce jourd'hui en son domicile dudit lieu de la Fontaine Ce jourd'hui à Cinq heures du soir. Et dont les Comparans déclaré n'avoir signé ce requis par lecture lui a été faite de ces présentes que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboisier
maire

N° 36
30 7bre
Vervet Jeanne

L'an mil huit cent huit et le trente décembre a onze heures du matin par devant nous George Chaboisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Jaudon agé de soixante un ans et Jean Dumas, agé de soixante un an, cultivateurs habitans, le Bourg d'Echandelys lequel nous ont déclaré que Jeanne Vervet agée de soixante dix ans, fileuse habitante le lieu de la dite Commune d'Echandelys veuve de Antoine Jaunadon est décédé ce jourd'hui en son domicile audit lieu de la dite Commune ce jourd'hui à dix heures du soir. Et dont les Comparans déclaré ne savoir signer ce requis par lecture lui a été faite de ces présentes que nous avons signé les dits jour et an.

Chaboisier
maire

Clos et arrêté par nous soussigné maire de la Commune d'Echandelys

Chaboisier
maire

Liste des Registres de Pointe en Dimanche Vendémiaire An Quatre.

Nos Ordre	Noms & prénoms	Dates	Nos du Registre	Nos Ordre	Noms & prénoms	Dates	Nos du Registre
1er	Berard joseph	31 mars	7	26	Pointud Michelle	11 mars	5
2	Buisson marie	9 Mai	14	27	Pointud jacques	28. 7bre	28
3	Blanchard marie	4 aout	22	28	Palasse Jeanne	7. 9bre	32
4	Batisse Guillaume	25. 8bre	30	29	Pointud aoust	25. 9bre	35
5	Coudeyras Catherine	3 janvier	1er	30	Redon marie	20 janvier	2
6	Coudrette anne	31 mars	8	31	Lapparie jean	30 janvier	3
7	Chataniers jeanne	17 Mai	17	32	Rouvet jeanne	17. 9bre	33
8	Chalumbaud Catherine	3 juillet	19	33	Turdias Françoise	5 juin	18
9	Coudyras antoine	1er 7bre	24	34	Turdot Claude	6 aout	23
10	Chautard jeanne-marie	29. 8bre	31	35	Verdot anne	12 avril	10
11	Communal Damien	19. 7bre	34	36	Verdot anne	30. 9bre	36.
12	Dutour Catherine	25 avril	11				
13	Justier jeanne	26 avril	12				
14	Jorne jeanne	12 mai	16				
15	Jorne jeanne	4 aout	21				
16	Jougeres andré	10. 7bre	26.				
17	Lyange Catherine	18 mars	6				
18	Giron annet	12 mai	15				
19	Genestier Françoise	8. 7bre	25				
20	Libertie antoine	Mars	3				
21	Jossie agathe	3 mai	13				
22	Mayet Françoise	11 mars	4				
23	Mandinhen Marguerite	15. 7bre	27				
24	Mouras jeanne	16. 8bre	29				
25	Pupidou Joseph	11 mars	5				

Département de Tarn et Garonne

Arrondissement de Castelsarrasin

Canton de Beaumont

Commune de Larrazet

L'an mil huit Cent Trente et le onzième jour du mois d'octobre à deux heures de l'après midi pardevant Nous Jean Marrou fils, maire officier de l'état Civil de la Commune de Larrazet canton de Beaumont département de Tarn et Garonne, sont Comparus Jean antoine Delpech, officier de Santé, agé de Cinquante ans, et Jean Lacourt aubergiste agé de Trente un an, tous les deux domiciliés de Cette Commune lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui a douze heures du jour, Guilhaume Batiste, Sieur de Long, agé d'Environ Soixante Cinq ans, habitant de la Commune de Lechandelier arrondissement d'Ambert Département du puy de dome, est décédé en la Maison dudit Lacourt ainsi que Nous nous en Sommes assurés et tous déclarans ont Signé avec Nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. Delpech, Lacourt, le maire Marrou fils M. B. Signé à l'original

Extrait littéralement du Registre d'état Civil de la Commune de Larrazet et Certifié Conforme sur Sommaire soussigné

à la Mairie de Larrazet le 11. 8bre 1830

Le Maire

Marrou fils

payé pour le port 22. sols

6455

TIMBRE À EXTRAORDINAIRE
PUY-DE-DOME

p. feuillet 2e

ANNÉE 1831.

MAIRIE
d'Ehaudelin

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Aubert

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

ACTES DE DÉCÈS.

ÉTAT CIVIL.

Le présent registre contenant — Dix — *feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous* — président — *du Tribunal civil d'*Aubert — *département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune d'*Echaudelin — *pendant l'année mil huit cent trente-un.*

Fait à Aubert, *le* Dix *décembre mil huit cent trente-*~~un~~.

Edouard M

11e feuillet

12 janvier

Courdias Françoise

L'an mil huit cent trente-un et le Douze janvier dix heures du matin pardevant Nous, Georges Chabaisse maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echaudelin, Canton de Saint Germain Lhermy, département du puy de Dôme. Sont Comparus Pierre Perpidon agé de soixante dix ans et Damien Dumas agé de soixante dix ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Echaudelin lequel nous ont déclaré que Françoise Courdias agée de cinquante deux ans, Fileuse, habitante de Lieu de cette Commune d'Echaudelin Veuve d'Antoine Pialat est décédée hier onze du présent mois à une heure du soir en son domicile audit lieu de Chez. Sont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture avoir fait lecture du présent acte que Nous avons signé lecture faite, Jour et an/.

Chabaisse
maire

16 janvier.

Bourg anne

L'an mil huit cent trente-un et le Seize janvier à trois heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisse maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Echaudelin, Canton de Saint Germain Lhermy, département du puy de Dôme. Sont Comparus antoine Chomien agé de soixante cinq ans et Antoine Coudeyra, agé de soixante cinq ans Cultivateurs habitans Chez de pareil Commune d'Echaudelin lequel nous ont déclaré que Anne Bourg agée de soixante huit ans, sans profession, Veuve, habitante audit lieu de pareil Commune d'Echaudelin Veuve de Balthazar Antoine est décédée Cejourdhui à quatre heures du matin en son domicile audit lieu de pareil. Sont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé lecture faite, Jour et an/

Chabaisse
maire

N° 5

20 janvier

Jacques Marie

L'an mil huit cent huit cent un et dix huit janvier a dix heures du matin pardevant Nous Georges Chalaisier Maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lheurm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Jacques agé de soixante huit ans cultivateur habitant le Bourg d'Echandelys, lequel nous a dit déclaré que Marie Farges sa femme agée de soixante ans est décédée ce jourd'hui a deux heures du matin en son domicile audit Bourg d'Echandelys. Nous les Comparans déclarés nous avoir fourni le présent acte que nous avons signé lecture faite. Jacques

Chalaisier

N° 4

28 janvier

Dumas anne

L'an mil huit cent huit cent un et dix huit janvier a deux heures du soir pardevant Nous Georges Chalaisier Maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lheurm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Claude Pinache agé de soixante cinq ans cultivateur habitant le bourg d'Echandelys, lequel Nous a déclaré que Anne Dumas sa femme agée de cinquante quatre ans, filasse, habitante dudit lieu de la Fontaine Veuve de Benoit Genestier est décédé ce jourd'hui a quatre heures du matin en son domicile audit lieu de la fontaine ce dont les Comparans déclaré nous avoir fourni le présent acte que Nous avons signé lecture faite. Chalaisier

N° 1

31 janvier

Tuayre antoine

L'an mil huit cent huit cent un et le trente un janvier a midi pardevant Nous Georges Chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lheurm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Jacques agé de soixante huit ans cultivateur habitant le Bourg d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Antoine Tuayre agé de deux ans, sans profession, fils de jeune Anne Sauvade sa femme cultivateur habitant le lieu du mas Chaigneau Commune d'Echandelys est décédé ce jourd'hui a deux heures du matin en son domicile audit lieu du mas Chaigneau et ont les Comparans déclaré nous avoir fourni le présent acte que nous avons signé lecture faite. Chalaisier

maire

N° 6

3 Fevrier

Chorion Marie

L'an mil huit cent huit cent un et le trois Fevrier a onze heures du matin pardevant Nous Georges Chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lheurm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Jean Libertat agé de cinquante cinq ans et Antoine Laugeat agé de cinquante huit ans cultivateurs habitans le lieu de Prisson Commune d'Echandelys lequel nous ont déclaré que Marie Chorion sa agé de soixante ans cultivateur habitant le lieu de Sainte Sainte, Sainte Sainte Commune d'Echandelys Veuve de marguerite mayet est décédé ce jourd'hui a une heure du matin en son domicile audit lieu de Sainte Sainte et ont les Comparans déclaré ne savoir signer de ce interpellés de ce faire lecture du présent acte que nous avons signé lecture faite. Chalaisier

maire

N° 7

6 Fevrier

Chorion Jean

L'an mil huit cent huit cent un et le six Fevrier a trois heures du soir pardevant Nous Georges Chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lheurm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Jean Libertat agé de cinquante cinq ans Antoine Laugeat agé de cinquante huit ans cultivateurs habitans le lieu de Prisson Commune d'Echandelys lequel nous ont déclaré que Jean Chorion agé de soixante six ans cultivateur habitant le lieu de Sainte Sainte, Commune d'Echandelys Veuf de Françoise Mayet est décédé ce jourd'hui trois heures du matin en son domicile audit lieu de Sainte Sainte. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer de ce interpellés de faire lecture du présent acte que Nous avons signé lecture faite. Chalaisier

maire

N° 8

10 février

Bougeault Marguerite

L'an mil huit cent trente un le dix Neuf février à quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Alaudelin, Canton de Saint Germain d'Lyon, département du puy de dôme. Sont Comparus en la Maison commune Jean Bougeault âgé de soixante huit ans cultivateur habitant au village de la Bruyère commune d'Alaudelin lequel nous a déclaré que Marguerite Bougeault âgée de cinq ans sans profession fille dudit Comparant et de défunte Antoinette Chantard habitant le lieu de la Faye Commune d'Alaudelin ledit Comparant nous a déclaré en outre que ledit enfant est né hier à trois heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu de la Faye. dont les Comparans nous ont requis leur avoir fait et dressé le présent acte que nous avons signé ledits jour mois et an

Chaboisier

N° 9

29 Mars

Tourdias Jeanne

L'an mil huit cent trente un le vingt neuf mars à deux heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Alaudelin, Canton de Saint Germain d'Lyon, département du puy de dôme. Sont Comparus en la maison commune Jean Tourdias âgé de trente cinq ans, journalier, habitant le bourg d'Alaudelin lequel nous a déclaré que Jeanne Tourdias âgée de cinq ans, sans profession, fille dudit Comparant et de Françoise Lagrange sa femme, habitant le lieu de ladite Commune d'Alaudelin dudit bourg d'Alaudelin à trois heures du matin du présent jour au domicile de ses père et mère audit lieu de ladite. dont les Comparans nous ont requis leur avoir fait et dressé le présent acte que nous avons signé ledits jour mois et an

Chaboisier

N° 10

31 Mars

Simone Louise

L'an mil huit cent trente un le trente un mars avant midi pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Alaudelin, Canton de Saint Germain d'Lyon, département du puy de dôme. Sont Comparus Jean Martin âgé de cinquante cinq ans cultivateur habitant au village de la Bruyère commune d'Alaudelin lequel nous a déclaré que Louise Simone âgée d'un an, sans profession, fille de Blaise Simone journalier, et de Louise Laroche habitant au village de la Faye Commune d'Alaudelin est dudit Alaudelin à quatre heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu de la Faye. dont les Comparans nous ont requis leur avoir fait et dressé le présent acte que nous avons signé les dits jour mois et an.

Chaboisier
maire

N° 11

3 avril

Gidon Francois

L'an mil huit cent trente un le trois avril avant midi pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Alaudelin, Canton de Saint Germain d'Lyon, département du puy de dôme. Sont Comparus en la maison commune Jean Martin âgé de soixante cinq ans journalier habitant au village de la Bruyère commune d'Alaudelin lequel nous a déclaré que François Gidon âgé de trois ans, sans profession fils de Jean cultivateur, et de Marie Dalan habitant au village de Dubois Commune d'Alaudelin est dudit Alaudelin à huit heures du soir au domicile de ses père et mère audit lieu de Dubois. dont les Comparans nous ont requis leur avoir fait et dressé le présent acte que nous avons signé les dits jour mois et an.

Chaboisier
maire

N° 12

12 avril

Vaille Louise

L'an mil huit cent trente un le douze avril à huit heures du matin, pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Alaudelin, Canton de Saint Germain d'Lyon, département du puy de dôme: Sont Comparus en la maison commune Jean Martin âgé de soixante dix ans cultivateur habitant le bourg d'Alaudelin lequel nous a déclaré que Louise Vaille âgée de cinquante sept ans, fileuse, habitant au village de la Faye Commune d'Alaudelin, fille d'antoine Lemaire et de feue Marie Laroche habitant au village de la Faye Commune d'Alaudelin est dudit bourg d'Alaudelin hier à neuf heures du soir au domicile dudit lieu de la Faye. dont les Comparans nous ont requis leur avoir fait et dressé le présent acte que nous avons signé les dits jour mois et an.

Chaboisier
maire

N° 13

17 avril

Bourg Antoine

L'an mil huit cent trente un et le dix sept avril a été fait lecture du mariage par devant Mon. George, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, maire de la commune d'Hautvillers, canton de Saint Germain Mont, département de la Marne, entre les comparants, savoir Antoine Bourg, âgé de soixante ans, cultivateur, domicilié en cette commune d'Hautvillers, né à Bisseuil, canton d'Ay, département de la Marne, veuf en premières noces de Marie Anne Jacquet, décédée à Hautvillers le vingt huit mars mil huit cent vingt neuf, d'une part, et Marie Françoise Bourg, âgée de trente ans, sans profession, fille de Pierre, cultivateur, et de Marie Jacquet, décédés, domiciliée en cette commune d'Hautvillers, d'autre part, lesquels nous ont déclaré vouloir contracter mariage ensemble, et nous ont requis de procéder à la publication de leur mariage, conformément à la loi. Après quoi nous avons fait la publication de leur mariage, conformément à la loi, en présence des témoins ci après nommés, savoir : Jean Baptiste Bourg, âgé de trente ans, cultivateur, domicilié en cette commune d'Hautvillers, frère de la future épouse, et Jean Baptiste Bourg, âgé de trente ans, cultivateur, domicilié en cette commune d'Hautvillers, cousin de la future épouse, lesquels ont signé avec nous, après lecture faite.

Fr. Boitier
maire

N° 14

19 avril

Bourg Jeanne

L'an mil huit cent trente un et le dix neuf avril, à midi, par devant Mon. George, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, maire de la commune d'Hautvillers, canton de Saint Germain Mont, département de la Marne, sont comparus publiquement en la maison commune d'Hautvillers, lieu ordinaire des séances publiques, les sieur Antoine Bourg, âgé de soixante ans, cultivateur, domicilié en cette commune d'Hautvillers, né à Bisseuil, canton d'Ay, département de la Marne, veuf en premières noces de Marie Anne Jacquet, décédée à Hautvillers le vingt huit mars mil huit cent vingt neuf, d'une part, et Jeanne Bourg, âgée de trente ans, sans profession, fille de Pierre, cultivateur, et de Marie Jacquet, décédés, domiciliée en cette commune d'Hautvillers, d'autre part, lesquels nous ont déclaré vouloir contracter mariage ensemble, et nous ont requis de procéder à la publication de leur mariage, conformément à la loi. Après quoi nous avons fait la publication de leur mariage, conformément à la loi, en présence des témoins ci après nommés, savoir : Nous maire susdit lecture faite, avons signé avec les témoins ci après nommés, savoir : Jean Baptiste Bourg, âgé de trente ans, cultivateur, domicilié en cette commune d'Hautvillers, frère de la future épouse, et Jean Baptiste Bourg, âgé de trente ans, cultivateur, domicilié en cette commune d'Hautvillers, cousin de la future épouse, lesquels ont signé avec nous, après lecture faite.

Fr. Boitier
maire

N° 15

4 mai

Buisson Louise

Des registres des actes de l'état civil de la ville de Reims, département de la Marne, pendant l'année mil huit cent trente un, il a été extrait ce qui suit.

L'an mil huit cent trente un, le cinq janvier, à midi, par devant Nous, Nicolas François de Chassenat, maire de la ville de Reims, officier public de l'état civil, sont comparus en l'hôtel de la mairie Jean Auguste Dugleux, directeur de l'hospice de département établi en cette ville, et Michel Charbonnier, âgé de soixante cinq ans, infirmier audit hospice, tous deux habitants de cette dite ville, lesquels nous ont déclaré que la nommée Louise Buisson, âgée de quarante cinq ans, native d'Hautvillers, veuve, décédée hier à huit heures du matin, est bien décédée, ainsi que nous nous en sommes assurés, après que lecture leur a été faite du présent acte de décès. Les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. Au registre sont les signatures Dugleux, Charbonnier et N. de Chassenat, pour expédition conforme au registre tenu à la mairie de la ville de Reims. Signé Allegand adjoint. Vu pour la légalisation de la signature de M. Allegand adjoint au maire de la ville de Reims. Reims le dix huit avril mil huit cent trente un. Le sous préfet signé Gozon. Vu la présente pour légalisation de la signature de M. Gozon, sous préfet de l'arrondissement de Reims. Chaumont, pour le préfet, le vingt avril mil huit cent trente un. Le secrétaire général signé L. Cournon.

Transcrit littéralement le présent acte de décès par nous soussigné maire de la commune d'Hautvillers, ce quatre mai mil huit cent trente un.

Fr. Boitier
maire

N° 16

6 mai

Communal Jacques

L'an mil huit cent trente un et le six mai à huit heures du soir, par devant Mon. George, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, maire de la commune d'Hautvillers, canton de Saint Germain Mont, département de la Marne. Sont comparus en la maison commune d'Hautvillers, lieu ordinaire des séances publiques, les sieur Jacques Communal, âgé de trente cinq ans, vigneron, domicilié en cette commune d'Hautvillers, né à Dizy, canton d'Ay, département de la Marne, époux en premières noces de Marie Jeanne Roland, décédée en cette commune d'Hautvillers le dix huit décembre mil huit cent vingt neuf, d'une part, et Marie Françoise Bourg, âgée de vingt cinq ans, sans profession, fille de Pierre, cultivateur, et de Marie Jacquet, décédés, domiciliée en cette commune d'Hautvillers, d'autre part, lesquels nous ont déclaré vouloir contracter mariage ensemble, et nous ont requis de procéder à la publication de leur mariage, conformément à la loi. Après quoi nous avons fait la publication de leur mariage, conformément à la loi, en présence des témoins ci après nommés, savoir : Nous maire susdit lecture faite, avons signé avec les témoins ci après nommés, savoir : Jean Baptiste Bourg, âgé de trente ans, cultivateur, domicilié en cette commune d'Hautvillers, frère de la future épouse, et Jean Baptiste Bourg, âgé de trente ans, cultivateur, domicilié en cette commune d'Hautvillers, cousin de la future épouse, lesquels ont signé avec nous, après lecture faite.

Fr. Boitier
maire

N° 17
7 Mai
Communal antoine

L'an mil huit cent trente un et le sept mai à midi par devant Nous Georges chalaisseur maire Officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron Département du Puy de dôme. Sont Comparus Jeanne Renaudias âgée de soixante huit ans et antoine Renaud âgé de soixante ans Cultivateurs habitans le lieu de Lachaux lieu dépendant de cette Commune D'Echandelys lequel nous a dit Déclaré que antoine Communal leur voisin âgé de trente jours fils de Jacques Communal cultivateur et de Jeanne Renaud habitans le lieu de Lachaux lieu dépendant de cette Commune d'Echandelys ici présent Déclaré ajoutant à deux heures du matin audomicile desdits père et mère ont lui déclarant que ledit enfant est du sexe masculin auquel ils donnent le prénom de antoine et nous ont signé la présente acte après lecture faite. Ainsi signé Communal Renaud Jeanne Renaud et Chaboisier maire

N° 18
16 mai
Renaud Marie

L'an mil huit cent trente un et le seize mai à quatre heures du soir pardevant nous Georges chalaisseur maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, département du puy de dôme. Sont Comparus Jeanne Renaud âgée de soixante huit ans et antoine Renaud âgé de soixante trois ans Cultivateurs habitans le lieu de Chaux lieu dépendant de cette Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Marie Renaud leur voisine âgée de vingt mois sans profession, fille de Claude Cultivateur et de Marie Renaud habitans le lieu de Chaux lieu dépendant de cette Commune d'Echandelys ici présente a déclaré à quatre heures du matin audomicile desdits père et mère auxquels lieu dit enfant est du sexe masculin auquel ils donnent le prénom de Marie et nous ont signé la présente acte après lecture faite. Ainsi signé Renaud Jeanne Renaud et Chaboisier maire

N° 19
12 juin
Sauvadet antoinette

L'an mil huit cent trente un et le douze juin à cinq heures du soir pardevant nous Georges chalaisseur maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron, département du puy de dôme. Sont Comparus antoine Sauvadet âgé de soixante cinq ans et Marie Sauvadet âgée de soixante ans Cultivateurs habitans le lieu de l'hôpital Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que antoinette Sauvadet leur voisine âgée de deux mois sans profession, fille d'antoine Cultivateur et de Marie Sauvadet habitans le lieu de l'hôpital Commune d'Echandelys ici présent a déclaré à sept heures du matin audomicile desdits père et mère auxdits lieu de l'hôpital et sont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite de ce que nous avons signé le dit jour et an

Chaboisier maire

N° 20
16 juillet
Pioche Claude

L'an mil huit cent trente un et le seize juillet à cinq heures du matin pardevant Nous Georges chalaisseur maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, département du puy de dôme. Sont Comparus Etienne anglade âgé de cinquante cinq ans et Claude Pioche âgé de cinquante ans Cultivateurs habitans le lieu de la fontaine Commune d'Echandelys lequel nous a dit Déclaré que Claude Pioche leur voisin âgé de soixante cinq ans Cultivateur habitant le lieu de la fontaine Commune d'Echandelys ici présent a déclaré à onze heures du matin chez ou domicile audit lieu de la fontaine. Et sont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite de ce que nous avons signé le dit jour et an.

Chaboisier maire

N° 21
23 juillet
Pre Marthelemi

L'an mil huit cent trente un et le vingt trois juillet à six heures du soir pardevant nous Georges chalaisseur maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron département du puy de dôme. Sont Comparus pierre Renaud dit âgé de soixante cinq ans et antoine Renaud âgé de soixante trois ans Cultivateurs habitans le lieu de Lachaux Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Barthelemi Pre leur voisin âgé de quarante huit ans journalier habitant le lieu de Lachaux Commune d'Echandelys ici présent a déclaré à onze heures du matin chez ou domicile audit lieu de Lachaux. Et sont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite de ce que nous avons signé le dit jour et an.

Chaboisier maire

N° 22
27 juillet
Bugeres Blaise

L'an mil huit cent huit un et le vingt sept juillet a dix heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin Canton de Saint Germain Lherm, Département du puy de dôme sont Comparus en leurs domicile chacun a qui de soi ci après nommés et dénommés Lesquels nous ont déclaré que Blaise Bugeres agé de soixante huit ans Cultivateur habitant le lieu de grand Comun d'Chandelin Lequel nous ont déclaré que Blaise Bugeres agé de soixante quatorze ans Cultivateur habitant le lieu de Prefon Commun d'Chandelin Veuf de Marie Jeanne Bugeres agé de soixante dix ans aussi Cultivateur habitant le lieu de Prefon Commun d'Chandelin Lequel nous ont déclaré que ledit Blaise Bugeres est décédé ce jourd'hui vingt sept a dix heures du matin en son domicile de sa susdite demeure et lieu de Prefon sont les Comparans déclarés ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons fait lecture de ces présentes.

Chaboisier
maire

N° 23
29 juillet
Duchers Jeanne

L'an mil huit cent huit un et le vingt neuf juillet a une heure du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin Canton de Saint Germain Lherm, Département du puy de dôme sont Comparus Jean Bilaud agé de soixante cinq ans Journalier Jean Chevalier agé de trente huit ans Cultivateur habitant le lieu de Prefon Commun d'Chandelin Lequel nous ont déclaré que Jeanne Ducher agé de vingt un ans fille de feu Vital Ducher Journalier de Jeanne Chevalier habitant le lieu de l'état Commun d'Chandelin est décédé ce jourd'hui a une heure du matin en son domicile de sa susdite mère audit lieu de l'état sont les Comparans déclarés ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons fait lecture de ces présentes.

Chaboisier
maire

N° 24
29 juillet
Ronchon marie

L'an mil huit cent huit un et le vingt neuf juillet a sept heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du puy de dôme sont Comparus Jean Renaudias agé de soixante huit ans Journalier Jean Renaud agé de soixante neuf ans Cultivateur habitant le lieu de Puy Jean Commun d'Chandelin Lequel nous ont déclaré que Marie Ronchon leur voisin agé de trente un ans, Fileuse, Fille de Jean Ronchon Cultivateur et de Claudine Petit habitant le lieu de Puy Jean Commun d'Chandelin est décédé ce jourd'hui a huit heures du matin en son domicile de sa mère audit lieu de Puy Jean sont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons fait lecture de ces présentes.

Chaboisier
maire

N° 25
11 7bre
Puyjudon Catherine

L'an mil huit cent huit un et le onze septembre a quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du puy de dôme. Sont Comparus Jean Puyjudon agé de soixante dix ans et Jeanne Dumas agé de soixante deux ans Cultivateur habitant le Bourg d'Chandelin Lequel nous ont déclaré que Catherine Puyjudon agé de soixante dix ans fileuse, habitante le lieu de Loyssy Commune d'Chandelin, Veuve d'André Viallis, est décédé ce jourd'hui a huit heures du matin en son domicile audit lieu de Loyssy. et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons fait lecture de ces présentes et ont.

Chaboisier
maire

N° 26
18 8bre
Viallis marthe

L'an mil huit cent huit un et le dix huit octobre a cinq heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du puy de dôme. Sont Comparus Antoine Jouvadet agé de soixante cinq ans Journalier et Louis Nugeyre agé de soixante deux ans Cultivateur, habitant le lieu de Loyssy Commune d'Chandelin Lequel nous ont déclaré que Marthe Viallis agé de dix huit mois Sans profession fille de Jean et de Marie Viallis Lieu de Loug, habitant le lieu de Loyssy Commune d'Chandelin est décédé Ce jourd'hui a cinq heures du matin en son domicile de sa mère audit lieu de Loyssy. sont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons fait lecture de ces présentes et ont.

Chaboisier
maire

N° 27
21 8bre
Pidon antoinette

L'an mil huit cent trente un et le vingt un octobre a deux heures du soir pardevant Nous Georges chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain d'Eyrans, Département du Puy de Dôme. Sont comparus antoine Jouvet agé de soixante cinq ans et leur voisin agé de soixante dix ans, Cultivateur, habitant de cette dite Commune d'Echandelin lequel nous ont déclaré que antoinette Pidon agée de soixante trois ans, sans profession fille de Antoine Pidon et de Antoinette Grange habitant cette de cette Commune d'Echandelin est décédé ce jourd'hui a deux heures du matin au domicile de ses père et mère dans cette dite Commune d'Echandelin. et ont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi. De ce que nous avons fait dresser le présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Graboisier
maire

N° 28
18 8bre
Grange Marie

L'an mil huit cent trente un et le dix huit novembre a dix heures du matin pardevant Nous Georges chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain d'Eyrans, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Pradon agé de soixante dix ans et Etienne Dumas agé de soixante deux ans cultivateur habitant le Bourg d'Echandelin lequel nous ont déclaré que Marie Grange agée de trente sept ans, fileuse, habitante de la commune d'Echandelin Bourg est décédé ce jourd'hui a deux heures du matin en son domicile situé dans le Bourg d'Echandelin Canton de Saint Germain d'Eyrans. et ont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi. De ce que nous avons fait dresser le présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Graboisier
maire

N° 29
20 8bre
Dailhoux Claude

L'an mil huit cent trente un et le vingt Novembre a deux heures du soir pardevant Nous Georges chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre pradon agé de soixante dix ans et Etienne Dumas agé de soixante ans cultivateur habitant le Bourg d'Echandelin lequel nous ont déclaré que Claude Dailhoux agé de dix huit ans, domestique fils de jacques et de jeanne Dailhoux cultivateur habitant le lieu de nos Commune d'Echandelin est décédé ce jourd'hui a deux heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu Dumas et ont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi. De ce que nous avons fait dresser le présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Graboisier
maire

N° 30
6 8bre
Piallat antoine

L'an mil huit cent trente un et le six décembre a deux heures du soir pardevant Nous Georges chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain d'Eyrans, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre pradon agé de soixante dix ans et Etienne Dumas agé de soixante deux ans cultivateur habitant le Bourg d'Echandelin lequel nous ont déclaré que antoine piallat agé de cinquante deux ans, Sabotier habitant le lieu de Chez Cournon d'Echandelin Veuf de Jeanne Roudier est décédé ce jourd'hui a quatre heures du matin en son domicile situé audit lieu de Chez dont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi. De ce que nous avons fait dresser le présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Graboisier
maire

N° 31
18 8bre
Viallis Jeanne-Marguerite

L'an mil huit cent trente un et le dix huit décembre a midi pardevant Nous Georges chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Claude Jouvet le jeune agé de soixante ans et Etienne Dumas agé de cinquante ans, cultivateur habitant le lieu de Lagny Commune d'Echandelin lequel nous ont déclaré que Jeanne-marguerite Viallis leur voisine agée de vingt quatre ans, fileuse, habitant le lieu de Lagny Commune d'Echandelin Veuve de Claude Viallis Aîné de Lagny, habitant la même Lieu est décédé ce jourd'hui a six heures du matin en son domicile situé audit lieu de Lagny et ont les Comparans déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi. De ce que nous avons fait dresser le présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Graboisier
maire

N° 32

Do 7 bre

Chonion anne

L'an mil huit cent trente un et le trente décembre a trois heures de soir pardevant Nous Georges Charbonnier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Chandelli, Canton de Saint Germain Lyon, Département du Rhône. Est comparu antoine Chonion âgé de soixante cinq ans et quelques mois cultivateur habitant d'Lieu de cette Commune d'Chandelli, lequel nous a dit et déclaré que anne Chonion leur voisine âgée de soixante quinze ans, veuve de feu Antoine Chonion cultivateur habitant dudit lieu de cette Commune d'Chandelli, est décédée ce jourd'hui à une heure du matin en son domicile audit lieu de cette Commune d'Chandelli, ainsi qu'il nous a été déclaré en présence de Jean Chonion âgé de trente ans cultivateur et Claude Chonion âgé de vingt huit ans cultivateur tous deux habitant dudit lieu de cette Commune d'Chandelli, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite.

Charbonnier
maire

N° 33

31 7bre

Poullier Jean

Extrait du Registre des actes de décès de la Commune de montanay pour l'an mil huit cent trente un

L'an mil huit cent trente un le dix neuf novembre, a été fait par devant nous adjoint officier de l'état civil de la Commune de montanay canton de limonest département du Rhône, sont comparus Sébastien âgé de vingt cinq ans jardinier et Chapuis de cette Commune et y demeurant et Claude Régnaud âgé de vingt neuf ans, cultivateur aussi de cette ville et y demeurant, lesquels nous ont déclaré que le dix neuf du présent mois à trois heures du matin jean poullier âgé de dix sept ans natif de la Commune de Chandellier, département du Rhône fils de jean poullier et de marie Dallard est décédé à l'hôpital de cette ville, ledit acte de décès nous a été présenté et lecture lui a été faite. ainsi signé au Registre avec nous adjoint pour Copie conforme Lemain signé Silvain Du Rouet.

Pour extrait littéralement conforme le présent acte de décès par nous soussigné maire de la Commune d'Chandelli Canton de limonest mis hors extrait ce/.

Charbonnier
maire

Lecture et arrêté par nous soussigné maire de la Commune d'Chandelli le présent Registre a été mis hors extrait ce/.

Charbonnier
maire

Table alphabétique.

Nos de l'ordre	Noms & prénoms	Dates	Nos des registres	Nos de l'ordre	Noms et prénoms	Dates	Nos des registres.
1	Bourg anne	16 janvier	2	27	Sauvadet antoinette	12 juin	17
2	Bourg antoine	17 avril	13	28	Tourdias françoise	12 janvier	1er
3	Bourg jeanne	19 avril	14	29	Tuayre antoine	31 janvier	1
4	Buisson louise	4 mai	15	30	Tardias jeanne	29 mars	3
5	Berard marie	16 mai	18	31	Vaisse louise	12 avril	12
6	Chonion marie	3 janvier	6	32	Vallis marthe	18 8bre	26
7	Chonion jean	6 janvier	7	33	Vallis françoise - marguerite	18 9bre	31
8	Communal jacques	6 mai	16				
9	Communal antoine	7 mai	17				
10	Chonion anne	30 9bre	32				
11	Dumas anne	28 janvier	4				
12	Dubeu jeanne	29 juillet	23				
13	Dailhoux claude	20 9bre	29				
14	Fougeras blaise	27 juillet	22				
15	Gidon françois	3 avril	11				
16	Grange marie	18 9bre	28				
17	Faroge marie	20 janvier	3				
18	Fougeral marguerite	20 janvier	8				
19	Fenoine louise	31 mars	10				
20	Fosse barthelemi	23 juillet	21				
21	Piroche claude	16 juillet	20				
22	Ponchon marie	29 juillet	24				
23	Pupidon catherine	11 7bre	25				
24	Piallat antoine	6 9bre	30				
25	Poulhier jean	31 9bre	33				
26	Redon antoinette	21 8bre	27				

DÉPARTEMENT
du
PUY-DE-DOME.

VILLE DE RIOM.

EXTRAIT
DES REGISTRES DES ACTES DE DÉCÈS
EN LA VILLE DE RIOM.

L'AN mil huit cent trente *un* et le *Treize Janvier*
à *midi*, ~~heures du~~ pardevant nous *Nicolas-François*

Département
du
Puy de Dôme
Sous-Préfecture
d'Issoire

Issoire le 26 avril 1831

Monsieur le maire

J'ai l'honneur de vous adresser l'extrait de l'acte de décès de la nommée Louise Durand Veuve de votre commune. Décédé à Thuyse dernier
Vous voudrez bien faire la remise de cette pièce à la famille de cette femme, après en avoir opéré la transcription sur vos registres, et me donner reçu
Agréez Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée

Bourrat

M. Le maire d'Ethaud Dor

DÉPARTEMENT
du
PUY-DE-DOME.

VILLE DE RIOM.

N° 15.
du Registre.

EXTRAIT
DES REGISTRES DES ACTES DE DÉCÈS
EN LA VILLE DE RIOM.

L'AN mil huit cent trente *un* — et le *Treize Janvier* — à *midi* ~~heures du~~ ——— pardevant nous *Nicolas-François De Chazerlat* — Maire de la ville de Riom, officier public de l'état civil *Sont* comparu *en* l'Hôtel de la Mairie, ——— *Jean Auguste Seguin Directeur de l'hospice Départemental établi en cette Ville, et Michel Charbonnier* âgé de *Soixante cinq ans infirmier au dit hospice* ——— *Tous deux habitans de cette dite ville* ———

Lesquels nous ont déclaré que le nommé *Louise Buisson* âgé de *quarante cinq ans* natif de *Chandely* — canton ——— arrondissement ——— département ——— habitant à ——— canton ——— département ——— fils d ——— et d ——— demeurant à ——— canton d *non mariée* département d ——— est décédé *Le jour d'hier* à *huit* heures du *matin*

Ont les déclarans signé avec nous, après que lecture a été donnée du présent acte de décès.

Au registre sont les signatures : *Seguin, Charbonnier, et N. Desbenerlat*

MAIRIE DE LA VILLE DE RIOM
R

Pour expédition conforme au Registre :

Le Maire de la ville de Riom,

Allezard
Adjt

Vu pour la légalisation de la signature
de M. *Allezard adjoint au*
Maire de la ville de Riom.

Riom, le *Dix huit avril* 1831

Le Sous-Préfet,

Gojon

Vu à la Préfecture du Puy-de-Dôme pour
légalisation de la signature de M. Goyon,
Sous-Préfet de l'arrondt. de Riom.
Clermont P., le 20 avril 1831.
Le Secrétaire général,

De la Vienne
.....
Arrondissement
de Montmorillon
.....
Commune
de Montmorillon
.....

Extrait du registre des actes de Décès de la Commune de Montmorillon, pour l'an 1831

.....

L'an mil huit cent trente un, le dix neuf novembre, à huit heures du matin, pardevant nous, adjoint, officier de l'état civil de la commune de Montmorillon, troisième arrondissement du Département de la Vienne, sont comparus Pierre Labuteau, agé de vingt cinq ans, jardinier à l'hospice de cette Commune et y demeurant et Louis Rigaud, agé de vingt un ans, infirmier audit hospice de cette ville et y demeurant. Lesquels nous ont déclaré que le dix neuf du présent à trois heures du matin, Jean Poullier, agé de dix neuf ans, natif de la commune de Chandellier, Département du Puy de Dôme, fils de Jean Poullier et de Marie Ballard, est décédé à l'hospice de cette ville le dix neuf du présent mois de novembre, à trois heures du matin et ont les déclarans dit ne savoir signer le présent acte de Décès après que lecture leur en a été faite.

Ainsi signé au registre Augier 1er adjt.

Pour copie conforme
Le Maire
Silvain-Duronet
et Mon

VIENNE
MAIRIE
MONTMORILLON

DÉPARTEMENT de la Vienne

MAIRIE de Montmorillon.

Montmorillon le 16 décembre 1831 —

Le Maire de la ville de Montmorillon,

A M. Le Maire de Chandellier

Monsieur et collègue

Conformément au dernier paragraphe de l'art. 80 du code civil, j'ai l'honneur de vous adresser l'acte de décès du sieur Jean Poullier de votre Cne afin que vous l'inscriviez sur les régistres.

Recevez l'assurance de ma considération distinguée

Votre très humble serviteur

Silvain-Durouet

Mre

A M. le maire de Chandellier (vingt-deux)

6 vo 4 ff

ANNÉE 1832.

MAIRIE
de Chandelis

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'Aubert

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

ACTES DE DÉCÈS.

ÉTAT CIVIL.

Le présent registre contenant trois *feuilles, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous* président *du Tribunal civil d'Aubert, département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la commune d'Echandelis pendant l'année mil huit cent trente-deux.*

Fait à Aubert, *le* vingt cinq décembre *mil huit cent trente-deux.*

Coleuard

N° 1er

3 janvier

Tuaype Damien

L'an mil huit cent trente deux et le trois janvier à midi par devant Nous, Georges Chabassier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus jeune pupille âgé de soixante ans, et Jeanne Dumas, âgée de soixante deux ans, cultivateurs, habitants le Bourg d'Echandelis lequel nous ont déclaré que Damien Tuaype âgé de cinquante ans, cultivateur, est décédé hier sur le minuit du présent Commune d'Echandelis Veuf de Marie Tuaype est décédé Aujourd'hui à dix heures du matin lecture faite de l'acte de décès en notre présence, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer, de ce requis, de leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledits jour et an.

Chabassier
maire

N° 2.

1 janvier

Dumas antoinette

L'an mil huit cent trente deux et le sept janvier à deux heures du soir pardevant Nous, Georges Chabassier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du puy de dôme. Sont Comparus Etienne anglade âgé de soixante ans et Claude Jeanty âgé de cinquante ans cultivateurs habitans de la Fontaine Commune d'Echandelis, lesquels nous ont déclaré que antoinette Dumas âgée de soixante douze ans, fille habitante de la Fontaine Commune d'Echandelis Veuve d'André Bouret est décédé Aujourd'hui à huit heures du matin au domicile de Chabassier son Gendre. Lieu de long, habitant de la fontaine Commune d'Echandelis. Sont les Comparans déclaré ne savoir signer, de ce requis leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledits jour et an.

Chabassier

N° 5

11 Janvier

Poinlet Antoinette

L'an mil huit cent huit cent dix neuf le Onze janvier a dix heures du matin pardevant Mon. Jorge, chalier maire officier de letat civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Departement du Jura lequel Comparant, jeune garçon, agé de sept ans et quelques jours, Antoinette Poinlet agé de quatre ans, Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelin lequel nous a dit et déclaré que ladite enfant est née de sa dite femme Marie Antoinette Poinlet sans profession, fille de Vincent Poinlet et de marie Caroline Cuisenier, habitans, le dit Vincent Poinlet de cette Commune d'Echandelin, ledit enfant est né ce jourd'hui onze heures du soir en la maison dudit Comparant, ainsi nous a dit et déclaré ledit Comparant, et a signé avec nous la présente acte que nous avons fait lecture de présent acte que nous avons signé les jour et an.

Graboisier
maire

N° 6

21 Janvier

Genesteix Françoise

L'an mil huit cent huit cent dix neuf le Vingt un janvier a deux heures du soir pardevant Mon. Jorge, chalier maire officier de letat civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Departement du Jura lequel Comparant, jeune homme, agé de soixante quatorze ans, Cultivateur habitant le bourg d'Echandelin, lequel nous a dit et déclaré que Françoise Genesteix agé de soixante sept ans, sans profession, fille d'Antoine Cultivateur, habitant le bourg d'Echandelin, ledit enfant est née ce jourd'hui onze heures du matin en la maison dudit Comparant, ainsi nous a dit et déclaré ledit Comparant, et a signé avec nous la présente acte que nous avons fait lecture de présent acte que nous avons signé les jour et an.

Graboisier
maire

N° 8

21 Janvier

Gachon marie

L'an mil huit cent huit cent dix neuf le Vingt cinq janvier a midi pardevant Mon. Jorge, chalier officier maire officier de letat civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Departement du Jura lequel Comparant, jeune garçon, agé de soixante ans et quelques jours, Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelin lequel nous a déclaré que Marie Gachon sans profession, agé de soixante sept ans, habitante de la commune d'Echandelin Veuve de Claude Coudry en son vivant Cultivateur habitant de la commune d'Echandelin, ledit enfant est né ce jourd'hui onze heures du matin en la maison dudit Comparant, ainsi nous a dit et déclaré ledit Comparant, et a signé avec nous la présente acte que nous avons fait lecture de présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Graboisier
maire

N° 6.

25 Janvier

Saugeot André

L'an mil huit cent huit cent dix neuf le Vingt cinq janvier a une heure du soir pardevant Mon. Jorge, chalier officier maire officier de letat civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Departement du Jura lequel Comparant, jeune garçon, agé de soixante ans et Jeanne Dumas, agé de soixante huit ans, Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelin lequel nous a dit et déclaré que André Saugeot agé de Vingt sept ans, sans profession, habitant le lieu de Crispon Commune d'Echandelin fils de feu Jean et de Dix huitte Jeanne Angelot ledit Cyjourd'hui a cinq heures du matin ledit enfant est né en la maison dudit Comparant, ainsi nous a dit et déclaré ledit Comparant, et a signé avec nous la présente acte que nous avons fait lecture de présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Graboisier
maire

N° 7

29 Janvier

Pastier Marguerite

L'an mil huit cent huit cent dix neuf le Vingt neuf janvier a sept heures du matin pardevant Mon. Jorge, chalier officier maire officier de letat civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Departement du Jura lequel Comparant, Robin Pourgey, agé de Cinquante deux ans et Jeanne Buisson agé de soixante deux ans, Cultivateur habitant le lieu de Crispon Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré que Marguerite Pastier agé de soixante huit ans, Veuve, habitante le lieu de Crispon Commune d'Echandelin Veuve de Damien Dutant en son vivant Cultivateur habitant le lieu de Crispon Commune d'Echandelin, ledit enfant est né ce jourd'hui sept heures du matin en la maison dudit Comparant, ainsi nous a dit et déclaré ledit Comparant, et a signé avec nous la présente acte que nous avons fait lecture de présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

+ mes. Le Maire ne sait signer.

Graboisier
maire

N° 5

11 Janvier

Poinlud antoinette

L'an mil huit cent huit dans le Onze janvier a dix heures du matin pardevant Mon. Jorge, Chalier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Jura. Sont Comparus pierre Poinlud agé de soixante onze ans et Jeanne Dumas agé de soixante dix ans, cultivateurs habitant le Bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que aujourd'hui quatre du présent mois sur les dix heures du soir leur fille Antoinette Poinlud agé de vingt sept ans, sans profession, fille de Benoit et de marie Cumulier Conjoints de Long, habitant, le bien de leur Commune d'Echandelin est décédé en leur domicile dudit lieu d'Echandelin. Et nous ont requis acte de ce que dessus leur avons octroyé le présent acte pour leur servir et valoir ce que de raison. Fait les jour mois et an susdits.

Graboffier
maire

N° 6

21 Janvier

Genesteix Françoise

L'an mil huit cent huit dans le Vingt un janvier a deux heures du soir pardevant Mon. Jorge, Chalier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Jura. Sont Comparus pierre Renaudin agé de soixante quatorze ans, cultivateur Renaud agé de soixante dix ans, cultivateur habitant le bien de Longchaux Commune d'Echandelin lequel nous ont déclaré que Françoise Genesteix agé de soixante sept ans, sans profession, fille d'avant Cure de Long, et de marie Poinlud, habitant le bien de Longchaux Commune d'Echandelin est décédé Cejourdhui a une heure du matin en la demeure de ses père et mère avant lieu de long Commune d'Echandelin est décédé Cejourdhui a une heure du matin en la demeure de ses père et mère avant lieu de long Commune d'Echandelin susdit Canton. Et nous ont requis acte de ce que dessus leur avons octroyé le présent acte pour leur servir et valoir ce que de raison. Fait les jour mois et an susdits.

Graboffier
maire

N° 8

22 Janvier

Gachon marie

L'an mil huit cent huit dans le Vingt deux janvier a midi pardevant Mon. Jorge, Chalier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Jura. Sont Comparus pierre Poinlud agé de soixante onze ans et Jeanne Dumas agé de soixante dix ans, cultivateur habitant le Bourg d'Echandelin lequel nous ont déclaré que Marie Gachon leur voisine agé de soixante sept ans, sans profession, habitante le bien de la paroisse Commune d'Echandelin Veuve de Claude Caudey en son vivant Cejourdhui a vingt heures du matin les sus dénommés nous ont requis de leur donner acte de la déclaration par eux faite ci dessus, ce que nous avons fait les jour mois et an susdits.

Graboffier
maire

N° 9

23 Janvier

Sauget André

L'an mil huit cent huit dans le Vingt trois janvier a une heure de soir pardevant Mon. Jorge, Chalier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Jura. Sont Comparus pierre Poinlud agé de soixante onze ans et Jeanne Dumas agé de soixante dix ans, cultivateur habitant le Bourg d'Echandelin lequel nous ont déclaré que André Sauget agé de Vingt six ans, sans profession, habitant le bien de Prépoux Commune d'Echandelin fils de feu Jean et de Christine Jeanin ses père et mère Cejourdhui a vingt heures du matin les sus dénommés nous ont requis de leur donner acte de la déclaration par eux faite ci dessus, ce que nous avons fait les jour mois et an susdits.

Graboffier
maire

N° 7

29 Janvier

Lustier Marguerite

L'an mil huit cent huit dans le Vingt neuf janvier a sept heures du matin pardevant Mon. Jorge, Chalier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Jura. Sont Comparus Robin Perrin agé de soixante dix ans et Marie Perrin agé de soixante dix ans cultivateurs habitant le bien de Prépoux Commune d'Echandelin lequel nous ont déclaré que Marguerite Lustier agé de soixante huit ans, fileuse, habitante le bien de la Cote Commune d'Echandelin Veuve de Daniel Dutour est décédé Cejourdhui a sept heures du matin les sus dénommés nous ont requis acte de la déclaration par eux faite ci dessus, ce que nous avons fait les jour mois et an susdits.

+ mot. de Renvoi lu et approuvé /.

Graboffier
maire

N° 8

29 janvier

Mayet Joseph

L'an mil huit cent huit cents dix et le vingt neuf janvier à deux heures de l'après midi par devant nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chaux, Département de l'Allier, sont comparus Antoine Mayet, cultivateur et Jacques Mayet, cultivateur tous deux domiciliés au village de Chez Bonnet, âgés de soixante ans environ, lesquels nous ont déclaré que Joseph Mayet leur petit fils, fils de Joseph Mayet, cultivateur et de Marie Veillat, est décédé hier à deux heures du matin au domicile de ses père et mère audit village de Chez Bonnet, âgé de deux ans, sans profession, fils de Joseph Mayet, cultivateur et de Marie Veillat, lesquels nous ont déclaré que ledit enfant est né au domicile de ses père et mère audit village de Chez Bonnet, et qu'ils ne savent signer de ce interpellés suivant la loi. Et les comparants ont signé avec nous après lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour an susdit.

Chaboisier
maire

N° 9

10 février

Mayet Jeanne

L'an mil huit cent huit cents dix et le dix février à deux heures du soir par devant nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chaux, Département de l'Allier, sont comparus Antoine Jacquet âgé de soixante quatre ans et Jacques Mayet âgé de soixante ans tous deux cultivateurs habitants le village de Chez Bonnet, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Mayet leur petite fille âgée de dix huit ans, fille de Joseph Mayet cultivateur et de Marie Veillat habitants le village de Chez Bonnet dudit Ebreuil est décédée hier à deux heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu de Chez Bonnet et ont les comparants déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi. Et les comparants ont lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour an susdit.

Chaboisier
maire

N° 10

14 février

Dumas anne-claudine

L'an mil huit cent huit cents dix et le quatorze février à neuf heures du matin par devant nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chaux, Département de l'Allier, sont comparus Pierre Pajaudon âgé de soixante cinq ans et François Dumas âgé de soixante dix ans, cultivateurs habitants le village d'Ebreuil lesquels nous ont déclaré que Anne-Claudine Dumas âgée de trois ans, sans profession, fille de Pierre et de Marie Dumas, Conjoints de lui, habitants le lieu Dumas Commune d'Ebreuil est décédée hier à deux heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu Dumas. Et ont les Comparants déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi. Et les comparants ont lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour an susdit.

Chaboisier
maire

N° 11

14 février

Chapagne Noël

L'an mil huit cent huit cents dix et le quatorze février à neuf heures du matin par devant nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chaux, Département de l'Allier, sont comparus Pierre Pajaudon âgé de soixante ans et François Dumas âgé de soixante dix ans, cultivateurs habitants le village d'Ebreuil lesquels nous ont déclaré que Noël Chapagne âgé de deux ans, sans profession fils légitime et d'antoinette Pierrel, Conjoints, habitants le lieu de la Page Commune d'Ebreuil est décédé hier à dix heures du soir au domicile de ses père et mère audit lieu de la Page et ont les Comparants déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi. Et les comparants ont lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour an susdit.

Chaboisier
maire

N° 12

23 février.

Chaboisier Marie

L'an mil huit cent huit cents dix et le vingt trois février à neuf heures du matin par devant nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chaux, Département de l'Allier, sont comparus Jean Gratat âgé de soixante ans et Victor Jarrin âgé de quarante huit ans cultivateurs habitants le lieu de la Chaudière Commune d'Ebreuil lesquels nous ont déclaré que Marie Chabaisier leur petite fille âgée de sept jours, sans profession, fille de Jean Chabaisier cultivateur et de Marie Chabaisier Conjoints habitants le lieu de la Chaudière Commune d'Ebreuil est décédée hier à neuf heures du soir au domicile de ses père et mère audit lieu de la Chaudière. Et ont les Comparants déclaré ne savoir signer ce interpellés suivant la loi. Et les comparants ont lecture faite du présent acte que nous avons signé ledit jour an susdit.

Chaboisier
maire

N° 13
4 février
Rougeron Claude

L'an mil huit cent trente trois le vingt cinq janvier à dix heures du matin pardevant Nous Georges Chalufour maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus en notre présence Claude Rougeron âgé de soixante ans, Propriétaire, habitant du village de Lafont Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Claude Rougeron son père âgé de cinquante ans, Propriétaire, habitant du village de Lafont Commune d'Echandelys est décédé en son domicile dudit village de Lafont ce jourd'hui à quatre heures du matin. Et ledit Comparant a signé avec nous la présente acte après lecture faite.

Rougeron
Chalufour maire

N° 14
12 mars
Granet Joseph

L'an mil huit cent trente trois le douze mars à huit heures du matin pardevant Nous Georges Chalufour maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus en notre présence Joseph Granet âgé de soixante ans, Propriétaire, habitant du village de Lafont Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Joseph Granet âgé de deux ans, son fils, est décédé en son domicile dudit village de Lafont Commune d'Echandelys ce jourd'hui à sept heures du matin. Et les Comparants ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé avec eux.

Chalufour maire

N° 15
15 Mars
Barthelay Catherine

L'an mil huit cent trente trois le quinze mars à huit heures du matin pardevant Nous Georges Chalufour maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus en notre présence Jacques âgé de soixante ans, Journalier, habitant du village de Lafont Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Catherine Barthelay âgée de huit mois, fille de Antoine Charpentier et d'Antoinette Barthelay, habitants du village de Lafont Commune d'Echandelys est décédé ce jourd'hui à neuf heures du matin en son domicile dudit village de Lafont. Et les Comparants ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé avec eux ledit jour et an.

Chalufour maire

N° 16
18 Mars
Lagrange André

L'an mil huit cent trente trois le dix huit mars à quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chalufour maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus en notre présence Antoine Audigier âgé de soixante six ans, Journalier, habitant du village de Lafont Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que André Lagrange âgé de quatre vingt six ans, Propriétaire, habitant du village de Lafont Commune d'Echandelys est décédé ce jourd'hui à dix heures du matin en son domicile dudit village de Lafont. Et les Comparants ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé avec eux ledit jour et an.

Chalufour maire

N° 17
31 mars
Dutour Antoine

L'an mil huit cent trente trois le trente un Mars à huit heures du matin pardevant Nous Georges Chalufour maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus en notre présence Jacques âgé de soixante ans, Journalier, habitant du village de Lafont Commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que Antoine Dutour âgé d'un an, fils de Jacques et de Jeanne Chevalier, habitants du village de Lafont Commune d'Echandelys est décédé en son domicile dudit village de Lafont ce jourd'hui à neuf heures du matin. Et les Comparants ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé avec eux ledit jour et an.

Chalufour maire

N° 18
1er avril
Ravaud marie

L'an mil huit cent trente huit et le premier avril à dix heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Peyridieu âgé de soixante cinq ans et Jean Dumas âgé de soixante trois ans, Cultivateurs, habitans Bourg d'Chandelis lesquels nous ont déclaré que Marie Ravaud leur voisine, âgée de deux ans, sans profession, fille de Laurent Ravaud cultivateur, et de Marie Peyridieu, native, habitans Bourg d'Chandelis ici décédé le jourd'hui deux à quatre heures du soir en son domicile et par le présent acte de naissance dressé ce jourd'hui en présence desdits déclarans qui nous ont fait lecture du présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi signé

Chaboisier
maire

N° 19
1er avril
Grange pierre

L'an mil huit cent trente huit et le premier avril à deux heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Peyridieu âgé de soixante cinq ans et Jean Dumas âgé de soixante trois ans, Cultivateurs, habitans Bourg d'Chandelis lesquels nous ont déclaré que pierre Grange âgé de deux ans, sans profession, fils de Jean Pierre Grange et de Michelle Gibon, habitans le lieu du maulindegay Commune d'Chandelis ici décédé ce jourd'hui deux à quatre heures du soir en son domicile et par le présent acte de naissance dressé ce jourd'hui en présence desdits déclarans qui nous ont fait lecture du présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi signé

Chaboisier
maire

N° 20
1 avril
Dutour Guillaume

L'an mil huit cent trente huit et le cinq avril à huit heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Peyridieu âgé de soixante cinq ans et Jean Dumas âgé de soixante trois ans, Cultivateurs, habitans Bourg d'Chandelis lesquels nous ont déclaré que Guillaume Dutour âgé de soixante deux ans, Cultivateur, habitant le lieu Duneau Commune d'Chandelis, Veuf de Louise Anglade, est décédé ce jourd'hui à quatre heures du soir en son domicile audit lieu Duneau. Sont les Comparans déclaré ne savoir signer et nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi signé

Chaboisier
maire

N° 21
30 avril
Verand Etienne

L'an mil huit cent trente huit et le trente avril à dix heures du matin pardevant nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Ravaud âgé de soixante quatorze ans et Antoine Verand âgé de soixante ans Cultivateurs, habitans le lieu de Long Commune d'Chandelis lesquels nous ont déclaré que Etienne Verand leur voisin, âgé de soixante ans, Cultivateur, habitant lieu de Long Commune d'Chandelis, Veuf de Louise Long, est décédé ce jourd'hui à sept heures du soir en son domicile audit lieu de Long. Sont les Comparans déclaré ne savoir signer et nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi signé

Chaboisier
maire

N° 22
1 Mai
Longchal antoinette

L'an mil huit cent trente huit et le Cinq mai à quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelis, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Peyridieu âgé de soixante cinq ans et Jean Dumas âgé de soixante trois ans, Cultivateurs, habitans Bourg d'Chandelis lesquels nous ont déclaré que antoinette Longchal âgée de quatre vingt un ans, Veuve, habitante de la ville de Maulindegay Commune d'Chandelis, Veuve de Claude Desroches, est décédé ce jourd'hui à neuf heures du matin en son domicile audit lieu de Maulindegay. Sont les Comparans déclaré ne savoir signer et nous avons fait lecture du présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi signé

Chaboisier
maire

N° 23

6 mai

Poulard Benoit

Extrait des Registres de l'Etat Civil de la Commune d'Ambleon Vendôme, Chef Lieu de Canton de Vendôme Département de Loir et Cher.

L'an mil huit cent huit dix, le Cinq mai à deux heures après midi, Acte de Naissance de Benoit Poulard né ce jourd'hui à deux heures du matin, fils légitime de Pierre Poulard Cultivateur et de Marie Anne Bourdon son épouse, domiciliés au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, Déclaration faite par Pierre Poulard père, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, âgé de trente ans, en présence de Jean Bourdon, âgé de soixante ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, oncle maternel de l'enfant, et de Jean Poulard, âgé de vingt ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, frère de l'enfant, lecture faite du présent acte, signé par le père, les témoins et par nous Officier public soussigné. Ainsi signé Pierre Poulard, Jean Bourdon, Jean Poulard et Graboisier Maire.

Transcrit littéralement le présent acte de Naissance par nous soussigné Maire de la Commune d'Ambleon le six mai mil huit cent huit dix.

Graboisier
Maire

N° 24

6 mai

Dumas François

L'an mil huit cent huit dix, le Six mai à deux heures de soir, par devant Nous, Georges Graboisier Maire de l'Etat Civil de la Commune d'Ambleon, Canton de Saint Germain Chevrier, Département de Loir et Cher, sont Comparus en l'Hôtel de la Commune, Acte de Naissance de François Dumas, Vigneron, âgé de trente ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, lequel nous a déclaré que François Dumas, son fils légitime, né ce jourd'hui à deux heures du matin, de lui déclarant et de Marie Anne Bourdon son épouse, domiciliés au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, Vigneron, âgé de trente ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, oncle maternel de l'enfant, et de Jean Poulard, âgé de vingt ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, frère de l'enfant, lecture faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an.

Graboisier
Maire

N° 25

11 Mai

Ronchon Blaise

L'an mil huit cent huit dix, le Onze mai à huit heures du matin, par devant Nous, Georges Graboisier Maire de l'Etat Civil de la Commune d'Ambleon, Canton de Saint Germain Chevrier, Département de Loir et Cher, sont Comparus en l'Hôtel de la Commune d'Ambleon, Acte de Naissance de Blaise Ronchon, Vigneron, âgé de trente ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, lequel nous a déclaré que Blaise Ronchon, son fils légitime, né ce jourd'hui à huit heures du matin, de lui déclarant et de Jeanne Bourdon son épouse, domiciliés au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, Vigneron, âgé de trente ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, oncle maternel de l'enfant, et de Jean Poulard, âgé de vingt ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, frère de l'enfant, lecture faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an. + ronchon. Le Maire d'Ambleon Graboisier

Graboisier
Maire

N° 26

12 Mai

Buisson Marguerite

L'an mil huit cent huit dix, le Douze mai à onze heures du soir, par devant Nous, Georges Graboisier Maire de l'Etat Civil de la Commune d'Ambleon, Canton de Saint Germain Chevrier, Département de Loir et Cher, sont Comparus en l'Hôtel de la Commune d'Ambleon, Acte de Naissance de Marguerite Buisson, âgé de trente huit ans, Potier, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, lequel nous a déclaré que Marguerite Buisson, son fils légitime, né ce jourd'hui à onze heures du soir, de lui déclarant et de Jeanne Bourdon son épouse, domiciliés au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, Potier, âgé de trente huit ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, oncle maternel de l'enfant, et de Jean Poulard, âgé de vingt ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, frère de l'enfant, lecture faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an.

Graboisier
Maire

N° 27

28 Mai

Buisson Jacques

L'an mil huit cent huit dix, le Vingt huit mai à huit heures du matin, par devant Nous, Georges Graboisier Maire de l'Etat Civil de la Commune d'Ambleon, Canton de Saint Germain Chevrier, Département de Loir et Cher, sont Comparus en l'Hôtel de la Commune d'Ambleon, Acte de Naissance de Jacques Buisson, Cultivateur, âgé de quarante huit ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, lequel nous a déclaré que Jacques Buisson, son fils légitime, né ce jourd'hui à huit heures du soir, de lui déclarant et de Jeanne Bourdon son épouse, domiciliés au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, Cultivateur, âgé de trente huit ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, oncle maternel de l'enfant, et de Jean Poulard, âgé de vingt ans, Cultivateur, domicilié au Village de Chevilly Commune d'Ambleon, Canton de St Germain, Département de Loir et Cher, frère de l'enfant, lecture faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an.

Graboisier
Maire

N° 28

28 Mai

Joffre Marguerite

L'an mil huit cent trente deux et le vingt huit mai à quatre heures du soir pardevant Mon. Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme, sont comparus en personnes Annet Joffre âgé de soixante quatre ans Cultivateur Annet Joffre âgé de soixante ans, Cultivateur tous deux habitants du village d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Marguerite Joffre, Veuve âgée de soixante sept ans, sans profession, fille de feu Mathieu et Dame Gabrielle Chapsal habitante du village susdit Commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin en son domicile susdit Echandelys. Dont les Comparants nous ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite.

Chabassier
maire

N° 29

29 Mai

Vidal Claudine

L'an mil huit cent trente deux et le vingt neuf mai à deux heures du matin pardevant Mon. Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme sont comparus en personnes Annet Joffre âgé de soixante ans, Cultivateur tous deux habitants du village d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Claudine Vidal âgée de trente ans, femme de Jean Antoine Bonnet habitante du village d'Echandelys Commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui à deux heures du soir en son domicile susdit Echandelys. Dont les Comparants nous ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite.

Chabassier
maire

N° 30

6 Juin

Viallard antoinette

L'an mil huit cent trente deux et le six juin à deux heures du matin pardevant Mon. Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme sont comparus en personnes Annet Joffre âgé de soixante ans, Cultivateur tous deux habitants du village d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Antoinette Viallard âgée de soixante dix sept ans, Cultivatrice habitante du village de Chabrayrac Commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin en son domicile susdit au village de Chabrayrac. Dont les Comparants nous ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite.

Chabassier
maire

N° 31

8 Juin

Montet Jeanne

L'an mil huit cent trente deux et le huit juin à six heures du matin pardevant Mon. Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme sont comparus en personnes Annet Joffre âgé de soixante ans, Cultivateur tous deux habitants du village d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Jeanne Montet âgée de trente cinq ans, fileuse, habitante du village de Bessou Commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui à deux heures du soir en son domicile susdit au village de Bessou. Dont les Comparants nous ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite.

Chabassier
maire

N° 32

26 Juin

Pouget Marie

L'an mil huit cent trente deux et le vingt six juin à quatre heures du soir pardevant Mon. Georges Chabassier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus en personnes Annet Joffre âgé de soixante cinq ans et Antoine Anglade âgé de soixante ans, Cultivateurs tous deux habitants du village d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Marie Pouget âgée de trente ans, sans profession, fille de feu Jean et Dame Vinsly Cultivateurs habitants du village de Sainte Plante Commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui à dix heures du matin en son domicile susdit au village de Sainte Plante. Dont les Comparants nous ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite.

Chabassier
maire

N° 83
8 Juillet
Pierre Jean François Lemaire

L'an mil huit cent trente Deux et le huit Juillet après midi heure de soir pardevant Nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Lheurs, Département du Puy de Dôme soussigné sont comparus Pierre Jean François Lemaire agé de soixante quatorze ans et Antoinette Renaudin leur voisine agée de cinquante sept ans, Cultivateurs, habitans du bourg dudit Echandelin, lesquels nous ont déclaré que François Renaudin leur voisine agé de cinquante sept ans, profession de Cultivateur, fils de Jean Pierre et de Marie Gaudon habitant de ce bourg dudit Echandelin, est décédé ce jourd'hui à quatre heures du matin au domicile de ses père et mère. De quoi les Comparans nous ont dressé le présent acte que nous avons signé ledit jour et an que dessus.

Chaboissier
maire

N° 84
11 Juillet
Baptiste Louise

L'an mil huit cent trente deux et le onze juillet après midi heure de soir pardevant Nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lheurs, département du Puy de Dôme sont comparus Jean Baptiste âgé de trente ans et Antoinette Anglade âgée de trente ans, Cultivateurs habitans de ce bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Louise Baptiste âgée de trois ans, née au bourg d'Echandelin, rue de l'Eglise, numéro 4, de nous mariés heureux habitans, est décédée ce jourd'hui à trois heures du matin au domicile de ses père et mère, rue dite du marché des Roches Commune d'Echandelin, de quoi les Comparans nous ont dressé le présent acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chaboissier
maire

N° 85
14 août
Caillier Pierre

L'an mil huit cent trente deux et le quatorze août à onze heures du matin pardevant Nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lheurs, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Jacques Antoine âgé de soixante ans et Antoinette Caillier âgée de soixante ans, Cultivateurs habitans de ce bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Pierre Caillier âgé de soixante dix huit ans, Cultivateur, habitant de cette Commune d'Echandelin Veuf de Jeanne Lagrange est décédé ce jourd'hui à huit heures du matin au domicile de ses père et mère. De quoi les Comparans nous ont dressé le présent acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chaboissier
maire

N° 86
24 août
Terrasse Anne

L'an mil huit cent trente deux et le vingt quatre août à midi pardevant Nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lheurs, département du Puy de Dôme sont comparus Antoine Chanion âgé de soixante quatorze ans et Antoinette Lachaize âgée de soixante ans, Cultivateurs habitans de ce bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Anne Terrasse âgée de quatre vingt ans, Cultivatrice habitante de ce bourg d'Echandelin est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin au domicile de ses père et mère. De quoi les Comparans nous ont dressé le présent acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chaboissier
maire

N° 87
18 août
Caillier Anne

L'an mil huit cent trente deux et le dix huit août à deux heures du soir pardevant Nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lheurs, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Jacques Antoine âgé de soixante ans et Antoinette Caillier âgée de soixante ans, Cultivateurs habitans de ce bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Anne Caillier âgée de cinquante sept ans, Cultivatrice habitante de ce bourg d'Echandelin Veuve d'André Baptiste est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin au domicile de ses père et mère. De quoi les Comparans nous ont dressé le présent acte que nous avons signé ledit jour et an.

Chaboissier
maire

N° 38
8. 8bre

Chevion Claudine

L'an mil huit cent trente Deux et le huit octobre a Dix heures du soir pardevant Nous, George, chalaisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lheur, Département du Puy de Dôme, sont Comparus Pierre Brisson âgé de soixante Deux ans et Blaise Soigner, âgé de Cinquante Deux ans, Cultivateurs habitans, le Premier de Chez Cornu Commune d'Echandelin, lequel nous ont Déclaré que Claudine Chevion leur voisine âgée de Deux ans Cinq mois fille de Georges, Cultivateur et de Marie Bonnevie habitans, le Père de Chez Cornu d'Echandelin et Décédée cejourdhui a quatre heures du matin au domicile de ses père et mère et leur avait fait Lecture du présent acte que nous avons signé le dit jour et an Cy dessus Déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé.

Grabosier
maire

N° 39
15. 8bre

Grollet anne

L'an mil huit cent trente Deux et le Dix huit octobre a onze heures Du matin pardevant Nous, George, chalaisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lheur, Département du Puy de Dôme sont Comparus Pierre Renaudier âgé de soixante quatorze ans et Guillaume Renaud âgé de quarante Six ans Cultivateurs habitans le Premier de Chez Cornu Commune d'Echandelin lequel nous ont Déclaré que anne Grollet leur voisine âgée de soixante Six ans, Veuve, habitante le lieu de Chez Cornu Commune d'Echandelin Ce jourdhui a Dix heures Du matin le dit Pierre Renaud est décédé Ce jourdhui a onze heures Du matin le dit Guillaume Renaud est décédé au dit lieu de Chez Cornu. et ont les Comparans Déclaré ne savoir signer après leur avoir fait Lecture du présent acte que nous avons signé le dit jour et an

Grabosier
maire

N° 40
14. 9bre

Simonet dit Mathieu

L'an mil huit cent trente Deux et le quatorze novembre a dix heures Du matin pardevant Nous, George, chalaisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lheur, Département du Puy de Dôme sont Comparus Pierre Perrodon âgé de soixante Dix ans et Antoine Anglade âgé de soixante ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Echandelin lequel nous ont Déclaré que Mathieu Simonet âgé de soixante ans Cultivateur habitant le lieu de Chez Cornu d'Echandelin Veuf de Marguerite Grand Décédée Ce jourdhui a une heure Du matin le dit Domicile dudit lieu de Chez Cornu et ont les Comparans Déclaré ne savoir signer après leur avoir fait Lecture du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an

Grabosier
maire

N° 41
24. 9bre

Dutour Jeanne

L'an mil huit cent trente Deux et le Vingt quatre Novembre a Deux heures De soir pardevant Nous, George, chalaisier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lheur, Département du Puy de Dôme sont Comparus Antoine Chanion âgé de soixante quatorze ans et Antoine Coulyeras âgé de soixante Six ans Cultivateurs habitans le lieu Dyard Commune d'Echandelin lequel nous ont Déclaré que Jeanne Dutour leur voisine âgée de Vingt ans, Fille de Feu Claude Dutour et de Anne Page habitans le lieu de Dyard Commune d'Echandelin est Décédée Ce jourdhui a une heure du matin au domicile de ses père et mère audit lieu de Dyard. et ont les Comparans Déclaré ne Savoir Signer après leur avoir fait lecture du présent acte que Nous avons signé Ledit jour et an

Grabosier
maire

N° 42
1er 9bre

Berard Marguerite

L'an mil huit cent trente Deux et le premier Décembre a Dix heures Du soir pardevant Nous, George, chalaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lheur, Département du Puy de Dôme sont Comparus Pierre Renaudier âgé de soixante quatorze ans et Antoine Berard âgé de soixante Dix ans, Cultivateurs habitans le lieu de Chez Cornu Commune d'Echandelin lequel nous ont Déclaré que Marguerite Berard leur voisine âgée de soixante huit ans, Veuve, habitante le lieu de Chez Cornu Commune d'Echandelin Fille de Jean Joseph et de Jeanne Antoinette Genevrier est décédée Ce jourdhui a Dix heures Du matin le jour dessus audit lieu de Chez Cornu. et ont les Comparans Déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé Ledit jour et an

Grabosier
maire

N° 43
14 Pluv

Pageaux André

L'an mil huit cent huit Dimanche quatorze Décembre à dix heures du matin pardevant Nous Georges Chabassier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme soussigné, Comparu André Pageaux cultivateur habitant de la Commune d'Echandelys âgé de soixante quatorze ans, lequel nous a déclaré que André Pageaux son fils légitime âgé de vingt huit ans cultivateur habitant de la Commune d'Echandelys auquel nous avons donné lecture de l'acte de naissance dudit André Pageaux son fils, nous a déclaré que ledit André Pageaux son fils est décédé ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison située au village de Chassagnol de la Commune d'Echandelys, ainsi qu'il nous est apparu par le certificat de Mr Chabrol officier de santé en date du jourd'hui, lequel certificat nous a été présenté par ledit Comparant, lequel acte de décès nous avons dressé en présence de Jean Pageaux cultivateur âgé de trente ans, habitant du village de Chassagnol de la Commune d'Echandelys, cousin du défunt, et de Jean Pageaux cultivateur âgé de trente ans habitant du village de Chassagnol de la Commune d'Echandelys, cousin du défunt, témoins majeurs qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture faite.

Pageaux André

Jean Pageaux

Jean Pageaux

Chabrol officier de santé

Chabrolier
maire

N° 44
21 Pluv

Brand Jeanne

L'an mil huit cent huit Dimanche vingt un Décembre à deux heures du soir pardevant Nous Georges Chabassier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme soussigné, Comparu Jean Brand cultivateur âgé de soixante quatorze ans habitant du village de Chassagnol de la Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Jeanne Brand sa femme âgée de soixante ans, sans profession, fille de Jean Brand et de Jeanne Pageaux habitant du village de Chassagnol de la Commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui à cinq heures du matin en sa maison située au village de Chassagnol de la Commune d'Echandelys, ainsi qu'il nous est apparu par le certificat de Mr Chabrol officier de santé en date du jourd'hui, lequel certificat nous a été présenté par ledit Comparant, lequel acte de décès nous avons dressé en présence de Jean Pageaux cultivateur âgé de trente ans habitant du village de Chassagnol de la Commune d'Echandelys, cousin de la défunte, et de Jean Pageaux cultivateur âgé de trente ans habitant du village de Chassagnol de la Commune d'Echandelys, cousin de la défunte, témoins majeurs qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture faite.

Jean Brand

Jean Pageaux

Jean Pageaux

Chabrol officier de santé

Chabrolier
maire

Nous soussigné Maire de la Commune d'Echandelys certifions que le présent acte de décès a été inscrit sur le registre de l'état civil de ladite Commune.

Chabrolier
maire

Table alphabétique

6 cff

N° d'ordre	Noms & prénoms	Date	N° de registre	N° d'ordre	Noms & prénoms	Date	N° de registre
1	Bugeaud claude	25 février	13	27	Longuchal antoinette	5 mai	22
2	Barthelay Catherine	1er mars	15	28	Loffre Marguerite	28 mai	28
3	Berard Etienne	30 avril	21	29	Lagrange andré	14 9bre	43
4	Binson Marguerite	22 mai	26	30	Maget joseph	29 janvier	8
5	Binson jacques	28 mai	27	31	Maget jeanne	10 février	9
6	Batefol louise	11 juillet	34	32	Montet jeanne	8 juin	31
7	Berard Marguerite	1er 9bre	42	33	Pointud antoinette	23 janvier	3
8	Berard jeanne	21 9bre	44	34	Pointud Benoist	6 mai	23
9	Chapagne Noel	14 février	11	35	Ponchon Blaise	11 mai	25
10	Chaboisier Marie	23 février	12	36	Pouget marie	26 juin	32
11	Coiffier pierre	14 août	35	37	Ravaud marie	1er août	18
12	Coiffier anne	4 8bre	37	38	Renaudian Françoise	8 juillet	33
13	Chonion Claudine	8 8bre	38	39	Saujet andré	25 janvier	6
14	Dumas antoinette	7 janvier	2	40	Simondet Mathieu	14 9bre	40
15	Dumas anne-Claudine	14 février	10	41	Tuaze Damien	25 janvier	1er
16	Dutour antoine	31 mars	17	42	Terrase anne	24 août	36
17	Dutour Guillaume	5 avril	20	43	Vidal Claudine	29 mai	29
18	Dumas François	6 mai	24	44	Viallard antoinette	6 juin	30
19	Dutour jeanne	24 9bre	41				
20	Justin Marguerite	29 janvier	7				
21	Genestier Françoise	21 janvier	4				
22	Gachon Marie	25 janvier	5				
23	Granet Joseph	12 mars	14				
24	Grange pierre	1er avril	19				
25	Grollet anne	18 8bre	39				
26	Lagrange andré	18 Mars	16				

ANNÉE 1833.

MAIRIE
d'Echandelis

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d'ambert

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

ACTES DE DÉCÈS.

ÉTAT CIVIL.

Le présent registre contenant Sept *feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous* Claude marie alexis chabrier 1er juge *du Tribunal civil d'*ambert *département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune d'*Echandelis *pendant l'année mil huit cent trente-trois.*

Fait à ambert *, le* Dix huit *décembre mil huit cent trente-~~trois~~* deux.

Chabrier

N° 1er
1er Janvier
Chantelouube Catherine.
Fille
21.

L'an mil huit cent trente trois et le Cinq janvier a deux heures du soir pardevant Nous Georges Chabrier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de dôme Sont Comparus Antoine Chanonie agé de soixante quatorze ans et Antoine Coudeyras, agé de soixante six ans Cultivateurs habitans le lieu de pareil Commune d'Echandelis les quels Nous ont Déclaré que Catherine Chantelouube leur voisine agée de vingt un ans, fileuse, fille de Blaise, Lieu de Loug et de marie Labrunie, habitans Ledit lieu de pareil Commune d'Echandelis est Décédé Aujourd'hui a quatre heures Du matin au dernier Dudit jour Le mineé audit lieu de pareil. et ont les Comparans Déclaré ne savoir signer après Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledits jour et an.

Chabrier

N° 2.
12 Janvier.
Chadebost Marie.
Mariée
63.

L'an mil huit Cent trente trois et le Douze janvier a Neuf heures Du Matin pardevant Nous Georges Chabrier maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de dôme. Sont Comparus Claude Pinet agé de Cinquante un ans et Antoine Reynaud agé de quarante sept ans Cultivateurs habitans le lieu de la Fonterie Commune D'Echandelis les quels Nous ont Déclaré que Marie Chadebost leur voisine agée de soixante trois ans Sans Profession habitante le lieu de la Fonterie Commune d'Echandelis Veuve de Georges D'Etienne aubergiste est Décédé Ce jour d'hier a Dix heures Du soir Le Jan dernier audit lieu de la Fonterie et ont les Comparans Déclaré ne savoir signer après Lecture faite du présent acte que Nous avons signé Ledits jour et an.

Chabrier
maire

N° 5

16 janvier

Terrasse Jean

L'an mil huit cent trente trois et le seize janvier a deux heures du matin pardevant Nous, George, Chabassier Maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Terrasse âgé de soixante ans laboureur habitant le lieu de Chabagne, lequel nous a dit et déclaré que Jean Terrasse âgé de soixante ans journalier habitant le lieu de Chabagne, Commune d'Echandelin est décédé ce jourd'hui à deux heures du matin au domicile dudit lieu de Chabagne. Dont le Comparant Nous a requis acte que Nous lui avons octroyé pour servir et valoir ce que de droit. Fait et passé audit lieu de Chabagne en présence de Jean Terrasse âgé de soixante ans journalier habitant le lieu de Chabagne, Commune d'Echandelin et Jean Terrasse âgé de soixante ans journalier habitant le lieu de Chabagne, Commune d'Echandelin témoins à ce requis et appelés qui ont signé avec le Comparant et Nous après lecture faite.

Chabassier
Maire

N° 6

20 janvier

Chalumbaud anne

Veuve

L'an mil huit cent trente trois et le vingt trois janvier a sept heures du matin pardevant Nous, George, Chabassier Maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Chalumbaud âgé de soixante quatorze ans laboureur habitant le lieu de Chabagne, lequel nous a dit et déclaré que Anne Chalumbaud veuve Voisine âgée de vingt ans la dernière, sans profession fille de Claude Alexis Delorme, et de Jeanne Marchand habitant le lieu de Chabagne Commune d'Echandelin est décédé ce jourd'hui à dix heures du soir au domicile dudit père la mère étant aussi lieu de Chabagne. Dont le Comparant Nous a requis acte que Nous lui avons octroyé pour servir et valoir ce que de droit. Fait et passé audit lieu de Chabagne en présence de Jean Chalumbaud âgé de soixante ans laboureur habitant le lieu de Chabagne, Commune d'Echandelin et Jean Chalumbaud âgé de soixante ans journalier habitant le lieu de Chabagne, Commune d'Echandelin témoins à ce requis et appelés qui ont signé avec le Comparant et Nous après lecture faite.

Chabassier
Maire

N° 5

21 janvier

Magaud Jean

4 ans

L'an mil huit cent trente trois et le vingt cinq janvier a deux heures du soir pardevant Nous, George, Chabassier Maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Jean Magaud âgé de quarante cinq ans laboureur Pierre Magaud âgé de soixante cinq ans laboureur habitant tous le lieu de Chabagne Commune d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Jean Magaud leur voisin âgé de quatre ans, Jean profession fils de Jean et de Catherine Chomiane Conjoints habitant le lieu de Chabagne Commune d'Echandelin est décédé ce jourd'hui à deux heures du matin au domicile dudit père Maire audit lieu de Chabagne. Dont les Comparants Nous ont déclaré ne savoir signer après lecture faite que Nous avons fait de ce requis et sommés.

Chabassier
Maire

N° 6

27 janvier.

Redon antoine

Jazon.

76

L'an mil huit cent trente trois et le vingt sept janvier a huit heures du matin pardevant Nous, George, Chabassier Maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme sont Comparus Pierre Jazon âgé de soixante onze ans laboureur et Jean Jazon âgé de soixante ans laboureur habitant tous le Bourg d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Antoine Redon âgé de soixante sept ans, habitant le lieu de Jagueradon Commune d'Echandelin est décédé ce jourd'hui à cinq heures du soir dans sa demeure audit lieu de Jagueradon. Dont les Comparants Déclaré ne savoir signer après lecture faite que Nous avons fait de ce requis et sommés.

Chabassier
Maire

N° 7

31 janvier.

Generkien anne

Veuve

L'an mil huit cent trente trois et le trente un janvier a cinq heures du soir pardevant Nous, George, Chabassier Maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Lherm, Département du Puy de Dôme sont Comparus Claude Jouet âgé de cinquante un ans et Anne Reynaud âgée de quarante sept ans, habitant tous le lieu de la Fonterie Commune d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Anne Generkien leur voisine âgée de soixante ans, Jolivet fille de feu Benoit et de défunte Anne Duman, habitante de la Fonterie Commune d'Echandelin est décédé ce jourd'hui au deux heures du matin ce jourd'hui dans sa demeure audit lieu de la Fonterie. Dont les Comparants Déclaré ne savoir signer après lecture faite que Nous avons fait de ce requis et sommés.

Chabassier
Maire

N° 8
1er février.
Geraud Antoine
Vve
72.

L'an mil huit cent trente huit, le premier février à dix heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus en notre Mairie Antoine Geraud, âgé de soixante quatorze ans, et Guillaume Geraud âgé de quarante sept ans, cultivateurs habitans le lieu de Long, Commune d'Chandelin, lesquels Nous ont déclaré que Antoine Geraud leur voisin âgé de soixante ans, cultivateur habitant dudit lieu de Long, Commune d'Chandelin, Veuf de Catherine Grallet, lit décédé hier à onze heures du soir, besoin domicile audit lieu de Long. Dont les Comparans, dûment requis, Nous ont fait la présente déclaration que Nous avons signé lecture faite. Ainsi jourdhui.

Chaboisier
maire

N° 9
1er février.
Pougeres Françoise
Veuve
45.

L'an mil huit cent trente huit, le cinq février à neuf heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Pierre Pougeres âgé de soixante dix ans, et Antoine Augladon âgé de soixante un ans, cultivateurs habitans le lieu Dumas, Commune d'Chandelin, lesquels Nous ont déclaré que Françoise Pougeres âgée de quatre vingt huit ans, sans profession habitante dudit lieu Dumas, Commune d'Chandelin, veuve de Claude Dumas, est décédée hier à dix heures du matin, besoin domicile audit lieu Dumas. Dont les Comparans, dûment requis, Nous ont déclaré ne savoir signer, de ce requis, Nous avons fait lecture de la présente acte que Nous avons signé lecture faite. Ainsi jourdhui.

Chaboisier
maire

N° 10
22 février.
Chalumbaud André
Veuf
68.

L'an mil huit cent trente huit, le Vingt deux février à quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Antoine Chanion âgé de soixante quinze ans, et Antoine Coudeyras âgé de soixante sept ans, cultivateurs habitans le lieu de Long Commune d'Chandelin, lesquels Nous ont déclaré que André Chalumbaud leur voisin âgé de soixante huit ans, cultivateur habitant dudit lieu de Long Commune d'Chandelin, Veuf de Catherine Chabaisier est décédé Cejourdhui à deux heures du matin besoin domicile audit lieu de Long. Dont les Comparans, dûment requis, Nous ont déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture de la présente acte que Nous avons signé lecture faite. Ainsi jourdhui.

Chaboisier
maire

N° 11
25 février
Pougeres Louise
Fille
27.

L'an mil huit cent trente huit, le Vingt cinq février à deux heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Etienne Pougeres âgé de quarante quatre ans, et Guillaume Navaud âgé de trente cinq ans, cultivateurs habitans le lieu du Chaul Commune d'Chandelin, lesquels Nous ont déclaré que Louise Pougeres leur voisine âgée de Vingt sept ans, fille de jeune Pougeres et de Marie Chabaisier, habitans ledit lieu du Chaul Commune d'Chandelin est décédée Cejourdhui à six heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu du Chaul. Dont les Comparans dûment requis Nous ont déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture de la présente acte que Nous avons signé lecture faite. Ainsi jourdhui.

Chaboisier
maire

N° 12
1er Mars.
Geraud Blaise
Marié.
26.

L'an mil huit cent trente huit, le premier Mars à huit heures du soir pardevant Nous Georges Chabaisier maire officier de l'état civil de la Commune d'Chandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Pierre Renaudon âgé de soixante quinze ans, et Guillaume Geraud âgé de quarante sept ans, cultivateurs habitans le lieu de Long Commune d'Chandelin, lesquels Nous ont déclaré que Blaise Geraud leur voisin âgé de quarante six ans, lieu de Long, habitant le lieu de Long Commune d'Chandelin, Garçon de mairie, actuellement Dûment Cejourdhui à deux heures du matin besoin domicile audit lieu de Long. Dont les Comparans dûment requis Nous ont déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture de la présente acte que Nous avons signé lecture faite. Ainsi jourdhui.

Chaboisier
maire

N° 13

29 Mars

Coudeyras Claudine

Fond.

L'an mil huit cent trente trois le vingt neuf Mars a dix heures du Matin pardevant Nous Georges Chabrefier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Prohenque âgé de soixante huit ans Cultivateur habitant, et Leonard Coudeyras Cultivateur habitant, tous deux de cette Commune d'Echandelys lequel Marié a déclaré que Claudine Coudeyras leur voisine, âgée de cinquante ans, sans profession, fille de Pierre Coudeyras et de Marie Fougeyrollas, habitant, tous deux de cette Commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui à cinq heures du soir en son domicile de ce lieu, et nous ont lesdits comparants déclaré en outre les susnommés que le présent acte que nous avons signé tous trois avec nous. Fait à Echandelys les jour mois et an susdits.

Chabrefier maire

N° 14

2 avril

Tourdot anne

8 ans.

L'an mil huit cent trente trois le deux avril à cinq heures du matin pardevant Nous Georges Chabrefier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Etienne Tourdot cultivateur âgé de quarante quatre ans et Guillaume Tourdot âgé de trente cinq ans cultivateur habitant, tous deux de cette Commune d'Echandelys lequel Marié a déclaré que Anne Coudeyras leur voisine âgée de trois ans sans profession, fille d'Alexandre Coudeyras cultivateur habitant, et de feue Catherine Fougeyrollas, est décédée ce jourd'hui à cinq heures du soir en son domicile de ce lieu, et nous ont lesdits comparants déclaré en outre les susnommés que le présent acte que nous avons signé tous trois avec nous. Fait à Echandelys les jour mois et an susdits.

Chabrefier maire

N° 15

16 avril.

Semaine antonie

un an.

L'an mil huit cent trente trois le seize avril à quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabrefier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Prohenque âgé de soixante douze ans cultivateur aveugle âgé de soixante un ans, cultivateur habitant le Bourg d'Echandelys lequel Marié a déclaré que antoine semaine âgé d'un an fils naturel de Marie Semaine cultivateur habitant le Bourg d'Echandelys est décédé ce jourd'hui à cinq heures du matin en son domicile de ce lieu, et nous ont lesdits comparants déclaré en outre les susnommés que le présent acte que nous avons signé tous trois avec nous. Fait à Echandelys les jour mois et an susdits.

Chabrefier maire

N° 16

16 avril.

Pruilhière marie

un an.

L'an mil huit cent trente trois le seize avril à quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chabrefier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Prohenque âgé de soixante douze ans cultivateur aveugle âgé de soixante un ans cultivateur habitant le Bourg d'Echandelys lequel Marié a déclaré que Marie pruilhière âgée d'un an, sans profession, fille de Gayard Clair de Bourg et de Marie Magnol, habitant, le tout de cette Commune d'Echandelys est décédée ce jourd'hui à cinq heures du soir en son domicile de ce lieu, et nous ont lesdits comparants déclaré en outre les susnommés que le présent acte que nous avons signé tous trois avec nous. Fait à Echandelys les jour mois et an susdits.

Chabrefier maire

N° 17

20 avril.

Marquis Rosine

Barriere andré

un an.

L'an mil huit cent trente trois le vingt avril à neuf heures du matin pardevant Nous Georges Chabrefier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont comparus Pierre Renaudier âgé de soixante quinze ans et Guillaume Renaud âgé de quarante huit ans cultivateurs habitant le lieu de Bourg sus, Commune d'Echandelys lequel nous ont déclaré que André Barriere leur voisin âgé de un an, sans profession, fils d'André Barriere cultivateur de Bourg, et de feue Rosine Marquis, habitant le lieu de Bourg sus Commune d'Echandelys est décédé ce jourd'hui à neuf heures du matin en son domicile de ce lieu, et nous ont lesdits comparants déclaré en outre les susnommés que le présent acte que nous avons signé tous trois avec nous. Fait à Echandelys les jour mois et an susdits / Et ce jourd'hui à cinq heures du soir / Renvoi approuvé /.

Chabrefier maire

F.

3e C.

TIMBRE ROYAL — A TIMBRER A L'EXTRAORD. PUYDEDOME

N° 18
17 mai
Berand Françoise
deux ans.

L'an mil huit cent trente huit le dix sept mai à trois heures du soir par devant nous Georges Chabrossier maire officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, sont comparus Pierre Renaudie, âgé de soixante quinze ans et Guillaume Berand âgé de quarante sept ans cultivateurs habitant le lieu de Deux fours commune d'Échandelys lesquels nous ont déclaré que Françoise Berand leur voisine âgée de deux ans, sans profession, fille de Joseph Berand laboureur et de Marie Rouy habitant le lieu de Deux fours, commune d'Échandelys est décédée hier à onze heures du matin au domicile de ses père et mère et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabrossier
maire

N° 19
22 mai
Sauvadet Antoine
veuf.
76.

L'an mil huit cent trente huit et le vingt deux mai à huit heures du matin par devant nous Georges Chabrossier maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, sont comparus Pierre Grosjean âgé de soixante douze ans et Antoine Anglade âgé de soixante un ans cultivateurs habitant le bourg d'Échandelys lesquels nous ont déclaré que Antoine Sauvadet, âgé de soixante seize ans, veuf de ... habitant le lieu de ... de la présente commune d'Échandelys est décédé le jour d'hier à six heures du soir en son domicile audit lieu de la présente commune d'Échandelys, veuf de Marie Vialet et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabrossier
maire

N° 20
26 mai
Barthelay Benoit
marié.
30.

L'an mil huit cent trente huit et le vingt six mai à dix heures du matin par devant nous Georges Chabrossier maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, sont comparus Pierre Grosjean âgé de soixante douze ans et Antoine Anglade âgé de soixante un ans cultivateurs habitant le bourg d'Échandelys lesquels nous ont déclaré que Benoît Barthelay leur voisin âgé de trente ans, cultivateur habitant le bourg d'Échandelys, époux d'Antoinette Sabatier est décédé le jour d'hier à dix heures du soir en son domicile audit bourg d'Échandelys. Et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabrossier
maire

N° 21
31 mai
Coupat Antoine
+

Extrait des registres des actes de décès de la ville de Clermont Ferrand pour l'année mil huit cent trente huit.
L'an mil huit cent trente huit et le vingt neuf avril à onze heures du matin par devant nous Hypolite Conchon avocat et adjoint du maire officier de l'état civil de cette ville de Clermont Ferrand, sont comparus Sr Pierre Conchon âgé de quarante ans et Benoit Champion âgé de soixante trois ans le premier économe et le second infirmier de l'Hôtel-Dieu de cette ville, lesquels nous ont déclaré qu'Antoine Coupat célibataire âgé de vingt huit ans, natif d'Échandelys dud. département y demeurant avec son père, fils légitime de Jean Coupat, cultivateur et de feue Anne Buisson épouse dudit Coupat, est décédé audit hospice hier à quatre heures du soir et avons signé avec le premier déclarant, Champion ayant déclaré ne savoir signer après lecture à lui faite au registre sont les signatures = pour copie conforme au registre délivré en exécution de l'article 80 du code civil par nous maire signé Delaire adjoint = Vu pour légalisation de la signature de M. Delaire adjoint à la mairie de Clermont Ferrand le vingt quatre mai mil huit cent trente huit pour le préfet du Puy de Dôme le conseiller de préfecture secrétaire général signé Delarue.
Transcrit littéralement le présent acte de décès par nous soussigné maire de la commune d'Échandelys le trente un mai mil huit cent trente huit.

Chabrossier
maire

N° 22
20 juin
Ponchon Anne
mariée,
50.

L'an mil huit cent trente huit et le vingt juin à trois heures du soir par devant nous Georges Chabrossier Maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Renaudie âgé de soixante quinze ans et Guillaume Berand âgé de quarante sept ans cultivateurs habitant le lieu de Deux fours, commune d'Échandelys lesquels nous ont déclaré que Anne Ponchon leur voisine âgée de cinquante ans fileuse, habitant le lieu de Deux fours, commune d'Échandelys épouse de Damien Chanal cultivateur est décédée le jour d'hier à quatre heures du matin en son domicile audit lieu de Deux fours. Et ont les comparants déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabrossier
maire

N° 23
26 juin
Fontaine Marie
fille
22.

L'an mil huit cent trente huit et le vingt six juin a quatre heures du soir pardevant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, arrondissement d'Ambert, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Pezeydon agé de soixante douze ans et Antoine Anglade agé de soixante un ans, cultivateurs habitans du bourg d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Marie Fontaine, fileuse, habitante le lieu de Fontplantade, commune d'Echandelys, agée de vingt deux ans, fille de feu Jean et de défunte Marguerite Mantel est décédée aujourd'hui a neuf heures du matin en son domicile audit lieu de Fontplantade. Et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an.

Chaboissier
maire

N° 24
20 juillet
Beraud Joseph
marié
30.

Du registre des actes de décès de la ville de Montluçon (Allier) pour l'année mil huit cent trente huit a été extrait ce qui suit. L'an mil huit cent trente huit, le trente juin, a dix heures du matin, pardevant nous adjoint officier de l'état civil de la ville de Montluçon, chef lieu de canton, département de l'Allier sont comparus Jacques Roux [illegible] agé de trente huit ans demeurant de la commune d'Echandelys, département du Puy de Dôme, beau frère du décédé, et Jean Feuilletin [illegible] agé de quarante six ans, demeurant a Montluçon lesquels nous ont déclaré que Joseph Beraud, [illegible] agé de trente ans, fils de [illegible] et d'Antoinette [illegible], époux de Marie Roux domicilié au village de [illegible] commune d'Echandelys, département du Puy de Dôme, est décédé ce matin a deux heures de la nuit, [illegible] Jean Feuilletin a [illegible] et avons signé le présent acte de décès, le déclarant ayant dit ne savoir signer après lecture faite. Collationné a la minute et certifié conforme par nous maire de la ville de Montluçon le premier juillet mil huit cent trente huit. Le maire de Montluçon signé Jalladon de la Barre.

Transcrit littéralement le présent acte de décès par nous soussigné Maire de la commune d'Echandelys le vingt juillet mil huit cent trente huit.

Chaboissier
maire

N° 25
26 juillet
Redon Jean-Baptiste
11 mois.

L'an mil huit cent trente huit et le vingt six juillet a deux heures du soir pardevant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Pezeydon agé de soixante douze ans et Antoine Anglade agé de soixante un ans, cultivateurs, habitans le bourg d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Jean-Baptiste Redon agé de onze mois sans profession fils de Joseph, propriétaire, et de Marie Rouret, habitans le lieu de Lospeyroux commune d'Echandelys est décédé aujourd'hui a cinq heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu de Lospeyroux. Et ont les comparans déclaré ne savoir signer après que lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an.

Chaboissier
maire

N° 26
4 aout
Dutour Marguerite
veuve
78.

L'an mil huit cent trente huit et le quatre aout a trois heures du soir pardevant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Pezeydon agé de soixante douze ans et Antoine Anglade agé de soixante un ans cultivateurs habitans le bourg d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Marguerite Dutour agée de soixante dix huit ans, fileuse, habitante le lieu du Buisson commune d'Echandelys, veuve de Michel Chavand est décédée aujourd'hui a cinq heures du matin en son domicile audit lieu du Buisson. Et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an.

Chaboissier
maire

N° 27
12 aout
Rouret Jean
3 ans.

L'an mil huit cent trente huit et le douze aout a neuf heures du matin pardevant nous Georges Chaboissier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme sont comparus Pierre Pezeydon agé de soixante quinze ans et Antoine Anglade agé de soixante un ans, cultivateurs habitans le bourg d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Jean Rouret agé de trois ans, sans profession, fils d'Antoine, cultivateur, et de défunte Catherine Condeyrette, habitans le lieu de Condeyras commune d'Echandelys est décédé le jour d'hier a six heures du soir au domicile de son père audit lieu de Condeyras. Et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé lesdits jour et an.

Chaboissier
maire

N°. 48
12 août
Dutour Antoine
Célibataire
25.

L'an mil huit cent trente huit le Douze août à huit heures du matin pardevant Georges Chalaisson maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme Sont comparus en la maison commune Antoine Dutour, agé de Vingt cinq ans, célibataire, Cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré y que dessus Antoine Dutour, agé de Vingt cinq ans, célibataire, Cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelys, fils légitime à de défunts Jeanne Durand, décédée le Dix huit du présent mois à huit heures du matin au domicile de Jean Dutour, aussi, cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelys, ici présent, lequel nous a déclaré en présence de Jean Dutour, aussi, cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelys, ici présent, lequel nous a déclaré en présence de deux témoins ci après nommés.

Chaboisson
maire

N°. 49
12 août
Pouchaire Jean
Célibataire
39.

L'an mil huit cent trente huit le Douze août à huit heures du soir pardevant Mons. Georges Chalaisson maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme Sont comparus en la maison commune Antoine Dutour, agé de Soixante ans, cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Jean Pouchaire, huissier, agé de Soixante dix ans, cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelys, fils de feu Antoine Pouchaire, marchand cabaretier, habitant de la Commune d'Echandelys, et de défunte Marie Lange, est décédé Cejourdhui à midi heures du matin au domicile de la Commune d'Echandelys. Ayant les Comparans déclaré ce dessus ici présents, nous avons signé le présent acte que nous avons signé les dits jour et an/.

Chaboisson
maire

N°. 50
6. 7bre
Geraud Michel
veuf.
70.

L'an mil huit cent trente huit le Six septembre à huit heures du matin pardevant Mons. Georges Chalaisson maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus en la maison commune Michel Geraud, agé de Soixante quinze ans, Cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que Michel Geraud, huissier, agé de Soixante dix ans, Veuf d'Anne Goutte, Cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelys, est décédé Cejourdhui à deux heures du soir en son domicile audit lieu d'Echandelys. Tous les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture leur a été faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an/.

Chaboisson
maire

N°. 51.
17. 7bre
Dutour André.
veuf.
78.

L'an mil huit cent trente huit le Dix Septembre à huit heures du soir pardevant Mons. Georges Chalaisson maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Etienne Communal agé de quarante quatre ans et Guillaume Durand agé de Quarante Cinq ans, Cultivateurs, habitans, le lieu du chef Commune d'Echandelys, lequel nous ont déclaré que André Dutour, huissier, agé de Soixante dix huit ans, Veuf de Marie Pouchaire, Cultivateur, habitant le lieu du chef Commune d'Echandelys, est décédé Cejourdhui à deux heures du matin en son domicile audit lieu du chef. Tous les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé les dits jour et an/.

Chaboisson
maire

N°. 52
17. 7bre
Chevrier Françoise.
Veuve Gilles
19.

L'an mil huit cent trente huit le Dix Septembre à quatre heures du soir pardevant Mons. Georges Chalaisson Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus Etienne Communal agé de quarante quatre ans et Guillaume Durand agé de Quarante Cinq ans, Cultivateurs habitans le lieu du Chef Commune d'Echandelys, lequel nous ont déclaré que Françoise Chevrier, leur voisine, agé de Dix huit ans, fille de feu Jean Baptiste et de défunte Anne Gilles, Cultivateurs, habitans le lieu du Chef Commune d'Echandelys, est décédé Cejourdhui à deux heures du matin en son domicile audit lieu du Chef. Tous les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture leur a été faite du présent acte que Nous avons signé les dits jour et an/.

Chaboisson
maire

N.° 90
6.e Jbre

Sargent aîné
Maire
Off.

L'an mil huit Cent Quarante trois et le Sept Décembre à Trois heures du Soir pardevant Nous Georges Chabaisson maire et Officier de l'état Civil de la Commune d'Elhandelin, Canton de St Palais Arrondissement de Mauléon Département des Pyrénées Atlantiques, sont Comparus en leurs Maison et Domicile Jean Sargent Cultivateur Laitier, Veuf de Jeanne Dithurbide, Domicilié de la Commune d'Elhandelin, lequel Nous a déclaré que Jeanne Sargent leur Voisine, âgée de quarante Cinq ans, Cultivateur, Veuve de Jean Dithurbide, Domiciliée de la Commune d'Elhandelin est décédée Hier à Deux heures du matin Chez Elle, Et pour Constater le Décès de ladite Jeanne Sargent les Comparans Nous ont requis Acte de ce que Nous avons Signé Ledits jour mois et An.

Chabaisson
maire

N.° 94
13.e Jbre

Dutour Chandrin
Veuve
73.

L'an mil huit Cent Quarante trois et le Treize Décembre à Trois heures du matin pardevant Nous Georges Chabaisson maire et Officier de l'état Civil de la Commune d'Elhandelin, Canton de St Germain Chevalier Département des Pyrénées Atlantiques, sont Comparus en leurs Maison et Domicile Jean Chandrin âgé de Soixante quinze ans Cultivateur, Cultivateur, Retraité Elhandelin Veuf de Jeanne Dutour, leur Voisine, âgée de Soixante Treize ans, Veuve de Chandrin Cultivateur, Elhandelin, lesquels Nous ont déclaré que Jeanne Dutour, leur Voisine, âgée de Soixante treize ans, Veuve de Chandrin Cultivateur, Elhandelin est décédée Hier à Dix heures du Soir Chez Elle, et pour Constater le Décès de ladite Jeanne Dutour les Comparans Nous ont requis Acte de ce que Nous avons Signé à Leurs Déclarations.

Chabaisson
maire

Acte a été fait en Notre Présence et Signé Maire de la Commune d'Elhandelin Lesdits jour mois et An que Dessus.

Chabaisson
maire

Table alphabétique

Noms & prénoms	Date	N° du registre	N° d'ordre	Noms & prénoms	Date	N° du registre
Berard antoine	1er janvier	8	28	ponchon jean	2 fév	29
Rougeron françois	5 janvier	9	29	Redon antoine	27 janvier	6
Berard blaise	1er mars	12	30	Redon jean-Baptiste	26 juillet	25
Barriere andré	30 avril	17	31	Rouvet jean	12 août	27
Berard françois	17 mai	18	32	Sauvadet antoine	22 mai	19
Barthelay Benoit	26 mai	20	33	Terrasse jean	16 janvier	3.
Berard joseph	20 juillet	24	34	Tourdot anne	2 avril	14.
Berard michel	6 fév	30				
Chantelouve Catherine	5 janvier	1er				
Chadebost marie	12 janvier	2				
Chalumbaud anne	25 janvier	4				
Chalumbaud andré	22 janvier	10				
Coudeyras claudine	29 mars	13				
Coupat antoine	31 mai	21				
Dutour Marguerite	1 août	26				
Dutour antoine	12 août	28				
Dutour andré	17 fév	31				
Dutour claudine	13 fév	34				
Fougeron louise	25 janvier	11				
Fontaine marie	26 juin	23				
Farge anne	6 fév	30				
Generton anne	31 janvier	7				
Generton françoise	17 fév	32				
Fenouil antoine	16 avril	15				
Magaud jean	25 janvier	5				
Faulhière marie	16 avril	16				
Ponchon anne	29 juin	22				

VILLE DE CLERMONT-FERRAND,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

ACTE DE DÉCÈS de Coupa antoine

Envoyé à M. le Maire d' Echandelys

pour qu'il l'inscrive sur ses registres, conformément à l'article 80 *du code civil, et prévienne la famille d'u défunt.*

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE DÉCÈS

DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND, POUR L'ANNÉE 183 3.

N° 32

DE L'ACTE.

L'AN mil huit cent trente trois le vingt-neuf avril à onze heures du matin par-devant nous Hypolite Conchon avocat Et adjoint du Maire Officier de l'État-Civil de cette ville de Clermont-Ferrand, sont comparus sieurs Pierre Cruchon agé de quarante ans Et Benoit Champion agé de soixante trois ans. —

Le premier, Commis et le second, Infirmier de l'Hôtel-Dieu de cette ville, lesquels nous ont déclaré qu'antoine Coupa Sieur de Song agé de vingt huit ans, Natif D'Echandelys Et de déportement, y demeurant avec Son père, fils Légitimé de Jean Coupa, Sieur de Song, Et de Jeune anne Biriston Et Epoux de Francoise Sauzet. Est décédée au dit hospice, hier soir a quatre heures — —

et avons signé avec le premier déclarant, le second a dit ne savoir signer, après lecture à eux faite.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme au registre, délivrée en exécution de l'article 80 *du code civil, par nous Maire de la ville de Clermont-Ferrand, le* 10 mai 1833.

PUY-DE-DÔME MAIRIE CLERMONT

Le Maire,

Duchon Ch
ad.

Vu

Montluçon le 2. Juillet 1833

Département de L'ALLIER.

Arrondissement de Montluçon.

N°.

Le **Maire** de la ville de Montluçon

à Monsieur le Maire de la Commune d'Ebreuil
Puy-de-Dôme

Monsieur et Cher Collègue,

en exécution de l'article 80 du Code Civil, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'acte de décès de Joseph Berard, Sieur de Long de Votre Commune, pour que Vous l'inscriviez sur Vos Registres.

Agréez, Monsieur et Cher Collègue, l'assurance de ma Considération distinguée

Enregistré gratis le 20. juillet 1800.

a M. le maire de Chandelay
Puy de Dome

Sous le couvert de Mr
De ce Dt

Du Registre des actes de Décès de la Ville de Montluçon (Allier) pour l'année 1833 A'il' extrait Ce qui Suit.

L'an mil huit Cent trente trois, le trente juin, à Dix heures du matin.

Pardevant nous adjoint officier de l'état Civil de la Ville de Montluçon, Chef lieu de Canton Département de l'allier sont Comparus jacques Beaupoil Sieur de Bony âgé de trente huit ans demeurant en la Commune de Chandeby, Département du puy-de-Dôme, Beau frère du décédé et Jean Feuilletin Cantonnier âgé de quarante Cinq ans, demeurant à Montluçon, Lesquels Nous ont déclaré que Joseph Berand, Sieur de Bony âgé de trente ans, fils de grégoire Berand et d'antoinette Marcepoil, et époux de marie Beaupoil domicilié au Village du prat dite Commune D'echandeby Département du puy-de-Dôme, Est Décédé ce matin à Deux heures en la Maison Dudit Jean Feuilletin, Déclarant, et avons signé le présent acte de décès, les déclarans ayant dit ne le savoir après lecture faite

Collationnée à la Minute et Certifié Conforme par Nous Maire de la Ville de Montluçon Le 1er. Juillet 1833.

Le Maire de Montluçon
Jaladon de la Sauge

ALLIER
MAIRIE
MONTLUÇON

A M. le Maire de la commune de Chandeby
puy de Dome

Par pour légalisation de la signature de M. Dreton,
adjoint à la mairie de Clermont, le 26 mai 1833.
Pour le Préfet du Puy-de-Dôme,
Le Conseiller de Préfecture délégué,
Dalmas

PUY-DE-DÔME
PRÉFET

ANNÉE 1834.

MAIRIE
d' Chandelas.

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d' Ambert.

DÉPARTEMENT
DU PUY-DE-DOME.

ACTES
DE DÉCÈS.

ÉTAT CIVIL.

Le présent registre contenant Trois *feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous* Esprit Gabriel juge suppléant *du Tribunal civil d'* Ambert *département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune d'* Echandelys *pendant l'année mil huit cent trente-quatre.*

Fait à Ambert, *le* Deux *décembre mil huit cent trente-trois.*

N° 1er
6 janvier.
Anglade Marie.

L'an mil huit cent trente quatre et le Six janvier à deux heures du soir pardevant Nous Georges Chabaissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Lembron, Département du puy de dôme. sont Comparus Pierre Renaudier agé de soixante quinze ans et Guillaume Brand agé de quarante sept ans, Cultivateurs, habitans, le lieu de Puy Jolet, Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Marie anglade leur voisine, agé de quatre Vingt ans, fileuse, habitante le lieu de Puy Jolet Commune d'Echandelys Veuve de Laurent Pierre est Décédé Ce jourd'hui a Deux heures du matin audit lieu de Puy Jolet. sont les Comparans déclaré ne savoir Signer de ce interpellés de ce faire suivant acte que Nous avons signé Ledit jour et an.

Chabaissier
maire

N° 2
7 janvier.
Pinet Claude

L'an mil huit cent trente quatre et le Sept janvier à trois heures du soir pardevant Nous Georges Chabaissier maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain Lembron, Département du puy de dôme. sont Comparus Etienne anglade agé de soixante un ans et Antoine Lavaud agé de quarante sept ans, Cultivateurs, habitans, le lieu de la Fontaine Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que Claude pinet, leur voisin, agé de Cinquante quatre ans, journalier, habitant le lieu de la Fontaine Commune d'Echandelys, Veuf de Jeanne Perrand, est Décédé Ce jourd'hui a Deux heures du Matin de son Domicile audit lieu de la Fontaine. sont les Comparans déclaré ne savoir Signer de ce interpellés de ce faire suivant acte que Nous avons signé Ledit jour et an.

Chabaissier

N°3

29 Janvier

Longedal Marie

L'an mil huit Cent Quatre vingt Onze le Vingt neuf Janvier a huit heures du Matin pardevant Nous Georges Chabaissier maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Chemin Département du Jura soussigné. Sont Comparus Pierre Longedal agé de Soixante ans Cultivateur, habitant le Bourg d'Echandelin, lequel Nous a dit et déclaré que Marie Longedal agée de Cinquante Cinq ans, habitante chez du Maison Commune d'Echandelin, Veuve depuis Cinq ans dudit Jean Antoine Longedal, est décédé le Jour d'hier a trois heures du Soir en Son Domicile actuel chez du Pierre Longedal. Sont les Comparans dit ne Savoir Signer, après Lecture faite du présent acte que Nous avons fait Lecture. Signé Lecture faite.

Chabaissier
Maire

N°4

19 Janvier

Bourmerie Jeanne

L'an mil huit Cent Quatre vingt onze le Dix neuf Janvier a onze heures du matin pardevant Nous Georges Chabaissier officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chemin, Département du Jura soussigné. Sont Comparus en leurs Domiciles ci après Designés Pierre Bourmerie Cultivateur, habitant le Bourg d'Echandelin, lequel Nous a dit et déclaré que Jeanne Bourmerie Son Epouse agée de Soixante huit ans, sans Profession, habitante chez du Pierre Bourmerie Son Mari, est décédée le Jour d'hier a quatre heures du Soir en Son Domicile actuel chez du Pierre Bourmerie Son Mari. Sont les Comparans dit ne Savoir Signer, après Lecture faite du présent acte que Nous avons fait Lecture. Signé Lecture faite.

Chabaissier
Maire

N°5

23 Janvier

Renaudin Claudine

L'an mil huit Cent Quatre vingt Onze le Vingt trois Janvier a huit heures du matin pardevant Nous Georges Chabaissier maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Chemin Département du Jura soussigné. Sont Comparus Grégoire Renaud agé de Soixante Cinq ans et Guillaume Renaud agé de quarante Cinq ans Cultivateurs, habitans chez du Bourg d'Echandelin, lesquels Nous ont dit et déclaré que Claudine Renaud Leur Voisine, agée de Vingt trois ans, sans profession, fille de Loüis Loüis du Bourg, et de Marguerite Jacquin, habitans chez du Bourg d'Echandelin, est décédé le Jour d'hier a Cinq heures du Soir, en Son Domicile dudit lieu et Commune susdite. Sont les Comparans dit ne Savoir Signer, après Lecture faite du présent acte que Nous avons fait Lecture. Signé Lecture faite.

Chabaissier
Maire

N°6

10 Mars

Chassaque Jean

L'an mil huit Cent Quatre vingt et le Dix du mois de Janvier a neuf heures du matin pardevant Nous Annet Marie Arlaing maire officier de l'état Civil de la ville de Lect. ont Comparu Mathieu Murlat agé de Soixante ans et Jean Mourlon agé de Vingt Cinq ans, Tous deux Laboureurs et Charpentiers de Lettre ville, y demeurant, lesquels Nous ont déclaré que Jean Chassaque, Célibataire, actuellement du Village de la Forge Commune d'Echandelin (Jura dudit) fils de feu Chassaque et de Marie Chatelbaud Son Epouse, est décédé a Charpigny de Lettre ville, hier a trois heures du Soir, âgé de Vingt ans. Lequel acte avant de Signer les Présentes ont Requis Lecture faite aux Comparans qui ont déclaré ne Savoir Signer de ce Interpellés. ainsi Signé au Registre Arlaing. Collationné certifié Conforme au Registre de la mairie de Lect Signé Arlaing: Vu pour Légalisation de la Signature de M. Arlaing maire de la Commune de Lect. Le Sous Préfet de l'Arrondissement de Lect Signé illisible. Vingt huit Février mil huit Cent Quatre vingt onze Signé illisible.

Chabaissier
Maire

N°7

1er avril

Caillier Marie

L'an mil huit Cent Quatre vingt onze le premier avril a huit heures du Matin pardevant Nous Georges Chabaissier maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Chemin Département du Jura soussigné. Sont Comparus Pierre Jeune Propriétaire agé de Soixante dix ans et Jean Antoine Jeune agé de Soixante un ans, Cultivateurs habitans, le Bourg d'Echandelin, lequel Nous ont déclaré que Marie Caillier agée de Soixante ans, sans profession, fille d'Antoine Caillier du Bourg, et de Catherine Jeune décédés, habitans le Lieu de leur Commune d'Echandelin, est décédé le Jour d'hier a Six heures du Soir en Son Domicile de Ses Père et Mère ainsi Lieu de leur. Sont les Comparans déclaré ne Savoir Signer après Lecture avoir fait Lecture du présent acte que Nous avons Signé Lecture faite.

Chabaissier
Maire

2e. N°8

7 avril

Longechal Françoise

L'an mil huit cent quatre vingt seize le sept avril a huit heures du matin pardevant Nous Grazy chalaisien maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Lembron Département du puy de dôme. Sont Comparus pour publier ce qui suit deux actes de naissance dont l'un concerne Françoise Longechal âgée de soixante ans cultivatrice habitante du bourg d'Echandelin laquelle nous a déclaré que Françoise Longechal âgée de soixante ans sans profession fille de feu Antoine Longechal et de feue Françoise Chambon son épouse décédés la première le vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt quatre et le second le vingt huit octobre mil huit cent quatre vingt quinze tous deux de leur vivant habitants du bourg d'Echandelin native dudit lieu et y domiciliée ainsi que ses père et mère et qu'elle est célibataire et sans enfants. Et l'autre acte concerne Françoise Longechal âgée de soixante ans sans profession fille de feu Antoine Longechal et de feue Françoise Chambon son épouse décédés la première le vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt quatre et le second le vingt huit octobre mil huit cent quatre vingt quinze tous deux de leur vivant habitants du bourg d'Echandelin native dudit lieu et y domiciliée ainsi que ses père et mère et qu'elle est célibataire et sans enfants. Et nous avons signé lesdits actes avec lesdits comparants après lecture faite.

Chaboissier maire

N° 9

14 avril

Coudias Françoise

L'an mil huit cent quatre vingt seize le quatorze avril à sept heures du matin pardevant Nous Grazy Chalaisien maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Lembron Département du puy de dôme. Sont Comparus pour publier ce qui suit deux actes de naissance dont l'un concerne Françoise Coudias âgée de soixante ans sans profession fille de feu Antoine Coudias et de feue Françoise Chambon son épouse décédés la première le vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt quatre et le second le vingt huit octobre mil huit cent quatre vingt quinze tous deux de leur vivant habitants du bourg d'Echandelin native dudit lieu et y domiciliée ainsi que ses père et mère et qu'elle est célibataire et sans enfants. Et l'autre acte concerne Françoise Coudias âgée de soixante ans sans profession fille de feu Antoine Coudias et de feue Françoise Chambon son épouse décédés la première le vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt quatre et le second le vingt huit octobre mil huit cent quatre vingt quinze tous deux de leur vivant habitants du bourg d'Echandelin native dudit lieu et y domiciliée ainsi que ses père et mère et qu'elle est célibataire et sans enfants. Et nous avons signé lesdits actes avec lesdits comparants après lecture faite.

Chaboissier maire

N° 10

19 avril.

Farron anne

L'an mil huit cent quatre vingt seize le dix neuf avril a dix heures du soir pardevant Nous Grazy chalaisien maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Lembron Département du puy de dôme. Sont Comparus pour publier ce qui suit deux actes de naissance dont l'un concerne Anne Farron âgée de soixante ans sans profession fille de feu Antoine Farron et de feue Françoise Chambon son épouse décédés la première le vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt quatre et le second le vingt huit octobre mil huit cent quatre vingt quinze tous deux de leur vivant habitants du bourg d'Echandelin native dudit lieu et y domiciliée ainsi que ses père et mère et qu'elle est célibataire et sans enfants. Et l'autre acte concerne Anne Farron âgée de soixante ans sans profession fille de feu Antoine Farron et de feue Françoise Chambon son épouse décédés la première le vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt quatre et le second le vingt huit octobre mil huit cent quatre vingt quinze tous deux de leur vivant habitants du bourg d'Echandelin native dudit lieu et y domiciliée ainsi que ses père et mère et qu'elle est célibataire et sans enfants. Et nous avons signé lesdits actes avec lesdits comparants après lecture faite.

Chaboissier maire

N° 11

19 avril.

Dourmerie Françoise

L'an mil huit cent quatre vingt seize le dix neuf avril a dix heures du soir pardevant Nous Grazy chalaisien maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Lembron Département du puy de dôme. Sont Comparus pour publier ce qui suit deux actes de naissance dont l'un concerne Françoise Dourmerie âgée de huit jours sans profession fille de feu Pierre Dourmerie et de Claudine Longechal habitants le lieu du Mas Dugey Commune d'Echandelin est décédé le jour d'hier à huit heures du matin au domicile de ses père et mère est lieu du mas Dugey dont la Comparante a déclaré ne savoir signer après lecture faite de l'acte et l'autre acte concerne Françoise Dourmerie âgée de huit jours sans profession fille de feu Pierre Dourmerie et de Claudine Longechal habitants le lieu du Mas Dugey Commune d'Echandelin est décédé le jour d'hier à huit heures du matin au domicile de ses père et mère est lieu du mas Dugey dont la Comparante a déclaré ne savoir signer après lecture faite de l'acte et nous avons signé lesdits jours actes.

Chaboissier maire

N° 12

22 avril.

Longechal Françoise

L'an mil huit cent quatre vingt seize le vingt deux avril a deux heures du matin pardevant nous Grazy chalaisien maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Lembron Département du puy de dôme. Sont Comparus pour publier ce qui suit deux actes de naissance dont l'un concerne Françoise Longechal âgée de soixante dix neuf ans cultivatrice habitante le bourg d'Echandelin laquelle nous a déclaré que Françoise Longechal âgée de soixante dix neuf ans, célibataire, habitante le lieu du Mas Dugey Commune d'Echandelin native de Chambon sur Lac, fille de feu Antoine Chambon et de feue Françoise Chambon, est décédée le jour d'hier à deux heures du soir au domicile de ses père et mère est lieu du Mas Dugey dont la Comparante a déclaré ne savoir signer après lecture faite de l'acte et l'autre acte concerne Françoise Longechal âgée de soixante dix neuf ans cultivatrice habitante le bourg d'Echandelin laquelle nous a déclaré que Françoise Longechal âgée de soixante dix neuf ans, célibataire, habitante le lieu du Mas Dugey Commune d'Echandelin native de Chambon sur Lac, fille de feu Antoine Chambon et de feue Françoise Chambon, est décédée le jour d'hier à deux heures du soir au domicile de ses père et mère est lieu du Mas Dugey dont la Comparante a déclaré ne savoir signer après lecture faite de l'acte et nous avons signé lesdits jours actes.

Chaboissier maire

N° 10

10 Mai

Buisson Marie

L'an mil huit cent trente quatre et le dix jour du mois de mai à dix heures du matin pardevant Nous Georges Chalaisin maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Pradier âgé de soixante dix ans et un mois cultivateur habitant du Bourg d'Echandelin lequel Nous a dit et déclaré que Marie Buisson âgée d'environ soixante ans, fille de Guillaume, Cultivateur, et d'Anne Lagarde, habitante du lieu de Chadebourg Commune d'Echandelin est décédée ledit jour dix mai de la présente année à dix heures du soir en son domicile et qu'en sa qualité de voisin il a été requis de faire la présente déclaration. Dont et de tout ce que dessus Nous avons dressé le présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Pradier père

N° 14

13 Mai

Coiffier pierre

L'an mil huit cent trente quatre et le treize mai à huit heures du matin pardevant Nous Georges Chalaisin maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Pradier âgé de soixante dix ans cultivateur, habitant du Bourg d'Echandelin lequel Nous a dit et déclaré que pierre Coiffier âgé de quatre vingt sept ans, cultivateur, habitant du lieu de Chadebourg et de tout temps malade, habitant du lieu de Chadebourg Commune d'Echandelin est décédé ledit jour treize mai à cinq heures du soir en son domicile et qu'en sa qualité de voisin il a été requis de faire la présente déclaration. Dont et de tout ce que dessus Nous avons dressé le présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Pradier père

N° 15

18 Mai

Moiras Marie

L'an mil huit cent trente quatre et le dix huit Mai à huit heures du Matin pardevant Nous Georges Chalaisin maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Pradier âgé de soixante ans cultivateur habitant du Bourg d'Echandelin lequel Nous a dit et déclaré que Marie Moiras âgée de soixante huit ans sans profession, habitante du lieu dumas Commune d'Echandelin, Célibataire, est décédée le jour d'hier dix sept du présent mois à deux heures du soir en son domicile audit lieu Dumas à deux heures du soir. Dont et de tout ce que dessus Nous avons dressé le présent acte que Nous avons signé les dits jour et an.

Pradier père
maire

N° 16

22 mai

Pupidon Jacques

L'an mil huit cent trente quatre et le vingt deux mai à onze heures du matin pardevant nous Georges Chalaisin maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme. Sont Comparus pierre Pradier âgé de soixante dix ans cultivateur habitant du Bourg d'Echandelin lequel Nous a dit et déclaré que le Cadavre d'un enfant du sexe masculin, sans vie, à nous a été présenté ce jourd'hui vingt deux à onze heures du matin et déclaré que cet enfant était né le jour d'hier à cinq heures du soir de Jeanne Pougeas Journalière du lieu de Chadebourg Commune d'Echandelin et de Pupidon Jacques Journalier du lieu de la Pouteix Commune d'Echandelin époux légitimes de la déclarante. Dont et de tout ce que dessus Nous avons dressé le présent acte que Nous avons signé les dits jour et an.

Pradier père
maire

N° 17

10 Juin

Vernet Marie

L'an mil huit cent trente quatre et le dix juin à huit heures du soir pardevant Nous Georges Chalaisin maire de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département du Puy de Dôme, officier de l'état civil. Sont Comparus pierre Pradier âgé de soixante dix ans et un mois cultivateur habitant du Bourg d'Echandelin lequel Nous a dit et déclaré que Marie Vernet âgée de dix sept ans, fileuse, fille de feu Guillaume et de marie Buisson habitante du lieu de la Pouteille Commune d'Echandelin est décédée le jour d'hier à huit heures du soir en son domicile audit lieu de la Pouteille. Dont et de tout ce que dessus Nous avons dressé le présent acte que Nous avons signé les dits jour et an.

Pradier père
maire

N° 18
17 juin
Chevalier Claude

L'an mil huit cent huit quatre et le Dix sept juin a Cinq heures du soir pardevant Nous, Georges Chabaisse maire et officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chenet, Département de Puy de Dôme. Sont Comparus André Chevalier âgé de quarante cinq ans, cultivateur, habitant le bourg de ladite Commune d'Ebreuil, lequel nous a déclaré que Claude Chevalier, son père âgé de soixante dix ans, cultivateur, habitant le bourg de ladite Commune d'Ebreuil, Veuf de feue Jeanne Lindine, est décédé aujourd'hui à deux heures du matin dans son domicile audit bourg d'Ebreuil. Comparant déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisse
maire

N° 19
17 juin
Desrosiers Catherine

L'an mil huit cent huit quatre et le dix sept juin a cinq heures du soir pardevant Nous, Georges Chabaisse maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chenet, Département de Puy de Dôme. Sont Comparus âgé de soixante dix ans, cultivateur, habitant le bourg d'Ebreuil, lequel nous a déclaré que Catherine Desrosiers âgée de vingt huit ans, sans profession, habitant le bourg de ladite Commune d'Ebreuil, femme de Jean Baptiste Simon, est décédée aujourd'hui à quatre heures du matin dans son domicile audit bourg d'Ebreuil. Comparant déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisse
maire

N° 20
21 juin
Marsyeail jeanne

L'an mil huit cent huit quatre et le Vingt un juin a deux heures du matin pardevant Nous, Georges Chabaisse maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chenet, Département de Puy de Dôme. Sont Comparus André Jeantaud âgé de quarante cinq ans, cultivateur, habitant le bourg d'Ebreuil, lequel nous a déclaré que Jeanne Marsyeail leur voisine, âgée de cinquante ans, sans profession, fille de Jean et de Marguerite Duranton, habitant le bourg d'Ebreuil est décédée aujourd'hui à onze heures du soir en son domicile dans le bourg d'Ebreuil. Comparant déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisse
maire

N° 21
28 juin
Communal claude

L'an mil huit cent huit quatre et le Vingt huit juin a sept heures du soir pardevant Nous, Georges Chabaisse maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chenet, Département de Puy de Dôme. Sont Comparus Etienne Communal âgé de quarante quatre ans, cultivateur, habitant le bourg d'Ebreuil, lequel nous a déclaré que Claude Communal leur voisin, âgé de trois ans, sans profession, fils de Jean et de Claudine Petit, cultivateur, habitant le bourg d'Ebreuil est décédé aujourd'hui à sept heures du matin en son domicile dans le bourg d'Ebreuil. Comparant déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisse
maire

N° 22
2 juillet
Navaud Jean

L'an mil huit cent huit quatre et le Deux juillet a six heure du soir pardevant Nous, Georges Chabaisse maire officier de l'état civil de la Commune d'Ebreuil, Canton de Saint Germain Chenet, département de Puy de Dôme. Sont Comparus Annet Champeau âgé de soixante cinq ans, cultivateur, habitant le bourg d'Ebreuil, et Etienne Communal âgé de quarante quatre ans, cultivateur habitant le bourg d'Ebreuil, lequel nous ont déclaré que Jean Navaud leur voisin, âgé de Deux ans, sans profession, fils de Guillaume et de Jeanne Petit, cultivateur, habitant le bourg d'Ebreuil est décédé aujourd'hui à trois heures du matin en son domicile dans le bourg d'Ebreuil. Comparant déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Chabaisse
maire

N° 23
8 juillet
Pujeon aine

L'an mil huit cent quatre le huit juillet a sept heures du matin pardevant Mre Georges Chalaisin maire officier de l'état civil de la Commune d'Elhandelh, Canton de Saint Germain Lherm, Département des Pyrénées basses, Cercle primo présidan âgé de soixante dix ans, Propriétaire cultivateur habitant le Bourg d'Elhandelh, lequel nous a déclaré que aujourd'hui huit heures du matin est décédé en sa maison Pujeon aîné âgé de soixante cinq ans, cultivateur, habitant le bourg de la Commune d'Elhandelh, Veuf de Catherine Lagabal décédé ce jourd'hui a huit heures du matin, laquelle maison est située au bourg de la Commune d'Elhandelh, lequel déclarant a signé avec nous officier public ces présentes après lecture faite.

Etchegaray maire

N° 24
9 juillet
Etcheverry aîné

L'an mil huit cent quatre le neuf juillet a une heure du matin pardevant Mre Georges Chalaisin maire officier de l'état civil de la Commune d'Elhandelh, Canton de Saint Germain Lherm, Département des Pyrénées. Sont Comparus Pierre Etcheverry âgé de soixante dix ans, Propriétaire habitant le bourg d'Elhandelh, lequel nous a déclaré que aujourd'hui neuf heures du matin est décédé en sa maison Etcheverry aîné âgé de soixante dix ans, Propriétaire habitant le bourg d'Elhandelh, Veuf de Catherine Etcheverry, laquelle maison est située au bourg de la Commune d'Elhandelh, lequel déclarant a signé avec nous officier public ces présentes après lecture faite.

Etchegaray maire

N° 25
10 juillet
Chorion Damien
Jorleyron

L'an mil huit cent quatre le dix juillet a huit heures du matin pardevant Mre Georges Chalaisin maire officier de l'état civil de la Commune d'Elhandelh, Canton de Saint Germain Lherm, Département des Pyrénées basses. Sont Comparus Grégoire Renard âgé de cinquante sept ans, et Guillaume Renard âgé de quarante sept ans, Cultivateur, habitant le bourg d'Elhandelh, lequel nous a déclaré que Damien Chorion dit Jorleyron, cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, habitant le bourg d'Elhandelh, Veuf d'Anne Lagabal décédé ce jourd'hui a huit heures du matin, laquelle maison est située au bourg de la Commune d'Elhandelh, lequel déclarant a signé avec nous officier public ces présentes après lecture faite.

Etchegaray maire

N° 26
10 juillet
Buisson marie

L'an mil huit cent quatre et le dix neuf juillet a huit heures du matin pardevant Mre Georges Chalaisin maire officier de l'état civil de la Commune d'Elhandelh, Canton de Saint Germain Lherm, Département des Pyrénées. Sont Comparus Pierre Pujeon âgé de soixante dix ans, Propriétaire habitant le bourg d'Elhandelh, lequel nous a déclaré que Marie Buisson, âgée de cinquante sept ans, sans profession, fille de Guillaume Arin de Lang et d'Anne Lagabal, habitant le bourg d'Elhandelh, est décédée ce jourd'hui a une heure du matin en la maison de ses père et mère située au bourg de la Commune d'Elhandelh, lequel déclarant a signé avec nous officier public ces présentes après lecture faite.

Etchegaray maire

N° 27
16 juillet
Communal pierre

L'an mil huit cent quatre le seize juillet a quatre heures du soir pardevant Mre Georges Chalaisin maire officier de l'état civil de la Commune d'Elhandelh, Canton de Saint Germain Lherm, Département des Pyrénées basses. Sont Comparus Pierre Communal âgé de soixante dix ans, Propriétaire habitant le bourg d'Elhandelh, lequel nous a déclaré que Pierre Communal, huissier, âgé de cinquante sept ans, sans profession, fils d'Etienne, cultivateur et de Marie Pujeon, habitant le bourg d'Elhandelh, est décédé ce jourd'hui a huit heures du matin en la maison de ses père et mère située au bourg de la Commune d'Elhandelh, lequel déclarant a signé avec nous officier public ces présentes après lecture faite.

Etchegaray

N° 28
26 juillet
Thérèse Marie

L'an mil huit cent trente quatre et le vingt six juillet à cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chalaisin maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chérus, Département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Pradon âgé de soixante deux ans et Antoine Laroche âgé de soixante ans, tous deux habitans, le premier du bourg d'Echandelys, le second du village de Chaumont, lesquels nous ont déclaré que Marie Thérèse Valette âgée de deux jours, sans profession, fille de Claude Maurice et de Marie Thérèse Chatin, habitans, le père du bourg d'Echandelys, la mère du village de Chaumont, est décédée cejourd'hui à cinq heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu de Chaumont. Dont les comparans ont déclaré nous avoir fait les présentes déclarations après lecture faite.

Gracossier
maire

N° 29
3 août.
Parrot anne

L'an mil huit cent trente quatre et le trois août à cinq heures du soir pardevant Nous Georges Chalaisin maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chérus, département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Pradon âgé de soixante deux ans et Antoine Laroche âgé de soixante ans, tous deux habitans, le premier du bourg d'Echandelys, le second du village de Chaumont, lesquels nous ont déclaré que anne Parrot, âgée de soixante ans, sans profession, fille de Georges, vivant cultivateur, et de Jeanne Chabrol, habitans, le père du village de Chaumont, est décédée cejourd'hui à deux heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu de Chaumont. Dont les comparans nous ont déclaré nous avoir fait les présentes déclarations après lecture faite.

Gracossier
maire

N° 30
7 août.
Pointud marie.

L'an mil huit cent trente quatre et le sept août à huit heures du soir pardevant Nous Georges Chalaisin maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chérus, département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Pradon âgé de soixante deux ans et Antoine Laroche âgé de soixante ans, tous deux habitans, le premier du bourg d'Echandelys, le second du village de Chaumont, lesquels nous ont déclaré que Marie Pointud, leur voisine, âgée de sept mois, sans profession, fille de Jacques Magdelaine et de Jeanne Fougeras, habitans, le chef lieu de la Commune d'Echandelys, est décédée cejourd'hui à deux heures du matin au domicile de ses père et mère audit bourg d'Echandelys. Dont les comparans nous ont déclaré nous avoir fait les présentes déclarations après lecture faite.

Gracossier
maire

N° 31
12 août.
Garantier anne

L'an mil huit cent trente quatre et le douze août à deux heures du soir pardevant Nous Georges Chalaisin maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chérus, département du Puy de Dôme. Sont comparus Etienne Communal âgé de quarante quatre ans et Guillaume Lavaud âgé de trente cinq ans, tailleur d'habits, habitans le bourg de Chaumont, lesquels nous ont déclaré que anne Garantier, leur voisine âgée de trente deux ans, femme, habitante le bourg de Chaumont, Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chérus, département du Puy de Dôme, est décédée cejourd'hui à trois heures du soir dans la maison de ses père et mère audit bourg de Chaumont. Dont les comparans nous ont déclaré nous avoir fait les présentes déclarations après lecture faite.

Gracossier
maire

N° 32
1 7bre
Dumas antoine

L'an mil huit cent trente quatre et le sept septembre à quatre heures du soir pardevant Nous Georges Chalaisin maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, Canton de Saint Germain Chérus, département du Puy de Dôme. Sont comparus pierre Pradon âgé de soixante deux ans et Antoine Laroche âgé de soixante ans, tous deux habitans, le premier du bourg d'Echandelys, le second du village de Chaumont, lesquels nous ont déclaré que antoine Dumas âgé de dix huit mois, sans profession, fils de Jean Baptiste Dumas et de Jeanne Viallis, habitans, le fils Dumas Commune d'Echandelys est décédé cejourd'hui à quatre heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu Dumas. Dont les comparans nous ont déclaré nous avoir fait les présentes déclarations après lecture faite.

Gracossier
maire

N° 23
14 7bre

Chabaissier Damien

L'an mil huit cent trente quatre le quatorze septembre à dix heures du matin pardevant Nous, Georges Chabaissier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département de la Sarthe soussigné, sont comparus en la Mairie dudit Echandelin, Jacques Vivet Journalier âgé de cinquante ans, Pierre Leroy Tailleur, Chirurgien, tous deux habitants de la Commune d'Echandelin lesquels nous ont déclaré que Damien Chabaissier âgé de quatre vingt un ans, Cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelin, Veuf de Jeanne Françoise Chabaissier, décédé ce jourd'hui à trois heures du matin dans son domicile audit lieu de Echandelin. Dont les Comparans ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi fait les jour et an susdits.

Chabaissier
maire

N° 24
14 7bre

Dubois Marianne

L'an mil huit cent trente quatre le vingt quatre septembre à huit heures du matin pardevant Nous Georges Chabaissier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département de la Sarthe soussigné, sont comparus en la Mairie dudit Echandelin, Pierre Dubois âgé de soixante douze ans, Cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré que Marianne Dubois âgée de soixante ans, sans profession, fille de Claude Dubois et de Jeanne Legrange, Veuve de Louis Duval, habitante de la Commune d'Echandelin est décédée ce jourd'hui à cinq heures du matin dans son domicile audit lieu. Dont les Comparans ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi fait les jour et an susdits.

Chabaissier
maire

N° 25
21 7bre

Sagrange Benoit

L'an mil huit cent trente quatre le vingt cinq, vingt cinq septembre à dix heures du matin pardevant Nous, Georges Chabaissier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département de la Sarthe soussigné. Sont comparus en leur domicile Jacques Vivet Cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré que Benoit Sagrange Journalier, âgé de vingt quatre ans, Veuf de Jeanne Lebourg, habitant de la Commune d'Echandelin, fils de Jean André Sagrange et de Marie Soyer est décédé ce jourd'hui à trois heures du matin dans son domicile audit lieu de la Commune. Dont les Comparans ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi fait les jour et an susdits.

Chabaissier
maire

N° 26
28 7bre

Redon Jean-Antoine

L'an mil huit cent trente quatre le vingt huit septembre à huit heures du matin pardevant Georges Chabaissier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département de la Sarthe soussigné, sont comparus en leur domicile Jean Redon âgé de soixante dix ans, Cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré que Jean-Antoine Redon, âgé de dix huit mois, sans profession, fils d'Antoine Redon et d'Antoinette Chauvet, habitant de la Commune d'Echandelin est décédé ce jourd'hui à six heures du soir en son domicile dudit lieu. Dont les Comparans ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi fait les jour et an susdits.

Chabaissier
maire

N° 27
1 8bre

Vervet Marie

L'an mil huit cent trente quatre le cinq octobre à trois heures du soir pardevant Georges Chabaissier maire officier de l'état civil de la Commune d'Echandelin, Canton de Saint Germain Chenu, Département de la Sarthe soussigné. Sont comparus en leur domicile Vivet Cultivateur, habitant de la Commune d'Echandelin lequel nous a déclaré que Marie Vervet, Journalière, âgée de soixante sept ans, habitante de la Commune d'Echandelin, Veuve de Antoine Vervet est décédée ce jourd'hui à cinq heures du matin dans son domicile audit lieu de la Commune. Dont les Comparans ont dressé le présent acte que nous avons signé lecture faite. Ainsi fait les jour et an susdits.

Chabaissier
maire

Nº 108

20 9bre

Marie fille naturelle

L'an mil huit Cent trente quatre le Vingt neuf Novembre à onze heures du matin pardevant Nous Jacques Grégoire Chabassier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelin, Canton de St Germain Chenu, Département du Jura Domaine. Sont Comparus pierre pidoux âgé de soixante dix ans et Antoine Bouvet âgé de soixante ans, Cultivateurs, habitans l'Abergement d'Echandelin, lequel nous ont déclaré que Marie âgée de quinze ans, sans profession, fille naturelle de Claudine Bouvet, journalière habitante de la Maison Commune d'Echandelin est décédé Ce jourd'hui au deux heures, du matin en domicile de sa mère dans la Maison Commune. Dont le Comparans dûment requis nous ont fait la présente déclaration que nous avons signé le dit jour et an que dessus.

Chabassier
maire

Nº 109

29 9bre

Coudeyras Jeane

L'an mil huit Cent trente quatre le Vingt neuf Novembre à huit heures du matin pardevant Nous Jacques Grégoire Chabassier maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelin, Canton de St Germain Chenu, Département du Jura Domaine. Sont Comparus Grégoire Renaudagé de Cinquante Sept ans et Guillaume Renaudagé de quarante Sept ans Cultivateurs habitans le lieu de Longefan, Commune d'Echandelin, lequel nous ont déclaré que Jeane Coudeyras femme Voisin agée de dix neuf ans, journalière, fille de Jean Antoine Philippe Voisin de Longefan et de Catherine Magnard habitans le lieu dudit Longefan Commune d'Echandelin est décédé Ce jourd'hui à sept heures du soir dans la maison de sa mère dudit lieu de Longefan. Dont les Comparans dûment requis nous ont fait la présente déclaration que nous avons signé lesdits jour et an que dessus.

Chabassier
maire

Nº 110

1 Xbre

Amblard Marie

L'an mil huit Cent trente quatre le Vingt neuf Décembre à dix heures du matin pardevant Nous Jacques Chabassier maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelin, Canton de St Germain Chenu, département du Jura Domaine. Sont Comparus pierre pidoux âgé de soixante douze ans et Antoine Bouvet âgé de soixante ans, Cultivateurs habitans le Bourg d'Echandelin, lequel nous ont déclaré que Marie Amblard, âgée de soixante douze ans, fileuse, habitante le lieu des Prisons Commune d'Echandelin, Veuve de Benoit Pointet est décédé Ce jourd'hui à deux heures du matin en sa demeure dudit lieu des Prisons. Dont les Comparans, déclaré ne savoir signer, requis nous avons fait la présente déclaration que nous avons signé lesdits jour et an.

Chabassier
maire

Lecture faite par Nous Jacques Chabassier maire de la Commune d'Echandelin le présent Registre de trente un décembre mil huit Cent trente quatre.

Chabassier
maire

Table alphabétique

N° d'ordre	Noms & prénoms	Date	N° d'ordre	N° d'ordre	Noms & prénoms	Date	N° d'ordre
1er	anglade Marie	6 janvier	1er	28	Marie fille naturelle	25 9bre	38
2	amblard Marie	9 7bre	10	29	Pinet claude	9 janvier	2
3	Bournerie françois	19 février	4	30	Pupidon jacques	22 mai	16
4	Bournerie françoise	19 avril	11	31	Pupidon anne	2 juillet	23
5	Buisson marie	10 mai	13	32	Parrot anne	3 août	29
6	Buisson marie	23 juillet	26	33	Pointaud Marie	7 août	30
7	Batisse marie	24 juillet	28	34	Renaudias claudine	23 février	5
8	Chassagne jean	10 mars	6	35	Navaud jean	2 juillet	22
9	Coissier marie	1er avril	7	36	Redon jean-antoine	28 9bre	36
10	Coissier pierre	13 mai	14	37	Sarron anne	19 avril	10
11	Chevalier claude	19 juin	18	38	Tourdias françoise	14 avril	9
12	Communal claude	28 juin	21	39	Vernet marie	13 juin	17
13	Chonion damien	10 juillet	25	40	Vervot marie	9 8bre	37
14	Communal pierre	16 juillet	27				
15	Chaboissier damien	14 9bre	33				
16	Coudeyras jean	19 9bre	39				
17	Deuselade Catherine	19 juin	19				
18	Dumas antoine	7 9bre	32				
19	Dutour marianne	24 9bre	34				
20	Flotte anne	6 juillet	24				
21	Generstier anne	13 août	31				
22	Fongeshal marie	29 janvier	3				
23	Fongeshal Benoite	5 avril	8				
24	Fongeshal françoise	22 avril	12				
25	Fagrange Benoit	25 9bre	35				
26	Moiras marie	18 Mai	15				
27	Marcepoil jeanne	21 juin	21				

Département
De l'Allier

Arrondissement
De Lapalisse

Mairie de cusset

Extrait présenté par l'article 80 du code civil

L'an mil huit cent trente quatre et le jeudi deux janvier à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Marie Arloing, maire officier de l'état civil de la ville de cusset, ont comparu Mathieu Herlat, âgé de soixante ans, et jean mouton, âgé de vingt cinq ans, tous deux cultivateurs à l'hospice de cette ville, y demeurant, lesquels nous ont déclaré que jean Chassagnon célibataire, natif du village Rafaye, commune d'Estrées dep^t de cet arrondissement, fils de noël Chassagnon et de Marie Chalumbot son épouse, est décédé à l'hospice de cette ville, hier à trois heures du soir, âgé de vingt ans : desquels nous avons dressé le présent acte que nous avons signé après lecture faite aux comparans qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés. ainsi signé au Registre Arloing =

Collationné certifié conforme au Registre
Le Maire de cusset =
Arloing

ALLIER
MAIRIE
CUSSET

Vu pour Légalisation de la Signature de M^r. Arloing Maire de la Commune de Cusset

Par Sous-préfet soussigné à la préfecture le 28 février 1834

Le Sous-préfet
Lefebvre

60

ANNÉE 1835.

MAIRIE
d' St Saturnin

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
d' Ambert

DÉPARTEMENT
DU PUY-DE-DOME.

ACTES
DE DÉCÈS.

ÉTAT CIVIL.

Le présent registre contenant Six *feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous* Claude marie alexis Chabrier *premier juge du Tribunal civil d'* Ambert *département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune d'* St Saturnin *pendant l'année mil huit cent trente-cinq.*

Fait à Ambert, *le* neuf *décembre mil huit cent trente-quatre.*

Chabrier

N° 1er
10 Janvier
Tournelier antoinette

L'an mil huit cent trente cinq et le dix janvier à dix heures du Matin par devant Nous Georges Chabrier maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lembron, département du puy de dôme. Sont Comparus pierre pepin agé de soixante treize ans et antoine auglade agé de soixante dix ans, cultivateurs, habitans le Bourg d'Echandelis, lesquels Nous ont déclaré que antoinette Tournelier, agée de quatorze ans, sans profession, fille d'antoine Tournelier, et de jeanne giraud, habitans le lieu de chez Cournon d'Echandelis est décédée le jourd'hui a cinq heures du soir au domicile de ses père et mère ainsi lieu de chez. Sont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que Nous avons signé le dit jour et an

Chabrier
maire

N° 2
10 janvier
Viallis aimé

L'an mil huit cent trente cinq et le dix janvier à trois heures du matin par devant Nous Georges Chabrier maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis, Canton de Saint Germain Lembron, département du puy de dôme. Sont Comparus alexandre bourbal agé de soixante treize ans et pierre Communal agé de cinquante huit ans, Cultivateurs, habitans le lieu de Loyuge Commune d'Echandelis lesquels Nous ont déclaré que aimé Viallis, leur voisin, agé de sept ans, sans profession, fils de jean baptiste Long, et de marie Viallis, habitans le lieu de Loyuge Commune d'Echandelis est décédé le jourd'hui a sept heures du soir au domicile de ses père et mère ainsi lieu de Loyuge. Sont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que Nous avons signé le dit jour et an

Chabrier
maire

N° 3
16 février
Chonion pierre

Commune d'Oran, armée d'Afrique, hôpital militaire d'Oran. Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit. Le sieur Chonion pierre chasseur a la quatrième compagnie du premier bataillon léger d'Afrique, porté au registre matricule sous le N° 2169 et du contrôle annuel 228, né a Echandelis canton de St Germain Lherm, département du puy de dôme, fils de [illegible] entré audit hôpital le [illegible] mil huit cent trente quatre, y est décédé le [illegible] mil huit cent trente quatre par suite du choléra. = Je soussigné officier d'administration comptable dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital. Fait a Oran le [illegible] mil huit cent trente quatre signé Albaud. = Nous sous intendant militaire chargé de la police de l'hôpital militaire d'Oran certifions que la signature ci dessus est celle de Mr Albaud comptable et que foi doit y être ajoutée. Fait a Oran le [illegible] octobre mil huit cent trente quatre signé [illegible].

Transcrit littéralement, le présent extrait de décès, par nous soussigné maire de la commune d'Echandelis le seize février mil huit cent trente cinq/

Chabrissier

N° 4
4 mars
Prulhiere Jean

L'an mil huit cent trente cinq et le quatre mars a huit heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, canton de Saint Germain Lherm, département du puy de dôme, sont comparus pierre [illegible] agé de soixante [illegible] ans et antoine [illegible] agé de soixante deux ans cultivateurs, habitans le bourg d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Jean prulhiere agé de soixante [illegible] ans cultivateur, habitant le lieu de Rouve commune d'Echandelis, époux de claudine Cortelhe, est décédé le jour d'hier a six heures du soir en son domicile audit lieu de Rouve. Et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an/

Redon maire

N° 5.
9. avril
Chalembeaud jeanne

L'an mil huit cent trente cinq et le neuf avril a huit heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelis, canton de Saint germain lherm département du puy de dome, sont comparus jean Mayaud agé de quarante quatre ans, et jean pouchon agé de quarante deux ans, cultivateurs habitant le lieu de Sparel commune d'Echandelis, lesquels nous ont déclaré que jeanne Chalembaud agé de quatre ans sans profession fille de jean et de prulhière habitant le lieu de Sparel commune d'Echandelis, est décédé le jour d'hier a cinq heures du matin au domicile de ses pere et mere audit lieu de Sparel, et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte, nous avons signé ledit jour et ans

Redon maire

N° 6.
16. avril.
Sauvadet marie

L'an mil huit cent trente cinq et le seize avril a trois heures du soir, pardevant nous Joseph Redon maire et officier d'état civil de la commune d'Echandelis, canton de Saint germain lherm département du puy de dome, sont comparus pierre Maneyoit agé de soixante dix huit ans et louis Maneyoit agé de soixante dix ans cultivateurs habitant le lieu de Lospadat commune d'Echandelis, lesquels nous ont déclaré que Marie Sauvadet agé de deux jours sans profession, fille d'antoine et d'antoinette Verret et décédé le jour d'hier a une heures après midi au domicile de ses pères et mères audit lieu de Lospadat, et ont les comparans déclaré ne savoir signer après leur en avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et ans/

Redon maire

N° 7
22. avril.
pointud jeanne

L'an mil huit cent trente cinq et le vingt deux avril a sept heures du soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier d'état civil de la commune d'Echandelis canton de Saint germain lherm département du puy de dome est comparus Etienne pointud agé de cinquante quatre cultivateur habitant le lieu de la forestière et Barthelemi Chevarin agé de soixante quatre ans cultivateur habitant le lieu de Sauzlade commune d'Echandelis, lesquels nous ont déclaré que jeanne pointud agé de onze mois sans profession fille de jean et de jeanne pointud, habitant le lieu de la forestière commune d'Echandelis, est décédé le jour d'hier a dix heures du soir au domicile de ses pere et mere audit lieu de la forestière, et ont les comparant déclaré ne savoir signer, après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et ans/

Redon maire

N° 8

28 avril

Servet antoinette.

L'an mil huit Cent trente Cinq et le Vingt huit avril a dix heures du matin pardevant nous joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain L'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus pierre Mongeot agé de soixante Dix huit ans Laboureur habitant le bourg d'Echandelis et Louis Desaigt agé de soixante Dix huit ans Cultivateur habitant le lieu de Vernet Commune d'Echandelis lequel nous a dit que antoinette Servet fille de feu Claude Servet vivant Cultivateur habitant le lieu de Vernet Commune d'Echandelis est décédée le jour d'hier a onze heures du soir audit lieu de Vernet âgée de huit ans et que nous avons signé à la déclaration de ce requis et avons signé avec eux après lecture faite. Redon Maire

N° 9

5 mai

Bernadia jeanne

L'an mil huit Cent trente Cinq et le Cinq mai à Dix heures du matin pardevant nous joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain L'Herm département du puy de Dôme sont Comparus pierre Bernadiat agé de soixante Cinq ans et Barthelemi marguerit agé de soixante ans Cultivateur habitant le lieu des deux frères Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que jeanne Bernadiat leur Voisine agé de quarante ans sans profession fille de Blaize et de Catherine grivadat est décédé le jour d'hier a onze heures du matin en son domicile à quatre heure du matin audit lieu des deux frères, et ont les Comparant declaré ne savoir signé après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an. f. Redon Maire

N° 10.

22 mai

Genestier marie.

L'an mil huit Cent trente Cinq et le Vingt deux mai a dix heure du matin pardevant nous joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain L'Herm département du puy de dôme sont Comparus etienne Communal agé de quarante Six ans et annet Champeaux agé de soixante dix ans Cultivateur habitant le lieu du Cluel Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que marie genestier leur Voisine agé d'un an fille d'antoine et de jeanne Communal est décédé le jour d'hier a onze heure du soir audit lieu du Cluel et ont les Comparants declaré ne savoir signé après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et ans. f. Redon Maire

N° 11.

26 mai

Dechamps antoinette

L'an mil huit Cent trente Cinq et le Vingt Six mai à neuf heure du matin pardevant nous joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain L'Herm département du puy de dôme sont Comparus etienne Communal agé de quarante Six ans et annet Champeaux agé de soixante dix ans Cultivateur habitant le lieu du Cluel Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que antoinette dechamps leur Voisine agé de deux ans fille de jean et de anne genestier est décédé le jour de hier a deux heure du soir audit lieu du Cluel et ont les Comparant declaré ne savoir signé après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an. f. Redon Maire

N° 12

6 juin

Dailloux Claude

L'an mil huit Cent trente Cinq et le Six juin a huit heure du matin pardevant nous joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain L'Herm département du puy de dôme sont Comparus antoine anglade agé de soixante deux ans et de pierre puydon agé de soixante treze ans Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Claude dailloux agé d'un mois sont profession fils de jacques et de jeanne dailloux est décédé le jour d'hier a dix heure du matin au domicile de ses père et mère au lieu du mas et ont les Comparant declaré ne savoir signé après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an. f. Redon Maire

N° 13

14 juin

Roche Jean

L'an mil huit Cent trente Cinq et le treize juin a Six heures du Soir pardevant Nous Nicolas Lathier maire et officier de l'état Civil de la Commune de Lyde gourdon Sont Comparant Jean Mazeau Boucher agé de Soixante ans et jacques Bordet Cordonnier agé de Cinquante ans domicilié de Cette ville les quels nous ont déclaré que Jean Roche Veuf de Cinq agé de Vingt Sept ans natif de Chandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de Dôme fils de feu Jean Roche et de anne Chatagne marié et décédé le trente un mai à Dix heures et demie du matin les Comparant requis de Signer ont déclaré ne Savoir après lecture faite du present acte Le Maire maire Signé au Registre Collationné par nous maire de la Ville de Lyde gourdain le quatre juin mil huit Cent trente Cinq - Signé pascal adjoint transcrit littéralement le present acte de décé par nous Soubigné maire de la Commune de Chandelis le quatorze juin mil huit Cent trente Cinq /. Bedon Maire

N° 14

20 juin

Roche antoinette

L'an mil huit Cent trente Cinq et le Vingt juin a huit heures du matin pardevant Nous Joseph Bedon maire et officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de dôme Sont Comparus Etienne Chatagne agé de Cinquante Six ans et ancien pointe agé de Soixante ans Cultivateur habitant le lieu de la page Commune de Chandelis les quels nous ont déclaré que antoinette Roche Cultivateur agé dix mois Sans profession fille de defunt jean et de marie Bonnel habitante le lieu de la page Commune de Chandelis et décedé le jour d'hier a Dix heures du matin au domicile de ses père et mère audit lieu de la page et ont les Comparant déclaré ne Savoir Signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons Signé ledit jour et an s. Bedon Maire

N° 15

16 juillet

pupidon Claude

L'an mil huit Cent trente Cinq et le dix huit avril a Cinq heure du Soir pardevant nous marcelin louis michel felere maire de la Commune de Sugere officier de l'état Civil de La dite Commune Canton de St Dier arrondissement de Clermon ferant et Sont Comparu damien farge agé de Cinquante neuf ans auberge habitant le lieu de brule Cu Commune de Sugere et Blaze montmory agé de Soixante ans Cultivateur habitant le lieu de brantange Commune de Sugere les quels nous ont declaré que Claude pupidon agé de Cinquante Sept ans marie dantoinette faugere Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis est décede Ce matin a Brule Cu a huit heures dans la maison de damien farge de quoi nous avons dressé la present acte que nous avons Signé et que les declarans ont declaré de Savoir Signé de Ce enquis a quoi il en a été donné lecture au registre a Signé felere maire pour Copie Conforme le maire de Sugere transcrit le present acte de deces par nous maire de la Commune d'Echandelis a Bezegueillet mil huit Cent trente Cinq Bedon Maire

N° 16

31 juillet

anglade Bernarde

L'an mil huit Cent trente Cinq et le trente un juillet a huit heure du matin pardevant nous Joseph Bedon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de Dôme Sont Comparus Etienne pointe age de Cinquante quatre ans et Jean pointe agé de quarante ans Cultivateur habitant le lieu de la foutenie Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que Bernard anglade leur Neveu agé de trente quatre ans Sans profession fils d'Etienne et de feu marie Chadebot habitant le lieu de la foutenie Commune d'Echandelis est decede le jour d'hier a Cinq heure du Soir au domicile de son pere au dit lieu de la foutenie et ont les Comparant declaré ne Savoir Signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons Signé ledit jour et an s. Bedon Maire

N° 17

Recoit

Dubreuil guillaume

L'an mil huit Cent trente Cinq le deux août a huit heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de dôme sont Comparus jacque Carpaye et guillaume dumas agés de soixante Sept ans et guillaume du mas agé de Cinquante ans tous trois habitant le village du mas Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que guillaume dubreuil cultivateur agé de Sept mois fils de pierre et d'anne perrier ont decedé le jour de hier a Sept heures du matin au domicile de ses pere et mère au dit lieu du mas et ont les Comparant declaré ne Savoir Signé après lecture du present acte que nous avons Signé les dit jour et an susdit

Redon maire

N° 18

3. 7bre

ponchon jean

L'an mil huit Cent trente Cinq le trois Septembre a huit heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de dôme sont Comparus pierre renaudat agé de soixante dix huit ans et Barthelemy marcapoit agé de soixante deux ans Cultivateur habitant le lieu des deux freres Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que jean ponchon leur voisin age de treize mois sans profession fils de tiennon et d'antoinette Courtine est decedé le jour d'hier a trois heures du matin au domicile de ses pere et mère au dit lieu des deux freres Commune d'Echandelis et les Comparant declaré ne Savoir Signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons Signé les dit jour et an susdit

Redon maire

N° 19

10. 8bre

Reccoque Claude

L'an mil huit Cent trente Cinq le dix octobre a dix heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de dôme sont Comparus pierre renaudat agé de soixante dix huit ans et Barthelemy marcapoit agé de soixante deux ans Cultivateur habitant le lieu des deux freres Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que Claude Reccoque leur voisin agé Soixante quatre ans a jour d'hui Chometon Sœur de Claude est decedé le jour de hier a Sept heures du matin en son domicile au lieu des deux freres Commune d'Echandelis et ont les Comparant declaré ne Savoir Signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons Signé les dit jour et an susdit et officier de la Commune le renvoi est approuvé

Redon maire

N° 20

19 8bre

pomel jean

L'an mil huit Cent trente Cinq le dix neuf octobre a neuf heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de dôme sont Comparus antoine Chadayrat agé de soixante dix ans et antoine Chomion Cultivateur habitant le lieu de pavel Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que jean pomel leur voisin age de Cinquante quatre ans Epoux de marguerite Rouvet est decedé le jour de hier a huit heures du matin en son domicile Cultivateur habitant le lieu de pavel Commune d'Echandelis et ont les Comparant declaré ne Savoir Signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons Signé les dit jour et an susdit

Redon maire

N. 81
19 9bre
Clot antoine

L'an mil huit Cent trente Cinq le dix neuf octobre a neuf heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm departement du puy de Dôme sont Comparus pierre pupudon agé de soixante treze ans et antoine anglade age de soixante deux ans Cultivateur habitans le Bourg d'Echandelis les quels nous ont declaré que antoine Clot agé de treze ans sans profession fils de defunt annet et de Cora Clotlatour habitant le lieu du Buisson Commune d'Echandelis et décédé le jour de hier a huit heures du matin au domicile de sa mère au dit lieu du Buisson et dont les Comparans ont declaré ne savoir signé apres lecture faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an s.

N° 82
17 9bre
Courdat mathieu

L'an mil huit Cent trente Cinq le Vingt sept octobre a huit heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm departement du puy de Dôme sont Comparus pierre pupudon agé de soixante treze ans et antoine anglade age de soixante deux ans Cultivateur habitans le Bourg d'Echandelis les quels nous ont declaré que mathieu courdat agé de quatre mais sans profession fils de mathieu sieur de long et d'antoinette tonelier habitans le lieu de Cher Commune d'Echandelis est decedé le jour de hier a six heures du matin au domicile de ses pere et mère au dit lieu de Cher et ont les Comparans declaré ne savoir signé apres lecture faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an s.

N° 83
13 9bre
ponchon jean

L'an mil huit Cent trente Cinq le treze novembre a une heure du soir pardevant nous Joseph Redon maire de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm departement du puy de Dôme sont Comparus gabriel Martet agé de Cinquante huit ans et gregoire Berger age de soixante ans Cultivateur habitans le lieu des deux freres les quels nous ont declaré que jean ponchon leur voisin agé de soixante neuf ans epoux de jeanne Martet Cultivateur habitant le lieu des deux freres Commune d'Echandelis est decedé le jour d'hier a midi en son domicile et ont les Comparans declaré ne savoir signé apres lecture faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an s.

N° 84
23 9bre
Desnoclade antoine

L'an mil huit Cent trente Cinq le Vingt trois novembre a quatre heures du soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de letat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm departement du puy de Dôme sont Comparus Claude Dutour age de Cinquante un ans et Blaise Rouvet age de quarante Cinq ans Cultivateur habitans le lieu du moulin de gens Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que antoine Desnoclade Cour Martin agé de Cinquante huit ans veuf d'anne Martin sieur de long habitant le lieu du moulin de gens Commune d'Echandelis est decedé le jour d'hier a deux heures du soir en son domicile et ont les Comparans declaré ne savoir signé apres lecture faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an s.

N° 25

25. 9bre

Clometon anne

L'an mil huit Cent trente Cinq le Vingt huit Novembre a Cinq heures du Soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de dome sont Comparus gregoire Berand agé de Soixante ans et guillaume Berand agé de Cinquante un ans Cultivateur habitant le lieu des deux frés Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que anne Clometon leur Voisine agée de Soixante Sept ans sans profession Veuve de Claude Pecoque habitans le lieu des deux frés Commune d'Echandelis est decedé le jour d'hier a quatre heures du Soir en son domicile au lieu des Des deux frés Commune d'Echandelis et ont les Comparans declaré ne Savoir Signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons Signé les dit jour et an/ Redon maire

N°26

27. 9bre

Bourg Benoit

L'an mil huit Cent trente Cinq le Vingt Sept decembre a deux heures du Soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de dome sont Comparus antoine montel agé de quarante huit ans et Etienne Chonion agé de Soixante huit ans Cultivateur habitans le lieu de haut planta Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que Benoit Bourg leur Voisin agé de quatre Vingt huit ans Veuf de jeanne marchin Cultivateur habitant le lieu de haut planta Commune d'Echandelis est decedé le jour de hier a Onze heure du Soir en son domicile au lieu de haut planta Commune d'Echandelis et ont les Comparans declaré ne Savoir Signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons Signé ledit jour et an/ Redon maire

N° 27

29. 9bre

Communal Etienne

L'an mil huit Cent trente Cinq le Vingt Neuf decembre a quatre heure du Soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de dome sont Comparus pierre prugdon agé de Soixante Sept ans et antoine anglade agé de Soixante deux ans Cultivateur habitans le Bourg d'Echandelis les quels nous ont declaré que Etienne Communal agé de quarante neuf ans Cultivateur habitant le lieu du Cluel Commune d'Echandelis Epoux de Marie Rougeyre est decedé le jour d'hier a une heure du Soir en son domicile audit lieu du Cluel et ont les Comparans declaré ne Savoir Signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons Signé ledit jour et an/ Redon maire

Clos et arrêté par nous Soussigné maire de la Commune d'Echandelis le present Registre le trente un decembre Mil huit Cent trente Cinq/ Redon maire

Table Alphabétique

N° d'ordre	Noms et prénoms	Date	N° du Registre	N° d'ordre	Noms et prénoms	Date	N° du Reg. Mat.
1	Anglade Benoit	31 juillet	16	26	Thalles anne	23 janvier	2
2	Beaury Benoit	27 7bre	26	27	Veysset antoinette	28 avril	8
3	Chemaux pierre	16 février	3				
4	Chalembert jeanne	9 avril	5				
5	Chemetow anne	28. 9bre	21				
6	Communal Etienne	29. 7bre	27				
7	Dechamps antoinette	26. mai	11				
8	Dalloux Claude	6. juin	12				
9	Dutour guillaume	2 août	17				
10	Debuisclade antoine	23. 9bre	24				
11	Flot antoine	19 9bre	21				
12	genesthon Marie	22. mai	10				
13	Pradière jean	4 mars	4				
14	Pointu jeanne	22 avril	7				
15	Papidon Claude	16 juillet	15				
16	Ponchon jean	3. 7bre	18				
17	Pomel jean	19 9bre	20				
18	Ponchon jean	13. 9bre	23				
19	Pernaudat jeanne	5 mai	9				
20	Roche jean	14 juin	13				
21	Roche antoinette	20 juin	14				
22	Peccoque Claude	10. 9bre	19				
23	Saubadu Marie	16 avril	6				
24	Tonelier antoinette	10 janvier	1er				
25	Soudat Mathieu	27. 9bre	22				

Extrait du Registre des actes de Décès de la Commune de l'Isle Jourdain, Arrondissement du Dép.t du Gers.

L'an mil huit Cent trente-Cinq & le trois Juin à six heures du soir, pardevant nous Nicolas Lassave, Maire, officier de l'état Civil de la commune de L'Isle Jourdain, sont Comparus Jean Matières, Cultivateur, âgé de soixante ans & Jacques Boidet Cordonnier, âgé de Cinquante ans, domiciliés de Cette Ville, Lesquels nous ont déclaré que Jean Roche, Scieur de Long, âgé de Vingt-Sept ans, Natif de Chandely, Canton de St. Germain-l'herm, Département du Puy-de-Dome, époux de Marie Bomel, fils de Jean Roche & de feue Chassaigne, marié; est décédé le Trente-un mai à dix heures et demie du matin, les Comparans Voisins de Défunt ont déclaré ne savoir, après lecture faite du présent acte. Lassave, maire, Signé au Registre.

Collationné par nous Maire de la Ville de L'Isle Jourdain le 4 Juin 1835

Le Maire

Pascal aîné

GERS
MAIRIE
L'ISLE JOURDAIN

ANNÉE 1836.

MAIRIE
d Echandelys.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d Riom

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

ACTES DE DÉCÈS.

ÉTAT CIVIL.

Le présent registre contenant six feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous Claude Marie Antoine Thaurin juge du Tribunal civil d'Riom *département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent trente-six.*

Fait à Riom, *le* dix *décembre mil huit cent trente-cinq.*

Thaurin

N° 1er

6 janvier

Bourg Marie

L'an mil huit Cent trente Six et le Sept janvier a Deux heures du Soir par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint germain l'Herm département du puy de Dôme sont Comparus pierre Berandie agé de Soixante dix huit ans et guillaume Berand agé de Cinquante un ans Cultivateur habitans le lieu des deux frères Commune d'Echandelys les quels nous ont déclaré que Marie Bourg leur Voisine agée de Soixante dix huit ans Veuve habitant le lieu des deux frères Commune d'Echandelys Veuve de pierre genestier est décédée le jour d'hier a onze heures du matin en son domicile audit lieu des deux frères et ont les Comparans déclaré ne savoir Signé après lecture faite du présent acte que nous avons Signé les dit jour et an s. Redon Maire

N° 2

19 janvier

Busson pierre

L'an mil huit Cent trente Six et le dix neuf janvier a dix heures du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint germain l'Herm département du puy de dôme sont Comparus pierre reynon agé de Soixante quatorze ans et antoine anglade agé de Soixante trois ans Cultivateur habitans le Bourg d'Echandelys les quels nous ont déclaré que pierre Busson agé de Soixante onze ans Journallier habitant le lieu de Coudayres Commune d'Echandelys fils de Benoit et de marie Valès est décédé le jour d'hier a sept heures du matin en son domicile audit lieu de Coudayres et ont les Comparans déclaré ne savoir Signé après lecture faite du présent acte que nous avons Signé les dit jour et an s. Redon Maire

N° 3
20 janvier
Blanchotte alexandre

L'an mil huit Cent trente Sis le Vingt janvier a Dix heures du matin pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de Dome Sont Comparus pierre Reynaud agé de soixante quatorze ans et antoine angladon agé de soixante trois ans Cultivateurs habitants le Bourg d'Echandelis les quels nous ont déclaré que alexandre blanchotte agé de quatre ans fils de Jacques et de Jeanne Chezet est décédé le jour d'hier a huit heures du matin au lieu de Chez Comparans d'echandelis au domicile de ses pere et mere et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N° 4
22 janvier
Geron Benoite

L'an mil huit Cent trente Sis le Vingt deux janvier a dix heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de Dome Sont Comparus pierre Reynaud agé de soixante quatorze ans et antoine angladon agé de soixante trois ans Cultivateurs habitants le Bourg d'Echandelis les quels nous ont déclaré que Benoite Geron agée de quarante huit ans plus habitant le lieu de Chez Commune d'Echandelis Canton de Cours la grange est décédé le jour d'hier a une heure du matin en son domicile au dit lieu de Chez et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N° 5
6 février
Marcepoil pierre

L'an mil huit Cent trente Sis le Six février a huit heure du matin pardevant nous Joseph Redon, maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de St germain l'Herm departement du puy de dôme sont Comparus Louis Mayet agé de soixante dix ans et andré pointu agé de Cinquante ans Cultivateur habitants le lieu de Lasdat Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que pierre Marcepoil agé de quatre vingt ans Veuf de jeanne Montel Cultivateur habitant le lieu de Lasdat Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier a deux heure du matin en son domicile au dit lieu de Lasdat et ont les Comparans déclaré ne savoir signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N° 6.
15 février
Ponchon Claude

L'an mil huit Cent trente Sis le quinze février a quatre heures du soir pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de saint germain l'Herm departement du puy de Dôme Sont Comparus pierre Renaudas agé de soixante dix huit ans et guillaume Berand agé de Cinquante un ans Cultivateur habitants le lieu des Deux frere Commune d'Echandelis les quels Nous ont declaré que Claude ponchon agé de soixante dix ans Veuf de Marguerite tonnelier Cultivateur habitant le lieu de Lasdat Deux frères Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier a deux heures du matin en son domicile audit lieu des deux frères et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N° 7
26 février
Joseph Jean Baptiste

L'an mil huit Cent trente Six et le Vingt Six février a Cinq heures du Soir pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm département du puy de Dôme tout Comparu pierre Reynaud âgé de Cinquante huit ans Cultivateur habitant le lieu de Bonnet et Antoine Reynaud âgé de trente huit ans Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Reynaud Cultivateur âgé de dix jours fils légitime de Jean Baptiste Reynaud Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis et de Marguerite Redon Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis est décédé le jour d'hier à Cinq heures du Soir en domicile de ses père et Mere et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé avec eux. Redon Maire

N° 8
29 février
Marquet anne

L'an mil huit Cent trente Six le Vingt neuf du mois de février a quatre heures du Soir pardevant Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm département du puy de Dôme tout Comparu Pierre Mouret âgé de quarante Six ans et Claude Delaunay de Cinquante deux ans Cultivateurs habitans le lieu de moulin de gris Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Anne Marquet âgée de quatre Vingt quatre ans veuve Nathieu Longchal Cultivateur habitant le lieu de Moulin de gris Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier a neuf heures du Soir en son domicile et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé avec eux. Redon Maire

N° 9
2 Mars
Pinet Marie

L'an mil huit Cent trente Six et le deux du mois de Mars a Cinq heures du Soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm département du puy de Dôme tout Comparu Etienne Longeade âgé de Soixante Sept ans et Jean Pointe âgé de quarante ans Cultivateurs habitans le lieu de Bonnet Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Marie Pinet âgée de quatre Vingt onze ans veuve de Michel Pinet habitant le lieu de la fontaine Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier a neuf heures du Soir en son domicile et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte que nous avons signé avec eux. Redon Maire

N° 10
4 Mars
Condayras Joseph

L'an mil huit Cent trente Six et le quatre mars a quatre heures du Soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm département du puy de Dôme sont Comparu pierre Renaudias âgé de Soixante dix huit ans et Guillaume Berand âgé de Cinquante un ans Cultivateurs habitans le lieu des Deux frères Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Joseph Condayras leur Voisin âgé d'un an fils de Benoit et de Catherine Pradet sans profession habitans le lieu des Deux frères Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier a huit heures du Matin en domicile de ses père et Mere et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour et an. Redon Maire

N° 11.
11 Mars
Genestier Robert

L'an mil huit Cent trente Six et le Vingt deux mars a Six heures du Soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm département du puy de Dôme sont Comparu pierre Renaudias âgé de Soixante dix huit ans et Guillaume Berand âgé de Cinquante un ans Cultivateurs habitans le lieu des Deux frères Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Robert Genestier leur Voisin âgé de Sept mois fils légitime de Benoit Genestier et de Marie Fora sans profession habitans le lieu des Deux frères Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier a Sept heures du Soir en domicile de ses père et Mere et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour et an. Redon Maire

N°. 12.
7. Mars
Contagrat damien

L'an mil huit Cent huit Dix et le Vingt Sept mars a dix heures du Soir pardevant nous Joseph Bedon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Departement du puy de Dôme sont Comparu pierre Redon agé de soixante dix huit ans et guillaume Berand agé de Cinquante ans Cultivateur habitans le lieu des deux frères Commune d'Echandelis les quels nous ont déclaré que damien Contagrat leur Voisin agé d'un an fils d'Etienne et de marguerite grenet habitans du lieu des deux frères Commune d'Echandelis est decedé le jourd'hier a sept heures du Soir au domicile de ses père et mère et les Comparans ont declaré ne savoir signé après lecture faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

/ Bedon Maire

N°. 13.
11. Mars
Bertel antonette

L'an mil huit Cent huit dix et le vingt neuf mars a quatre heures du Soir pardevant nous Joseph Bedon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Departement du puy de Dôme sont Comparu pierre Redon agé de soixante dix huit ans et guillaume Berand agé de Cinquante ans Cultivateur habitans le lieu des deux frères Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que antonette Bertel leur Voisine agée de deux jours fille de joseph et de Jeanne Chirat habitans le lieu des deux frères Commune d'Echandelis est decedé le jourd'hui a sept heures du matin au domicile de ses père et mère et ont les Comparans déclaré ne savoir signé après lecture faite du present acte que nous avons signé ledit jour

/ Bedon Maire

N°. 14.
3. avril
Courdot françois

L'an mil huit Cent trente Six et le trois avril a dix heures du matin pardevant nous Joseph Bedon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Departement du puy de Dôme sont Comparu pierre Rougery âgé de Cinquante Sept ans et guillaume Renaud âgé de trente Sept ans Cultivateur habitans le lieu de Chuel Commune d'Echandelis les quels nous ont déclaré que françois Courdot leur Voisin âgé de soixante onze ans garde Champêtre de la Commune d'Echandelis époux de Claudine Michy est decedé le jourd'hier a deux heures du matin au dit lieu du Chuel en son domicile et ont les Comparans declare ne savoir signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et ans

/ Bedon Maire

N°. 15.
11 avril
Buisson pierre

L'an mil huit Cent trente Six et le onze avril a Six heures du Soir pardevant nous Joseph Bedon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm département du puy de Dôme sont Comparu pierre guydon agé de soixante quatorze ans et antoine angla dit âgé de soixante trois ans Cultivateur habitans le Bourg d'Echandelis les quels nous ont declare que pierre Buisson leur Voisin âgé de quatre vingt dix sept ans veuf d'anne terrasse est decedé le jourd'hui a [illegible] heures du Soir au dit lieu de buisson Commune d'Echandelis et ont les Comparans declaré ne savoir signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et ans

/ Bedon Maire

N°. 16.
3. Mai
Chevalier anne

L'an mil huit Cent trente Six et le trois mai à onze heure du matin pardevant nous Joseph Bedon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm département du puy de Dôme sont Comparu pierre guydon âgé de soixante quatorze ans et antoine angla dit âgé de soixante trois ans Cultivateur habitans le Bourg d'Echandelis les quels nous ont declare que anne Chevalier âgée de dix ans fille d'Etienne et de marie Jeanette sans profession est decedé le jourd'hui a dix heure du matin au lieu du Buisson Commune d'Echandelis au domicile de ses père et mère et ont les Comparans declare ne savoir signé après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et ans

/ Bedon Maire

N° 17
6. Mai
Raimbaud marie

L'an mil huit Cent trente Sept le Six mai a Sept heures du Soir pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm haut germain l'herm Département du puy de Dôme et Comparu Jean Raimbaud âgé de soixante ans et Guillaume Bernadaye Raimbaud âgé de soixante ans Cultivateur habitans à Cin des Deux frères lesquels nous ont déclaré que marie Raimbaud leur Voisine âgée de Cinquante ans Cultivateur habitant à Cin des Deux frères Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm Département du puy de Dôme est décédé le Jour d'hier à Deux heures du Soir en son Domicile et ont les Comparans déclaré ne savoir Signé après lecture du present acte que nous avons Signé ledit Jour et ans
Redon Maire

N° 18
10. Mai
Coudert. Marie

L'an mil huit Cent trente Sept le dix mai a Dix heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm Département du puy de Dôme et Comparu antoine Rouvet âgé de soixante deux ans et antoine Bournerée Cultivateur habitans le lieu de Coudayrat lesquels nous ont déclaré que marie Coudert leur Voisine âgée de quarante ans épouse de pierre Changeray habitant le lieu de Couderat Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier en son Domicile a quatre heure du matin et ont les Comparans déclaré ne savoir Signé après lecture du present acte que nous avons Signé ledit jour et ans
Redon Maire

N° 19
16 Mai
Vaisse jacqueline

L'an mil huit Cent trente Sept le Seze mai a Dix heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm Département du puy de Dôme et Comparu Blaize Rouvet âgé de quarante Sept ans et Claude Antoine âgé de Cinquante deux ans Cultivateur habitans le lieu du moulin de geris lesquels nous ont declaré que jacqueline Vaisse leur Voisine âgée de soixante Dix huit ans Veuve Jannet Mouriat est décédé le jour d'hier a quatre heure du matin en son Domicile au lieu du moulin de geris Commune d'Echandelis et ont les Comparans declaré ne savoir Signé après lecture du present acte que nous avons Signé ledit jour et ans
Redon Maire

N° 20
16 Mai
Longechal antoine

L'an mil huit Cent trente Sept le Seze mai a onze heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm Département du puy de Dôme et Comparu Blaize Rouvet âgé de quarante Sept ans et Claude Antoine âgé de Cinquante deux ans, Cultivateur habitans le lieu du Moulin de geris lesquels nous ont declaré que antoine Longechal leur Voisin âgé de quatre Vingt ans Cultivateur habitans le lieu du Moulin de geris Veuf Jeanne Marguerite est décédé en son Domicile au lieu du moulin de geris le Jour d'hier a Sept heure du Soir et ont les Comparans declaré ne savoir Signé après lecture fait lecture du present acte que nous avons Signé les dit Jour et ans
Redon Maire

N° 21
11 Juin
Reynaud anne

L'an Mil huit Cent trente Sept le onze Juin a Dix heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Département du puy de Dôme et Comparu antoine Vallias âgé de soixante Dix ans et antoine Redon âgé de Cinquante ans Cultivateur habitans le lieu de Coppeng Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que anne Reynaud leur Voisine âgée de trente Cinq ans épouse de Jean mourat est décédé en son Domicile au lieu de Coppeng Commune d'Echandelis le Jour d'hier a quatre heure du matin et ont les Comparans declaré ne savoir Signé après lecture fait lecture du present acte que nous avons signés les dit Jour et ans
Redon Maire

N°22
14 juin
Chavagnac Elisabeth

L'an mil huit Cent trente six le quatorze juin a dix heures du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus François pouchon age de soixante cinq ans et marchal pagnant âgé de soixante dix ans Elisabeth habitans le Clos de Chabrun les quels nous ont declaré que Elisabeth Chavagnac leur voisine age de cinquante cinq ans fille de feu Etienne habitant le Clos de Chabrun Commune de Chandelis decedé le jour de hier a deux heure du matin en son domicile et ont les Comparans declaré ne savoir signé après lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé Ledit jour et an/s. Redon Maire

N°23
6 août
pouyadon Blaise

L'an mil huit Cent trente six le deux août a dix heure du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparu pierre pouyadon âgé de soixante quatorze ans Cultivateur habitant le Bourg de Chandelis les quels nous ont declaré que Blaise pouyadon leur voisin âgé de vingt deux ans fils de feu Claude et de vivante antoinette Chavagnac decedé le jour d'hier a trois heure du soir en son domicile et ont les Comparans declaré ne savoir signé après lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé/ Ledit jour et an/s. Redon Maire

N°24
10. août
Chavarin Barthelemy

L'an mil huit Cent trente six le dix août a dix heure du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparu pierre pouyadon âgé de soixante quatorze ans Cultivateur habitant le Bourg de Chandelis les quels nous ont declaré que Barthelemy Chavarin leur voisin âgé de soixante deux ans Cultivateur habitant le Clos de la Commune de Chandelis fils de feu Claude et de Marie Duchamp decedé le jour d'hier a onze heure du matin en son domicile et ont les Comparans declaré ne savoir signé après lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé/ Ledit jour et an/s. Redon Maire

N°25
29. 7bre
anglade Etienne

L'an mil huit Cent trente six le vingt neuf septembre a dix heure du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparu etienne pointu âgé de cinquante six ans et jean pointu âgé de quarante ans Cultivateur habitans le Clos de la forestrie les quels nous ont declaré que Etienne anglade leur voisin age de soixante huit ans Veuf de marie Chadebot Cultivateur habitant le Clos de la forestrie Commune de Chandelis et decedé le jour d'hier a deux heure du matin en son domicile et ont les Comparans declaré ne savoir signé après que lecture leur a été faite du present acte que nous avons signé Ledit jour et an/s. Redon Maire

N°26.
4 9bre
Vacheron george françois

L'an mil huit Cent trente six le quatre novembre a dix heure du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune de Chandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparu antoine anglade age de soixante trois ans et jean Cudeyrat age de cinquante quatre ans Cultivateur habitans le Bourg de Chandelis les quels nous ont declaré que george françois Vacheron leur voisin âgé de dix neuf ans sans profession fils de pierre garde forestier et de marie Vacheron habitans le Bourg de Chandelis et decedé le jour d'hier a dix heure du matin au domicile de ses père et mere au Bourg de Chandelis et ont les Comparans declaré ne savoir signer après lecture faite du present acte que nous avons signé Ledit jour et an/s. Redon Maire

N. 27.

9bre

Rodon Joseph

L'an mil huit Cent trente Six et le quinze du mois de Novembre a Dix heure du matin pardevant Nous Joseph Rodon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Chern Département du puy de Dôme sont Comparus Michel grossard age de soixante dix ans et Jean Rabilloux age de soixante huit ans Cultivateur habitant le lieu de Chabrin Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que Catherine Rabilloux Leur Voisine agée de soixante douze ans veuve habitante le lieu de Chabrin ayant Jantonne le trois du dit mois de Novembre a deux heure du matin en son domicile au dit lieu de Chabrin Commune d'Echandelis et les Comparans declarés ne savoir signé après Leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Rodon Maire

N. 28.

1bre

Ponchon Jean

L'an mil huit Cent trente Six et le Vingt neuf novembre à onze heure du soir pardevant nous Joseph Rodon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Département du puy de Dôme Canton de Saint germain l'Herm sont Comparu François ponchon agé de soixante Cinq ans et michel grassard agé de soixante dix ans Cultivateur habitant le lieu de Chabrin Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que Jean ponchon Leur Voisin agé de soixante Sept ans garçon domestique Cultivateur habitant le lieu du Buisson Commune d'Echandelis est décédé le jour de hier a une heure du soir en son domicile au dit lieu du Buisson et ont les Comparans declaré ne savoir signer après Leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Rodon Maire

N. 29.

20bre

Pointet Anne

L'an mil huit Cent trente Six et le Vingt Décembre a dix heure du matin pardevant nous Joseph Rodon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparu pierre grenadon age de soixante quatorze ans et antoine angelade age de soixante trois ans Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis les quels nous ont declaré que Anne pointet age de quinze jours Leur Voisine fille de jacques pointet et Danne Jongany Journalier habitant le Bourg d'Echandelis est décédé le jour de hier a cinq heure du matin en domicile de ses pere et mere au dit Bourg d'Echandelis et ont les Comparans declaré ne savoir signé après Leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Rodon Maire

N. 30.

28. 1bre

Champroux annet

L'an mil huit Cent trente Six et le Vingt huit decembre a dix heure du matin pardevant nous Joseph Rodon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm département du puy de Dôme sont Comparus pierre Communal age de quarante huit ans et guillaume Ravaud age de trente huit ans Cultivateur habitant le lieu de Chel Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré qu'annet Champroux Leur Voisin age de soixante quinze ans Cultivateur habitant le lieu de Chel Commune d'Echandelis garçon de marie jeune homme est décédé le jour d'hier a onze heure du matin en son domicile au dit lieu de Chel et ont les Comparans declaré ne savoir signé après Leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Rodon Maire

Clos et arrete par nous soussigné maire de la Commune d'Echandely

Ce trente un decembre mil huit Cent trente Six

Rodon Maire

Table Alphabetique

N° d'ordre	Noms et prénoms	Date	N° du Registre	N° d'ordre	Noms et prénoms	Date	N° du Registre
1	Anglade Jeanne	29 7bre	25	28	Vaudable alexandre	20 janvier	3
2	Bourg marie	8 janvier	1	29	Vaisse jacqueline	16 mai	17
3	Busson pierre	19 janvier	2	30	Vacheron george françois	4 9bre	26
4	Busson pierre	11 avril	15				
5	Couderas Joseph	4 mars	10				
6	Couderas Damien	27 mars	12				
7	Clavelier anne	3 mai	16				
8	Coudert marie	10 mai	18				
9	Champroux Elizabet	14 mai	22				
10	Chastain Barthelemy	10 aout	24				
11	Champroux annet	28 xbre	30				
12	Clotte antoinette	15 9bre	27				
13	giron Benoite	22 janvier	4				
14	Genestier Robert	22 mars	11				
15	Gartette antoinette	29 mars	13				
16	Longechal antoine	16 mai	20				
17	Marcapoil pierre	6 fevrier	5				
18	Marquet anne	29 fevrier	6				
19	ponchon Claude	15 fevrier	6				
20	ponta jean Baptiste	26 fevrier	7				
21	pinet Marie	2 mars	10				
22	pupidon Claude	2 aout	23				
23	ponchon jean	29 9bre	28				
24	ponta anne	20 xbre	29				
25	Renaudin marie	6 mai	17				
26	Reseille anne	11 juin	21				
27	Tourdot François	3 avril	16				

5 C.

ANNÉE 1837.

MAIRIE
d Echandelys.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL
d Ambert.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

ACTES DE DÉCÈS.

ÉTAT CIVIL.

Le présent registre contenant six *feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous* Bravard De La Boissière 2e Juge *du Tribunal civil d'* Ambert *département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune d'* Echandelys *pendant l'année mil huit cent trente-sept.*

Fait à Ambert *, le* Vingt un *décembre mil huit cent trente-six.*

Bravard De La Boissière

N.° 1.er
15 janvier
Marcepoil antoinette

L'an mil huit Cent trente Sept le quinze du mois de janvier a Six heures du Soir pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm departement du puy de Dome sont Comparus pierre Marcepoil agé de soixante douze ans et gabriel Estarlet agé de soixante trois ans Cultivateur habitans le lieu des deux frere lesquels nous ont declaré que antoinette Marcepoil leur Sœur agé de soixante dix ans fileuse habitante le lieu des deux frere Commune d'Echandelys epouse de gregoire Berard est décédé en son domicile le jour de hier a une heure du matin et ont les Comparans declaré ne savoir signer après lecture leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Redon Maire

N.° 2.
6. Janvier
Jenais Jeanne

L'an mil huit Cent trente Sept le six janvier a dix heures du matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm departement du puy de Dome sont Comparus etienne Defaisolade agé de Cinquante huit ans et Blaize Normant agé de quarante Sept ans Cultivateur habitans le lieu du moulin de geris lesquels nous ont declaré que Jeanne Jenais leur Voisine agé de quinze jours sans profession fille de jean et Jeanne Coupat habitans le lieu du moulin de geris Commune d'Echandelis est décédé le jour de hier a Cinq heures du matin au domicile de ses pere et mere au dit lieu du moulin de geris et ont les Comparans declaré ne savoir signer après lecture fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Redon Maire

N°. 3.
7. février
Condegnas Claire

L'an mil huit Cent trente sept le sept février à onze heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint-germain Lherm Departement du puy de dôme sont Comparus Jacques Bonnet age de soixante quatorze ans et antoine Sabatier age de soixante quatre ans Cultivateur habitans le Bourg D'Echandelis lesquels nous ont declaré que Claire Condegnas fille Agée de quatre vingt quatre ans Cultivateur habitant le Bourg D'Echandelis est decedé le jour D'hier à quatre heure du matin en son domicile audit Bourg D'Echandelis et a les Comparans declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi avons fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N°4
15 février
Dumas Claudine

L'an mil huit Cent trente sept et le quinze du mois de février a huit heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint-germain Lherm Departement du puy de dome sont Comparus Jacques Bonnet age de soixante sept ans et antoine Sabatier age de Cinquante quatre ans Cultivateur habitans le Bourg D'Echandelis lesquels nous ont declaré que Claudine Dumas leur voisine Agée de soixante sept ans Veuve de pierre Dumas est decedé le jour D'hier a sept heure du matin en son domicile au dit lieu Dumas et ont les Comparans declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi apres leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N°5
22 février
Dumas Jeanne

L'an mil huit Cent trente sept et le vingt deux février a dix heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint-germain Lherm Departement du puy de dome sont Comparus Jacques Bonnet age de soixante sept ans et antoine Sabatier age de Cinquante quatre ans Cultivateur habitans le lieu Dumas Commune D'Echandelis lesquels nous ont declaré que Jeanne Dumas leur voisine age de Cinquante six ans veuve habitante le lieu Dumas Commune D'Echandelis veuve de pierre Dumas est decedé le jour de hier à sept heures du matin en son domicile au dit lieu Dumas et ont les Comparans declare ne savoir signer apres leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jours et ans

Redon Maire

N°. 6.
4. Mars
Redon Marie

L'an mil huit Cent trente sept et le quatre du mois de mars a dix heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Departement du puy de dome sont Comparus pierre Peyridon age de soixante quinze ans et antoine Sabatier age de soixante quatre ans Cultivateur habitans le Bourg D'Echandelis lesquels nous ont declaré que marie Redon âgée de Douze ans sans profession fille d'antoine et de Marguerite Craipe Cultivateur habitans le lieu de Saignerade Commune D'Echandelis est decedé le jour D'hier a onze heures du matin au domicile de ses pere et mère au dit lieu de Saignerade et ont les Comparans declare ne savoir signer apres leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N°. 7
6. Mars.
Mouras anne

L'an mil huit Cent trente sept et le sept du mois de mars a huit heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint-germain Lherm Departement du puy de dôme sont Comparus pierre Communal âgé de Cinquante sept ans et antoine Villet age de soixante dix ans Cultivateur habitans le lieu de Loyeux Commune D'Echandelis lesquels nous ont declaré que anne Mouras agee de neuf mois sans profession fille de jean Mouras laboureur de long et de defunte anne Reperille habitant le lieu de Loyeux Commune D'Echandelis est decedé le jour de hier a six heure du matin au domicile de son pere au dit lieu de Loyeux et ont les Comparans declaré ne savoir signer apres leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N°. 9

18. mars

Muyet François

L'an mil huit Cent trente Sept et le Dix huit mars à onze heures du matin pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus Antoine Muyet âgé de quarante sept ans et Etienne Chemin âgé de soixante dix ans Cultivateurs habitans le lieu de Sauvagnat Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Jeanne Muyet Veuve de Jean Chemin est décédé en son domicile au lieu de Sauvagnat le jour d'hier à cinq heures du matin et les Comparans nous ont requis acte de leur déclaration pour servir et valoir ce que de droit et ont signé avec nous après lecture faite.

Redon Maire

N°. 9

20. mars

Gidon Jean

L'an mil huit Cent trente Sept et le Vingt mars à Dix heures du matin pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus Pierre Gidon âgé de soixante quinze ans et Antoine Gidon âgé de soixante quatre ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Jean Gidon âgé de Cinquante Vingt Dix ans Cultivateur habitant le lieu des Vers Commune d'Echandelis Veuf de Françoise Dupand est décédé au lieu des Vers en son domicile le jour de hier à Sept heures du matin et les Comparans ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dits jour et an.

Redon Maire

N°. 10

7. avril

Courdios Françoise

Lagrange

a été lecture et approuvé

L'an mil huit Cent trente Sept et le Sept avril à six heures du soir pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus Antoine Bessard âgé de soixante Dix ans et Pierre Lagrange âgé de Cinquante huit ans Cultivateurs habitans le lieu de Cher Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Françoise Courdios leur Voisine âgée de Cinq ans sans profession fille d'Antoine Courdios de Long et de Françoise [illegible] habitant le lieu de Cher Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier à quatre heures du soir au domicile de ses père et mère au dit lieu de Cher et les Comparans ont déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N°. 11

13. avril

Bourserie Victoire

L'an mil huit Cent trente Sept et le treize avril à six heures du soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm département du puy de Dôme sont Comparus Guillaume Savagnat âgé de trente huit ans et Pierre Savagnat âgé de Cinquante huit ans Cultivateurs habitans le lieu du Chat Commune d'Echandelis les quels nous ont déclaré que Victoire Bourserie leur Voisine âgée de quatre Vingt cinq ans Veuve de Claude habitant le lieu du Chat Commune d'Echandelis Veuve de Claude Communal est décédé en son domicile au lieu du Chat le jour d'hier à neuf heures du soir et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N°. 12

21. avril

Redon Antoine

L'an mil huit Cent trente Sept et le vingt un avril à six heures du soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm département du puy de Dôme sont Comparus Pierre Redon âgé de Soixante quatre ans Antoine Redon âgé de soixante dix ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Jeanne Antoine Redon âgée de sept ans [illegible] fille d'Antoine et de Marguerite Thaly Cultivateurs habitans le lieu de Sauvagnat Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier à quatre heures du soir au domicile de ses père et mère au dit lieu de Sauvagnat et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé le dit jour et an.

Redon Maire

Lagrange a été lecture et approuvé

N.° 13.

14 avril

Dubreuil Damien

L'an mil huit Cent trente sept et le Quatorze avril à Sept heures du soir pardevant nous Joseph Redon maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus Antoine Bravard age de soixante quinze ans et Claude Chevalier age de soixante douze ans Cultivateurs habitants le lieu de Chez Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Damien Dubreuil cultivateur age de quatre vingt deux ans habitant le lieu de chez Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm décédé le jour d'hier à Sept heures du soir en son domicile au dit lieu de chez et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du present acte que nous avons signé Redon maire

N.° 14

12 Mai

Vallis andré

L'an mil huit Cent trente Sept et le douze mai à huit heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus antoine Vallis age de soixante deux ans et pierre Communal age de Cinquante Sept ans Cultivateurs habitants le lieu de Loyes Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que andre Vallis leur voisin age de soixante onze ans Cultivateur habitant le lieu de Loyes Commune d'Echandelis époux de marie gaston est décédé le jour d'hier à Sept heures du matin en son domicile au dit lieu de Loyes et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Redon Maire

N.° 15.

12 Mai

Michy antoinette

L'an mil huit Cent trente Sept et le douze mai à dix heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus Louis la grange age de soixante deux ans et Jeanne la grange age de Cinquante huit ans Cultivateurs habitants le lieu de Cher Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que antoinette Michy leur voisine age de soixante Cinq ans filleule habitante le lieu de Cher Commune d'Echandelis epouse d'Antoine Bravard est décédé le jour d'hier à huit heures du matin en son domicile au dit lieu de Cher et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Redon Maire

N.° 16.

14 Mai

Bravard Antoine

L'an mil huit Cent trente Sept et le quatorze Mai à huit heures du Matin pardevant nous Joseph Redon maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus Louis la grange age de soixante deux ans et Jeanne la grange age de Cinquante huit ans Cultivateurs habitants le lieu de Cher Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que antoine Bravard leur voisin age de soixante onze ans journalier habitant le lieu de Cher Commune d'Echandelis époux d'antoinette Michy est décédé le jour d'hier à dix heures du matin en son domicile au dit lieu de Cher et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du present acte que nous avons signé les dits jour et an

Redon Maire

N.° 17

26 Mai

Jaussedet Marie

L'an mil huit Cent trente Sept et le vingt Sept mai à dix heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus andré Chapuis age de Cinquante un ans et Jacques Bruge age de Cinquante ans Cultivateurs habitants le lieu de Lodat Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que marie Jaussedet leur voisine age de soixante neuf ans filleule habitante le lieu de Lodat Commune d'Echandelis epouse de Louis thayet est décédé le jour d'hier à trois heures du matin en son domicile au dit lieu de Lodat et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du present acte que nous avons signé ledit jour et an

Redon Maire

N° 18

18 Mai

Chardon joseph

L'an mil huit Cent trente sept et le Dix huit Mai a huit heures du matin pardevant nous joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint Germain Lherm Département du puy de Dôme sont Comparus Pierre Chardon age de Soixante quatre ans et Antoine Chardon age de Soixante quatre ans Cultivateur habitans le lieu de Bourg D'Echandelis les quels nous ont Declaré que Joseph Chardon age de Sept jours fils de Pierre Chardon et de Marie Bellet Cultivateur habitans le lieu de Puychaud Commune D'Echandelis est Décédé le jour d'hier à Neuf heures du matin au domicile de Son père et mère dit lieu de Puychaud et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé le dit jour et an

Redon Maire

N° 19

29 Mai

Candegras george

L'an mil huit Cent trente sept et le Vingt neuf Mai a onze heures du matin pardevant Nous joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint Germain Lherm Département du puy de Dôme sont Comparus Pierre Besandias age de quatre Vingt ans et Barthelemy Marechal age de soixante six ans Cultivateur habitans le lieu des deux Yeres Commune D'Echandelis les quels nous ont Declaré que George Candegras leur Voisin age de soixante onze ans Cultivateur habitant le lieu des deux Yeres Commune D'Echandelis est Décédé le jour d'hier à Cinq heures du soir grand de Marie grandon sur son domicile au dit lieu des deux Yeres et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé le dit jour et an

Redon Maire

N° 20

30 Mai

Michy anne

L'an mil huit Cent trente sept et le trente Mai a dix heures du matin pardevant nous joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint Germain Lherm Département du puy de Dome sont Comparus Etienne Chanion age de Soixante Dix ans et Claude Chanion age de Cinquante six ans Cultivateur habitans le lieu de Saint plante Commune D'Echandelis les quels nous ont Declaré que Anne Michy leur Voisine âgée de Cinquante cinq ans Veuve habitante le Bourg dit Saint plante Commune D'Echandelis y ayant Son domicile est Décédée le jour d'hier à Sept heures du matin en Son domicile au dit lieu de Saint plante et ont les Comparans Declaré ne savoir signer après leur avoir fait Lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Redon Maire

N° 21

2 Juillet

Huberty Marie

L'an mil huit Cent trente sept et le Sept Juillet a dix heures du matin pardevant nous joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint germain Lherm département du puy de Dôme sont Comparus antoine Longechal age de Soixante cinq ans et Jacques Longechal age de Cinquante quatre ans Cultivateur habitans le lieu du Buisson Commune D'Echandelis les quels nous ont Declaré que Marie Huberty leur Voisine age de Soixante huit ans Veuve de Jean pouchon vivante habitante le lieu du Buisson Commune D'Echandelis est Décédée le jour d'hier à deux heures du matin en son domicile au dit lieu du Buisson et ont les Comparans Declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé le dit jour et an

Redon Maire

N°. 22.

8 août

Cauffre damien

L'an mil huit Cent trente sept et le huit août a dix heures du matin pardevant nous joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint germain Lherm département du puy de Dôme sont Comparus pierre Besandias age de quatre Vingt ans et Barthelemy Marechal age de Soixante six ans Cultivateur habitans le lieu des deux Yeres Commune D'Echandelis les quels nous ont Declaré que Damien Cauffre leur Voisin âgé de quatre Vingt ans Cultivateur habitant le lieu des deux yeres Commune D'Echandelis est Décédé le jour d'hier à dix heures du matin Veuf de Jeanne Besandias en son domicile au dit lieu des deux yeres et ont les Comparans declarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé le dit jour et an

Redon Maire

N°3

3 7bre

Margnat Claude

L'an mil huit Cent Sept et le trois 7bre a huit heures du matin devant nous Joseph Redon maire de la Commune d'Excideuil Canton de Saint Germain Chef lieu de Département de la Dordogne sont Comparus pierre Amandier age de quatre vingt ans et gabriel Jouhet age de soixante trois ans Cultivateurs habitans du Bourg d'Excideuil Commune d'Excideuil Lesquels nous ont declaré que Claude Margnat age de soixante dix sept ans Cultivateur habitant du Bourg Commune d'Excideuil Canton et Département susdits est decedé en son domicile audit Bourg Commune d'Excideuil et ont les Comparans declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi de ce faire requis lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an susdits

Redon Maire

N°4

21 7bre

Ponchon Georges

L'an mil huit Cent Sept et le vingt un 7bre a sept heures du soir par devant Nous Joseph Redon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Excideuil Canton de Saint Germain Chef lieu de département de la Dordogne sont Comparus pierre Peyrardon age de soixante quinze ans et antoine Lalande age de soixante quatre ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Excideuil lesquels nous ont declaré que George Ponchon Cultivateur habitant le Bourg d'Excideuil est decedé en son domicile audit lieu du Bourg d'Excideuil le jour d'hier a sept heures du matin fils de Guillaume Ponchon et de Marie Chomiton decedés en son vivant habitans du Bourg d'Excideuil et ont les Comparans declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi de ce faire requis lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an susdits

Redon Maire

N°24

24 7bre

Coudeyras Marie

L'an mil huit Cent trente sept et le vingt quatre 7bre a quatre heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire de la Commune d'Excideuil Canton de Saint germain Chef lieu département de la Dordogne sont Comparus antoine Chonion age de quatre vingt ans et georges Chalumbaud age de trente sept ans Cultivateurs habitans le lieu de parel Commune d'Excideuil les quels nous ont declaré que Marie Coudeyras leur Voisine age de vingt huit ans fileuse habitante du lieu de parel Commune d'Excideuil epouse de Joseph Chalumbaud est décédé en son domicile audit lieu de parel le jour d'hier a une heure du matin et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an susdits

Redon Maire

N°26

5 8bre

Jean Robert

L'an mil huit Cent trente sept et le cinq octobre a quatre heures du soir pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Excideuil Canton de Saint germain Chef lieu département de la Dordogne sont Comparus Claude Dutour age de cinquante trois ans et pierre Cuvert age de trente huit ans Cultivateurs habitans le lieu du moulin de gris Commune d'Excideuil les quels nous ont declaré que Robert Jean leur Voisin age de vingt six ans fileur de laine habitant le lieu du moulin de gris Commune d'Excideuil fils de feu Claude Jean et de defunte Françoise Conquebal est decedé au moulin de gris le jour d'hier a une heure du matin et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé ledit jour et an susdits

Redon Maire

N°27

15 8bre

Chonion Marie

L'an mil huit Cent trente sept et le quinze octobre a huit heures du matin devant nous Joseph Redon Maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Excideuil Canton de Saint germain Chef lieu département de la Dordogne sont Comparus pierre Peyrardon age de soixante quinze ans et antoine Langlade age de soixante quatre ans Cultivateurs habitans le Bourg d'Excideuil les quels nous ont declaré que Marie Chonion age de quatre vingt deux ans fileuse habitante le lieu de Fayon Commune d'Excideuil veuve de Guillaume Jougeu est décédé le jour d'hier a huit heures du matin au dit lieu de Fayon et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an susdits

Redon Maire

N° 88
30 8bre
gachon Marie

L'an mil huit Cent trente Sept et le trente octobre a huit heure du matin pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de dôme sont Comparu Alexandre Longchal age de soixante huit ans, et antoine Mathis age de soixante douze ans Cultivateur Habitans Village de Coyeux Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que Marie gachon leur Voisine age de soixante onze ans veuve Claude Mathis vivant habitant le Lieu de Coyeux Commune d'Echandelis est decedé le jour d'hier a quatre heure de soir en son domicile au dit lieu de Coyeux et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le dit jour Sans. Redon Maire

N° 89
31. 8bre
Camus pierre

L'an mil huit Cent trente Sept et le trente octobre a huit heure du matin pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de dôme sont Comparu pierre guyadon age de soixante quinze ans et antoine anglade age de soixante quatre ans Cultivateur Habitans le Bourg d'Echandelis lesquels nous ont declaré que pierre Camus leur Voisin age de quarante Cinq ans epoux d'Elisabeth Beal journalier habitant le Bourg d'Echandelis est decedé le jour d'hier a onze heure du matin en son domicile au Bourg d'Echandelis et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le dit jour Sans. Redon Maire

N° 30
10. 9bre
Camus pierre

L'an mil huit Cent trente Sept et le neuf novembre a quatre heures du soir pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de dôme sont Comparu Michel goyard age de soixante onze ans et jean Michel age de soixante dix ans Cultivateur habitans le lieu de Chabiras Commune d'Echandelis lesquels nous ont declaré que pierre Camus leur Voisin age de vingt sept ans fils de antoine et Dauphine gonchon est decedé en son domicile au lieu de Chabiras ce jourd'hui a une heure du matin et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour Sans. Redon Maire

N° 31.
13 9bre
tourdias antoine

L'an mil huit Cent trente Sept et le treize novembre a huit heures du matin pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de dôme sont Comparu pierre guyadon age de soixante quinze ans et antoine anglade age de soixante quatre ans Cultivateur habitans le bourg d'Echandelis lesquels nous ont declaré que antoine tourdias age de vingt Mois fils de mathieu et Dauphine Gonchon est decedé le jour d'hier a dix heures du soir au domicile de ses père et mere au dit lieu de Chabiras et ont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour Sans. Redon Maire

N° 32
16. 8bre
Esparly antoine

L'an mil huit Cent trente Sept le quinze Novembre onze heure avant midy pardevant Nous Antoine Marie Blaise Maire et officier de l'état Civil de la Ville de Cusset ont Comparu Mathieu Miorlet age de soixante trois ans et jean Dauphin age de Vingt neuf ans tous deux employés à Chagnie de cette Ville y demeurant lesquels nous ont declaré que Antoine Esparly fils de Jean de Long natif d'Echandelis arrondissement d'Ambert département du puy de dôme y demeurant fils de Defunt antoine et de Marguerite Moulet son epouse est décédé en dit Chagnie hier a quatre heures du soir age de Vingt un ans de quoi nous avons dressé le présent acte que

N° 33

Buisson marie

que nous avons signé après lecture faite aux Comparans qui ont déclaré ne savoir signer et après nous être assurés du dépôt signé au Registre arbonné pour extrait Conforme délivré en exemption de timbre Quatre Cinq du Cod. Civil le maire de Cupet arbonné
Signent littéralement le présent acte de décès par nous soussigné Maire de la Commune D'Echandelis le dix huit Novembre mil huit Cent Cinq Sept —
Redon Maire

L'an mil huit Cent Cinq Sept et le Vingt Cinq Novembre à dix heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Canton du département de l'yonne Sont Comparus Pierre Buisson âgé de soixante quinze ans et antoine anglart âgé de soixante quatre ans Cultivateur habitans le Bourg d'Echandelis; lesquels nous ont déclaré que Marie Buisson âgée de quatre Vingt douze ans Veuve habitant le lieu de Jouxplanta Commune d'Echandelis Veuve de Benoit Chantal est décédé le vingt deux à onze heures du soir en son domicile au dit lieu de Jouxplanta dont les déclarans déclare ne savoir signé après avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dits jour et an ci-dessus
Redon Maire

Clos et arrêté par nous Joseph Redon Maire de la Commune d'Echandelis le présent Registre le trente un décembre mil huit Cent trente Sept
Redon Maire

Table alphabétique

N° d'ordre	Noms et prénoms	Date	N° du fol.	N° d'ordre	Noms et prénoms		
1	Boisserie Nicolas	13. août	11	27	Ponchon georges	21 7bre	24
2	Brunet Antoine	14 mai	16	28	Baron Marie	4 mai	6
3	Burton marie	25. 7bre	33	29	Bedon antoine	21 avril	12
4	Coudeyras étienne	1 février	3	30	Sauvadet Marie	26 mai	17
5	Chaduc joseph	28 mai	18	31	Tourdias françois	7 avril	10
6	Coudeyras george	29 mai	19	32	Tourdias antoine	13 9bre	31
7	Coudeyras marie	24. 7bre	25.	33	Vallis andre	12 mai	14
8	Chomion marie	15. 8bre	27.				
9	Camus pierre	31 8bre	29.				
10	Camus pierre	10 9bre	30.				
11	Dumas Claudine	15. février	4.				
12	Dumas jeanne	22 février	5.				
13	Dutour damien	24 avril	13.				
14	Force Robert	5. 8bre	26.				
15	Gidon jean	20. mars	9.				
16	Gachon marie	30. 9bre	28				
17	hubert marie	7 juillet	21				
18	hubert antoine	18 8bre	32				
19	Jenais jeanne	6 février	2				
20	Laugt damien	8. août	22				
21	Marcepoil antoinette	15 janvier	1er
22	Moiras anne	8 mars	7
23	Mayet françoise	18 mars	8
24	Michy antoinette	12 mai	15
25	Michy anne	30 mai	20.
26	Marcepoil Claude	9. 7bre	23

PRÉFECTURE
DU
PUY-DE-DOME.

BUREAU
DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

N° 819

ÉTAT CIVIL.

ENVOI
D'ACTE DE DÉCÈS.

Clermont-Ferrand, le 10 novembre 183[illegible]

MONSIEUR le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, conformément aux dispositions de l'article 80 du Code civil un acte mortuaire pour être transcrit sur le registre des décès de la commune y désignée, et être ensuite communiqué à la famille du défunt.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet du Puy de Dôme,

A Monsieur le Maire d'Ebreuil.

819

Département de l'Allier

arrondissement de Lapalisse

Mairie de Cusset

Extrait des Registres de Décès pour l'an 1837. N° 142.

L'an mil huit Cent Trente Sept et le jeudi dix neuf octobre à onze heures avant midi, pardevant Nous Armet Marie Carloing, Maire, officier de l'état Civil de la ville de Cusset, ont Comparus Mathieu Mortat, agé de Soixante Trois ans, et jean Coutre, agé de vingt neuf ans, Tous deux employés à l'hospice de cette ville, y demeurant, lesquels nous ont déclaré que antoine issarty, Sieur de long, natif d'echandelys, arrondissement d'ambert, département du puy-de-Dôme, y demeurant, fils de défunt antoine issarty et de Marguerite Montel Son epouse, est décédé au dit hospice, hier à quatre heures du Soir, agé de vingt un ans = dequoi nous avons dressé le présent acte que nous avons Signé après lecture faite aux Comparans, qui ont déclaré ne Savoir Signer et après nous être assuré du décès / Signé aux Registres — Carloing

Pour extrait Conforme, délivré, en exécution de l'article 60 du Code Civil.

ALLIER

Le Maire de Cusset

Carloing

à Clermont dans le dépt. du puy de dome

premier feuillet

ANNÉE 1838.

Le présent registre contenant six *feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous* Jean Bapte Fichet juge suppt du Tribunal civil d'Ambert *département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune d'*Echandelys *pendant l'année mil huit cent trente-huit.*

Fait à Ambert, *le* vingt six *décembre mil huit cent trente-sept.*

J. Fichet

N°. 1er

R. janvier

Chatar pierre

L'an mil huit Cent trente ~~huit~~ sept acte de décès de pierre Chatar fermier de long malif d'Echandelis puis de Dôme fils de joseph Chatar et Fontanille Cultivateur age de seize ans décédé ce matin heure de huit a l'hopital de saint joseph sur la declaration a moi faite par ~~ecrit~~ et signé Jeune qui a vu pour la 1ere fois et celle de Martin Brunet et joseph Martin tous deux informés Constat suivant la loi par moi Charle gabriel planchant officier public de l'état Civil délégué de tout quoi j'ai dressé le present acte dont j'ai donné lecture aux parte Comparantes

Delivré pour extrait Conforme en Mairie le premier janvier mil huit Cent trente huit l'officier public planchant

Bruneau Chatar et Martin ont declaré ne pouvoir signer de la Connoissance

D'Echandelis ce douze janvier mil huit Cent trente huit

~~du~~ trente un decembre Fadon Maire

N°. 2

14 janvier

Guillet antoine

L'an mil huit Cent trente huit et le quatorze janvier a quatre heure de soir pardevant nous joseph Fadon Maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelis Canton de Saint germain l'herm Departement du puy de Dôme sont Comparus Michel jaspard age de soixante ans et ~~7bre~~ Chatin age de soixante dix ans Cultivateur habitant a lieu de Chabrias Commune D'Echandelis les quels nous ont déclaré que le jour d'hier a ~~11~~ heure du soir est décédé antoine guilly Chatin age de soixante dix huit ans Veuf de Petronille Dumas Cultivateur habitant le lieu de Chabrias est décédé de son domicile au dit lieu de Chabrias en cette Commune et ont les Comparans declaré ne savoir signer après avoir fait lecture de quoi nous avons signé les dit jour et an J. Fadon Maire

N.° 3.

3 Janvier

Secondemain marie

L'an mil huit Cent huit et le Vingt Cinq Janvier pardevant nous Joseph Bidon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus Blaise Chandezon et antoine Verrier agé de soixante quatorze ans et Claude Chandezon agé de Cinquante huit ans Cultivateurs habitans le lieu de pareil Commune d'Echandelis les quels nous ont Declaré que Marie Elias leur belle fille agé de soixante quatre ans Etant habituel de la Depuis et décédé le jour d'hier a Deux heures du soir en son domicile grande Rue Commune d'Echandelis, et ont les Comparans Declaré ne savoir signer après lecture du present acte que nous avons fait du tout dont acte

Et ont signé avec nous Maire

N.° 4

7 Janvier

Secondemain marie

L'an mil huit Cent huit et le Vingt Sept Janvier a quatre heures du soir pardevant nous Joseph Bidon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus antoine Longchal agé de soixante ans et Jean Thibaudy agé de soixante huit ans Cultivateur habitans le lieu du Buisson Commune d'Echandelis, les quels nous ont declaré que Marie Sainsonnion leur belle fille agé de Vingt Sept ans epouse de Jean Baptiste Chandezon Cultivateur habitant le lieu du Buisson est Décédé en son domicile au dit lieu du Buisson le jour d'hier a Dix heures du soir, et ont les Comparans declaré ne savoir signer après lecture du present acte que nous avons signé avec le dit jour et an

Bidon Maire

N.° 5

18 Mars

Pouget Marie

L'an mil huit Cent trente huit et le Dix huit Mars a Dix heures du matin pardevant nous Joseph Bidon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm département du puy de Dôme sont Comparus Etienne Chonion agé de soixante onze ans et Claude Chonion agé de Cinquante huit ans Cultivateurs habitans le lieu de Faux pleaux Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que Marie pouget leur belle fille agé de Vingt un ans fille de feu Jean pouget et de Guyonne Jacqueline Dellard est Décédé le jour d'hier a huit heures du soir au domicile de susnommé au dit lieu de Faux pleaux Commune d'Echandelis et ont les Comparans declaré ne savoir signer après lecture du present acte que nous avons signé avec le dit jour et an

Bidon Maire

N.° 6.

31 Mars.

Vaisse Claude

L'an mil huit Cent trente huit et le trente un mars a quatre heures du soir pardevant nous Joseph Bidon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm département du puy de Dôme sont Comparus pierre Jacques Vaisse agé de soixante neuf ans et antoine anglade agé de soixante Quatre ans Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis les quels nous ont declaré que Claude Vaisse agé de quatre Vingt Cinq ans journalier habitant le lieu du mouslin de Jeanne Vaisse Berard est Décédé ce jour d'hui à une heure du matin en son domicile et ont les Comparans declaré ne savoir signer après lecture du present acte que nous avons signé avec le dit jour et an

Bidon Maire

N°. 7.

1er avril

Bion joseph

L'an mil huit Cent trente huit et le premier avril à huit heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus Bion joseph Cultivateur habitant le lieu de Coupadat Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Bugeras Guillaume Berand age de Cinquante deux ans et Gregoire Berand age de soixante quatre ans Cultivateur habitant le lieu des Deux Frères Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme lesquels nous ont déclaré que Bion joseph Cultivateur habitant le lieu de Coupadat Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme est décédé le jour d'hier à deux heures du soir en son domicile au dit lieu de Coupadat. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an susdit.

N°. 8.

4e avril

Bugere jacques

L'an mil huit Cent trente huit le quatre avril à trois heures du soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus Louis Mayet age de soixante onze ans et André pointe age de Cinquante ans Cultivateur habitant le lieu de Coupadat Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Jacques Bugere age de quarante neuf ans Cultivateur habitant le lieu de Coupadat Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier à dix heures du soir en son domicile au dit lieu de Coupadat. Et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an susdit.

N°. 9.

9. avril

Coupat jean

L'an mil huit Cent trente huit le neuf avril à dix heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus jean Dispardage de Cinquante six ans et André Communal age de Cinquante huit ans Cultivateur habitant le lieu de Coupat Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que jean Coupat age de soixante douze ans Cultivateur habitant le lieu de Coupat ce jour de marie ponchon est décédé en son domicile au dit lieu de Coupat le jour d'hier à midi, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an susdit.

N°. 10.

10 avril

Caupe françoise

L'an mil huit Cent trente huit le dix avril à dix heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus Guillaume Berand age de Cinquante deux ans et Gregoire Berand age de soixante quatre ans Cultivateur habitant le lieu des Deux Frères Commune d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que françoise Caupe sans profession age de quarante neuf ans femme de damien Caupe et de jeanne Magand est décédé au lieu des Deux Frères au domicile de ses père et mère le jour d'hier à cinq heure du matin et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an susdit.

N°. 11.

23. avril

Dumas Marie

L'an mil huit Cent trente huit le vingt trois avril à quatre heure du soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'herm département du puy de Dôme sont Comparus pierre pignidon age de soixante seize ans et Antoine Lagarde age de soixante cinq ans Cultivateur habitant le Bourg d'Echandelis lesquels nous ont déclaré que Marie Dumas age de vingt sept ans quatre mois sabotier fils de Simon et de Jeanne Barrier tous Cultivateur habitant le lieu du mas Commune d'Echandelis est décédé le jour d'hier à quatre heure du matin au dit lieu du mas en son domicile et ont les Comparans déclaré ne savoir signer après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an susdit.

N°

L'an mil huit Cent trente huit le Vingt trois avril à quatre heures du soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus Jacques Barrau age de soixante Dix ans et autres Jacques Barrau age de Cinquante quatre ans Cultivateurs habitans le Village du Mas tous Deux voisins du Defunt les quels nous ont présenté un enfant sans Vie du sexe masculin et nous ont Declaré que le père et mère de cet enfant sont habitans le Village du Mas Commune d'Echandelis Et le Defunt Marie Jumas Cultivateur habitant le lieu du Mas Commune d'Echandelis Et le jour d'hier a quatre heures et Dix Minutes du Matin auquel Enfant est sorti du sein de sa mère et ont les Declarans Declaré ne savoir signer après lecture avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Redon Maire

N°. 13.

L'an mil huit Cent trente huit le Vingt huit avril a quatre heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus Guillaume Berand age de Cinquante Deux ans et Gregoire Berand age de soixante quatre ans Cultivateurs habitans le lieu des deux frères Commune d'Echandelis les quels nous ont Declaré que Damien Chomion leur Voisin age de soixante ans Cultivateur habitant le lieu des Deux frères Commune d'Echandelis Vient d'avoir son Domicile au dit lieu des Deux frères et ont les Comparans Declaré ne savoir signer après lecture avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Redon Maire

N°. 14

L'an mil huit Cent trente huit le Vingt huit avril à Cinq heures du soir pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm département du puy de Dôme sont Comparus antoine Coindeyroux age de soixante quatorze ans et Blaise Chantelombe age de Cinquante huit ans Cultivateurs habitans le lieu de grand Commune d'Echandelis les quels nous ont Declaré que Claudine augustine Detournage de quatre jours leur Voisine fille de Berange Detournage Demeurant au Domicile de ses père et mère au dit lieu de grand Et ce jour d'hui a six heures du matin et ont les Comparans Declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Redon Maire

N°. 15.

L'an mil huit Cent trente huit et le Vingt neuf avril à dix heure du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus andré Communal age de soixante ans et Pierre Forgette age de Cinquante huit ans Cultivateurs habitans le lieu de Coupat Commune d'Echandelis les quels nous ont Déclaré que Jean Dispard leur Voisin age de soixante ans Metayer au lieu de Coupat Commune d'Echandelis est Décédé le jour d'hier a six heures du soir et jour d'hier Mouillet et ont les Comparans Declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour et an

Redon

N°. 16.

L'an mil huit Cent trente huit et le deux mai à six heure du soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm Département du puy de Dôme sont Comparus Jean Chignos age de trente huit ans et Henrie la grange age de Cinquante six ans Cultivateurs habitans le lieu de Chez Commune d'Echandelis les quels nous ont Déclaré que Jeanne Giron leur Voisine age de Cinquante ans Fileuse habitante le lieu de Chez Commune d'Echandelis grande d'antoine Boucher est Décédé hier Cejourd'hui à Cinq heures du matin au dit lieu de Chez et ont les Comparans Declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé le dit jour et an

Redon Maire

L'an mil huit Cent trente huit et le Dix Mars six heures du soir
pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'Etat Civil de la Commune
de Echandelis Canton de Saint germain Lherm Département
du puy de dôme sont Comparus Blaise Chantombaze de
Nº 17 ..... age de Cinquante huit ans et Georges Chalumbaze de
10 Mars ..... age de Cinquante huit ans et Georges Chalumbaze de
Magaud ainé ..... tous deux Cultivateurs habitants le lieu de pont Commune
d'Echandelis Les quels nous ont declaré que ainé Magaud Cultivateur
habitant le lieu de pont Commune d'Echandelis Canton de Saint germain
Lherm Département du puy de dôme âgé de quarante huit ans fils
est décédé Ce jourd'hui a Cinq heures du Matin en son Domicile au dit lieu de pont
Commune de Echandelis Canton de Saint germain Lherm Département
et pour Constater le Décès du dit Magaud ainé Les Comparans nous ont requis
acte de Ce que dessus dont et de tout ce que dessus nous avons dressé le présent
acte que les Comparans ont signé avec Nous après lecture faite.

Redon Maire

L'an mil huit Cent trente huit le dix sept Juin à dix heures du matin pardevant nous
Nº 18 ..... Joseph Redon Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint
germain Lherm Département du puy de dôme sont Comparus Guillaume Benaud âge de
17 Juin ..... Cinquante deux ans et Louis Benaud dit âge de quarante six ans Cultivateurs habitants le
Benaud antoinette ..... lieu des deux frères Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que antoinette Benaud
femme Voisine âgée de vingt huit ans épouse de Laurent Bion Cultivateur habitant le lieu
des deux frères Commune d'Echandelis; et décédé le jour d'hier a une heure du matin
en son domicile au dit lieu des deux frères; dont les Comparans declarés ne savoir signer
après lecture faite du présent acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

L'an mil huit Cent trente huit le Vingt neuf Janvier a huit heures du matin pardevant
Nº 19 ..... nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune de Chavagnes Chef lieu
13 Juin ..... de Canton département de l'allier sont Comparus pierre delorme âgé de quarante cinq ans Sieur de
Mulhiere François ..... long de Saint amant Roche Savine et arnaut genetier âgé de vingt six ans Sieur de long
Habitant du Monestier tous deux du puy de dôme Cantons de Pegut et travaillant avec lui
en la Commune de Thiel (allier) les quels nous ont declaré que hier a huit heures du soir
est décédé au Bourg de Chavagnes François Mulhiere âgé de Cinquante cinq ans Sieur
de long du Village de Sivoux Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm Département
du puy de dôme époux de Marguerite Mourdias de tout quoi nous avons Rédigé le présent
dont nous avons donné lecture aux declarans qui ont signé a l'exception du Sieur Delorme a declaré
ne savoir signer nous Joseph Redon maire et genetier pour extrait Collationné delivré a la mairie
de Chavagnes le Vingt un avril mil huit Cent trente huit trente un literalement le présent acte de
deces par nous Joseph Redon maire de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm
Département du puy de dôme sont signés.

Redon Maire

L'an mil huit Cent trente huit le quinze juin a dix heures du matin pardevant nous Joseph
Nº 20 ..... Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm
15 Juin ..... Département du puy de dôme sont Comparus alexandre Vaudable âgé de Cinquante huit ans Cultivateur
Chassagne François ..... habitant le lieu de Roure Commune d'Echandelis et pierre Cacheron âgé de quarante neuf ans Cultivateur
habitant le lieu de la fontenne Commune dauzelles; les quels nous ont declaré que François
Chassagne âgé de trente quatre ans est décédé le jour d'hier au Domaine de Roure a sept
heures du matin Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lherm Département
de Saint dier époux de Catherine Mathieu habitant le lieu dergoutes Commune de Saint Anton
après leur avoir fait lecture du présent acte que nous avons signé les dit jour et an.

Redon Maire

N°. 21.

18. juin

Robert Marie

L'an mil huit Cent dix huit et le dix huit juin a dix heures du Matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm Departement du puy de Dome sont Comparus antoine Coudeyras age de Soixante quatorze ans et Pierre Robert age de trente huit ans Cultivateur habitans le Lieu de Saint Commune d'Echandelis; les quels Nous ont declaré que Marie Robert Leur Voisine age de Cinquante ans epouse de Blaise Chantalaude Cultivateur habitant le Lieu de Saint Commune d'Echandelis est decedé le jourd'hui a trois heures du Matin en son Domicile au d'Lieu de Saint; et ont les Comparans declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant le Reglement du present acte que Nous avons signé le dit jour et an susdit. Redon Maire

N°. 22.

18. juillet

Chabrias antoine

L'an mil huit Cent dix huit et le dix huit juillet a dix heures du Matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de Dome sont Comparus Michel Gaspard age de soixante onze ans et Jean Chabrias age de soixante dix ans Cultivateurs habitans le Lieu de Chabrias Commune d'Echandelis les quels Nous ont declaré que antoine Chabrias Voisin age de soixante quatorze ans Veuf dantoinette Platte Cultivateur habitant le Lieu de Chabrias Commune d'Echandelis; est décédé le jourd'hui en son Domicile au d'Lieu de Chabrias à quatre heures du soir et les Comparans declarent ne savoir signer après Lecture faite du present acte que Nous avons signé le dit jour et an. Redon Maire

N°. 23.

5. aout

Prulhiere Marie

L'an Mil huit Cent trente huit et le Cinq aout a six heures du soir pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de Dome sont Comparus antoine Coudeyras age de soixante dix huit ans et Blaise Chantalaude age de Cinquante huit ans Cultivateur habitans le Lieu de parel Commune d'Echandelis les quels nous ont declaré que Marie prulhiere Leur Voisine age de trente huit ans est décédé ce jourd'hui en son Domicile au lieu de parel a une heure du Matin épouse de george Chalinbaud Cultivateur habitant le lieu de parel Commune d'Echandelis; et ont les Comparans declaré ne savoir signer après Lecture faite du present acte que Nous avons signé les dit jour et an. Redon Maire

N°. 24.

16. aout

Goutte Marie

L'an Mil huit Cent trente huit et le seize aout a dix heures du Matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm departement du puy de Dome; sont Comparus Joseph Berand age de soixante sept ans et Barthelemy Mardyal age de soixante sept ans Cultivateurs habitans le lieu des deux freres Commune d'Echandelis les quels Nous ont declaré que Marie goutte Leur Voisine âgée de deux mois fille naturel de jeanne goutte est décédé au lieu des deux freres le jourd'hier a huit heures du Matin et les Comparans declarent ne savoir signer après Lecture faite du present acte que Nous avons signé le dit jour et an. Redon Maire

N°. 25.

21. aout

Bourg Claude

L'an Mil huit Cent trente huit et le Vingt un aout a dix heures du Matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de Dome; sont Comparus Joseph pierre puyredon age de Soixante Neuf ans et antoine anglade age de Soixante Cinq ans Cultivateur habitans le Bourg d'Echandelis; les quels Nous ont declaré que Claude Bourg age de Sept ans sans profession est décédé ce jourd'hui à Neuf heures du Matin fils de jean et de Francoise Chomon Cultivateur habitant le lieu du Saint Commune d'Echandelis et ont les Comparans declaré ne savoir signer après Lecture faite du present acte que Nous avons signé le dit jour et an. Redon Maire

N°. 26.

11. 7bre

Bouvet prebende

L'an mil huit Cent trente huit et le onze Septembre à dix heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm departement du puy de Dôme sont Comparus Bernard agé de Cinquante ans et Mathieu Joyaudon agé de quarante Cinq ans. Cultivateurs habitans le lieu de la forestrie Commune d'Echandelis les quels nous ont declarés que petronille Bouvet Veuve Voitrin agée de soixante deux ans est décédé le jour d'hier à huit heures du matin en sa demeure au lieu de la forestrie epouse de georges anglade, et sont les Comparans declarés ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Redon Maire

N°. 27.

27. 7bre

Vougeas Louise

L'an mil huit Cent trente huit et le Vingt Sept Septembre à Onze heures du matin pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint Germain l'Herm departement du puy de Dôme sont Comparus Jean Saurin age de quarante huit ans et Jean Coudeyras agé de Cinquante Sept ans Voisins de la defunte les quels nous ont declarés que le jour d'hier à huit heures du soir Louise Vougere agée de Vingt Six ans Sileuse habitante le Bourg d'Echandelis epouse de Jean anglade est décédé en sa maison au dit Bourg d'Echandelis: et sont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du present acte que nous avons signé les dit jour et an

Redon Maire

N°. 28.

5. 8bre

Forêt Claude

L'an mil huit Cent trente huit et le Cinq octobre à quatre heures du soir pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de Dôme sont Comparus Blaise Bouvet agé de quarante six ans et Benoit Vaisse agé de Cinquante trois ans Cultivateurs habitans le lieu du Moulin de gery Commune d'Echandelis Voisin du defunt: les quels nous ont declarés que ce jour d'hui a une heure du matin Claude Forez agé de quatre Mois fils de François Forez et de Françoise Marcajol est décédé au domicile de ses père et mère au dit lieu du Moulin de gery Comunne d'Echandelis: et sont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du pretant acte que nous avons signé ledit jour et an

Redon Maire

N°. 29.

13. 8bre

Parot Marguerite

L'an mil huit Cent trente huit et le treize octobre à dix heures du matin pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain l'Herm departement du puy de Dôme sont Comparus Jean Hubert agé de soixante huit ans et Jacques Roux agé de quarante Deux ans Cultivateur habitans le lieu du Buisson Commune d'Echandelis Voisin de la defunte les quels nous ont declarés que le jour d'hier onze heures du matin Marguerite parot agée de soixante ans epouse d'antoine Hubert est décédé en sa maison au lieu du Buisson Commune d'Echandelis et sont les Comparans declaré ne savoir signer après leur avoir fait lecture du pretant acte que nous avons signé ledit jour et an

Redon Maire

N°. 30

6. 9bre

Heberty Jean

L'an mil huit Cent trente huit et le six Novembre a dix heures du matin pardevant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lhoms departement du puy de Dôme sont Comparus Berange Brunard age de Cinquante trois ans et antoine Longeval age de soixante ans Cultivateurs habitans le lieu du Buisson Commune d'Echandelis; les quels nous ont declaré que jean Heberty Cultivateur age de soixante huit ans et decedé le jour d'hier a deux heures du matin au lieu du Buisson Commune d'Echandelis Veuf de Louise pointet journalier habitans le dit lieu du Buisson; et ont les Comparans declaré de savoir signer apres lecture faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an susdit. Redon Maire

N°. 31.

20. 9bre

Chartel Jeanne

L'an mil huit Cent trente huit et le Vingt Novembre a huit heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis Canton de Saint germain Lhoms departement du puy de Dome sont Comparus pierre Bernardias age de quatre vingt ans et Barthelemy Marcepail age de soixante huit ans Cultivateur habitans le lieu des Deux freres Commune d'Echandelis Voisin de la defunte les quels nous ont declarés que le jour d'hier a trois heures du matin Jeanne Chartel age de soixante douze ans Veuve de Jean Pontchon et decedé en son domicile au dit lieu des Deux freres; et ont les Comparans declaré de savoir signer apres lecture faite du present acte que nous avons signé les dit jour et an susdit. Redon Maire

Clos et arrêté par nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelis pour l'année 1838 Ce jourd'hui premier janvier 1839. Redon Maire

Table alphabétique

N° d'ordre	Noms et prénoms	Date	N° du Registre	N° d'ordre	Noms et prénoms	Date	N° du Registre
1er	Bion joseph	1er avril	7.	25	Malbeare Marie	5. août	23
2	Bruyere jacques	4 avril	8.	26	parot Marguerite	13 8bre	29
3	Beraud antoinette	8 juin	18	27	Rouvet petronille	11. 7bre	26
4	Bour Claude	21 août	25	28	Saindomin Marie	27 février	4
5	Chotar pierre	12. janvier	1er	29	Terrasse antoine	18 juillet	22.
6	Coupat jean	9 avril	9.	30	Viras Marie	25 février	3
7	Chomion Damien	27. avril	13.	31	Vaisse Claude	31 Mars	6.
8	Chapagne françoise	15 juin	20				
9	Dumas Marie	23 avril	11				
10	enfant fexe masculin	23 avril	12				
11	Dutour augustine Claudine	28 avril	14				
12.	Disnard jean	29 avril	15				
13	Fougere louise	27. 7bre	27				
14	Force Claude	5. 8bre	28.				
15	guillet antoine	16 janvier	2.				
16.	Giron Jeanne	2. Mai	16.				
17	goutte marie	16. août	24				
18	hobenriche Marie	15 juin	21				
19	liberty jean	6. 9bre	30				
20	Martel jeanne	20 9bre	31				
21	Faulze françoise	10 avril	10				
22.	Magaud anne	13. Mai	17				
23.	pouyet Marie	15 Mars	5				
24	Malbeare françoi	13 juin	19				

ANNÉE 1839.

Le présent registre contenant six *feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous* [illegible] *du Tribunal civil d'* Ambert *département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune d'* Echandelys *pendant l'année mil huit cent trente-neuf.*

Fait à Ambert *, le* Vingt *décembre mil huit cent trente-huit.*

Brevet De La Bastide

N° 1er

17 Janvier 1840.

Dutour François

L'an Mil huit Cent trente neuf le dix Sept Janvier à trois heures du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St. Germain Lherm Département du Puy de Dome, Sont Comparus Claude Dutour âgé de Cinquante Cinq ans, et Jacques Barrière âgé de Soixante Sept ans Cultivateur habitant au lieu dumas en Cette Commune lesquels nous ont déclaré que François Dutour leur Voisin est décédé au Sus dit lieu dumas Commune d'Echandelys le Sept Janvier à Deux heures du matin ainsi que nous nous sommes apuré en ouy de Marie Tortiger, et ont les déclarans déclaré ne Savoir Signer de ce Requis, que lecture du present acte leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et ans, que Redon

N°. 2

20 Janvier

Mapis Marie

L'an Mil huit Cent trente neuf et le Vingt Janvier à huit heures du matin par devant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St. Germain Lherm Département du Puy de Dome, Sont Comparus Pierre Puydebat âgé de Soixante quinze ans, et Antoine Anglade âgé de Soixante ans, Cultivateur habitant le Chef lieu du Bourg d'Echandelys, lesquels nous ont déclaré que le Jour d'hier est décédé au Sus dit lieu à quatre heures du matin, Marie Mapis, leur Voisine âgée de Soixante quatre ans, épouse d'Audré Rouvet Cabaretier habitant le Bourg d'Echandelys, que nous nous sommes apuré, et ont les déclarans déclaré ne Savoir Signer, de ce requis que lecture du present acte leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et ans Redon Maire

N°. 3.

28 Janvier

Dutour Françoise

L'an Mil huit Cent trente neuf et le Vingt huit Janvier à Dix heures du matin par devant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St. Germain Lherm Département du Puy de Dome, Sont Comparus Noël Chassagne âgé de Soixante Cinq ans, et François Pouteix âgé de Soixante Dix ans Temoins lesquels nous ont déclaré que le Jour d'hier est décédé au Sus dit lieu d'Echandelys Françoise Dutour leur Voisine épouse d'Etienne Chassagne âgé de Soixante Cinq ans tous deux de l'état de Cultivateur habitant au lieu de la Faye Commune d'Echandelys, et ont les déclarans déclaré ne Savoir Signer de ce requis que lecture du present acte leur en a été faite que Nous avons Signé ledit Jour et ans Cultivateur habitans au lieu de la Faye en Cette Commune d'Echandelys

Redon Maire

N.° 4

4 Janvier

Mestre
anne

L'an Mil huit Cent trente neuf et le Cinq Janvier à Sept heures du matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echaudelij Canton de St. Germain therme département du Puy de Dome sont Comparu en Notre Mairie Mestre anne agé de soixante dix ans et Jean Bellanger agé de Cinquante Cinq ans tous deux habitant au lieu de Sipon en Cette Commune d'Echaudelij lequel nous ont déclaré que le jour d'hier a Deux heures du matin est décédé en son domicile au lieu de Bord en Cette Commune Anne Mestre veuve de Jean Bellanger agé de quarante deux ans Metayère audit lieu de Bord en Cette Commune d'Echaudelij et que leur Nom Prenom Age et autre déclaration Declarant ne savoir signer après que lecture du présent acte leur en a été faite ont requis ne le signer de ce interpellé suivant la loi. Et nous avons signé ledit jour et an susdit. J. Redon Maire

N.° 5

15 Janvier

Sauret
Barthelemi

L'an Mil huit Cent trente neuf et le quinze Janvier à quatre heures du soir pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echaudelij Canton de St. germain therme département du puy de Dome sont Comparu Mathieu Sauret agé de soixante dix huit ans, et Jantoine Soudeyre agé de soixante dix huit ans, Cultivateur habitant au lieu de Sipon en Cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à midi est décédé en son domicile Barthelemi Sauret leur Voisin agé de soixante quinze ans, fils de feu Marc et de Charlotte Soudeyre de l'état de Cultivateur habitant au lieu de Sipon en Cette Commune d'Echaudelij, après que nous en sommes apuré, et ont les déclarans déclaré ne savoir signer après lecture du présent acte leur en a été fait que nous avons signé ledit jour et an susdit. J. Redon Maire

N.° 6.

28 Janvier

Generties
Damien

L'an Mil huit Cent trente neuf et le Vingt huit Janvier à Dix heures du matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echaudelij Canton de St. germain therme département du puy de Dome, Sont Comparu, Antoine Chorion agé de quatre Vingt ans, et Jantoine Moiras agé de Cinquante huit ans, Sieur de Long habitant au lieu de Jaret, en Cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à Sept heures du matin est décédé en son domicile Damien generties Sieur Voisin agé de Cinquante Deux ans, époux de Jeanne Forge de l'état de Sieur de Long habitant au lieu de Jaret en Cette Commune d'Echaudelij, et ont les Comparans déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi. Et nous avons signé ledit jour et an susdit. J. Redon Maire

N.° 7.

16 Mars.

Servet
Antoine

L'an Mil huit Cent trente neuf et le Seize Mars à Cinq heures du matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echaudelij Canton de St. germain therme département du puy de Dome Sont Comparu Antoine Chorion agé de quatre Vingt ans, et Jantoine Moiras agé de Cinquante huit ans de l'état de Sieur de Long habitant au lieu de Jaret en Cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à Deux heures du matin, est décédé en son domicile au lieu de Jaret en Cette Commune Antoine Servet leur Voisin agé de soixante Seize ans, époux de Antoinette Rouvet de l'état de Cultivateur habitant au lieu de Jaret en Cette Commune d'Echaudelij Et ont les déclarans déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi. Et nous avons signé ledit jour et an susdit. J. Redon Maire

N.° 8.

30 Mars.

Liberty
Marie

L'an Mil huit Cent trente neuf et le trente Mars à Sept heures du soir pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echaudelij Canton de St. Germain therme département du puy de Dome Sont Comparu Antoine Chorion agé de quatre Vingt ans et Jantoine Moiras agé de Cinquante huit ans de l'état de Sieur de Long habitant au lieu de Jaret en Cette Commune lesquels nous ont déclaré que le jour

N.° 9
9 avril
Morel André

Hier à dix heures du matin est décédé au Sondomicile audit lieu de Gravelon Commune
Marie Liberty dite Voisin agée d'environ soixante cinq ans veuve de Barthélemy Magnan
Cultivateur habitant dudit lieu de Gravelon Commune de cette Commune, et qui nous a fait
Déclarer par le Sr Barthélemy Magnan Cultivateur habitant audit lieu de Gravelon
Commune de cette Commune, lequel a signé avec nous après lecture faite de la présente
Déclaration de laquelle nous avons fait lecture audit Sr Magnan
et avons signé ledit jour et an
J. Chalon Maire

N.° 10
3 avril
Renaudias Pierre

L'an Mil huit Cent trente neuf le trois avril à dix heures du matin par devant nous
Joseph Chalon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St. Germain
Bureau de département du puy de Dome Sont Comparus Grégoire Brunel agé de soixante ans, et Antoine
Marlessat agé de soixante quatre ans Cultivateurs habitant ensemble de deux fois en cette Commune
lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à six heures du matin est décédé au Sondomicile audit
lieu de deux fois en cette Commune d'Echandelys Pierre Renaudias leur Voisin agé de
quatre vingt ans, époux de Marie Chaboisseau Cultivateur habitant ensemble de deux fois en cette
Commune, après que lecture du présent acte leur en a été faite quelle nous a dont Signé ledit jour et an
après que lecture du présent acte leur en a été faite quelle nous a dont Signé ledit jour et an
J. Chalon Maire

N.° 11.
15 avril
Ravaud Pierre

L'an Mil huit Cent trente neuf le quinze avril à dix heures du matin par devant
nous Joseph Chalon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St. Germain
Bureau de département du puy de Dome Sont Comparus Pierre Commenot agé de quarante sept ans
et Pierre Fougière agé de Cinquante Cinq ans Sieur de Long habitant ensemble du Clud en cette
Commune lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à six heures du matin est décédé au domicile
de Ses père et mère au lieu du Clud, en cette Commune Pierre Ravaud leur Voisin fils de
Guillaume et de Jeanne Flotte agé de quinze ans, de l'état de Maçon habitant au lieu du Clud
en cette Commune d'Echandelys, après quelle a nous ensemble après, et ont les Comparans
déclaré ne savoir Signer après que lecture du présent acte leur en a été faite quelle nous a dont
Signé ledit jour et an
J. Chalon Maire

N.° 12
19 avril
Simondet Pierre

L'an Mil huit Cent trente neuf le dix neuf avril à onze heures du matin par devant
Nous Joseph Chalon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St. Germain
Bureau de département du puy de Dome Sont Comparus Louis Lagrange agé de soixante onze ans
et Antoine Tournebise agé de Cinquante huit ans Sieur de Long habitans lieu de Chirac en
Cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à huit heures du matin est décédé
au domicile de Ses père et mère au lieu de Chirac en Cette Commune Pierre Simondet
leur Voisin agé de trois ans fils à Joseph et de Jeanne Bouchet, de l'état de Sieur
de Long habitant au lieu de Chirac en Cette Commune d'Echandelys, après que nous Sommes
après, et ont les déclarans déclaré ne savoir Signer après que lecture du présent acte leur
leur en a été faite que nous a dont Signé ledit jour et an
J. Chalon Maire

N° 13
22 avril
Chomion Françoise

L'an mil huit cent trente neuf le vingt deux avril à sept heures du soir par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain l'herm département du puy de dome sont comparus Berangier [?] Bravard âgé de cinquante huit ans, et Annet Delorme [?] âgé de soixante deux ans propriétaires habitants au lieu du Buisson en cette commune d'Echandely lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à dix heures du soir est décédée au domicile de ses père et mère au dit lieu du Buisson en cette commune Françoise Chomion leur voisine fille à Etienne et de Jeanne Fayolle âgée de treize ans de l'état de cultivateur habitant au lieu du Buisson en cette commune d'Echandely après nous en être assuré, et ont les déclarants déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an. Redon maire

N° 14
2 mai
Grolet antoine

L'an mil huit cent trente neuf le deux mai à cinq heures du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St Germain l'herm département du puy de dome, est comparu Etienne Pointe âgé de cinquante huit ans et de Jean Pointe âgé de quarante trois ans propriétaires habitant au lieu de la Forestie en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ~~[illegible]~~ le jour d'hier est décédé à huit heures du matin au domicile de ses père et mère au lieu de la Cibaudie en cette commune d'Echandely, antoine grolet âgé de sept ans fils à Jean et de Jeanne Chevarin metayer au lieu de la Cibaudie commune d'Echandely et après nous en être assuré et ont les déclarants déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et an. Redon maire

N° 15
4 mai
Sauvagnat Pierre

L'an mil huit cent trente neuf le quatre mai à six heures du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St germain l'herm département du puy de dome, est comparu François Champomier [?] âgé de cinquante sept ans, et d'antoine Nouvit [?] âgé de soixante dix ans, cultivateurs habitant au lieu de Coudeyras en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à deux heures du matin est décédé au domicile de ses père et mère au dit lieu de Coudeyras en cette commune pierre Sauvagnat leur voisin âgé de trois ans, fils à george et de Catherine Fargette [?] Teixeira [?] habitant le lieu de Coudeyras commune d'Echandely après que nous en sommes assuré, et ont les déclarants déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et an. Redon maire

N° 16
7 mai
Terrasse Jaque

L'an mil huit cent trente neuf le sept mai à huit heures du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St germain l'herm département du puy de dome sont comparus Annet Dutour âgé de soixante deux ans, et d'Etienne Chomion âgé de soixante dix ans de l'état de cultivateur habitant au lieu du Faut Plantat en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à quatre heures du matin est décédé au domicile de ses père et mère au lieu du Faut Plantat en cette commune Jaque Terrasse leur voisin âgé de onze ans fils d'Etienne et de Marie Seguin [?] cultivateur habitant au lieu du Faut Plantat en cette commune d'Echandely, après que nous en sommes assuré, et ont les déclarants déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et an. Redon maire

N° 17
8 mai
Coudeyras Jean

L'an mil huit cent trente neuf le huit mai à sept heures du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandely canton de St germain l'herm département du puy de dome sont comparus grégoire Boraud [?] âgé de soixante ans, et d'antoine Marcepoit [?] âgé de soixante quatre ans, cultivateurs habitant au lieu de Prières [?] en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à une heure du

ort Dieu-le-Fit son dernier soupir auquel lieu D. Dumas fils en cette Commune Jean Coudeyre
son Voisin âgé de Soixante huit ans, Veuf de Marie Jourdon D. Etat D. Cultivateur habitant
le dit D. Dumas fils en cette Commune après lecture faite de ce que dessus et tout le Declaran Declaré
Ne savoir Signé après que lecture du présent acte lui a été faite que nous avons Signé ledit
jour et an. J. Valery Germain.

N.° 18

16 mai

Barrière
Marie

L'an Mil huit Cent Huit Neuf le Seize Mai à Dix heures du matin par devant nous
Joseph Redon Maire et officier D'Etat Civil de la Commune d'Eskendelÿ Canton de St
Germain Mont d'or Département du Puy de Dome, sont Comparus Gregoire Berandugé
De Soixante ans, et Dautoire Marie Poit âgé de Soixante quatre ans Cultivateur habitant
au lieu de Dumas fils en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le Quinze du dit mois
du matin est décédé au domicile de Sujet ci dessus, au lieu de Dumas fils en cette Commune
Marie Barrière leur Voisin âgé de Soixante Dix huit ans Cultivateur habitant au lieu de Dumas fils
Marié D'Etat de feu Jeanne
après quoi nous nous sommes rendus, et ont les Déclarans déclaré ne savoir Signer après que
Lecture du présent acte leur a été fait que nous avons Signé ledit jour et an. J. Redon Maire

N.° 19.

21 Mai

Chalimbaud
Catherine

L'an Mil huit Cent Huit Neuf le Vingt un Mai à Sept heures du matin par devant
Nous Joseph Redon Maire et officier D'Etat Civil de la Commune d'Eskendelÿ Canton de
St. Germain Mont d'or Département du Puy de Dome, sont Comparus Gaultier Condeyras âgé
De Soixante Dix huit ans, et Dautoire Marie Poit âgé de Soixante huit ans Cultivateur
habitant au lieu de Dumas en cette Commune lesquels nous ont déclaré que le Jour d'hier
à Deux heures du matin est décédé au domicile de Sujet ci dessus, au lieu de Dumas
en cette Commune Catherine Chalimbaud leur Voisine âgée de quatre vingt
Dix ans, Veuve à Claude et de Jeanne Marchand, jadis habitante au lieu de Dumas en cette
Commune d'Eskendelÿ, après nous en être apparu, et tous les Déclarans déclaré ne savoir
Signer après que lecture du présent acte leur a été fait que nous avons Signé ledit
jour et an. J. Redon Maire

N.° 20

30 mai

Sabi Jean

L'an Mil huit Cent Huit Neuf le Trente Mai à Cinq heures du matin par devant nous
Joseph Redon Maire et officier D'Etat Civil de la Commune d'Eskendelÿ Canton de St Germain Mont
D'or Département du Puy de Dome, est Comparu Louis Lagrange âgé de Cinquante huit ans
et Dautoire Tournelier âgé de Cinquante Sept ans Cultivateur habitant au lieu
D'Ecker en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le Jour d'hier à onze heures
du matin est décédé au domicile de Sujet ci dessus et mère au lieu de Chier en cette Commune
Jean Sabi leur Voisin âgé de Six ans fils de Jean et de Françoise
Bonbadon Sujet de ce lieu habitant au lieu de Chier en cette Commune d'Eskendelÿ
après nous en être apparu, tous les Comparans déclaré ne savoir Signé après lecture
Du présent acte leur a été fait que nous avons Signé ledit jour et an. J. Redon Maire

N.° 21.

1.er Juillet

Chonion
Antoine

L'an Mil huit Cent Huit Neuf le premier Juillet à une heure de soir
par devant Nous Joseph Redon Maire et officier D'Etat Civil de la Commune
D'Eskendelÿ Canton de St. Germain Mont d'or Département du Puy de Dome sont Comparus
Antoine Condeyras âgé de Soixante Dix huit ans et Dautoine Monnard âgé de Soixante
ans, Cultivateurs habitant au lieu de Pard, en cette Commune lesquels nous
ont déclaré que le Jour d'hier est décédé au son domicile au lieu de Pard en cette
Commune Antoine Chonion leur Voisin âgé de Quatre Vingt huit ans Veuf
D'Anne Chonion Cultivateur habitant au lieu de Pard en cette Commune d'Eskendelÿ, tous
les Comparans déclaré ne savoir Signé après leur avoir fait lecture du présent acte
à nous Signé ledit jour et an. J. Redon Maire

N° 22.

13. Juillet

Batpse Joseph

L'an Mil huit Cent Trente neuf le treize juillet à huit heures du Matin par devant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelys Canton de St. germain Therme département du puy de Dome est Comparu Pierre Lyonnais âgé de Cinquante Cinq ans, et nous a apparu âgé de soixante huit ans Cultivateur habitant au lieu de Chabreyras en Cette Commune, lequel nous a déclaré que le jour d'hier est décédé en son domicile audit Chabreyras en Cette Commune à quatre heures du matin Joseph Batpse leur Voisin âgé de Soixante Sept ans époux de Marie Maudon Cultivateur habitant audit lieu De Chabreyras en Cette Commune D'Echandelys après nomination après lecture faite Comparans déclaré ne savoir Signer après que lecture du présent acte leur a été faite que nous avons Signé ledit jour et an D Redon Maire

N° 23.

16 Juillet

Pirodie antoine

L'an Mil huit Cent trente Neuf le seize juillet à Six heures du matin par devant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelys Canton de St. germain therme département du puy de Dome Sont Comparu Antoine Condeyras âgé de Soixante dix Neuf ans Cultivateur habitant au lieu dit Pont en Cette Commune pierre Lyonnais âgé de Soixante quinze ans de la Cultivateur habitant le Bourg D'Echandelys lequels nous ont déclaré que Antoine Pirodie âgé de Soixante Cinq ans est décédé le jour d'hier à Deux heures du Soir en son domicile audit lieu dit Pont, en présence de Antoinette Faugère Cultivateur habitant a pont en Cette Commune, et après nous avoir après tous les Comparans déclaré ne savoir Signé après que lecture du présent acte leur en a été faite que nous avons Signé ledit jour et an D Redon Maire

N° 24.

2 août

Communal pierre

L'an Mil huit Cent trente Neuf le deux août à quatre heures du Soir par devant nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelys Canton de St. germain therme département du puy de Dome, Sont Comparu Antoine Vieilly âgé de Soixante huit ans et Alexandre Longechal âgé de Soixante dix ans Cultivateur habitant au lieu de Loyac en Cette Commune lequels nous ont déclaré que le jour d'hier à à une heures après Midi en son domicile au lieu de Loyac en Cette Commune pierre Communal leur Voisin âgé de Cinquante huit ans, Veuf de Marguerite Vieilly de état de Cultivateur habitant au lieu de Loyac en Cette Commune D'Echandelys que nous en Sommes apercu, les Comparans ont déclaré ne savoir Signé après que lecture du présent acte leur a été faite que nous avons Signé ledit jour et an D Redon Maire

N° 25.

15. août

Chonion Jean

L'an Mil huit Cent trente Neuf le quinze août à Cinq heures du Soir par devant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune D'Echandelys Canton de St. germain therme département du puy de Dome Sont Comparu Etienne Chonion âgé de Soixante huit ans et Annet Datour âgé de Soixante ans Cultivateurs habitans au lieu du Saut Pratat en Cette Commune, lequel nous ont déclaré que le jour d'hier à Deux heures du Soir est décédé en son domicile dudit lieu et Mas au lieu du Saut Pratat en Cette Commune Jean Chonion leur Voisin âgé de Vingt Deux ans fils à Claude et de Jeanne Terrasse, de état de Cultivateurs habitant au lieu du Saut Pratat Commune D'Echandelys

et agé en Nous en etre aparu et ont les Comparans déclaré ne savoir signé agréé
que lecture du présent acte qui en leur a été faite et que Nous avons signé ledit
jour et an Redon Maire

N°. 26 — 26 aout — Berthelaij Jean

L'an Mil huit Cent trente Neuf le Vingt Sixe aout a Sept heures du soir pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echaudelij Canton de St. germain Therm. Département du puy de Dome Sont Comparu Jean Berthelaij Laboureur agé de Soixante quinze ans et autres ans Laboureur agé de Soixante ans Cultivateurs habitant le Chef lieu du Bourg d'Echaudelij lesquels Nous ont déclaré que le Jour d'hier à quatre heures du soir est décédé au domicile de Sa Femme et Epouse à Echaudelij Jean Berthelaij leur Voisin agé de quatre ans fils de Benoit et de Anne Chaspagnon Marchal habitant le Chef lieu du Bourg d'Echaudelij; et après Nous en etre aparu et ont les Comparans déclaré ne savoir signé après que lecture du présent acte leur a été faite que Nous avons signé ledit jour et an Redon Maire

N°. 27 — 28 aoust — Sauvadet Marie

L'an Mil huit Cent trente Neuf le Vingt huit aout à huit heures du matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echaudelij Canton de St. germain Therm. Département du puy de Dome Sont Comparu Antoine Prathier agé de Soixante ans, et Georges Antoin agé de Cinquante huit ans Cultivateurs habitant au lieu de Labat en Cette Commune d'Echaudelij, lesquels Nous ont déclaré que le Jour d'hier à quatre heures du matin est décédé au Domicile de Labat Marie Sauvadet leur Voisine agé de Soixante Sept ans Veuve de Jean Marie et propriétaire habitant audit lieu de Labat en Cette Commune d'Echaudelij après Nous en etre aparu, et ont les Comparans déclaré ne savoir signé après que lecture du présent acte qui leur a été faite que Nous avons signé ledit jour et an Redon Maire

N°. 28 — 30 8bre — Longechal Jeanne

L'an Mil huit Cent trente Neuf le Vingt octobre a huit heures du soir pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echaudelij Canton de St. germain Therm. Département du puy de Dome Sont Comparu Blaize Bonnet agé de Cinquante Deux ans, et Claude Antoin agé de Cinquante quatre ans Cultivateurs habitant au Moulin Degery en Cette Commune lesquels Nous ont déclaré que le Jour d'hier a quatre heure du soir est décédé au Domicile de Sa Soeur et Mere au lieu du moulin Degery Jeanne Longechal leur Voisine agé de Dix huit Mois fille de Antoine et de Catherine Berthelaij de l'état de Sein de Long habitant au Moulin Degery en Cette Commune après Nous en etre aparu, et ont les Comparans déclaré ne savoir signé après que lecture du présente acte qui leur a été faite et que Nous avons signé ledit jour et an Redon Maire

N.° 29.

12 Novembre

Coudeyras
Antoine

L'an Mil huit Cent trente sept le Douze Novembre a une heure du
Matin pardevant Nous Joseph Sudon Maire et officier delatat Civil de la Commune
d'Eskaudelys Canton de St. germain Therm de partement du puy de Dome sont
Comparu pierre pay ysan agé de Soixante quinze ans et autre ayant lage
de Soixante ans Cultivateur habitant le Bourg d'Eskaudelys, lequel nous a dit et déclaré
que son fils a minuit et demie en son domicile cy devant de cette Commune
d'Eskaudelys Antoine Coudeyras agé de quatre vingt ans veuf
de Marie Vias detat de Cultivateur habitant cy devant en cette Commune
et après nous avoir apparu, les Comparans ont déclaré ne savoir signé après
que lecture leur en a été faite que nous avons signé ledit jour an

Sudon Maire

Clos et arrêté par Nous Maire de la Commune d'Eskaudelys le jour mois
susdite le trente un Decembre Mil huit Cent trente sept.

Sudon Maire

Tables alphabetique Des actes Contenus au present Registre

N°	Nom et prenoms	N° Page	Date De L'acte	N° D'ordre	Noms et prenoms	N° Du registre	Date D'acte
1	Batipo joseph	22	13 juillet	24	Sabij jean	20	30 mai
2	Barriere marie	18	16 mars	25	Saurel et Barthelemi	5	15 janvier
3	Barthelaij jean	26	26 aout	26	Sauvagnat pierre	15	4 mai
4	Communal pierre	24	2 aout	27	Simon Detpierre	12	19 avril
5	Coudeijras antoine	29	12 9bre	28	Terrapersague	16	7 mai
6	Chalimbaux Catherine	19	21 mars	29	Vert et antoine	7	16 mars
7	Chonion antoine	21	1er juillet				
8	Chonion jean	25	15 aout				
9	Chonion francoise	13	22 avril				
10	Coudeijras jean	17	8 mars				
11	Datour francois	1	17 janvier				
12	Datour francoise	3	28 janvier				
13	genestier Damien	6	28 janvier				
14	grolet antoine	14	2 avril				
15	hiberty marie	8	30 mars				
16	longechal jeanne	28	20 8bre				
17	Mapis marie	2	20 janvier				
18	Mestre anne	4	5 janvier				
19	Montel andré	9	1er avril				
20	proche antoine	23	16 juillet				
21	Savaud pierre	11	15 avril				
22	Senaudias pierre	10	3 avril				
23	Sauvadet marie	27	28 aout				

Année 1840.

Le présent registre contenant dix feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté par premier et dernier, et paraphé à chaque feuillet, par nous Président du Tribunal civil d'Ambert département du Puy-de-Dôme, pour servir à l'inscription des actes de Décès, dans la Commune de Chaudeluz pendant l'année mil huit cent quarante.

Fait à Ambert, le vingt trois décembre mil huit cent trente-neuf.

Le Maire

N°. 1er
2 janvier
Bravard
Christophle
Masculin

L'an Mil huit-Cent quarante et le deux janvier à huit heures du Soir, pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune de Chaudeluz Canton de St. germain therm. de ce département de Puy de Dome, sont Comparus Béringier Bravard, agé de Cinquante Sept ans, et de Annet Dutour agé de Soixante ans Cultivateurs habitant au lieu du Buisson Commune de Chaudeluz, lesquels nous ont déclaré que le premier du présent à deux heures du Soir est décédé en Sa maison Christophle Bravard, notre voisin, epoux de Jeanne Montagnon, agé de Soixante quatre ans d'état de Suin de long habitant au lieu du Buisson Commune de Chaudeluz ainsi que nous nous sommes assurés; les déclarant ont déclaré ne Savoir Signé après que lecture du présent acte leur en a été fait que nous avons Signé ledit jour et ans. Redon Maire

N°. 2
2 Janvier
Dubien
Jean Marie
Masculin

L'an Mil huit-Cent quarante et le deux janvier à dix heures du matin pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier d'état Civil de la Commune de Chaudeluz Canton de St. germain therm. du présent de Dome Sont Comparus Béringier Bravard, agé de Cinquante Sept ans, et Annet Dutour agé de Soixante ans, Cultivateur habitant au lieu du Buisson Commune de Chaudeluz, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à Six heures du matin est décédé en Sa maison Jean marie Dubien, leur voisin agé de trente ans, epoux de Marie Libertin d'état de Cultivateur habitant au lieu du Buisson Commune de Chaudeluz, ainsi que nous nous en Sommes assuré, les déclarant ont déclaré ne Savoir Signé après que lecture du présent acte leur en a été fait que nous avons Signé ledit jour et ans. Redon Maire

N°. 3
3. janvier
Grivel
Antoinette
Féminin

L'an Mil huit Cent quarante et le trois janvier à huit heures du matin pardevant nous Joseph Redon maire et officier d'état Civil de la Commune de Chaudeluz Canton de St. germain therm. du présent de Dome Sont Comparus Michel Pasparel agé de Soixante dix ans, et Antoine Cannon agé de Cinquante huit ans d'état de Suin de long habitant au lieu de Chabrejias Commune de Chaudeluz, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à quatre heures du matin est décédé en Sa maison au lieu de Chabrejias Commune de Chaudeluz, antoinette grivel leur voisine agé de Vingt deux mois Sans profession habitant au lieu de Chabrejias Commune de Chaudeluz, ainsi que nous nous en Sommes assuré, les déclarants ont déclaré ne Savoir Signé après que lecture du présent acte leur en a été fait que nous avons Signé ledit jour et ans

Redon Maire

N°. 4
2. mars.
Barbe
marie
femme

L'an Mil huit Cent quarante et Deux mars à huit heures Du Soir par devant nous Joseph Redon maire et officier D'etat Civil De la Commune D'Echaud'ey Canton D'St. germain Chef Lieu Département Du puy D'Dome sont Comparus Jean Chastel agé De soixante Deux ans, et Jeanne Chastel son Epouse agé De Cinquante Cinq ans Tous deux D'etat De Cultivateurs habitant au lieu D'etat Commune D'Echaud'ey, lesquels nous ont Déclaré que le jour D'hier à trois heures Du soir est Décédé en sa maison au lieu D'etat Commune D'Echaud'ey, Marie Barbe leur voisine agé De soixante Neuf ans, veuve De Jacques Chastel Cultivateur habitant audit lieu D'etat Commune D'Echaud'ey ainsi que nous nous en sommes aperçu, les Déclarant ont Déclaré ne savoir Signer après que lecture Du présent acte leur en a été faite que nous avons Signé ledit jour et ans. Redon Maire

N°. 5
11. Mars.
Coudeyras
Marie
Femme

L'an Mil huit Cent quarante et Onze mars à Sept heures Du matin par devant nous Joseph Redon maire et officier D'etat Civil De la Commune D'Echaud'ey Canton D'St. germain Chef Lieu Département Du puy D'Dome sont Comparus Guillaume Ravaud agé De quarante ans et Jean Communal agé De quarante Cinq ans Cultivateurs habitant au lieu Du Clud Commune D'Echaud'ey lesquels nous ont Déclaré que le jour D'hier à trois heures Du matin est Décédé en sa maison au lieu Du Clud Commune D'Echaud'ey Marie Coudeyras leur voisine veuve D'etienne Dufour agé De soixante quatre ans, D'etat De Sieur D'Song habitant au lieu Du Clud Commune D'Echaud'ey, ainsi que nous nous en sommes aperçu, les Déclarant ont Déclaré ne savoir Signer après que lecture Du présent acte leur en a été faite que nous avons Signé ledit jour et ans. Redon Maire

N°. 6
5. avril
Dufour Claude
Masculin

L'an Mil huit Cent quarante et le Cinq avril à Cinq heures Du Soir par devant nous Joseph Redon Maire et officier D'etat Civil De la Commune D'Echaud'ey Canton De St. germain Chef Lieu Département Du puy D'Dome sont Comparu Pierre Pupidon agé De Soixante quinze ans et Antoine Pupidon agé De soixante Dix ans Cultivateurs habitant le Bourg D'Echaud'ey, lesquels nous ont Déclaré que le jour D'hier à quatre heures Du Soir est Décédé en son domicile au lieu Du Mas en Cette Commune Claude Dufour époux De Jeanne Lagrange agé De soixante ans D'etat De Cultivateur habitant au lieu Du Mas en Cette Commune D'Echaud'ey, ainsi que Nous, Nous en sommes aperçu, les Déclarant ont Déclaré ne savoir Signer après que lecture Du présent acte leur en a été faite que nous avons Signé ledit jour et ans. Redon Maire

N°. 7
26 avril
Dumas
Françoise
Femme

L'an Mil huit Cent quarante et Vingt Six avril à Dix heures du matin Par devant nous Joseph Redon Maire et officier D'etat Civil De la Commune D'Echaud'ey Canton De St. germain Chef Lieu Département Du puy D'Dome sont Comparu Pierre Pupidon agé De Soixante quinze ans et Antoine Pupidon agé De Soixante ans Cultivateurs habitant le Bourg D'Echaud'ey, lesquels nous ont Déclaré que le jour D'hier à Neuf heures du matin est Décédé dans sa maison au lieu D'Echaud'ey Françoise Dumas leur voisine veuve De François Dumas D'etat De Cultivateur habitant audit lieu D'Echaud'ey, ainsi que nous nous en sommes aperçu, les Déclarant ont Déclaré ne savoir Signer après que lecture Du présent acte leur en a été faite que nous avons Signé ledit jour et ans; Redon Maire

N°. 8
2 mai
Bobet
Marie
Féminin

L'an Mil huit Cent quarante et le Deux Mai à Onze heures du matin par devant nous Joseph Redon Maire et officier D'etat Civil De la Commune D'Echaud'ey Canton De St. germain Chef Lieu Département D'Puy D'Dome Sont Comparu Alexandre Longefort agé De Soixante Douze ans et Antoine Vially agé De Soixante Dix ans Cultivateurs habitant quartier De Lozeyre en Cette Commune, lesquels nous ont Déclaré que le jour D'hier à Dix heures D'matin est Décédé en sa maison audit lieu De Lozeyre Marie Bobet leur voisine veuve De Pierre Mouras Journalier habitant au lieu De Soyons Commune D'Echaud'ey, ainsi que nous nous en sommes aperçu, les Déclarant ont Déclaré ne savoir Signer après que lecture Du présent acte leur en a été faite que nous avons Signé ledit jour et ans; Redon Maire
Agé De Soixante Dix Sept ans; le Renvoi approuvé

N° 9
14 mai
Vally
femme
Soixante

L'an Mil huit Cent quarante et le quatorze mai a Sept heures du matin par devant nous Joseph Sedon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St Germain Therme Département du Puy de Dome, sont Comparu en la maison commune Les Sieurs Jean Baptiste Vally cultivateur âgé de Cinquante quatre ans et Sieur Jean Baptiste Vally leur voisin âgé de Soixante quatorze ans tous deux habitant au lieu de Chabrol dépendant de la susdite Commune lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à sept heures du matin est décédé en sa maison audit lieu de Chabrol Jean Baptiste Vally leur voisin âgé de Soixante quatorze ans Cultivateur habitant audit lieu de Chabrol époux de Marie Bergette, les déclarants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés de ce fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an; Sedon maire

N° 10
18 juin
Bergette mariée
femme
Cultivateur

L'an Mil huit Cent quarante et le Dix huit a Sept heures du matin par devant nous Joseph Sedon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St Germain Therme Département du Puy de Dome sont Comparu Antoine Bourrier âgé de Soixante huit ans et Antoine Bourrier âgé de Soixante dix ans tous deux habitant au lieu de Chabrol dépendant de la susdite Commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à quatre heures du matin est décédé en sa maison audit lieu de Chabrol Marie Bergette leur voisine âgé de Soixante dix ans Célibataire fille de feu Antoine et de Marie Bourrier de l'état de leurs habitants audit lieu de Chabrol Commune d'Echandelys, les déclarants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés de ce fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et an; Sedon

N° 11
30 juin
Bouillous
Marie
femme

L'an Mil huit Cent quarante et le trente juin a une heure du soir par devant nous Joseph Sedon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St Germain Therme Département du Puy de Dome Sont Comparu Joseph Sanglette âgé de Cinquante ans, et Bernigues Antoine âgé de Cinquante huit ans Cultivateurs habitant au lieu de Buisson en Cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à dix heures du soir est décédé en sa maison de Sanglette audit lieu de Buisson en Cette Commune Bouillous Marie âgé de Dix Sept ans, fille de Jean et de Marie Dibarge leur Voisine Cultivateurs habitant audit lieu de Buisson en Cette Commune d'Echandelys les déclarants ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés de ce fait lecture du présent acte que nous avons signé ledit jour et ans; Sedon Maire

N° 12
10 juillet
Echalier Jean
Marseillais

L'an Mil huit Cent quarante et le Dix juillet à Dix heures du matin par devant nous Joseph Sedon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint germain Therme Département du Puy de Dome Sont Comparu Michel Joseph âgé de Soixante douze ans et Dupeire Lagrange âgé de Cinquante ans tous Cultivateurs habitant au lieu de Chabrejas Commune d'Echandelys lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à huit heures du matin est décédé en sa maison audit lieu de Chabrejas en Cette Commune Jean Echalier leur Voisin âgé de Soixante douze ans Veuf de Elisabeth Chanis vivant de l'état de Cultivateur habitant audit lieu de Chabrejas Commune d'Echandelys, et que nous nous en sommes assuré les déclarants ont déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et ans; Sedon Maire

N° 13
30 juillet
Sauvadet
Jeanne Marie
femme

L'an Mil huit Cent quarante et le trente juillet a huit heures du matin par devant nous Joseph Sedon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys Canton de St Germain Therme Département du Puy de Dome Sont Comparu Amable Sagnier âgé de Cinquante Cinq ans et Louis Marie âgé de Soixante quatorze ans lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à dix heures du matin est décédé en la maison de Sagnier et mari audit lieu de Chapdat Jeanne Marie Sauvadet leur Voisine âgé de Soixante Sept ans veuve de Benoit Pallasse peignier de Chanvre habitant de la susdite Commune de Chapdat et que nous nous en sommes assuré les déclarants ont déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte qui leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et ans. Sedon

N° 14.
9 août
Bravard
Benoit
Masculin

L'an Mil huit Cent quarante et huit Vingt deux août à deux heures du soir pardevant nous Joseph Didon maire et officier de l'état Civil de la Commune de Chandelay Canton de St Germain Chemin Département du Jura Sont Comparus Joseph Augustin Bravard âgé de Cinquante deux ans et Etienne Bravard âgé de Cinquante ans tous deux habitant au lieu dit Bonlieu et Scieurs de Long tous deux habitant cette Commune de Chandelay lesquels nous ont déclaré que le premier né de Benoit Bravard Cultivateur habitant au lieu dit Bonlieu Commune de Chandelay et de Marie Françoise Bravard décédée Cultivateur habitant cette Commune de Chandelay leur père et beau père, et le déclarant ont déclaré ne savoir signé après lecture du présent acte que leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et an; Didon Maire

N° 15
10 août
Chonion
Marie
Féminin

L'an Mil huit Cent quarante et huit vingt août à huit heures du matin pardevant nous Joseph Didon maire officier de l'état Civil de la Commune de Chandelay Canton de St Germain Chemin Département du Jura, sont Comparus Claude Antoine âgé de Cinquante Cinq ans et Blaise Benoit âgé de Cinquante Deux ans Cultivateurs habitant du Moulin Degerij en cette Commune lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à deux heures du matin Degerij en cette Commune est décédé en son domicile audit lieu du Moulin Degerij Marie Chonion épouse de Damien Bonnamie âgée de Soixante ans, leur Voisine Cultivateur habitant au Moulin Degerij Commune d'Chandelay les déclarant ont déclaré ne savoir signé après lecture du présent acte leur en a été faite, que nous avons signé ledit jour et an; Didon Maire

N° 16.
24 7bre
Pointu
Marie
Féminin

L'an Mil huit Cent quarante et le Vingt quatre Septembre à sept heures du matin pardevant nous Joseph Didon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Chandelay Canton de St Germain Chemin Département du Jura Sont Comparus Claude Antoine âgé de Cinquante Cinq ans et Blaise Benoit âgé de Cinquante Deux ans Cultivateurs habitant au Moulin Degerij Commune d'Chandelay lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à huit heures du matin est décédé en sa maison ou audit lieu du Moulin Degerij Marie Pointu leur Voisin âgé de quarante huit ans, épouse de Etienne Longechal Cultivateurs habitant au Moulin Degerij Commune d'Chandelay, et que nous nous en sommes aparé, les déclarant ont déclaré ne savoir signé après que lecture du présent acte leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et an; Didon Maire

N° 17
24 7bre
Longechal
Etienne
Masculin

L'an Mil huit Cent quarante et le Vingt quatre Septembre à trois heures du soir pardevant nous Joseph Didon maire officier de l'état Civil de la Commune d'Chandelay Canton de St Germain Chemin Département du Jura Sont Comparus Claude Antoine âgé de Cinquante Cinq ans et Blaise Benoit âgé de Cinquante Deux ans Cultivateurs habitant au Moulin Degerij Commune d'Chandelay lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à deux heures du soir est décédé en son domicile audit lieu du Moulin Degerij Etienne Longechal leur Voisin âgé de Cinquante Six ans époux de Marie Pointu Cultivateurs habitant audit Moulin Degerij en cette Commune et que nous nous sommes aparé les déclarant ont déclaré ne savoir signé après que lecture du présent acte leur en a été faite, que nous avons signé ledit jour et an; Didon Maire

N° 18
27 7bre
Stotte
Claudine
Féminin

L'an Mil huit Cent quarante et le Vingt Sept Septembre à huit heures du matin pardevant nous Joseph Didon maire officier de l'état Civil de la Commune d'Chandelay Canton de St Germain Chemin Département du Jura Sont Comparus grégoire Bernard âgé de Soixante deux ans et Antoine Marquis âgé de Soixante quatre ans lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à neuf heures du matin est décédé en son domicile audit lieu de deux frères Commune d'Chandelay, Claudine Stotte veuve de Barthelemy Jouhon âgée de quatre Vingt ans, leur Voisine tous deux état de Cultivateurs habitant au lieu de deux frères Commune d'Chandelay, et que nous nous en sommes aparé les déclarant ont déclaré ne savoir signé après que lecture du présent acte leur en a été faite que nous avons signé ledit jour et an; Didon Maire

N° 19

30 ?... 6en

Terrape
Françoise
Féminin

L'an Mil huit Cent quarante et le trente Septembre à onze heures du soir
pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la
Commune d'Echaudelys Canton de St. germain therme appartenant du pays d'Aoust
Sont Comparu pierre Jongeres agé de Cinquante Sept ans et Jean
Communal agé de quarante Cinq ans Cultivateurs habitant au lieu dit Chef
Communal d'Echaudelys lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a dix heures
du matin est décédé en son Domicile François Terrape Veuf de Catherine
Guyot agé de Soixante ans Cultivateur habitant audit lieu
du Chef de cette Commune d'Echaudelys que nous nous sommes assuré ledit
Déclarant ont déclaré ne savoir Signés après qui lecture a été donné lecture du
présent acte que nous avons Signé ledit jour et ans, Redon Maire

N° 20

10. 8 6en

Jeneste
Marie
Féminin

L'an Mil huit Cent quarante et le Dix octobre à Cinq heures du soir
pardevant Nous Joseph Redon Maire et officier de l'état Civil de la Commune
d'Echaudelys Canton de St. germain therme appartenant du pays d'Aoust Sont
Comparu pierre paysan d'ouage de Soixante cinq ans et Catherine Guyot
agé de Soixante ans lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a deux heures
du soir est décédé en son domicile au lieu de la parade Commune d'Echaudelys
Marie Jeneste leur Voisine agé de quarante Deux ans épouse de Claude
Condrijas Cultivateur habitant au lieu de la parade Commune d'Echaudelys
et que nous nous sommes assuré les déclarant ont déclaré ne savoir Signés
après que lecture du présent acte qui leur a été faite que nous avons Signé
ledit jour et ans, Redon Maire

N° 21.

26. 8.... 6en

Barriere
André

Masculin

L'an Mil huit Cent quarante et le Vingt Six octobre à trois heures du soir
pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echaudelys
Canton de St. germain therme appartenant du pays d'Aoust Sont Comparu
Gregoire Berard agé de Soixante Deux ans et Catherine Marcyoil agé de
Soixante quatre ans Cultivateurs habitant au lieu d'Deux frères Commune d'Echaudelys
lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à une heure du soir est décédé en sa
maison, André Barriere leur Voisin agé de Cinquante Six ans époux de
Jeanne Marcyoil Cultivateur habitant au lieu d'Deux frères Commune d'Echaudelys
et que nous nous sommes assuré les déclarant ont déclaré ne savoir Signés après
que lecture du présent acte qui leur a été faite que nous avons Signé ledit jour et ans,
Redon Maire

N° 22

1 j. 9 6en

Jeanne Claudine
Courdot
Féminin

L'an Mil huit Cent quarante et le premier Novembre à huit heures du matin
pardevant Nous Joseph Redon maire et officier de l'état Civil de la Commune
d'Echaudelys Canton de St. germain therme appartenant du pays d'Aoust Sont
Comparu pierre Jongeres agé de Cinquante Deux ans et Jean Communal agé de
quarante Six Cultivateurs habitant au lieu dit Chef Communal d'Echaudelys
lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier a Six heures du matin est décédé
au Domicile de Jongeres Jeanne Claudine Courdot leur Voisine
agé de Cinq ans fille de Alexandre et de Catherine Jongeres de cet lieu
de Jongeres habitant audit lieu du Chef de cette Commune, les déclarants ont
déclaré ne savoir Signés après que lecture du présent acte qui leur a été
faite que nous avons Signé ledit jour et ans, Redon Maire

N.° 23
19. 9.bre
Flotte anne
féminin

L'an Mil huit Cent quarante et le Dix neuf novembre a Cinq heures du soir par devant nous Joseph Didon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Ebreuil chef lieu de Canton Arrondissement de St. Pourçain département de l'Allier est comparu en notre maison commune Louis Majet âgé de soixante quatorze ans et demi Propriétaire âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur habitant au lieu de Flotte Commune d'Ebreuil lequel nous a déclaré que le jour d'hier à huit heures du soir est décédé en son domicile Anne Flotte sa Voisine âgée de Cinquante trois ans Veuve de Jacques Burgeas Cultivateur habitant au lieu de Flotte Commune d'Ebreuil, et que nous nous sommes aperçu les déclarant ont déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte leur a été faite que nous avons signé ledit jour et ans. Didon maire

N.° 24
14. 9.bre
Débarge
Marie
féminin

L'an Mil huit Cent quarante et le quatorze Décembre à sept heures du matin par devant nous Joseph Didon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Ebreuil Chef lieu de Canton Arrondissement de St. Pourçain département de l'Allier est comparu en notre maison commune Joseph Fargette âgé de Cinquante deux ans et Berger Tuteur âgé de Cinquante deux ans Cultivateur habitant au lieu de Buisson Commune d'Ebreuil lequel nous a déclaré que hier soir à huit heures du soir est décédé en sa maison audit lieu de Buisson Marie Débarge Veuve de Pierre Souillons Cultivateur habitant au lieu de Buisson en cette Commune d'Ebreuil; et que nous nous sommes aperçu, les déclarant ont déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte leur a été faite que nous avons signé ledit jour et ans; Didon maire

N.° 25
31. 9.bre
Tatour
guillaume
Masculin

L'an Mil huit Cent quarante et le trente un décembre à six heures du matin par devant nous Joseph Didon maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Ebreuil Canton de St. Pourçain arrondissement dudit lieu département de l'Allier est comparu en notre maison commune Tatour Jacques âgé de Soixante huit ans et de Blaise Chantelombe âgé de Soixante dix ans Cultivateurs habitant au lieu de Pyarot Commune d'Ebreuil lesquels nous ont déclaré que hier à dix heures du matin est décédé au domicile de Guyenet mère audit lieu de Pyarot en cette Commune Guillaume Tatour sur Voisin âgé de Six ans fils de Pierre et de Anne Piallat Cultivateur habitant au lieu de Pyarot Commune d'Ebreuil et que nous nous en sommes aperçu les déclarant ont déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte leur en a été faite et que nous avons signé ledit jour et ans, Didon maire

N.° 26
31 9.bre
Bourmerie
pierre
Masculin

L'an Mil huit Cent quarante nous Joseph Didon Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Ebreuil Canton de St. pourçain Arrondissement dudit lieu département de l'Allier sur avis qui nous a été donné par Mr. Martin officier Comptable à Constantine Algérie que le nommé Bourmerie pierre âgé de trente Cinq ans Soldat au trente unième Régiment de ligne, Mis à Ebreuil dépendant dudit département de Constantine le vingt quatre Septembre Mil huit Cent quarante, est décédé le vingt Six du mois de novembre Mil huit Cent quarante à Sept heures du soir ledit acte de décès Nous a été transmis par Monsieur Dupontier Commissaire Militaire à Clermont Ferrand, que nous avons joint aux pièces mentionnées et que nous l'avons signé ledit jour et ans. Didon maire

Clos et arrêté par nous Maire de la Commune d'Ebreuil le trente un décembre Mil huit Cent quarante Didon maire

Tables alphabétiques des actes contenus dans ce registre. AA 8

Nos d'ordre	Noms et prénoms.	Nos des pages	Date du décès
1er	Batiste marie	4..	2 mars
2	Barriere andré ..	21	26 8bre
3	Bravard Christophle	1er	2 janvier
4	Bravard annet ..	14	3 août
5	Bobet marie ..	8	2 mai
6	Coudeyras marie ..	5	11 mars
7	Chonion marie	15	10 août
8	Debarge marie	24	14 9bre
9	Dubreuil jean marie	2	2 janvier
10	Dumas françoise ..	7	26 avril
11	Dutour Claude ...	6	5 avril
12	Dutour guillaume	25	31. 9bre
13	Lehatier jean	12	10 juillet
14	largette marie ..	10	12 juin
15	Pouillous marie	11	30 juin
16	Flotte Claudine ..	18	27 7bre
17	flotte anne ———	23	19 9bre
18	genest marie	20	10 8bre
19	grivel antoinette	3	3 janvier
20	longuehal etienne	17	24 7bre
21	ponita marie	16	24 7bre
22	Sauvadet jeanne marie	13	30 juillet
23	terrade françoise	19	30 7bre
24	tourdot jeanne Claudine	22	1er 9bre
25	Vallij anne ... ——	9	16 mai

N.° 219

N.° 217
de la nouvelle Nomenclature.

N.° 32. . . . } du Règlement
Art. 131. . . } sur les hôpitaux.

Nota. Il y a une distinction très-importante à faire entre les actes de décès des militaires morts dans les hôpitaux. Lorsque ces décès ont eu lieu dans les hôpitaux de l'intérieur du royaume, les actes dressés par les officiers d'administration comptables de ces établissemens ne sont fournis qu'*à titre de simples renseignemens*; lorsque les décès ont eu lieu hors du territoire français, ces mêmes actes sont considérés comme *actes authentiques et légaux d'état civil*, et l'officier de l'état civil du domicile des parties est tenu de les inscrire de suite sur ses registres. (*Art. 97 et 98 du Code civil et 737 du Réglement sur les hôpitaux militaires.*)

Les sous-intendans militaires doivent s'assurer que la distinction indiquée ci-dessus est faite avec soin, et que les indications portées dans le présent imprimé sont exactement remplies, particulièrement celles n.os 1, 2, 3, 4 et 7.

(1) Indiquer la commune où est situé l'hôpital.

(2) Indiquer l'armée, si le décès a eu lieu en campagne.

(3) Indiquer si l'hôpital est *civil* ou *militaire*, *sédentaire* ou *ambulant*.

(4) Indiquer le lieu où l'hôpital est établi; et le pays, quand il s'agit d'un hôpital hors du territoire français.

(5) Désigner les nom et prénoms du décédé, le grade, le corps, le bataillon *ou* l'escadron, et la compagnie où il servait, et le numéro de la matricule audit corps.

N. B. On recommande la plus grande exactitude dans les actes de décès. Les prénoms et noms des décédés doivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départemens; les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très-lisiblement, et dans l'ordre indiqué.

(6) Expliquer le genre de maladie ou de blessure dont il est mort.

(7) Si le décès a eu lieu dans l'intérieur du royaume, le comptable, conformément à ce qui a été dit ci dessus, ajoutera, dans l'espace laissé en blanc, les mots: *Le présent extrait est délivré à titre de simple renseignement.* S'il s'agit d'un décès arrivé hors du territoire français, il passera un trait de plume dans ledit espace.

SERVICE DES HÔPITAUX MILITAIRES.

EXTRAIT MORTUAIRE.

~~Commune d'~~(1) ou Algérie

~~Armée d'~~(2)

Hôpital(3) Mil.re d(4)e Constantine

Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit:

Le Sieur(5) Bourrerie, Pierre Grenadier

au 31.e de ligne, 2.e Bataillon

Immatriculé sous le N.° 1090.

né le 29 mars 1805 à Lehandely, canton d.e St Germain

département d.e Puy de Dôme fils d' Antoine et

d.e Jeanne Dauteix, est entré audit hôpital le Vingt quatre du mois

d.e septembre de l'an 1810 et y est décédé le Vingt Six du mois

d.e novembre de l'an 1810 à Sept heures du soir

par suite d.e (6) Dysentérie.

Je soussigné, comptable dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.

(7)

Fait à Constantine *le* Vingt Six Novembre 1810

Melin

Nous, Sous-Intendant militaire chargé de la police de l'hôpital M.r de Constantine *certifions que la signature ci-dessus est celle de* M. Melin, officier Comptable, *et que foi doit y être ajoutée.*

Fait à Constantine *le* 26. *du mois de* Novembre 1810.

POUR LA MAIRIE
DE
Chandelys.

VILLE DE CLERMONT-FERRAND,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

ACTE DE DÉCÈS de annet fontanne,

Envoyé à M. le Maire de Chandelys,
pour qu'il l'inscrive sur ses registres, conformément à l'article 80 du Code civil, et prévienne la famille de défunt.

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE DÉCÈS

DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND, POUR L'ANNÉE 1840.

N° DE L'ACTE. 1094.

L'an mil huit cent quarante — le vingt neuf décembre, à quatre heures du soir par-devant nous Jean Meige, — Adjoint au Maire, Officier de l'Etat-Civil de cette ville de Clermont-Ferrand, sont comparus sieurs Jacques Gouny, — âgé de trente huit — ans, et Antoine Milliodon, — âgé de quarante huit, — ans, le premier, Econome, et le second, Employé aux hospices de cette ville, lesquels nous ont déclaré que annet Fontanne, célibataire, âgé de vingt deux — ans, natif et habitant de Chandelys, en ce département, soldat au 52me de ligne, fils légitime de défunts Jean fontanne, cultivateur, et marguerite montel;

est décédé à l'hôtel-Dieu, ce matin, à une heure;
et avons signé avec le premier déclarant; le second a dit ne savoir signer, après lecture à eux faite.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme au registre, délivrée en exécution de l'article 80 du Code civil, par nous Maire de la ville de Clermont-Ferrand, le 2 janvier 1841.

Le Maire,

B Longchon

Vu pour légalisation de la signature de M. Longchon f. maire de la ville de Clermont-Ferrand, par nous Préfet du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand, le 6 janvier 1841.

MODÈLE n.° 15
du Réglement sur les hôpitaux, art. 115.

N.° 152 de la nomenclature.

EXTRAIT MORTUAIRE.

COMMUNE de Clermont Ferrand (a)
HÔPITAL de Civil de Clermont

(a) Désigner le nom de la commune où est situé l'hôpital, désigner aussi si l'hôpital est civil ou militaire, sédentaire ou ambulant.

Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit :

Le Sieur Fontanne Annet (b)
Soldat au 52.e Régiment de Ligne 3.e Bon 5.e Compie
Immatriculé sous le N.° 11098

(b) Désigner les noms et prénoms du décédé, le grade, le corps, le bataillon ou l'escadron, et la compagnie où il servait, et le numéro de la matricule audit corps.

né le 13 Xbre 1818 à Chandelys canton de St. Germain Lembron
département de Puy de Dome fils de Jean Pierre et
de Jeanne Montelibaux est entré audit hôpital le 16 du mois
d'Août de l'an 1840 et y est décédé le 29 du mois
de décembre de l'an 1840 par suite de fièvre (c)

(c) Expliquer le genre de maladie ou de blessure dont il est mort.

Je soussigné, Officier comptable dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.

Fait à Clermont le 1.er janvier 1841
Vernay

Nous, Sous-intendant militaire chargé de la police de l'hôpital de Clermont Fd *certifions que la signature ci-dessus est celle de* M. Fourny économe *et que foi doit y être ajoutée.*

Fait à Clermont *le* 18 *du mois de* janvier 1841.

Dubessaneuse

N. B. On recommande la plus grande exactitude dans les actes de décès. Les prénoms et noms des décédés doivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départemens; les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très-lisiblement, et dans l'ordre indiqué à la marge.

Nota. Le présent extrait du registre des décès de l'hôpital militaire de n'est fourni qu'*à titre de simple renseignement.*

Service des Hopitaux Militaires.

Extrait Mortuaire.

Commune d'Oran.

Armée de l'Algérie.

Hôpital Militaire d'Oran.

Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit:

Le Sieur Senestier, Antoine, Chasseur à la 2ème Compagnie du 2ème Bataillon du 13ème Régiment de Ligne

immatriculé sous le N° (non connu au dépôt). Et annuelé 127.

né le 12 avril 1812 à Echandelys canton de St Germain Lherm département du puy de Dôme fils de Jean et d'Anne Colo est entré audit hôpital le dix Neuf du mois d'octobre de l'an 1840 et y est décédé le premier du mois de décembre de l'an 1840 à Sept heures du matin, par suite de Colite Chronique.

Je soussigné, comptable dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.

Fait à Oran, le 1er décembre 1840

OFFICIER D'ADMINISTRATION SERVICE DES HOPITAUX 012

Nous Sous-Intendant militaire chargé de la police de l'hôpital d'Oran certifions que la signature ci-dessus est celle de Mr Mées Officier comptable, et que foi doit y être ajoutée.

Fait à Oran le 1er du mois de décembre 1840

DE SAINT-BRICE SOUS-INTENDANT INTENDANCE MILITAIRE